This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 437912

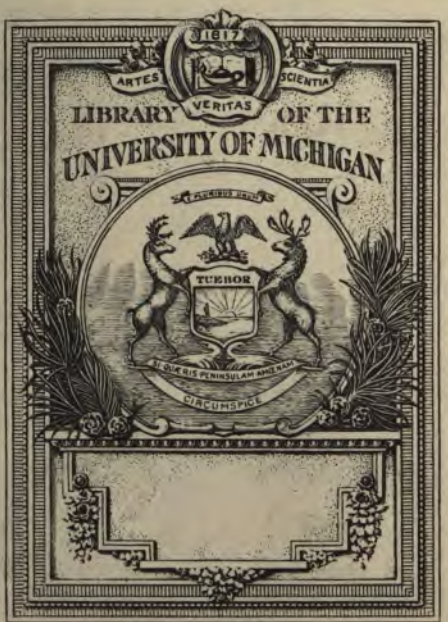
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DE LA MANIERE D'ENSEIGNER ET D'ETUDIER LES BELLES LETTRES,

Par raport à l'eſprit & au cœur.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au College Roial, & aſſocié à l'Académie Roiale des Inſcriptions & Belles Lettres.*

TOME QUATRIÈME.

Nouvelle Edition.

A PARIS,
Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue ſaint Jacques, à la Vertu.

M. DCC. XXXVI.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

LB
475
.R75
1732
v.4

747378-190

Avertiſſement de l'Auteur.

JE termine mon Ouvrage par ce quatriéme volume. On y trouvera d'abord deux grands morceaux de l'hiſtoire Romaine, qui peuvent donner quelque idée des plus beaux tems de la République. Je parle enſuite de la Fable & des Antiquités, mais en très peu de mots. Le traité ſur la Philoſophie eſt auſſi très ſuccinct, eu égard à la matiére. J'expoſe, ſur chaque article, les raiſons que j'ai eues d'uſer de cette brieveté. La derniére partie de ce volume a plus d'étendue : elle regarde le gouvernement intérieur des Colléges & des Claſſes, & la maniére de conduire les jeunes gens.

J'avois eu deſſein, & j'avois promis de dire quelque choſe des Auteurs où l'on doit puiſer la connoiſſance de l'hiſtoire, de marquer l'ordre dans lequel on les doit lire,

de donner à cette occaſion un abrégé de l'hiſtoire ancienne. Ce deſſein m'auroit mené fort loin ; & on le trouve exécuté dans pluſieurs livres. D'ailleurs on m'a repréſenté que les abrégés ſont d'une médiocre utilité, & que je ferois mieux de m'appliquer tout d'un coup à l'Ouvrage, ſur lequel j'ai pris une ſorte d'engagement avec le Public Il conſiſte à donner en françois une hiſtoire ſuivie des grands Empires des Egyptiens, des Aſſyriens, des Medes, des Perſes, des Macédoniens, & ſurtout des différens Etats qui ont partagé la Gréce. Ma vûe ſeroit d'y faire entrer une partie de ce qu'il y a de plus beau dans les Auteurs grecs & latins ſoit pour les faits, ſoit pour les réflexions : & l'on ſait que ces Auteurs renferment des richeſſes d'un prix ineſtimable.

Je ſens bien qu'un tel Ouvrage, s'il étoit compoſé de meilleure main, pourroit être fort agréable, & qu'il ſeroit d'un grand ſecours, non ſeulement pour les jeunes gens que je ne croi point de voir perdre

de vûe, & à l'égard de qui je me regarde comme reſponſable de mon loiſir, mais encore pour une infinité de perſonnes du monde qui ne peuvent pas puiſer dans les ſources mêmes la connoiſſance de cette hiſtoire, ſi digne pourtant d'une louable curioſité, & ſi remplie de grands & d'importans événemens. Mais j'avoue que plus j'enviſage de près cette entrepriſe, plus je crains qu'elle ne ſoit en tout ſens audeſſus de mes forces, & qu'il n'y ait eu de la témérité à moi d'avoir ſongé à m'engager dans une carriére ſi longue & ſi difficile. Je ne ſai point ce que j'en pourrai fournir : mais je me prépare à y entrer ſans délai, bien réſolu de n'épargner ni mon tems ni mes peines pour ſatisfaire à l'attente du Public, & pour lui témoigner ma reconnoiſſance du bon accueil qu'il lui a plu de faire à mon premier Ouvrage. C'eſt tout ce qu'il peut exiger de moi, & tout ce que je peux lui promettre.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux ce quatriéme volume, *De la maniére, &c.* Le commencement de ce livre eſt une ſuite néceſſaire du troiſiéme. L'étude de la Philoſophie vient immédiatement après celle de l'hiſtoire, & le même eſprit y régne d'un bout à l'autre. Enfin l'Auteur termine ſon Ouvrage par un détail exact de ce qui concerne l'éducation tant publique que particuliére; & quelque ſéche que cette matiére paroiſſe, il y a répandu des traits ſi lumineux des plus excellens maîtres en ce genre, qu'il ſemble n'avoir pas moins écrit pour le plaiſir de ſes Lecteurs, que pour l'utilité des Maîtres & des Diſciples. Donné à Paris ce 2. Août 1728.

COUTURE.

DE

TROISIE'ME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TROISIE'ME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Eſpace de 53 ans, depuis le commencement de la ſeconde guerre Punique, juſqu'à la défaite de Perſée.

JE PRENS pour troiſiéme morceau de l'hiſtoire Romaine, ce que Polybe avoit choiſi pour ſujet de celle qu'il avoit compoſée : je veux dire les 53 années qui ſe paſſerent depuis le commencement de la ſeconde guerre Punique, juſqu'à la

donner quelque idée légére à ceux des lecteurs à qui cette hiſtoire ſera moins connue.

Commencemens de la ſeconde guerre Punique, & heureux ſuccès d'Annibal.

Liv. l. 21. -20. LE COMMENCEMENT de la ſeconde guerre Punique, à ne conſidérer que la date des tems, fut la priſe de Sagonte par Annibal, & l'irruption qu'il fit ſur les terres des peuples ſitués au delà de l'Ebre, & alliés du peuple Romain: mais la véritable cauſe de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vû enlever la Sicile & la Sardaigne par des traités auſquels la ſeule néceſſité des tems & le mauvais état de leurs affaires les avoient fait conſentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empécha d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé depuis lontems de ſe venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorſqu'il n'avoit encore que neuf ans, il avoit fait jurer ſur les autels qu'il ſe déclareroit l'ennemi du peuple Romain dès qu'il ſeroit en âge de le faire, entra dans toutes ſes vûes, & fut l'héritier de ſa haine contre les Romains, auſſi bien que de ſon courage. Il prépara tout de loin pour ce grand deſſein:

& quand il ſe crut en état de l'exécuter, il le fit éclore par le ſiége de Sagonte. Soit pareſſe & lenteur, ſoit prudence & ſageſſe, les Romains conſumérent le tems en différentes ambaſſades, & laiſſérent à Annibal celui de prendre la ville.

Pour lui, il ſut bien mettre le tems à profit. Après avoir donné ordre à tout, & laiſſé ſon frere Aſdrubal en Eſpagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingts-dix mille hommes de pié, & dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obſtacles ne furent point capables de l'effraier, ni de l'arréter. Les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au travers des Gaules, le paſſage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à ſon ardeur & à ſa conſtance infatigable. Vainqueur des Alpes, & en quelque ſorte de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avoit réſolu de rendre le théatre de la guerre. Ses troupes étoient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pié & ſix mille chevaux, mais elles étoient pleines de courage & de confiance. *Ib. n. 1*

Une rapidité ſi inconcevable étonna & déconcerta les Romains. Ils avoient compté de faire la guerre au dehors, & qu'un de leurs Conſuls tiendroit tête à Annibal en Eſpagne, pendant que l'autre iroit droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il falut changer de meſures, & ſonger à défendre leur propre pays. Publius Scipion Conſul, qui croioit Annibal encore dans les Pyrénées, lorſqu'il avoit déja paſſé le Rhône, n'aiant pu l'atteindre, fut obligé de revenir ſur ſes pas pour l'attendre, & l'attaquer à la deſcente des Alpes; & cependant il envoia ſon frere Cneius Scipion en Eſpagne contre Aſdrubal.

id. n. 39. La premiére bataille ſe donna près de la petite riviére du Teſin. Il eſt beau de lire les harangues des deux Chefs à leur armée, que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'eſt-à-dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportérent la victoire. Le Conſul Romain fut bleſſé dans le combat; [a] & ſon fils, âgé pour lors à

a Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quo minùs duplici gloria conſpicuam coronam, imperatore ſimul & patre ex ipſa morte rapto, mereretur. *Val. Maxim. lib.* 5. *cap.* 2.

peine de 17 ans, lui ſauva la vie. C'eſt le même qui vaincra dans la ſuite Annibal, & ſera ſurnommé l'Africain.

Sur la premiére nouvelle de cette défaite, Sempronius l'autre Conſul, qui étoit en Sicile, accourut promtement par l'ordre du Sénat au ſecours de ſon Collégue, qui n'étoit pas encore bien remis de ſa bleſſure. Ce fut pour lui une raiſon de hâter le combat contre le ſentiment de Scipion, parce qu'il eſpéroit en avoir ſeul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui ſe paſſoit dans le camp des Romains, & aiant exprès laiſſé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer ſa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près la riviére de Trébie. Il avoit placé ſon frere Magon en embuſcade dans un lieu fort favorable, & avoit fait prendre à ſon armée toutes les précautions néceſſaires contre la faim & contre le froid, qui étoit alors extrême. On n'avoit ſongé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renverſées, & miſes en fuite; & Magon étant ſorti de ſon embuſcade en fit un grand carnage. *Ib. n. 51.*

Annibal, pour profiter du tems & *Ib. n. 57. & 63.*

de ſes premiéres victoires, alloit toujours en avant, & s'approchoit de plus
b. 22. n. en plus du centre de l'Italie. Pour arriver plus promtement près de l'ennemi, il lui falut paſſer un marais, où ſon armée eſſuia des fatigues incroiables, & où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux Conſuls qu'on avoit nommés depuis peu, étoit parti de Rome ſans prendre les auſpices ordinaires. [a] C'étoit un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, & dont la fierté naturelle s'étoit beaucoup accrue par les heureux ſuccès de ſon premier conſulat, & par la faveur déclarée du Peuple. On jugeoit aiſément que ne conſultant ni les hommes ni les dieux, il ſe laiſſeroit aller à ſon génie impétueux & bouillant; & Annibal, pour ſeconder encore ſon panchant, ne manqua pas de piquer & d'irriter ſa témérité par les dégats & les ravages qu'il fit faire à ſa vûe dans

a Conſul ferox ab conſulatu priore, & non modò legum ac latrum majeſtatis, ſed ne deorum quidem ſatis metuens erat. Hanc inſitam ingenio ejus temeritatem fortuna proſpero civilibus bellicisque rebus ſucceſſu aluerat. Itaque ſatis apparebat, nec deos nec homines conſulentem, ferocia omnia ac præproperè acturum: quòque prior eſſet in vitia ſua, agitare eum atque irritare Fœnus parat. *Liv.* 22 *n.* 3.

toutes les campagnes. Il n'en falut pas davantage pour déterminer le Conſul au combat, malgré les remontrances de tous les Officiers, qui le prioient d'attendre ſon Collégue. Le ſuccès fut tel qu'ils l'avoient prévû. Quinze mille Romains demeurérent ſur la place avec leur Chef, & rendirent célébre à jamais par leur ſanglante défaite le lac de Thraſyméne.

FABIUS DICTATEUR.

CETTE triſte nouvelle, quand on l'eut appriſe à Rome, y jetta une grande allarme. On s'attendoit à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé Dictateur. Après avoir ſatisfait aux devoirs de la religion, & donné les ordres néceſſaires pour la ſureté de la ville, il ſe rendit à l'armée, bien réſolu de ne point hazarder de combat ſans y être forcé, ou ſans être bien aſſuré du ſuccès. Il conduiſoit ſes troupes par des hauteurs, ſans perdre de vûe Annibal, ne s'approchant jamais aſſez de l'ennemi pour en venir aux mains; mais ne s'en éloignant pas non plus tellement, qu'il pût lui échaper. Il te-

Li. n. 7-30.

Prodictator.

noit exactement ſes ſoldats dans ſon camp, ne les laiſſant jamais ſortir que pour les fourages, où il ne les envoioit qu'avec de fortes eſcortes. [a] Il n'engageoit que de légéres eſcarmouches, & avec tant de précaution, que ſes troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moien il rendoit inſenſiblement au ſoldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & le mettoit en état de compter comme autrefois ſur ſon courage & ſur ſon bonheur. L'ennemi s'aperçut bientôt que les Romains, inſtruits par leurs défaites, avoient enfin trouvé un Chef capable de tenir tête à Annibal; & celui-ci comprit dès-lors qu'il n'auroit point à craindre de la part du Dictateur des attaques vives & hardies; mais une conduite prudente & meſurée. [b] Minucius, Général de la cavale-

a Neque univerſo periculo ſumma rerum committebatur: & parva momenta levium certaminum ex tuto cœptorum, ſimilimo recepto, affuefaciebant territum priſtinis cladibus militem, minùs jam tam ſui quàm virtutis aut fortunæ pœnitere ſuæ. *Liv. lib.* 22. *n.* 12.

b Sed non Annibalem magis infeſtum, tam ſanis conſiliis habebat, quàm magiſtrum equitum: [a] Ferox rapiditque in conſiliis, ac linguæ immodicus, pro cunctatore regnum, & cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat; premendorumque ſæpe tiorum arte (quæ peſſima ars nimis proſperis multorum ſucceſſibus crevit) ſe ſe extollebat. *Ib.* n. 12.

rie des Romains, ſouffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la ſage conduite de Fabius. Emporté & violent dans ſes diſcours comme dans ſes deſſeins, il ne ceſſoit de décrier le Dictateur : il le traitoit d'homme irréſolu & timide, au lieu de prudent & de circonſpect qu'il étoit, donnant à ſes vertus le nom des vices qui en approchoient le plus : & par un artifice qui ne réuſſit que trop ſouvent, il établiſſoit ſa réputation en ruinant celle de ſon ſupérieur. Enfin, par ſes intrigues & ſes cabales auprès du Peuple, il vint à bout de faire égaler ſon autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit ſans exemple. [a] Fabius, bien perſuadé que le Peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, ſouffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ſes citoiens, qu'à ſes ennemis.

Minucius en conſéquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre entre lui & Fabius, lui propoſa de

a Satis fidens haud quaquam cum imperii jure arte n imperandi æquatam, cum invicto à civibus hoſtibuſque animo ad exercitum redit. *Ib. n.* 26.

commander chacun leur jour, ou même un plus long eſpace de tems. Fabius refuſa ce parti, qui expoſoit toute l'armée au danger, pendant le tems qu'elle ſeroit commandée par Minucius; & il aima mieux partager les troupes, pour ſe mettre en état de conſerver au moins la partie qui lui ſeroit échue.

Ce que Fabius avoit prévû, arriva bientôt. Son Collégue, avide & impatient de combattre, avoit donné tête baiſſée dans des embuches que lui avoit dreſſé Annibal, & ſon armée alloit être entiérement défaite. [a] Le Dictateur, ſans perdre de tems en d'inutiles reproches : » Marchons, dit-il à ſes ſoldats, » au ſecours de Minu» cius, & arrachons aux ennemis la » victoire, & a nos citoiens l'aveu de » leur faute. Il arriva fort à propos, & obligea Annibal de ſonner la retraite. [b] Ce dernier en ſe retirant diſoit, » que cette nuée, qui depuis » lontems paroiſſoit ſur le haut des

a Aliud jurgandi ſuccenſendique tempus erit : nunc ſigna extra vallum proferte. Victoriam hoſti extorqueamus, confeſſionem erroris civibus. *Ib.* n. 29.

b Annibalem ex acie redeuntem dixiſſe ferunt, tandem eam nubem, quæ ſedem in jugis montium ſolita ſit, cum procella imbrem dediſſe. *Ib.* n. 30.

» montagnes, avoit enfin crevé avec » un grand fracas, & cauſé un grand » orage. «

Un ſervice ſi important, & placé dans une telle conjoncture, ouvrit les yeux à Minucius, & lui fit reconnoître ſa faute. Pour la réparer ſans délai, il alla dans le moment même avec ſon armée à la tente de Fabius, & l'appellant ſon pere & ſon libérateur, lui déclara qu'il venoit ſe remettre ſous ſon obéiſſance, [a] & qu'il caſſoit lui-même un decret dont il ſe trouvoit plus chargé qu'honoré. Les ſoldats de leur côté en firent autant, & ce ne furent plus de part & d'autre qu'embraſſemens & marques de la reconnoiſſance la plus vive: [b] & le reſte de ce jour, qui avoit penſé être ſi funeſte à la République, ſe paſſa dans la joie & les divertiſſemens.

Bataille de Cannes.

L'ACTION la plus célébre d'Annibal, & qui devoit ce ſemble renverſer pour toujours la puiſſance Romaine, fut la bataille de Cannes. On *Liv. lib.* *n.* 54-58.

a Plebiſcitum, quo one-ratus magis quàm honoratus ſum, ex-imus antiquo abrogoque, *n.* 30.

b Lætuſque dies, ex ad modum triſti paulò antè ac propè execrabili, fa-ctus. *n.* 30.

avoit nommé à Rome pour Conſuls L. Æmilius Paulus, & C. Terentius Varro. Ce dernier, * d'une baſſe & vile naiſſance, par les grands biens que ſon pere lui avoit laiſſés, & par ſon adreſſe à gagner les bonnes graces du Peuple en ſe déclarant contre les Grands, avoit trouvé le moien de parvenir au Conſulat, ſans y porter d'autre mérite que celui d'une ambition démeſurée, & d'une eſtime de lui-même ſans bornes. Il diſoit hautement » que le moien de perpétuer » la guerre, étoit de mettre des Fa» bius à la tête des armées : que pour » lui dès le premier jour qu'il ver» roit l'ennemi, il ſauroit bien la ter» miner. « Son Collégue, qui ſavoit que [a] la témérité, outre qu'elle eſt deſtituée de raiſon, avoit toujours été juſques-là très malheureuſe, penſoit bien autrement. Fabius le voiant près de partir pour la campagne, le confirma encore dans ces ſentimens, & lui répéta bien des fois que le ſeul moien de vaincre Annibal, étoit de temporiſer, & de traîner la guerre

*On dit que pere étoit her.

a Temeritatem, præterquam quòd ſtulta ſit, infeliciem etiam ad id locorum fuiſſe. *Liv. lib.* 22. *n.* 38.

en longueur. [a] » Mais, lui dit-il, les » citoiens, encore plus que les enne- » mis, travailleront à vous rendre ce » moien impraticable. Vos ſoldats en » cela conſpireront avec ceux des Car- » thaginois : Varron & Annibal pen- » ſeront de même ſur ce point. Il » faut que vous ſeul teniez tête & ré- » ſiſtiez à ces deux Chefs. Le moien » de le faire, c'eſt de demeurer ferme » contre les bruits & les diſcours po- » pulaires, & de ne vous laiſſer ébran- » ler ni par la fauſſe gloire de votre » Collégue, ni par la fauſſe honte dont » on tâchera de vous couvrir. Souffrez » qu'au lieu d'homme précautionné, » circonſpect, & habile dans le métier de » la guerre, on vous faſſe paſſer pour » un Chef timide, lent, ſans connoiſ- » ſance de l'art militaire. J'aime mieux

[a] Hæc una ſalutis via, L. Paule : quam difficilem infeſtamque tibi magis quàm hoſtes facient. Idem enim tui, quod hoſtium milites, volent : idem Varro Conſul Romanus, quod Annibal Pœnus imperator, cupiet. Duobus ducibus unus reſiſtas oportet. Reſiſtes autem, adversùs famam rumoreſque hominum ſi ſatis firmus ſteteris : ſi te neque collegæ vana gloria, neque tua falſa infamia moverit... Sine timidum pro cauto, tardum pro conſiderato, * imbellem pro perito belli vocent. Malo te ſapiens hoſtis metuat, quàm ſtulti cives laudent. *Ibid. n.* 39.

* *Je croi qu'il faut lire*, tibi.

** Imbellis, *doit ſignifier ici* rudis in bello, imperitus belli.

» vous voir craint par un ennemi ſage, » que loué par des citoiens imprudens.

Polyb. lib. I. p. 257.

Chez les Romains, en tems de guerre, on levoit chaque année quatre légions, dont chacune étoit compoſée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens cavaliers. Les Alliés, c'eſt-à-dire les peuples voiſins de Rome, fourniſſoient un pareil nombre de fantaſſins, avec le double & quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageoit ces troupes entre les deux Conſuls, qui faiſoient la guerre ſéparément, & en différens pays. Ici, comme l'affaire étoit déciſive, les deux Conſuls marchérent enſemble, & le nombre des troupes tant Romaines que Latines fut doublé, & les légions augmentées chacune de mille hommes de pié, & de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal étoit dans la cavalerie : c'eſt pourquoi L. Paulus vouloit éviter de combattre en raſe campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquoient abſolument de vivres, & ne pouvoient pas encore ſubſiſter dix jours dans le pays, de ſorte que les troupes Eſpagnoles étoient

près de ſe débander. Les armées furent quelques jours à ſe regarder : enfin après divers mouvemens, Varron, malgré les remontrances de ſon Collégue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrain étoit fort favorable aux Carthaginois, & Annibal, qui ſavoit profiter de tout, avoit rangé ſes troupes de ſorte que le vent * Vulturne, qui ſe leve dans un certain tems réglé, devoit ſouffler directement contre le viſage des Romains pendant le combat, & les inonder de pouſſiére. La bataille ſe donna. Je n'entreprens point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en voir la deſcription dans Polybe & dans Tite-Live, ſurtout dans le premier, qui étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réuſſir que l'autre à raconter toutes les circonſtances d'une ſi mémorable action. La victoire fut lontems diſputée, & tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le Conſul L. Paulus fut bleſſé à mort, & plus de cinquante mille hommes demeurérent ſur la place, parmi leſquels étoit l'élite des Officiers. Varron, l'au-

* *C'eſt un vent qui venoit du midi, vers lequel les Romains étoient tournés.*

tre Conſul, ſe retira à Venouſe avec ſoixante & dix cavaliers ſeulement.

Maharbal, l'un des généraux Carthaginois, vouloit que ſans perdre de tems l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire ſouper à cinq jours de-là dans le Capitole. Et ſur ce que celui-ci répliqua qu'il faloit prendre du tems pour délibérer ſur cette propoſition : [a] » Je voi bien, dit Maharbal, » que les dieux n'ont » pas donné au même homme tous les » talens à la fois. Vous ſavez vain» cre, Annibal, mais vous ne ſavez » pas profiter de la victoire. « En effet, pluſieurs croient que ce délai ſauva Rome & l'Empire.

Liv. n. 54-61. Il eſt aiſé de comprendre quelle fut la conſternation à Rome, quand cette funeſte nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le ſecours des dieux par des prieres publiques, & par des ſacrifices, les Magiſtrats raſſurés par les ſages conſeils & par la ferme contenance de Fabius, donnérent ordre à tout, & pourvurent à la ſureté

a Tum Maharbal: Non omnia nimirum eidem dii dedere. Vincere ſcis, Annibal, victoria uti neſcis. *Liv. lib* 22. *n.* 51. Mora ejus dici ſatis creditur ſaluti fuiſſe urbi atque imperio. *Ibid.*

de la ville. On leva ſur le champ quatre légions, & mille cavaliers, en accordant diſpenſe d'âge à pluſieurs, qui n'avoient pas dix-ſept ans. Les Alliés firent auſſi de nouvelles levées. Dix Officiers Romains, qu'Annibal avoit laiſſé ſortir ſur leur parole, arrivérent à Rome, pour demander qu'on rachetât les priſonniers. Quelque beſoin qu'eût la République de ſoldats, elle refuſa conſtamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la diſcipline Romaine, qui puniſſoit ſans pitié quiconque ſe rendoit volontairement à l'ennemi ; & elle aima mieux armer des eſclaves qu'elle acheta des particuliers juſqu'au nombre de huit mille, & des priſonniers qui étoient arrêtés pour dettes, ou pour crimes, qui montérent juſqu'à ſix mille ; [a] l'honnête, dit l'hiſtorien, cédant à l'utile dans ces triſtes conjonctures.

A Rome, le zêle des particuliers & l'amour du bien public éclatérent alors d'une maniére merveilleuſe. Il n'en fut pas ainſi des Alliés. Les défaites

a Ad ultimum propè deſperatæ reipublicæ auxilium, cùm honeſta utilibus cedunt, deſcendit. *Liv. lib.* 23. n. 14.

précédentes n'avoient pu ébranler leur fidélité ; mais ce dernier coup, qui ſelon eux, devoit abbattre l'Empire, les renverſa, & pluſieurs ſe rangérent du côté du Vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'Alliés, ne purent porter le Peuple Romain à entendre parler d'accommodement. [a] Loin de perdre courage, jamais il ne fit paroître tant de grandeur d'ame : & lorſque le Conſul, après une ſi grande défaite dont il avoit été la principale cauſe, revint à Rome, tous les Corps de l'Etat allérent au devant de lui, & lui rendirent graces de ce qu'il n'avoit point déſeſpéré de la république ; au lieu qu'à Carthage, après une telle diſgrace, il n'y avoit point de ſupplice auquel un Général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui ſe rendit à Annibal. Mais le ſéjour qu'y firent ſes troupes pendant les quartiers d'hiver, leur devint bien fu-

a Adeo magno animo civitas fuit, ut conſuli ex tanta clade, cujus ipſe cauſa maxima fuiſſet, redeunti, & obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus ſit, & gratiæ actæ quòd de republica non deſperaſſet : cui, ſi Carthaginienſium ductor fuiſſet, nihil recuſandum ſupplicii foret. *Liv.* 22. n. 61.

neſte. [a] Ce courage mâle, que nuls maux, nulles fatigues n'avoient pu vaincre, fut entiérement énervé par les délices de Capoue, où les ſoldats ſe plongérent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils y étoient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, ſelon les connoiſſeurs, fut plus grande que celle qu'il avoit commiſe, en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes. Car ce délai pouvoit paroître n'avoir que différé la victoire : au lieu que cette derniére faute le mit abſolument hors d'état de vaincre. Ainſi Capoue fut pour Annibal, ce que Cannes avoit été pour les Romains.

SCIPION *élu Général, rétablit les affaires d'Eſpagne.*

LA MORT des deux Scipions, pere & oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paroiſſoit de-

a Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ: & eo impenſiùs, quo avidiùs ex inſolentia in eas ſe merſerant . . . . . Majuſque id peccatum ducis apud peritos artium militarium habitum eſt, quàm quod non ex Cannenſi acie protinus ad urbem Romanam duxiſſet. Illa enim cunctatio diſtuliſſe modo victoriam videri potuit; hic error vires ademiſſe ad vincendum. *Lib.* 23. *n.* 18.

Capuam Annibali Cannas fuiſſe. *Ib. n.* 45.

voir ruiner entiérement les affaires des Romains en Eſpagne, qui juſques-là avoient eu un heureux ſuccès. On ne peut dire ſi cette mort cauſa un plus grand deuil à Rome, qu'en Eſpagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte preſque aſſurée d'une province ſi conſidérable, la vûe des maux publics, entroient pour quelque choſe dans la douleur des citoiens : [a] mais les Eſpagnes ne regrettoient & ne pleuroient que leurs Chefs, ſur tout Cn. Scipion, qui les avoit gouvernées lontems, & leur avoit le premier fait connoitre & goûter les doux fruits de la juſtice, du deſintéreſſement, & de la modération Romaine.

v. lib. 26. 8. & 19. Les larmes coulérent de nouveau à Rome, quand il s'agit de donner un ſucceſſeur à ces deux grands hommes. perſonne n'oſoit ſe préſenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paroiſſoient deſeſpérées ; & le morne ſilence qui régnoit dans toute l'aſſemblée, fit encore regretter & ſentir davantage la

a Hiſpaniæ ipſos lugebant deſiderabantque ducem : Cnæum tamen magis, quo diutius præfuerat eis, priorque & fuorem occupaverat, & ſpecimen juſtitiæ temperantiæque Romanæ primus dederat. *Lib.* 25. *n.* 36.

perte qu'on avoit faite. Dans cette consternation universelle, P. Cornelius Scipion, âgé seulement de vingt-quatre ans, fils de Publius, qui venoit d'être tué, se leve, & paroissant dans un lieu éminent s'offre pour aller commander en Espagne, si le Peuple agrée son service. Cette offre si courageuse rend la vie & la joie à l'assemblée, & tous, sans exception, le nomment d'une voix commune pour Général. Mais lorsque cette premiére chaleur se fut un peu rallentie, le Peuple faisant réflexion à l'âge de Scipion, commença à se repentir de ce qu'il avoit fait. Quelques-uns tiroient même un mauvais présage de son nom & de sa famille, lorsqu'ils considéroient qu'on l'envoioit dans une province où il lui faudroit combattre entre les tombeaux de son pere & de son oncle. Scipion s'étant aperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, & parla avec tant de sagesse & de son âge, & de l'honneur qu'on lui avoit fait, & de la guerre qu'il entreprenoit, qu'il dissipa tout-à-fait les allarmes du Peuple, & ralluma cette ardeur qui l'avoit porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques

années auparavant, aiant demandé l'Edilité avant le tems marqué par les loix, & les Tribuns par cette raiſon s'oppoſant à ſa demande : [a] Si le peu- » ple, dit-il, juge à propos de me » nommer Edile, mon âge eſt com- » pétant.

L'arrivée de Scipion en Eſpagne rendit le courage aux troupes. [b] Elles reconnoiſſoient avec joie ſur ſon viſage les traits & la reſſemblance de ſon pere & de ſon oncle : & dans le premier diſcours qu'il leur fit, il dit qu'il eſpéroit que bientôt elles reconnoîtroient auſſi en lui le même eſprit, le même courage, & la même droiture.

Ses promeſſes ne furent pas vaines. La premiére entrepriſe qu'il forma fut le ſiége de Carthagéne, ville en même tems la plus riche & la plus forte de toute l'Eſpagne. C'étoit-là la place d'armes des ennemis, leur arſenal, leur magazin, leur tréſor, & le

a Si me, inquit, omnes Quirites Ædilem facere volunt, ſatis annorum habeo. *Liv.* 25. *n.* 2.

b Brevi faciam, ut, quemadmodum nunc noſcitatis in me patris patruique ſimilitudinem oris vultuſque, & lineamenta corporis; ita ingenii, fidei, virtutiſque exemplum expreſſam ad effigiem vobis reddam. *Liv.* 26. *n.* 3.

lieu

lieu de ſûreté, où ils tenoient tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance de leurs armées; ſans compter que tous les otages des Princes & des peuples y étoient renfermés. Ainſi la priſe de cette unique ville devoit le rendre maître en quelque ſorte de toute l'Eſpagne. Cette expédition ſi importante, ſi difficile, & jugée juſqu'alors impoſſible, ne lui couta qu'un jour. [a] Le butin fut immenſe, en ſorte que, dans la priſe de cette ville, Carthagéne même fut regardée comme la moindre partie du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non-ſeulement de l'avoir rendu maître en une ſeule journée de la plus opulente de toutes les villes du pays, mais d'y avoir auparavant raſſemblé les forces & les richeſſes de preſque toute l'Afrique & de toute l'Eſpagne. Puis il marqua ſa reconnoiſſance aux troupes, qu'il combla de louanges, de récompenſes, & de marques d'honneur, chacun ſelon ſon état & ſon mérite.

[b] Alors, aiant fait venir les otages,

a Ut minimum omnium, inter tantas opes belli captas, Carthago ipſa fuerit. *Lib.* 26. *n.* 47.

b Scipio, vocatis obſidibus, univerſos bonum animum habere juſſit: veniſſe eos in populi Roma.

il leur parla avec bonté, & les rassura, en leur représentant, » Qu'ils étoient » tombés entre les mains du Peuple » Romain, qui aimoit mieux gagner » les cœurs par des bienfaits, que de » les assujettir par la crainte; & s'at- » tacher les peuples étrangers par la » qualité honorable d'amis & d'alliés; » que de les réduire à la triste & hon- » teuse condition d'esclaves.

Ce fut en cette occasion qu'une Dame, respectable par son âge & par sa naissance, femme de Mandonius frere d'Indibilis, roi des Ilergetes, vint se jetter aux piés de Scipion avec plusieurs jeunes Princesses, filles d'Indibilis & d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ses gardes d'en prendre un soin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord sa pensée, répondit que rien ne leur manqueroit. Alors cette Dame reprenant la parole: [a] » Ce n'est pas là, » dit-elle, ce qui nous occupe: car

ni potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit; exteraſque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio *Lib. 26. n. 49.*

a Haud magni ista fa- cimus, inquit: quid enim hujus fortunæ non satis est? Alia me cura, ætatem harum intuentem, (nam ipsa jam extra periculum injuriæ mulieris sum) stimulat. *Liv. lib. 28. n. 19.*

» dans l'état où la fortune nous a ré-
» duites, de quoi ne devons-nous pas
» nous contenter ? Une autre inquié-
» tude me trouble & m'allarme, quand
» je conſidére la jeuneſſe & la beauté
» de ces captives : (car pour moi mon
» âge me met hors de danger & de
» crainte «) & elle lui montra en même tems ces jeunes Princeſſes, qui toutes la reſpectoient comme leur mere. a
» Ma gloire, & celle du peuple Ro-
» main, répliqua Scipion, m'engage-
» roient à faire reſpecter parmi nous
» ce qui doit être reſpecté en quelque
» lieu du monde que ce ſoit. Mais vous
» me fourniſſez un nouveau motif d'y
» veiller encore avec plus de ſoin, par
» l'attention vertueuſe que je remar-
» que en vous à ne penſer qu'à la con-
» ſervation de votre honneur au milieu
» de tant d'autres ſujets de crainte.
Après cet entretien, il les confia à un Officier d'une ſageſſe reconnue, & lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards, que ſi elles appartenoient à des amis, ou à des alliés des Romains.

a Tum Scipio : Meæ populique Romani diſciplinæ cauſa facerem, inquit, ne quid, quod ſanctum uſquam eſſet, apud nos violaretur. Nunc, ut id curem impenſiùs, veſtra quoque virtus dignitaſque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis eſtis. *Ibid.*

Après cela, on lui amena une Princeſſe d'une rare beauté. Elle étoit fiancée avec Allucius, Prince des Celtibériens. Il fit auſſitôt venir ſes parens avec celui qui lui étoit deſtiné pour époux. Il marqua à ce dernier que ſon épouſe avoit été dans ſa maiſon, comme elle auroit pu être dans celle de ſon pere. » [a] J'en ai uſé ainſi, ajouta-t-il, » pour être en état de vous » faire un préſent digne de vous & de » moi. Je ne vous demande d'autre » marque de reconnoiſſance, ſinon » que vous deveniez ami du Peuple » Romain. Si vous me croiez homme » de bien, tels qu'ont été parmi ces » nations mon pere & mon oncle; » ſachez qu'il y en a beaucoup d'au- » tres dans Rome qui nous reſſem- » blent, & qu'il n'y a point de peuple » aujourd'hui ſur la terre, dont vous » deviez rechercher avec plus de ſoin

[a] Fuit ſponſa tua apud me eadem, qua apud ſoceros tuos parenteſque ſuos, verecundia. Servata tibi eſt, ut inviolatum & dignum me teque dari tibi donum poſſet. Hanc mercedem unam pro eo munere pac ſcor; amicus populo Romano ſis; &, ſi me virum bonum eſſe dis eſſe, quales patrem patruumque meum jam antè hæ gentes norant, ſcias multos noſtri ſimiles in civitate Romana eſſe; nec ullum in terris populum hodie dici poſſe, quem minùs tibi hoſtem tuiſque eſſe velis, aut amicum malis. *Liv. lib.* 26, *p.* 50.

» l'amitié pour vous & pour les vôtres, » ni dont vous deviez plus redouter » l'inimitié. « Comme les parens de la fille preſſoient Scipion d'accepter la ſomme conſidérable qu'ils avoient apportée pour la racheter, aiant fait mettre à ſes piés tout cet or & cet argent : » J'ajoute, dit-il, en s'adreſſant » à Allucius, cette ſomme à la dot » que vous devez recevoir de votre » beau pere, « & il l'obligea de l'emporter. Ce Prince ne fut pas plutôt de retour dans ſon pays, qu'il publia par tout les grandes qualités de Scipion, en diſant,[a] » Qu'il étoit venu » dans l'Eſpagne un jeune homme » ſemblable aux dieux, qui ſe ſou- » mettoit tout par la force de ſes ar- » mes, & encore plus par ſa bonté & » par ſes bienfaits. « Peu de tems après, aiant fait des levées parmi ſes vaſſaux, il revint le trouver avec quinze cens Cavaliers.

Scipion, après avoir emploié l'hiver à ſe concilier l'eſprit des peuples, partie en leur faiſant des préſens, partie en leur renvoiant les otages & les

a Veniſſe diis ſimillimum juvenem, vincentem omnia cùm armis, tum benignitate ac beneficiis. *Lib.* 26. *n.* 50.

priſonniers, ſe mit en campagne dès que la ſaiſon le permit. Les deux Princes dont nous avons parlé, Indibilis & Mandonius, vinrent à ſa rencontre avec leurs troupes, [a] & l'aſſurant que juſques-là leur corps ſeul étoit demeuré parmi les ennemis, mais que leur cœur avoit été où ils ſavoient que la vertu & la juſtice étoient en honneur, ils ſe rendirent à lui, & ſe mirent ſous ſa protection. On fit enſuite venir devant eux leurs femmes & leurs enfans; & la joie de part & d'autre, étoufant la voix & les paroles, ne s'expliqua lontems que par les pleurs & les embraſſemens.

Aſdrubal, effraié des ſuccès rapides de l'armée Romaine, crut que l'unique moien de les arréter étoit de donner une bataille. C'eſt ce que demandoit Scipion, & à quoi il s'étoit bien préparé. Elle ſe donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, & laiſſérent ſur la place plus de huit mille hommes. Aſdrubal prit ſa route vers les Pyrénées, d'où il partit enſuite pour aller joindre en Italie ſon frere Anni-

a Itaque corpus duntaxat ſuum ad id tempus apud eos (Carthaginenſes) fuiſſe: animum jampridem ibi eſſe, ubi jus ac fas crederet coli. *Lib.* 27. *n.* 17.

bal. Ce fut après cette victoire de Scipion que les peuples, charmés de ſa valeur & de ſa modération voulurent lui donner le nom de Roi. Scipion leur repreſenta que ce nom, ſi eſtimé par tout ailleurs, étoit déteſté chez les Romains. Que pour lui il ſe contentoit d'avoir les inclinations roiales. Que s'ils les regardoient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur a l'homme, qu'ils ſe contentaſſent de les lui attribuer en ſecret, ſans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, ſentirent quelle grandeur d'ame il y avoit à mépriſer une qualité qui faiſoit l'objet de l'admiration & de l'envie du reſte des mortels. *Liv. lib. 27. n. 19.*

Scipion deux ans après envoia ſon frere à Rome, pour y porter la nouvelle de la conquête des Eſpagnes. Mais il portoit ſes vûes bien plus loin, & ne regardoit cette conquête que comme un prélude & une préparation à celle de toute l'Afrique. *Liv. lib. 28. n. 4.*

La valeur n'étoit pas la ſeule qualité de Scipion. Il avoit une merveilleuſe dextérité à manier les eſprits, & à les amener à ſon but par la voie de l'inſinuation, comme il le fit voir *Liv. lib. 28. n. 18.*

dans la célébre entrevûe qu'il eut avec Syphax roi de Numidie, où ſe trouva Aſdrubal *, qui avoua que quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avoit encore paru plus grand & plus admirable dans cette conférence.

* *Cet Aſdrubal n'étoit le frere d'Annibal.*

SCIPION *retourne à Rome, eſt nommé Conſul, & ſe prépare à la conquête de l'Afrique.*

1. *liv.* 28. *n.* 46. LE BRUIT des victoires & des grandes vertus de Scipion l'avoit devancé à Rome, & avoit diſpoſé tous les eſprits en ſa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma Conſul d'un conſentement général, & on lui donna pour département la province de Sicile. C'étoit un acheminement certain pour paſſer en Afrique, & il ne diſſimuloit pas que c'étoit là ſa vûe & ſon deſſein.

Fabius Maximus, ſoit circonſpection exceſſive, qui approchoit aſſez de ſon caractére, ſoit jalouſie ſecrette, emploia tout ſon crédit & toute ſon éloquence dans le Sénat pour le traverſer, & allégua contre lui pluſieurs raiſons très fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes; & aiant fini cette diſpute, en déclarant qu'il s'en

tiendroit à l'avis du Sénat, il fut arrêté qu'il auroit pour province la Sicile, avec permiſſion de paſſer en Afrique, s'il le jugeoit utile au bien de la République.

Il ne perdit point de tems, & partit auſſitôt pour la Sicile, [a] ne quittant point de vûe le deſſein qu'il avoit de porter la guerre chez les ennemis. Lélius étoit paſſé en Afrique avec quelques troupes. Le bruit ſe répandit que c'étoit Scipion lui-même qui y étoit arrivé avec ſon armée. Carthage trembla, & ſe crut perdue. Elle fut bientôt détrompée, mais elle ne laiſſa pas de dépêcher des courriers vers les Généraux qu'elle avoit en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger Scipion d'y revenir. Maſiniſſa, qui avoit embraſſé le parti des Romains, & qui étoit fort puiſſant en Afrique, le preſſoit vivement d'y paſſer, & lui faiſoit faire des reproches de ce qu'il fruſtroit ſi lontems l'attente des Alliés. Scipion n'avoit pas beſoin d'être animé par de telles remontrances. Il travailloit ſans relâche aux préparatifs de la guerre, &

a Nihil parvum, ſed Carthaginis jam excidia agitabat animo. *Lib.* 29. *n.* 1.

hâtoit ſon départ avec toute la vivacité poſſible.

Liv. xxv. 29. an. 1925. Cependant les ennemis de Scipion avoient fait courir le bruit à Rome qu'il paſſoit le tems à Syracuſe dans la bonne chere & dans les plaiſirs; que la garniſon de la ville à ſon exemple étoit plongée dans la débauche, & que la licence & le déſordre régnoient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, ſe porta aux dernières violences contre Scipion, & fut d'avis qu'on le rappellât ſur le champ. Le Sénat, plus ſage & plus modéré, voulut avant toutes choſes être éclairci de la vérité. Il nomma des Commiſſaires, qui s'étant tranſportés ſur les lieux, trouvérent tout dans un merveilleux ordre; les troupes parfaitement diſciplinées, les magazins fournis de vivres, les arſenaux remplis d'armes & d'habits, les galéres bien équipées, & prêtes à mettre à la voile. Ce ſpectacle les remplit de joie & d'admiration. Ils conçurent que ſi Carthage pouvoit être vaincue, ce devoit être par un tel Chef & une telle armée; & ils preſſérent Scipion au nom du Sénat, de qui ils avoien reçu cet ordre, de hâter ſon départ

& de remplir au plutôt l'attente & les vœux du Public.

Il partit donc. La Sicile accourut *Ib. n. 26. 27.* en foule pour être témoin de ſon départ. Scipion, déja ſi célébre par ſes victoires, & deſtiné dans l'eſprit des peuples aux plus grands événemens, attiroit les yeux & l'attention de tout le monde. On admiroit ſur-tout la hardieſſe du deſſein, dont lui ſeul étoit auteur, & qui n'étoit venu dans l'eſprit à aucun des autres Chefs, d'arracher Annibal de l'Italie, en allant attaquer Carthage, & de tranſporter & finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des priéres & des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, ſuivi des cris de joie, des vœux, & des bénédictions de tout le peuple.

La navigation fut courte & heu- *n. 28.* reuſe. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux & les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriſer ſon entrepriſe. Le bruit de ſon débarquement jetta l'allarme ſur toute la côte, & dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, ſe rendit maître d'une

ville d'Afrique aſſez opulente, où il fit huit mille priſonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie, fut l'arrivée de Maſiniſſa, Prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie conſidérable.

n. 35. Les Carthaginois avoient mandé promtement Aſdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes. Mais leur grande reſſource étoit dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pié, & dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le ſiége d'Utique, ville maritime, qu'il avoit commencé d'attaquer.

Lib. 30. *n.* 17. Quand l'hiver fut paſſé, Scipion reprit le ſiége. Aſdrubal étoit campé aſſez près de lui, & Syphax n'en étoit pas fort éloigné. Celui-ci propoſa quelques conditions de paix, dont la principale étoit que les Romains ſortiroient d'Afrique, & qu'Annibal abandonneroit l'Italie. Rien n'étoit plus contraire aux vûes & aux deſſeins de Scipion: mais il feignit de ne pas s'éloigner des propoſitions qu'on lui faiſoit, & traîna exprès la négociation en longueur, faiſant naître tous

les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevûes qui ſe firent de part & d'autre, il avoit fait déguiſer en valets quelques Officiers de mérite, avec ordre, lorſqu'ils ſeroient chez les ennemis, d'examiner avec ſoin tous les dehors des deux camps, leur étendue, la diſtance qu'il y avoit entre l'un & l'autre, & la matiére dont étoient fabriquées les baraques des ſoldats : outre cela la diſcipline qui s'y obſervoit, & l'ordre de la garde pendant le jour, & des veilles pendant la nuit. Lorſqu'il fut inſtruit de tout ce qu'il vouloit ſavoir, il rompit la tréve, ſous prétexte que ſon Conſeil ne vouloit la paix qu'avec Syphax. Et pour ôter tout ſoupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il étoit tems d'exécuter l'entrepriſe, il chargea Lélius & Maſiniſſa d'aller bruler le camp de Syphax, pendant que lui-même iroit mettre le feu à celui d'Aſdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les meſures que Scipion avoit priſes étoient ſi juſtes, que ſon deſſein réuſſit au-delà de ce qu'il pouvoit eſpérer. Le fer ou le feu détruiſit les

deux puiſſantes armées des ennemis ; & de plus de cinquante mille hommes dont elles étoient compoſées, à peine s'en ſauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent paſſer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les ſeuls qu'on eût ſurpris, tombérent dans une embuſcade qu'il avoit diſpoſée au milieu de l'eſpace qui ſéparoit les deux camps. Le butin fut immenſe. Pluſieurs villes auſſitôt ſe rendirent à lui volontairement. Une ſeconde victoire remportée ſur les mêmes chefs, & ſur la nouvelle armée qu'on avoit miſe ſur pié avec grande peine, rendit Scipion maître abſolu de la campagne. Lélius & Maſiniſſa pourſuivirent Syphax, qui fut fait priſonnier dans un combat : après quoi ils aſſiégérent & prirent la capitale de ſon roiaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuſe hiſtoire de Sophonisbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un ſuccès ſi complet, le Peuple ſe répandit auſſitôt dans tous les temples pour en rendre graces aux dieux.

Lib. 30. n. 19. Annibal reçut en même tems des ordres de Carthage, qui l'obligeoient de partir ſur le champ. La face des affaires étoit bien changée en Italie.

Il y avoit reçu pluſieurs échecs, qui l'avoient extrêmement affoibli. Il avoit eu la douleur de voir prendre preſque à ſes yeux Capoue par les Romains, ſans que ſa marche vers Rome eût pu les arracher de ce ſiége. Il s'en approcha inutilement, [a] & cette parole alors lui échapa : » Que les » dieux lui ôtoient tantôt la penſée, » tantôt le pouvoir de prendre Ro» me. « Ce qui lui fit plus de peine, fut d'apprendre que dans le tems même qu'il étoit aux portes la ville, il étoit parti une recrue pour l'Eſpagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter, fut la défaite entiére de l'armée d'Aſdrubal ſon frere, qu'il n'apprit que par la tête de ce Général, qui fut jettée dans ſon camp. Il fut donc forcé de ſe retirer dans les extrémités de l'Italie. [b] C'eſt là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put entendre ſans pouſſer des ſoupirs,

a Audita vox Annibalis ferunt, Potiundæ ſibi urbis Romæ modò mentem non dari, modò fortunam. *Lib.* 25. *n.* 1.

b Frendens, gemenſque, ac vix lachrymis temperans, dicitur legatorum verba audiſſe. . . . Rarò quemquam alium, patriam exilii cauſa relinquentem, magis mœſtum abiiſſe ferunt, quàm Annibalem hoſtium terra excedentem. Reſpexiſſe ſæpè Italiæ littora, deos hominesque accuſantem, in ſe quoque ac ſuum ipſius caput execratum, QUOD NON CRUENTUM AB CANNÆ VICTORIA MILITEM ROMAM DUXISSET. *Lib.* 30. *n.* 20.

& ſans preſque verſer des larmes ; frémiſſant de colére de ſe voir ainſi forcé d'abandonner ſa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant ſon pays natal, qu'Annibal en ſortant d'une terre ennemie. Il tourna ſouvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accuſant les dieux & les hommes de ſon malheur, & prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au ſortir de la bataille de Cannes, il n'avoit pas conduit à Rome ſes ſoldats, encore tout fumans du ſang des Romains.

Lib. 30. *n.* 9. 30. Quand il fut arrivé en Afrique, il propoſa à Scipion une entrevûe. On convint du tems & du lieu. Ces deux Capitaines, non ſeulement les plus illuſtres de leur tems, mais dignes d'être mis en parallele avec ce qu'il y avoit jamais eu de plus grands Princes & de plus fameux Généraux, demeurérent quelque tems en ſilence, comme étonnés à la vûe l'un de l'autre, & occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole, & après avoir loué Scipion d'une maniére fine & délicate, il lui fit une vive peinture des déſordres de la guerre, & des maux qu'elle avoit cauſés, tant aux victorieux qu'aux

vaincus. Il l'exhortoit à ne ſe laiſſer pas éblouir par l'éclat de ſes victoires. Que quelque heureux qu'il eût été juſques-là, il devoit appréhender l'inconſtance de la fortune. Que ſans en chercher bien loin des exemples, il en étoit, lui-même qui lui parloit, une preuve éclatante. Que Scipion étoit alors ce qu'Annibal avoit été à Thraſyméne & à Cannes. Qu'il profitât de l'occaſion mieux qu'il n'avoit fait lui-même, en faiſant la paix dans un tems, où il étoit le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois vouloient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Eſpagne, & toutes les îles qui ſont entre l'Afrique & l'Italie. Qu'il faloit bien ſe réſoudre, puiſque les dieux en ordonnoient ainſi, à ſe renfermer dans les bords de l'Afrique, tandis qu'ils verroient les Romains maîtres ſur mer & ſur terre de tant de roiaumes étrangers.

Scipion répondit en moins de paroles, mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venoient de piller quelques galéres Romaines avant que la tréve fût expirée. Il re- » 31.

jetta ſur eux ſeuls & ſur leur injuſtice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conſeils qu'il lui donnoit ſur l'incertitude des événemens humains, il finit en l'avertiſſant de ſe préparer au combat, s'il n'aimoit mieux accepter les conditions qu'il avoit déja propoſées, auſquelles néanmoins on en ajouteroit encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la tréve.

v. 32. Chacun des Généraux exhorta donc ſes troupes. Annibal raportoit toutes les victoires qu'il avoit remportées ſur les Romains, tous les Chefs qu'il avoit tués, toutes les armées qu'il avoit taillées en piéces. Scipion repréſentoit aux ſiens la conquête des Eſpagnes, les ſuccès qu'il avoit eus dans l'Afrique, & l'aveu que les ennemis faiſoient de leur foibleſſe en venant demander la paix : [a] & il diſoit tout cela d'un air & d'un ton de vainqueur. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puiſſans. Ce jour alloit mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des Chefs, [b] & dé-

a Celſus hæc corpore, vultuque ita læto, ut viciſſe jam crederes, dicebat. *Lib.* 30. *n.* 32.

b Roma an Carthago jura gentibus darent, ante craſtinam noctem ſcituros. *Ib. n.* 32.

cider qui de Rome ou de Carthage donneroit la loi aux nations.

Je n'entreprens point de décrire l'ordre de la bataille, ni la valeur des deux armées. Il eſt aiſé d'imaginer que deux Capitaines ſi expérimentés n'oubliérent rien de ce qui devoit contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois après un combat fort opiniâtre, furent enfin obligés de prendre la fuite, en laiſſant vingt mille des leurs ſur le champ de bataille; & les Romains firent un pareil nombre de priſonniers. Annibal ſe ſauva pendant le tumulte; & étant rentré dans Carthage, après trente-ſix ans d'abſence, il avoua qu'il étoit vaincu ſans reſſource, & que Carthage n'avoit plus d'autre parti à prendre que de demander la paix à quelques conditions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, & aſſura qu'Annibal s'étoit ſurpaſſé lui-même dans cette journée, quoique le ſuccès n'eût pas répondu à ſon courage. n. 34. 35.

Pour lui il ſut bien profiter de ſa victoire, & de la conſternation des ennemis. Il ordonna à un de ſes Lieutenans de mener ſon armée de terre à Carthage, pendant que lui-même n. 36-38.

alloit conduire [illegible] aux piés de ſes murailles. Il en étoit pas éloigné, lorſqu'il rencontra un vaiſſeau couvert de rameaux & de branches d'oliviers. Il portoit des ambaſſadeurs des plus conſiderables de Carthage, qui venoient implorer ſa clémence. Il les renvoia ſans réponſe, avec ordre de ſe venir trouver à Tunis, où il devoit s'arreter. Les Deputés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, & lui demandérent la paix en des termes tres ſoumis. Il aſſembla ſon Conſeil. La plupart étoient aſſez d'avis qu'il razat Carthage, & qu'il traitât ſes habitans avec la derniére ſévérité. Mais la vûe du tems que dureroit le ſiege d'une ville ſi bien fortifiée, & la crainte qu'avoit Scipion qu'on ne lui envoiât un ſucceſſeur pendant qu'il ſeroit occupé a ce ſiége, le firent pancher vers la douceur. Il leur accorda une treve, pour leur laiſſer le tems d'envoier a Rome.

143. Les Députés y étant arrivés, & aiant expoſé le ſujet de leur voiage, le Sénat & le Peuple donnerent un plein pouvoir a Scipion, & lui permirent de ramener ſon armée aprés la

conclusion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cens vaisseaux, qu'il fit bruler à la vûe de Carthage : spectacle bien triste pour les habitans de cette malheureuse ville. Il fit trancher la tête aux Alliés du nom latin, & pendre les citoiens Romains, qui lui furent rendus comme transfuges.

Ainsi fut terminée la seconde guerre Punique, après avoir duré dix-sept ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples, que la curiosité attiroit sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vû. Il n'y manqua que la présence du Roi Syphax, qui étoit mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom *d'Africain* lui fut donné ; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis, & ceux de sa famille. Quoiqu'il en soit, il est le premier à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue ait été accordé. n. 45.

Guerre *contre Philippe roi de Macédoine.*

Cette guerre commença immé-

diatement après que celle de Carthage eut été terminée, & elle ne dura que l'eſpace de quatre ans. La ſeconde guerre Punique fut l'occaſion & la cauſe de celle-ci. [a] Philippe, ſelon la coutume des Princes politiques, qui réglent leur conduite ſur leurs intérêts, & qui dans leurs entrepriſes conſultent moins l'équité que l'utilité, voiant aux mains deux peuples auſſi puiſſans qu'étoient les Carthaginois & les Romains, avoit attendu pour ſe déclarer, que la fortune elle-même ſe déclarât, bien réſolu de ſe ranger du côté du plus fort. Il étoit d'autant plus intéreſſé dans cette guerre, que l'Italie ſe trouvoit aſſez près de ſes Etats, qui n'en étoient ſéparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires conſidérables remportées de ſuite par Annibal, lui firent juger que la guerre ſe termineroit à ſon avantage, & le déterminérent à embraſſer le parti de ce dernier. Il lui envoia donc des

Liv. lib. 23. n. 33. 34. & 38. 39.

a In hanc dimicationem duorum opulentiſſimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant: inter quos Philippus Macedonum rex..... Is, utrius populi mallet victoriam eſſe, incertis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Poſtea quam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatoſque ad Annibalem miſit. *Liv. lib. 23. n. 33.*

Ambaſſadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fuſſent ſurpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, & conduits à Rome. C'étoit peu de tems après qu'on y avoit appris la ſanglante défaite de Cannes. [a] Le Sénat comprit quel ſurcroit de danger ce ſeroit que la guerre de Macédoine, ajoutée à celle de Carthage. Cependant, loin de ſuccomber à une telle crainte, les Romains ne ſongérent qu'aux moiens de porter la guerre en Macédoine, pour empêcher Philippe de paſſer en Italie. La priſe des Ambaſſadeurs leur en donna le tems. Il falut que Philippe en envoiât de ſeconds, qui lui raportérent enfin le traité qu'ils avoient conclu avec Annibal. Polybe nous l'a conſervé tout entier : il mérite d'être lu. Il y eſt fait mention de tous les dieux de l'un & de l'autre parti, ſous les yeux deſquels ſe faiſoit ce traité ; & il y eſt marqué expreſſément, que c'étoit du ſecours des dieux qu'Annibal attendoit l'heureux ſuccès de la guerre.

Polyb. lib. 7. pag. 502.

a Gravis cura Patres inceſſit, cernentes quanta vix tolerantibus Punicum bellum Macedonici belli moles inſtaret. Cui tamen adeo non ſuccubuerunt, ut ex templo agitarent quemadmodum ultro inferendo bello averterent ab Italia hoſtem. *Lib.* 23. *n.* 38.

Les Romains ne manquérent pas d'envoier contre Philippe une flote, qui lui fit perdre l'envie de paſſer en Italie, en l'obligeant de ſonger à défendre ſon propre pays. Tout le tems que dura la guerre Punique, ſe paſſa en différentes expéditions que ce Prince fit dans la Gréce, où ſous prétexte de ſoutenir les Achéens contre les Etoliens leurs ennemis, il ſe rendit maître de pluſieurs villes aſſez conſidérables.

Liv. lib. 31. n. 1. &c. Dès qu'à Rome la paix eut été conclue avec les Carthaginois, la premiére affaire qu'on y mit en délibération, fut celle qui regardoit Philippe. Les plaintes d'Athénes, qui imploroit le ſecours des Romains, y donnérent lieu. Il fut décidé qu'on déclareroit la guerre à Philippe. [a] Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion, ſur tout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avoit coutume de ſe pratiquer en pareille occaſion, & ordonna des priéres publiques, & des ſacrifices dans tous les temples des dieux.

a Civitas religioſa, in principiis maximè novorum bellorum, decrevit ſupplicationes, &c. *Lib.* 31. *n.* 9.

Le

Le Conſul, chargé du département de la Macédoine, partit dès le commencement du printems. Je ne raporterai ici aucun détail de tout ce qui ſe paſſa pendant le cours de cette guerre. On parla pluſieurs fois de paix, & il y eut pluſieurs entrevûes, mais toujours inutilement. Une derniére action décida du ſort de Philippe : ce fut la bataille de Cynoſcéphale. T. Quintius Flamininus Proconſul, commandoit l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, & le Roi obligé de prendre la fuite. Son premier ſoin, dans ce moment de trouble & de confuſion, fut d'envoier à Lariſſe bruler tous ſes papiers, de peur qu'ils ne nuiſiſſent à ſes alliés & à ſes amis, ſi les Romains venoient à s'en rendre les maîtres : & Polybe fait remarquer cette attention comme une preuve de la ſageſſe & de la prudence de ce Prince dans l'adverſité ; au lieu que d'abord ſes ſuccès heureux l'aiant rempli de vanité & d'orgueil, avoient fait dégénérer ſa conduite, ſage & modérée dans les commencemens, en un gouvernement violent & tyrannique.

Lib. 33. *n.* 7-10.

Lib. 17. *pag.* 767.

Philippe ſongea alors véritable-

Liv. lib. 33. *n.* 11. *&c.*

ment à faire la paix. Il y trouva beaucoup de diſpoſition de la part de Flaminius, parce qu'on ſavoit, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus roi de Syrie ſongeoit à paſſer en Europe, & à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avoit déja propoſées auparavant, & entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe qu'en Aſie, jouiroient de la liberté, & que Philippe feroit ſortir les garniſons de celles dont il s'étoit emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où ſon fils Démétrius, qu'il y avoit envoié en otage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, & s'y lia d'une amitié particuliére avec les Romains.

a. 30-33. Le courrier, qui étoit chargé de la ratification du traité, arriva fort à propos en Gréce, dans le tems qu'on étoit près de célébrer les Jeux ſolennels à Corinthe. La curioſité naturelle aux Grecs pour ces ſortes de ſpectacles, & la ſituation commode du lieu où l'on pouvoit aborder par mer des deux côtés, rendoient toujours l'aſſemblée fort nombreuſe : mais l'impatience d'apprendre quel ſeroit à l'a-

venir le ſort de toute la Gréce, y avoit attiré pour lors un concours incroiable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris ſéance, le héraut s'avança dans l'aréne, & après que par le ſon de la trompette on eut impoſé ſilence à toute l'aſſemblée, il prononça à haute voix les paroles ſuivantes : Le Sénat et le Peuple Romain, et T. Quintius General, aiant vaincu le roi Philippe et les Macedoniens, ordonnent que les peuples de la Grece vivront desormais sous leurs loix libres et exemts de toute servitude ; & il fit en même tems le dénombrement de tous les peuples qui avoient été aſſujettis à Philippe. Une nouvelle ſi heureuſe & ſi ineſpérée, paroiſſoit plutôt un ſonge qu'une réalité. On n'oſoit en croire ni ſes yeux ni ſes oreilles, & chacun vouloit voir encore & entendre le héraut, pour s'aſſurer par ſoi-même de ſon propre bonheur. Quand la choſe fut bien certifiée, il s'éleva de ſi grands cris de joie, & ils furent tant de fois réitérés, [a] qu'il parut évidem- *Imperator.*

a Ut facilè appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, eſſe. Ludi-

ment que de tous les biens il n'y en a aucun dont les hommes ſoient plus vivement touchés, que de la liberté. On célébra les Jeux à la hâte & fort rapidement, perſonne ne s'y intéreſſant plus, & ne daignant y préter la moindre attention, tant une ſeule joie avoit étoufé dans les eſprits le ſentiment de tout autre plaiſir. Quand les Jeux furent finis, tous preſque coururent en foule vers le Général Romain, en ſorte que chacun s'empreſſant d'approcher de ſon libérateur, de le ſaluer, de lui baiſer la main, & de jetter ſur lui des couronnes & des feſtons de fleurs, il auroit été dans quelque danger pour ſa ſanté, ſi la vigueur de l'âge, (car il n'avoit guéres que trente-trois ans) & la joie d'une journée ſi glorieuſe, ne l'avoient ſoutenu, & mis en état de réſiſter à toutes ces fatigues.

Guerre *contre Antiochus roi de Syrie.*

v. lib. 33. 4. 45. Les Romains, qui juſques là avoient prudemment diſſimulé leur

erum deinde ita raptim peractum eſt, ut nullius nec animi nec oculi ſpectaculo intenti eſſent: adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum ſenſum voluptatum. *Liv. lib.* 33. *n.* 32.

mécontentement, & fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même tems deux ennemis puissans sur les bras, commencérent à lui parler plus nettement des qu'ils se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens, & lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avoient appartenu à Philippe, ou à Ptolémée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, & qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes. *Lib. 34. n. 58.*

Ce Prince, déja assez porté de lui-même à la guerre, y étoit encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens, & par les conseils d'Annibal, qui s'étoit retiré chez lui, depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrettes & de ses intelligences avec le Roi de Syrie, avoient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvoit souffrir la paix, & qui causeroit infailliblement la ruine de sa patrie. Enfin Antiochus se déclara ouvertement, fit entrer ses troupes dans la Gréce, & prit plusieurs villes. *n. 60. &c.* *Lib. 35. n. 13.* *Lib. 35. n. 43.*

dée presque d'un consentement universel, & cinq mille vieux soldats, qui avoient servi sous lui, le suivirent en qualité de volontaires.

L'effet répondit à l'espérance. Le Consul se prépara à porter la guerre en
a. 7. Asie. Il falloit auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par le pays duquel l'armée devoit passer. On le trouva très bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissemens nécessaires. Il se piqua sur tout de traiter les Généraux & les Officiers, avec une magnificence roiale. Il les accompagna, non seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, & jusqu'à l'Hellespont.

a. 25. Antiochus fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion, [a] & lui représentant que le dessein des Romains étoit de détruire tous les roiaumes de la terre, pour y établir leur seul empire. Les lettres des Scipions qui lui furent rendues dans ce même tems, & l'arrivée de

a Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. *Lib.* 37. n. 25.

l'Ambaſſadeur Romain, qui ſurvint fort à propos lorſqu'il délibéroit, firent plus d'impreſſion ſur ſon eſprit, que les raiſons & les promeſſes d'Antiochus. Il ſentit combien il étoit & plus ſûr & plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, & il la conclut ſur le champ.

Pluſieurs échecs qu'Antiochus avoit reçus & par terre & par mer, le firent ſonger ſérieuſement à la paix. [a] La grandeur d'ame de Scipion l'Africain, la modération avec laquelle il avoit uſé de ſes victoires en Eſpagne & en Afrique, & le haut point de gloire où il étoit parvenu, & dont il devoit être raſſaſié, lui faiſoient eſpérer de trouver par ſon canal plus de facilité dans ſa négociation: outre qu'il avoit entre les mains le fils de ce Général, qui apparemment avoit été fait priſonnier dans quelque combat, & il offroit de le rendre à ſon pere, ſans rançon, ſi la paix ſe concluoit. Les Romains, accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avoient n. 34-36.

a In Scipione Africano maximam ſpem habebat; præterquam quòd & magnitudo animi, & ſatietas gloriæ, placabilem eum maximè faciebat: notumque erat gentibus qui victor ille in Hiſpania, quæ deinde in Africa fuiſſet. n. 34.

une fois propoſées, s'en tinrent à celles qui avoient été offertes au Roi dès le commencement de la guerre. Ainſi la négociation fut ſans effet. Scipion, pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire, que comme pere & particulier, il ne manqueroit aucune occaſion de lui marquer ſa reconnoiſſance; mais qu'il ne devoit rien attendre de lui comme homme public & commandant. Qu'au reſte, le ſeul conſeil qu'il pouvoit lui donner comme ami, étoit de renoncer à la guerre, & de ne refuſer aucune des conditions de paix qu'on lui offroit.

n. 37. Les Romains firent une marche de pluſieurs jours, pour chercher & atteindre l'ennemi. Le Roi étoit campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain étoit demeuré malade à Elée: il lui renvoia ſon fils. [a] La joie de revoir un fils tendrement aimé, ne fit pas moins d'impreſſion ſur le corps que ſur l'eſprit de ce pere. Après l'avoir tenu lontems embraſſé, & ſatisfait ſa tendreſſe: » Allez, dit-il aux » députés, aſſurer le Roi de ma recon- » noiſſance, & dites-lui que pour le

[a] Non ſolùm animo patrio gratum munus, ſed corpori quoque ſalubre gaudium fuit. n. 37.

» preſent, je ne puis lui en donner
» d'autre marque, que de lui conſeil-
» ler d'attendre, pour donner le com-
» bat, que je ſois retourné au camp.

Cependant le Conſul avançoit tou- n. 38-44.
jours. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint pluſieurs jours dans ſon camp, ſans vouloir hazarder la bataille. L'hiver étoit proche, & le Conſul craignoit que la victoire ne lui échapât des mains. Voiant donc ſes troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long & opiniâtre : mais enfin la victoire tourna entiérement du côté des Romains. Le Roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pié, & quatre mille de cavalerie, ſans compter les priſonniers. Il ſe retira en déſordre avec le peu de troupes qui lui reſtoit, d'abord à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut ſuivie de la reddition des plus fortes villes de l'Aſie.

Il arriva bientôt après des Députés n. 45.
de la part d'Antiochus, qui avoient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairoit aux Romains de lui impoſer. Ce furent les mêmes qui avoient été propoſées dès le commen-

cement : Que le Roi céderoit tout ce qu'il poſſédoit en Europe, & toutes les villes qu'il avoit dans l'Aſie en deça du mont Taurus, qui ſerviroit deſormais de borne à ſon roiaume : qu'il paieroit au Peuple Romain pour les frais de la guerre quinze mille talens Euboïques, & quatre mille au Roi Euméne : mais qu'avant tout il livreroit Annibal, ſans quoi les Romains n'écouteroient aucune propoſition : mais Annibal trouva le moien de s'échaper. Ce traité fut
a. 58. ratifié à Rome. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, & il prit le ſurnom d'*Aſiatique*.

Fin & mort de Scipion.

iv. lib. 38. 0. 53. QUELQUE droiture & quelque deſintéreſſement que Scipion eût fait paroitre dans la guerre d'Antiochus, il ne laiſſa pas d'être accuſé d'avoir eu des intelligences avec ce Prince. Quelque tems après ſon retour à Rome les deux Petillius Tribuns du Peuple, l'appellérent en jugement. Ils diſoient qu'Antiochus lui avoit rendu ſon fils ſans rançon, & lui avoit fait la cour comme à celui qui décidoit ſeul à Rome de la paix & de la guerre : Que dans la province il avoit eu auprés du Conſul l'autorité d'un Dicta-

teur, plutôt que la ſoumiſſion d'un Lieutenant : que ſon motif, en partant pour cette guerre, avoit été de perſuader à la Gréce, à l'Aſie, & à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avoit déja fait connoitre à l'Eſpagne, à la Gaule, à la Sicile, & à l'Afrique : ſavoir, [a] qu'un homme ſeul étoit l'appui & le ſoutien de l'Empire ; que Rome, maitreſſe de l'univers, devoit ſa gloire & ſa ſûreté à Scipion ; qu'un ſeul mot de ſa bouche avoit plus d'autorité, que ni les arrêts du Sénat, ni les ordres du Peuple. Enfin, ne trouvant point de priſe ſur ſa vie qui étoit irréprochable, ils tâchérent de rendre ſa puiſſance odieuſe.

Scipion, ſans dire un ſeul mot des chefs dont il étoit accuſé, fit un diſcours ſi magnifique ſur les grandes entrepriſes qu'il avoit heureuſement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avoit été ni plus pompeux, ni plus véritable. [b] Car il

a Unum hominem caput columenque Imperii Romani eſſe : ſub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latere : nutus ejus pro decretis Patrum, pro Populi juſſis eſſe. Infamia intactum, invidia, qua poſſunt, urgent. *Liv. lib.* 38. *n.* 51.

b Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à quo geſta erant : & aurium faſtidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam, referebantur. *n.* 50.

raportoit ces actions avec la même élévation d'eſprit, & la même grandeur d'ame qu'il avoit montrée en les faiſant ; & l'on n'étoit point bleſſé de l'entendre lui-même ſe louer, parce que c'étoit la néceſſité de ſe défendre, & non le deſir de ſe faire valoir, qui le faiſoit parler de la ſorte. Tout le tems ſe paſſa en diſcours, & la nuit étant ſurvenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de cliens & d'amis ; & aiant fait faire ſilence : » Ce » fut à pareil jour que celui-ci, dit-il en s'adreſſant aux Tribuns du peuple & aux citoiens, » que je vainquis Annibal & les Carthaginois auprès de » Carthage. Comme donc il n'eſt pas » juſte de le paſſer en diſputes & en » conteſtations, je vais de ce pas au » Capitole rendre graces de cette victoire à Jupiter, à Junon, à Minerve, & à tous les dieux qui habitent le Capitole. Accompagnez-» moi dans ce devoir de religion & » de reconnoiſſance, tous tant que » vous êtes qui en avez le tems ; & » priez les dieux de vous donner des » Chefs qui me reſſemblent : s'il eſt

» vrai que depuis l'âge de dix-ſept » ans, de même que vous avez pré- » venu en moi les années par vos di- » gnités, j'ai tâché auſſi de prévenir » vos ſuffrages par mes ſervices. Après avoir ainſi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'aſſemblée le ſuivit, juſques aux greffiers & aux huiſſiers des Tribuns, qui ſe virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs eſclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion; &, à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avoit quelque choſe de plus éclatant & de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax & des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une ſi belle vie, il ſe retira à Literne pour éviter la jalouſie & la malignité de ſes accuſateurs, avec réſolution de ne ſe point trouver au jugement de ſa cauſe qui avoit été remiſe. [a] Il avoit l'ame trop haute, & avoit juſques là ſoutenu un trop grand perſonnage dans la

a Major animus & fortuno erat, ac majori fortunæ aſſuetus, quàm ut reus eſſe ſciret, & ſummittere ſe in humilitatem cauſam dicentium. *Liv.* 38. *n.* 52.

République, pour pouvoir s'abaiſſer à celui de ſuppliant & d'accuſé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion ſon frere rejetta la cauſe de ſon abſence ſur une maladie fâcheuſe, qui ne lui permettoit pas de venir à Rome. Ses accuſateurs, prenant occaſion de ſa retraite pour le rendre encore plus odieux au Peuple, demandérent qu'on l'arrachât de ſa maiſon de campagne, & qu'on l'amenât de force à Rome pour y venir répondre aux accuſations dont il étoit chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des Tribuns du peuple, & qui avoit toujours été ennemi de Scipion, ne pouvant ſouffrir une telle indignité, ſe déclara en ſa faveur; & plein d'indignation contre ſes Collégues: » Quoi, Tribuns, dit-il, ce vain-» queur de l'Eſpagne & de l'Afrique » ſera ſous vos piés! N'a-t-il défait » quatre Généraux Carthaginois, tail-» lé en piéces & mis en fuite quatre » grandes armées dans l'Eſpagne, » vaincu Syphax, Annibal, & Antio-» chus, (car ſon frere veut bien lui » laiſſer partager avec lui l'honneur » de cette derniére victoire) que pour » ſuccomber à la haine & à l'envie

» des deux Petillius ? [a] N'y a-t-il donc
» point de mérites, point d'honneurs,
» qui puiſſent procurer aux grands
» hommes une retraite aſſurée & com-
» me un aſyle ſacré & inviolable, où
» leur vieilleſſe, ſi l'on ne peut ſe ré-
» ſoudre à la reſpecter, ſoit au moins
» à couvert d'inſulte & d'outrage ?
Ce diſcours fut reçu avec un applaudiſſement général ; & le Sénat peu après fit faire des remercimens à Sempronius, de ce qu'il avoit préféré l'intérêt public à ſon reſſentiment particulier. Les accuſateurs, ne pouvant ſoutenir les reproches qu'on leur faiſoit de tous côtés, ſe déſiſtérent de leur pourſuite.

Scipion paſſa le reſte de ſa vie à Literne, ſans regretter le ſéjour de Rome, & il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

ANNIBAL, ne ſe croiant plus en ſureté dans les états d'Antiochus, s'étoit retiré chez Pruſias roi de Bithy-

[a] Nullis-ne meritis ſuis, nullis veſtris honoribus, unquam in arcem tutam, & velut ſanctam, clari viri pervenient : ubi, ſi non venerabilis, inviolata ſaltem ſenectus eorum conſidat? *Lib.* 38. *n.* 53.

Liv. lib. 39. p. 51. nie. Mais les Romains ne l'y laiſſerent pas en repos, & députérent Quintius Flamininus vers ce Roi, pour ſe plaindre de ce qu'il lui donnoit une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel étoit le ſujet de cette ambaſſade, & il n'attendit pas qu'on le livrât à ſes ennemis. D'abord il eſſaia de ſe ſauver par la fuite: mais il s'aperçut que les ſept iſſues cachées qu'il avoit fait faire à ſon palais, étoient occupées par les ſoldats de Pruſias, qui vouloit faire ſa cour aux Romains, en trahiſſant ſon hôte. Il ſe fit donc apporter le poiſon qu'il gardoit depuis lontems pour s'en ſervir dans l'occaſion; & le tenant entre ſes mains: » Délivrons, dit-il, » le Peuple Romain d'une inquiétude » qui le tourmente depuis lontems, » puiſqu'il n'a pas la patience d'attendre la mort d'un vieillard. La » victoire que remporte Flamininus » ſur un homme déſarmé & trahi, ne » lui fera pas beaucoup d'honneur. » Ce jour ſeul fait voir combien les » Romains ont dégénéré. Leurs peres » avertirent Pyrrhus de ſe garder d'un » traître qui vouloit l'empoiſonner, » & cela dans le tems que ce Prince

» leur faiſoit la guerre dans le cœur de » l'Italie : & ceux-ci ont envoié un » homme Conſulaire pour engager » Pruſias à faire mourir par un crime » abominable ſon ami & ſon hôte. Après avoir fait des imprécations contre Pruſias, & invoqué contre lui les dieux protecteurs & vengeurs des droits ſacrés de l'hoſpitalité, il avala le poiſon, & mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur ſiécle, qui tous deux ſuccombérent à la jalouſie de leurs ennemis, & éprouvérent l'ingratitude de leur patrie.

GUERRE *contre Perſée, dernier Roi de Macédoine.*

PERSE'E avoit ſuccédé à Philippe ſon pere dans le roiaume de Macédoine. Il s'étoit écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains, après avoir lontems diſſimulé pluſieurs ſujets de mécontentemens qu'ils avoient contre Perſée, réſolurent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnoit ſatisfaction. [a] Ce Prince étoit ſans honneur *Liv. lib. 42. n. 25-31.*

[a] Hunc per omnia clandeſtina graſſari ſcelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. *Liv. lib. 42. n. 18.*

& ſans religion ; & pour parvenir à ſes fins, il ne craignoit point d'emploier les calomnies, les meurtres, & les empoiſonnemens. Aveuglé & corrompu par les flateries des Courtiſans, il ſe croioit un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'eſt pourquoi il répondit à leurs Députés avec une hauteur & une fierté, qui les obligea de lui déclarer la guerre ſur le champ. Quelques heureux ſuccès qu'il eut dans la premiére campagne, ne ſervirent pas
n. 2. peu à lui enfler le courage. Cependant il ſuivit le conſeil qu'on lui donna de [a] profiter de l'avantage qu'il avoit remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout riſquer ſur une eſpérance incertaine. Il fit donc faire au Conſul * des offres aſſez avantageuſes. [b] Dans le Conſeil de guerre qu'on tint ſur ce ſujet, la conſtance Romaine l'emporta. Le caractére de

* *Publius Licinius Craſſus.*

a Auſi ſunt quidam amicorum conſilium dare, ut ſecunda fortuna in conditiones honeſtæ pacis uteretur, potiùs quàm ſpe vana erectus in caſum irrevocabilem ſe daret. *Lib.* 42. *n.* 62.

b Romana conſtantia vicit in concilio. Ita tum mos erat, in adverſis vultum ſecundæ fortunæ gerere, moderari animos in ſecundis. *Ib. d.*

la nation pour lors, étoit de montrer beaucoup de courage & de grandeur d'ame dans les disgraces, comme aussi l'on se piquoit dans la prospérité de faire paroitre beaucoup de modération. La réponse qu'on donna au Roi fut donc, qu'il n'avoit de paix à espérer, qu'en s'abandonnant entiérement à la discrétion du Peuple Romain, & en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part & d'autre à continuer la guerre. Le nouveau Consul pénétra jusques dans la Macédoine, & alla attaquer le Roi dans son propre pays. Cependant, comme les choses traînoient beaucoup plus en longueur qu'on ne s'y étoit attendu, les Romains entrérent dans une grande inquiétude. *Liv. 44. n. 1. &c*

Paul Emile aiant été nommé Consul, & chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crut devoir parler au Peuple; & il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandroient contre sa conduite. Qu'il étoit une espéce *n. 17-22.*

de gens oiſifs & deſœuvrés, qui du fond de leur cabinet faiſoient la guerre fort à leur aiſe; & qui, ſi l'on ne ſuivoit pas leurs vûes & leur plan, cenſuroient le Général dans les cercles & dans les aſſemblées, & lui faiſoient ſon procès. Qu'il ne refuſoit pas de recevoir des avis, mais qu'il faloit être ſur les lieux pour les lui donner.

n. 36. Quand il fut arrivé en Macédoine, & qu'il ſe vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandérent à les attaquer ſur le champ; & un jeune Officier de grand mérite, nommé Naſica, le preſſa de profiter de l'occaſion, pour ne pas laiſſer échaper un ennemi, dont les fuites & les retraites précipitées avoient donné tant d'exercice à ſes prédéceſſeurs. Il loua l'ardeur du jeune Officier & des ſoldats, mais il ne ſe rendit pas à leur deſir. La marche avoit été longue & pénible, dans un jour d'été fort chaud, où la pouſſiére, la ſoif, la laſſitude, & l'ardeur du ſoleil en plein midi, avoient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoier au combat des troupes ainſi affoiblies & épuiſées, contre

des ennemis, qui étant frais & reposés, avoient toute leur force.

Quelques jours après, la bataille se donna. Paul Emile y fit paroitre toute la sagesse & tout le courage qu'on devoit attendre d'un Chef si expérimenté. L'opiniâtre résistance des ennemis, montra qu'ils n'avoient pas entiérement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange Macédonienne, qui étoit une espéce de bataillon quarré, hérissé de piques & de lances, & qu'il étoit presque impossible d'enfoncer, tant ils étoient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, & à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouoit dans la suite que ce rempart d'airain, & cette forêt de piques, l'avoient rempli d'étonnement & de crainte; & que, quelque bonne contenance qu'il fit, il n'avoit pu d'abord s'empêcher de sentir quelque doute & quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet, toute sa premiére ligne étant mise en desordre, la seconde découragée commençoit aussi à plier. Le Consul s'étant aperçu que l'inégalité du terrain obligeoit la phalange de laisser

n. 37-42. Plut. in vit. Æmil. Paulli.

des ouvertures & des intervalles, ſépara ſes troupes par pelotons, & leur ordonna de ſe jetter dans les eſpaces vuides de la bataille des ennemis, & de ne les plus attaquer tous enſemble de front, mais par troupes détachées, & par differens endroits tout-à-la-fois. Cet ordre, donné à propos, fut cauſe de la victoire. La phalange, ainſi déſunie & ſéparée, ne put ſoutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre & que carnage; & l'on croit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes.

Lib. 45. n. 4-8. Perſée n'avoit pas attendu la fin du combat pour ſe retirer. Après quelques vains efforts, il ſe laiſſa prendre priſonnier, & ſe rendit au vainqueur. Il le fit avec une baſſeſſe & une lâcheté, qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il ſembloit ne devoir exciter que leur compaſſion. Il fut *n. 40. Plut. in vit. Pauli.* mené à Rome avec ſes enfans, & ſervit d'ornement au triomphe de Paul Emile,

CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

Reflexions.

Je ne sai si le Lecteur, en voiant que je m'ingére de parler de guerre & de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal, dans une occasion assez semblable: ce fut dans le tems qu'il s'étoit retiré à Ephese chez Antiochus. Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un Philosophe nommé Phormion, qui faisoit grand bruit dans la ville, & passoit pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le Philosophe parla sur les devoirs d'un Général d'armée, & sur les régles de l'art militaire, & son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensoit. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. » J'ai bien vû, dit-il, des vieillards » qui manquoient de sens & de juge- » ment, mais je n'en ai point vû de

Cic. lib. 2. de Orat. n. 75. & 76.

» moins ſenſé & de moins judicieux » que celui-ci. Quelle extravagance en effet à un Philoſophe, qui n'avoit jamais vû ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire ! Je mériterois un pareil reproche, & peut-être à plus juſte titre encore, ſi les réflexions que je fais ici venoient de mon fonds. Mais comme je les tire preſque toutes des plus ſavans hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étoient très habiles & très verſés dans l'art militaire, je me croi en ſûreté à l'ombre de ces grands noms, & je puis avec eux parler guerre & politique.

Mes réflexions rouleront ſur deux points. D'abord je tâcherai de faire connoître le caractére, les vertus, &, quand l'occaſion s'en préſentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont j'ai parlé ; tels que ſont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emile, Antiochus, Philippe, Perſée. Enſuite j'eſſaierai d'entrer dans les principes du gouvernement & de la politique des Romains, ſur tout pour ce qui regarde la maniére dont ils ſe conduiſoient pen-

dant la guerre, par raport à leurs citoiens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garant, ni un plus sûr guide, que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événemens dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractére & la constitution du Peuple Romain, & qui a servi lui-même de guide & de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER.

DIVERSES QUALITE'S *de ceux dont il est parlé dans ce troisiéme morceau de l'Histoire Romaine.*

ON reconnoit ici clairement, que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables; & que, quelque brillant & quelque éblouissant que puisse paroitre tout ce vain éclat, il est entiérement obscurci & effacé par le vrai mérite & la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous ve-

nons de raporter, nous laiſſe-t-elle des Princes dont il y eſt parlé.

ANTIOCHUS, *roi de Syrie.*

SANS RELEVER les autres défauts de ce Prince, un ſeul trait peut faire juger de ſon caractére. [a] Tite-Live dit, que le premier degré de mérite pour un homme qui commande, eſt de pouvoir par lui-même prendre un bon parti : que le ſecond eſt de ſavoir au moins ſuivre un bon conſeil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'eſt la marque d'un petit eſprit, ſans vûe, ſans étendue, ſans prudence. Sur ce principe, que faut-il penſer d'Antiochus ? Il avoit entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puiſſant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hazard lui avoit adreſſé Annibal. C'étoit le plus grand Capitaine qu'on eût vû juſques-là. Dans une ſi longue guerre contre les Romains, il avoit fait preuve de cou-

[a] Sæpe ego audivi, milites, eum primum eſſe virum, qui ipſe conſulat quid in rem ſit; ſecundum eum, qui bene monenti obediat : qui nec ipſe conſulere, nec alteri parere ſciat, rum extremi ingenii eſſe. *Liv. lib.* 2 2, *n.* 29. *La même penſée ſe trouve dans Héſiode,* Op. & Dies, v. 291. *dans Hérodote,* liv. 7. *& dans Cicéron Pro cluent. n.* 84.

rage, de prudence, & d'une parfaite ſcience de l'art militaire. A ces grandes qualités, il joignoit une haine perſonnelle contre les Romains, & un vif deſir de ſe venger d'eux. Quel uſage un Prince un peu ſenſé n'auroit-il pas fait d'un tel homme?

Antiochus avoit d'abord reçu avec joie Annibal, & lui avoit fait tous les honneurs que méritoit un Général d'une ſi haute réputation. Dans le Conſeil de guerre qui ſe tint, Anninibal perſiſta dans l'opinion où il avoit toujours été, qu'on ne pouvoit vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuia ſon avis de raiſons auſquelles il n'y avoit rien à répliquer; & offrit ſes ſervices pour aller faire cette deſcente en Italie, pendant que le Roi demeureroit dans la Gréce pour donner de l'inquiétude aux Romains, par la crainte d'une puiſſante diverſion. Cet avis plut aſſez à Antiochus. Mais on lui repréſenta qu'il ne faloit pas ſe fier à Annibal : que c'étoit un exilé & un Carthaginois, à qui ſa fortune ou ſon génie pouvoient ſuggérer dans un même jour mille projets différens : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avoit acquiſe dans la guerre, & *Liv. lib. 35. n. 42.*

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

qui étoit comme ſon apanage, étoit trop grande pour un ſimple Lieutenant. Que le Roi devoit être ſeul Chef, ſeul Général : qu'il devoit ſeul attirer ſur lui les yeux & l'attention ; au lieu que ſi Annibal étoit emploié, cet étranger auroit ſeul la gloire de tous les heureux ſuccès.

Il n'en falut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'étoit le prendre par ſon foible. Un bas ſentiment de jalouſie, qui eſt la marque & le défaut des petits eſprits, étouſa en lui toute autre penſée & toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun uſage d'Annibal. Le ſuccès vengea bien celui-ci ; & montra quel malheur c'eſt pour un Prince que d'ouvrir ſon cœur à l'envie, & ſes oreilles aux diſcours empoiſonnés des flateurs.

Philippe et Perse, *rois de Macédoine.*

Ces Princes, en montant ſur le trône de Macédoine, autrefois ſi illuſtre, & ſuccédant aux Etats de l'ancien Philippe & de ſon fils Alexandre deux des plus grands Rois qui aient jamais été, ſoutinrent bien mal la

gloire de leurs prédéceſſeurs, & montrérent qu'il y a une grande différence entre régner, & être véritablement Roi.

Philippe, ſelon Polybe, avoit toutes les qualités propres à former un grand Roi, & à faire de grandes entrepriſes. Sans parler de ſa taille avantageuſe, & d'un air de majeſté qui régnoit en lui, il avoit un eſprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choſes; * une grace admirable dans ſes diſcours; une mémoire à laquelle rien n'étoit échapé; une ſcience parfaite de l'art militaire, avec un courage & une hardieſſe que rien n'étonnoit. Mais toutes ces belles qualités dégénérérent bientôt en lui, & firent place aux plus grands vices, tels que ſont l'injuſtice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; & d'un grand Prince qu'il auroit pu être, en firent un Tyran inſupportable à ſes ſujets. *Polyb. pag.* 339.

* *Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avoit pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condamnable dans les particuliers mêmes, mais infiniment plus dangereux dans les Princes, & tout-à-fait indigne de la majeſté roiale, qui eſt de ſe piquer de bons mots & de raillerie:* Irat dicacior naturâ, quàm regem decet; &, ne inter ſerta quidem, riſu ſatis temperans. *Liv. lib.* 32. *n.* 31.

Son fils Perſée n'hérita de lui que ſes défauts, auſquels il en ajouta un qui lui fut particulier & perſonnel, je veux dire une ſordide & inſatiable avarice. Il porta à un excès incroiable cette paſſion, la plus baſſe & la plus indigne d'un Roi. De peur de tirer quelque argent de ſes coffres, il laiſſa perdre & ruiner tous les grands préparatifs que l'on avoit faits avec tant de ſoin pour ſoutenir la guerre contre les Romains, & renverſa les eſpérances qu'en avoient conçu les Macédoniens. Il renvoia, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choiſies, que lui-même avoit mandées à ſon ſecours, mais à qui il ne put ſe réſoudre de paier la ſolde dont on étoit convenu. Il manqua auſſi de parole à Gentius Roi des Illyriens, & il ſe crut fort habile, en l'amuſant par l'eſpérance de trois cens talens, qu'il refuſa enfin de lui donner, & avec leſquels il auroit pu acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne ſe montroit point en cela, dit Plutarque, l'héritier & l'imitateur d'Alexandre le grand, ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par*

rois cens écus.

. in vit Paul.

l'argent, & non pas l'argent par la victoire, avoient preſque ſubjugué le monde entier.

On ſait quelle fut ſa fin. Il avoit fait prier Paul Emile de ne le pas donner en ſpectacle aux Romains, & de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. *La grace qu'il demande eſt en ſon pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avoit qu'à ſe donner la mort à lui même; action, que les ténébres du paganiſme faiſoient regarder comme la preuve d'une grande ame. Il ne put s'y réſoudre, & il orna le triomphe de ſon vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les ſpectateurs, qui daignoient à peine jetter les yeux ſur lui. Toute la compaſſion fut pour ſes enfans, d'autant plus dignes de pitié, que leur bas âge ne leur permettoit pas encore de ſentir tout leur malheur.

PAUL EMILE.

CE GE'NE'RAL étoit fils de l'illuſtre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un ſiécle fécond en grands hommes, & il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux digni-

tés, il ne s'appliqua pas, comme c'étoit alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du Peuple par de flateuſes complaiſances, quoiqu'il fût fort propre à y réuſſir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable & plus digne de lui, qui étoit de ſe rendre recommandable par la valeur, par la juſtice, & par un ferme attachement à tous ſes devoirs, en quoi il ſurpaſſa tous les jeunes gens de ſon âge.

Aiant été aſſocié au Collége des Augures, il étudia à fond, & rétablit les anciennes pratiques du culte divin, perſuadé qu'en matiére de religion rien n'eſt plus dangereux que d'innover, & que c'eſt la négligence dans les petites choſes qui conduit au violement des régles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact, ni moins ſévére, à rétablir & à faire obſerver tous les anciens réglemens de la diſcipline militaire, ſe montrant terrible & inéxorable à ceux qui déſobéiſſoient, [a] & tenant pour maxime, que

a Μικρὰ δὲ καὶ παράργως ἐγένετο τῶν πολιτικῶν τὰ πολεμικὰ, μᾶλλον δὲ πρὸ πάντων ἦν τοῖς πολεμικοῖς. *Plut.*

vaincre ſes ennemis, n'eſt preſque que l'acceſſoire & la ſuite du ſoin de former ſes citoiens par une exacte diſcipline.

Un intervalle de tems aſſez long qui ſe trouva entre ſes deux Conſulats, lui donna lieu de s'appliquer particuliérement à l'éducation de ſes enfans. Il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépenſe, quoiqu'il n'eût qu'un bien très médiocre. Il aſſiſtoit à tous leurs exercices, autant que les affaires publiques le lui permettoient, voulant par là devenir lui-même leur premier maître, & laiſſant aux peres, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfans comme le plus eſſentiel de leurs devoirs; & par cette raiſon de ne s'en repoſer pas entiérement ſur le ſoin & la bonne foi des autres.

Le grand théatre, où parut dans tout ſon jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le Conſulat, il commença par demander qu'on envoiât ſur les lieux des Commiſſaires habiles & intelligens, pour s'informer par

eux-mêmes de la ſituation des affaires de Macédoine, du nombre & de la qualité des troupes de terre & de mer, tant Romaines qu'ennemies ; de l'état des vivres, des magazins, des arſenaux, de la diſpoſition des Alliés; en un mot de tout ce qui concernoit l'armée :[a] ſans quoi il étoit impoſſible de prendre de juſtes meſures. C'étoit l'une des importantes inſtructions que Cambyſe Roi de Perſe donna à Cyrus ſon fils, lorſqu'il partit pour ſa premiére campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entrepriſe, ſans s'être auparavant aſſuré de tous les moiens & de tous les ſecours néceſſaires pour la faire réuſſir.

a. lib. 1.

Nous avons dit que Naſica avoit fort preſſé Paul Emile de donner la bataille, dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échapât encore à leur pourſuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet Officier de lui faire cette remontrance. Car ſon grand principe, & il l'avoit déclaré en partant de Rome, étoit qu'un

a Ex his bene cognitis, certa in futurum conſilia capi poſſe ratus. *Liv. lib.* 44. n. 18.

Commandant, plus que tout autre, doit écouter les conſeils. » Je ſuis bien éloigné, leur avoit-il dit, de croire que les Généraux ne doivent pas recevoir d'avis: au contraire, je penſe qu'il y a plus d'orgueil que de ſageſſe a vouloir tout faire de ſa tête.« Il répondit donc avec bonté à ce jeune Officier. » Je penſois autrefois, lui dit-il, comme vous penſez aujourd'hui; & vous penſerez auſſi un jour, comme je fais maintenant. » L'expérience m'a appris quand il faut donner le combat, & quand il faut le différer. Vous apprendrez, quand il en ſera tems, les raiſons de ma conduite: pour le préſent, repoſez-vous-en ſur votre Général. « Je raporte avec plaiſir ces ſortes d'endroits, qui me paroiſſent tout-à-fait propres à former les jeunes gens de qualité dans quelque élévation qu'ils doivent ſe trouver, & qui leur apprennent à éviter à l'égard de leurs inférieurs ces airs de hauteur & de fierté, dans leſquels ſouvent on fait conſiſter mal-à-propos l'autorité & la grandeur, & à recevoir avec bonté & docilité les avis qu'on leur donne.

Liv. lib. 44. n. 21.

Lib. 44. n. 36.

Un homme qui n'a qu'une lumiére médiocre, eſt tout plein de ſes penſées ; & plus il eſt borné, moins il eſt docile. [a] Il lui ſemble qu'en voulant lui donner conſeil, on lui reproche de manquer de lumiére : & il s'offenſe comme d'une injure, de ce qu'on ne paroit pas perſuadé, qu'étant le maître, il eſt auſſi le plus clairvoiant. Un homme d'un génie ſupérieur penſe bien autrement. Il ſait qu'un mot dit par un autre, donne quelquefois une grande ouverture. Il eſt toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a penſé : & c'eſt en cela qu'il fait conſiſter le bon eſprit & le jugement.

On a pu remarquer dans la deſcription du combat qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe obſerve en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un Général, ſur tout dans le feu & l'ardeur du combat, c'eſt le ſang-froid & la ſageſſe ; & que ce n'eſt point de cent mille bras qui compoſent une armée, que dépend la victoire, mais de la tête du

Polyb. pag. 1 & 37.

[a] Ne al enæ ſententiæ indigens videretur, in diverſa ac deteriora tranſibat. *Tacit. Annal. l.* 15. *cap.* 10.

Commandant. En effet, on voit dans la bataille dont je parle, que l'ordre donné à propos par le Chef, de s'insinuer dans les vuides de la phalange Macédonienne, & de ne l'attaquer que par pelotons, ſauva l'armée Romaine, & lui valut la victoire. C'eſt à ces ſortes d'endroits que Polybe veut qu'un Lecteur ſoit principalement attentif, & il remarque avec raiſon, qu'un moien des plus ſurs de ſe perfectionner dans la ſcience de l'art militaire, eſt d'étudier dans l'Hiſtoire les actions & le génie des grands hommes.

L'uſage que fit Paul Emile de ſa victoire & de ſon loiſir, eſt un grand modéle pour les Généraux, pour les Intendans, & pour toutes les perſonnes conſtituées en autorité; & il leur apprend comment on doit uſer du pouvoir, de la grandeur, & du commandement. Il partit, dit l'Hiſtorien, pour aller viſiter la Gréce; & paſſant dans les villes, il mettoit tout ſon plaiſir à ſoulager les peuples, à réformer les déſordres, à répandre par tout des libéralités: occupation, ajoute le même Hiſtorien, également douce & glorieuſe, & qui ne peut être

l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité. Διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voiage, il fit célébrer des Jeux publics, auſquels il avoit fait inviter les peuples, & les Rois d'Aſie, & il leur donna des Fêtes ſuperbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des tréſors du Roi dequoi fournir à cette grande dépenſe, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit obſerver. On admira ſur tout ſa politeſſe, ſes maniéres agréables & careſſantes, ſon attention à traiter chacun ſelon ſon rang, & à faire plaiſir à tous; & l'on avoit peine à comprendre comment un homme qui faiſoit de ſi grandes choſes, pouvoit ainſi réuſſir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de ſa magnificence, fut de voir qu'au milieu de tant de choſes rares, & de tant de ſpectacles ſi capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de ſi digne d'attention & d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantoit avec étonnement la belle ordonnance de ſes Fêtes & de ſes Jeux, il dit cette parole célébre: » Que c'étoit

» du même fond d'eſprit que partoit » l'habileté, & à bien ranger une ar- » mée en bataille, & à bien ordonner » un feſtin, de ſorte que l'une fût for- » midable aux ennemis, & l'autre » agréable aux conviés.

Tout ce que je viens de raporter du caractére honnête & inſinuant de Paul Emile, eſt un grand éloge pour ce Général, & une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des maniéres obligeantes eſt entendu de tout le monde : celui du mérite n'eſt pas ſi univerſel. Il n'eſt pas non plus poſſible de répandre ſes bienfaits ſur tous : on s'épuiſeroit, ſi l'on donnoit toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, ſont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la ſource ne tarit jamais, & dont perſonne n'eſt exclus. C'eſt un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude & par les réflexions, une fécondité & une variété inépuiſable d'attraits & de graces, pour toutes ſortes d'hommes de toute condition, & de tout caractére : a

a Apud ſubjectos, apud proximos, apud collegas, variis illecebris potens. *C'eſt ce que dit Tacite, en parlant de Mucien Gouverneur de Syrie.* Hiſt. lib. 1. cap. 10.

de ſavoir les emploier, les méler, les diverſifier, afin que chacun y trouve quelque choſe qui lui ſoit propre : de diſpenſer à tous des marques communes d'affection & de bonté, [a] en mettant ſur ſon viſage un air aimable, & qui, par une eſpéce d'éloquence muette, mais publique, gagne & charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces maniéres douces & populaires, loin de faire tort à la dignité des Grands, ſervent à la relever, & la rendent encore plus reſpectable.

Hiſt. lib. 5. cap. 1. *Comitate & alloquiis officia provocans : incorrupto Ducis honore*, dit Tacite, en parlant du Prince le plus aimable qui fut jamais.

l'Empereur Tite.

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux diſcours que Tite-Live & Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile après ſa victoire, qui nous apprennent comment un Prince doit ſoutenir ſa mauvaiſe fortune, & les réflexions que l'on doit faire dans le tems d'une grande proſpérité. J'en raporterai ici une partie.

Plut. Perſée, lorſqu'il parut pour la pre-

a Vultu, qui maximè populos demeretur, amabilis. *Senec. de clem. lib. 1, cap. 13.*

miére fois devant ſon vainqueur, proſterné humblement à ſes piés, laiſſa échaper des paroles lâches & des ſupplications indignes, que Paul Emile ne put ni ſouffrir ni entendre : mais le regardant avec un viſage où étoient peintes la triſteſſe & l'indignation : » Malheureux que vous » êtes, lui dit-il, pourquoi déchar- » gez-vous la fortune du plus grand » reproche que vous puiſſiez lui fai- » re, & pourquoi la juſtifiez-vous » en faiſant des choſes qui prouvent » que vous êtes digne de vos mal- » heurs, & que vous étiez indigne » de vos proſpérités paſſées ? Pour- » quoi dégradez-vous ma victoire, » & terniſſez-vous la gloire de mes » exploits, en vous montrant ſi petit, » que les Romains ne peuvent que » rougir d'avoir un tel adverſaire ? » Apprenez donc que la vertu mal- » heureuſe attire le reſpect de ſes en- » nemis, & que la lâcheté, quelque » heureuſe qu'elle puiſſe être, n'at- » tire que le mépris des Romains. Cependant il le releva, & lui aiant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra enſuite dans ſa tente avec

ſes fils, ſes gendres, & quelques jeunes Officiers de ſon armée; & là, après avoir été lontems recueilli en lui-même ſans parler, rompant enfin le ſilence : » Se peut-il faire, dit-il, » mes enfans, qu'un homme ſe laiſſe » tellement aveugler à la proſpérité, » qu'il s'éléve & s'enorgueilliſſe pour » avoir domté des nations, ruiné des » villes, & ſubjugué des roiaumes? » Peut-on, après le grand exemple » que la fortune vient de donner à » tous les guerriers, de l'inconſtance » des choſes humaines, penſer que » dans ſes plus grandes faveurs il y » ait rien de permanent & de ſolide? » Quel eſt le tems où l'on puiſſe ſe » flater d'être en ſureté, puiſque le » moment même de la victoire eſt » ſouvent celui où l'on a le plus à » craindre; & que c'eſt dans le com- » ble de la joie que la fatale deſtinée » qui renverſe aujourd'hui celui ci, & » demain celui-là, prépare ſouvent » les plus grandes diſgraces? Quand » la moindre partie d'une heure a » ſuffi pour abbattre le trône d'Ale- » xandre, qui étoit parvenu au plus » haut degré de la puiſſance, & qui » avoit aſſujetti la plus grande partie

» de l'Univers, & que nous voions ſes
» ſucceſſeurs, naguéres environnés
» d'armées ſi formidables, réduits
» maintenant à recevoir chaque jour
» leur pain de la main même de leurs
» ennemis: oſerons-nous compter que
» notre bonheur ſera toujours conſ-
» tant & durable, & à l'épreuve des
» viciſſitudes du tems? Pour vous,
» mes enfans, l'incertitude de ce que
» les dieux nous préparent, & de l'iſ-
» ſue qu'aura une fortune auſſi riante
» que la nôtre, doit bien modérer l'é-
» panouiſſement de joie, & l'enflure
» de cœur, qui ſont une ſuite natu-
» relle de la victoire.«

Ces derniéres paroles étoient un preſſentiment & une eſpéce de prédiction du malheur qui pendoit ſur ſa tête. En effet, de quatre fils qu'avoit Paul Emile, les deux du premier lit, nommés Scipion & Fabius, étoient paſſés dans d'autres familles; & des deux autres, qui faiſoient toute la reſſource de la ſienne, l'un mourut cinq jours avant ſon triomphe, & l'autre trois jours après. Il n'y eut perſonne qui ne fût touché juſqu'au fond du cœur d'un ſi funeſte accident, & à qui le ſort de ce malheu-

reux pere n'arrachât des larmes. Paul Emile ſeul, renfermant en lui-même toute ſa douleur, montra une conſtance qui le fit paroitre encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au Peuple, qu'effraié à la vûe de tant de ſuccès inouis, & s'attendant à quelque grand revers, il avoit prié les dieux de le faire tomber plutôt ſur ſa famille, que ſur la République. » La for-
» tune, ajouta-t-il, en plaçant mon
» triomphe entre les funerailles de
» mes deux enfans, comme pour ſe
» jouer des événemens humains, me
» remplit à la vérité de douleur &
» d'amertume, mais procure à ma
» patrie une pleine ſécurité, aiant
» épuiſé contre nous tous ſes traits.
» Elle a pris plaiſir à expoſer égale-
» ment le vainqueur & le vaincu en
» ſpectacle à tout l'Univers; avec cet-
» te différence pourtant, que Perſée
» vaincu a encore ſes enfans, & que
» Paul Emile vainqueur a perdu les
» ſiens. Mais le bonheur public me con-
» ſole de mes diſgraces domeſtiques.

Il eſt aiſé de juger combien un tel citoien, ſi plein d'amour & de zéle pour ſa patrie, fut regretté après ſa mort. Ce fut alors qu'on connut juſ-

qu'où avoit été le généreux mépris qu'il avoit toujours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été ſa vertu dominante. Ce grand homme, iſſu d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Rome, & ſorti d'une maiſon illuſtrée par les plus grandes charges & les plus grands emplois; ce vainqueur de la Macédoine, [a] qui par les dépouilles immenſes qu'il en raporta, avoit enrichi pour lontems * le tréſor public, laiſſa pour tout bien à ſes enfans, l'ancien & médiocre patrimoine qu'il avoit reçu de ſes aieux, ſans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une ſeule dragme.

Voila comment penſoient ces vieux Romains. Et ce noble deſintéreſſement n'étoit pas la vertu de Paul Emile ſeul: c'étoit celle de toute ſa famille, & je pourrois ajouter, de preſque tous les grands hommes de ſon tems. Lorſqu'il ſe fut rendu maître des tréſors immenſes que Perſée avoit amaſſés, il donna à ſon gendre Tubéron, pour tout préſent, une coupe d'argent du

a Bis millies centies HS ærario contulit. *Vell. Paterc. lib. 1. cap. 9 Cette ſomme pouvoit monter à vingt-cinq millions de notre monnoie.*

* *Le peuple Romain fut déchargé de tout impôt, juſqu'à la guerre d'Antoine, & du jeune Céſar.* Plut.

poïds de cinq livres. Plutarque obſerve que cette coupe fut la premiére piéce de vaiſſelle d'argent qui entra dans la maiſon des Elius : encore falut-il que la vertu & l'honneur l'y introduiſiſſent.

Fabius Maximus.

Pag. 155. Polybe nous peint admirablement en deux mots le caractére de Fabius, lorſque raportant ce qu'on penſa de lui après la belle action par laquelle il avoit ſauvé Minucius ſon rival & ſon ennemi, il dit : » Qu'alors » on reconnut évidemment à Rome » quel avantage la prudence d'un Gé» néral, & un jugement ferme & plein » de ſens, ont ſur la témérité & la » folle préſomption d'un homme qui » n'eſt que ſoldat. « Voila en effet ce qu'on doit ſur tout admirer dans Fabius, & ce qui fait proprement le Général : une ſage prévoiance, un profond raiſonnement, un plan ſuivi, un deſſein formé, non au hazard, mais ſur des principes fixes & certains : στρατηγικὴ τρόποι, καὶ λογισμὸς συνεχὴς ; qualité, dont Polybe, dans un autre endroit, fait dépendre le ſuccès des grandes entrepriſes : ἐὰν μὴ τῷ τις στρατη-

περὶ τὸ πρωτεῦον; & que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un commandant : *Propediem effecturum, ut sciant homines bono imperatori haud magni fortunam momenti esse; mentem rationemque dominari.* Liv. lib. 21. n. 25.

A cette première qualité, Fabius en joignoit une autre, qui le caractériſe encore davantage : c'eſt une fermeté à ſe tenir au parti qu'il avoit pris ſur de bonnes raiſons ; fermeté que rien dans la ſuite n'étoit capable d'ébranler ; λογισμὸς ἑστώς : & Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en diſant que Fabius perſiſta toujours dans ſes premiers deſſeins & ſes premiéres réſolutions, ſans que rien pût ébranler ſa fermeté. Annibal, qui étoit un bon juge du mérite & de la ſcience militaire, rendit bientôt juſtice à Fabius, & commença, dit Tite-Live, à craindre, lorſqu'il vit que les Romains lui avoient enfin oppoſé un Chef qui faiſoit la guerre, non au hazard, mais par principes & par régles : *qui bellum ratione, non fortuna, gereret.* Lib. 22. n. 23.

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut ſe remettre devant les yeux l'état des deux armées. An-

nibal avoit battu trois fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur & de courage, ne demandoient qu'à combattre. Elles étoient dans un pays ennemi : l'argent & les vivres leur manquoient : leur nombre diminuoit tous les jours : toute communication avec Carthage, pour en tirer du ſecours, leur étoit coupée. Ainſi elles n'avoient de reſſource que dans la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avoient preſque entiérement abbatu le courage, & à peine oſoient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette diſpoſition, c'étoit les conduire à la boucherie. Il faloit peu à peu, par de légéres eſcarmouches, diſſiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, & les mettre en état de ſoutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs ni les vivres, ni les troupes ne leur manquoient, & tout leur étoit fourni à point nommé. Voila ce qui fit prendre à Fabius la ſage réſolution de ne point hazarder de combat. τεσσαρα πρόφασις, ἡ λογισμὸς ἰσχύος.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas beſoin, pour perſévérer conſtamment

dans cette réſolution? Les ennemis le raillent: ſes propres Officiers & ſes ſoldats lui inſultent: Rome entiére ſe déclare contre lui, en lui égalant en autorité ſon Général de la cavalerie, ce qui étoit ſans exemple. Tout cela ne l'ébranle point. Il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces inſultes, ces traitemens injurieux ne ſont point des raiſons, & ne changent rien dans la ſituation des affaires; & pour changer de plan, il lui faut des raiſons : λογισμὸς ἰσχύς.

Le ſuccès juſtifia pleinement ſa conduite. La juſtice que lui rendirent & ſes citoiens, & les ennemis même, le dédommagea bien avantageuſement de tous les bruits qu'on avoit répandus contre lui. Parce qu'il conſentit à paſſer pendant quelque tems pour un homme timide & lâche, il a mérité d'être regardé par toute la poſtérité comme le Chef le plus ſage & le plus prudent que Rome ait porté. Ainſi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occaſion, que la gloire qu'on a ſu mépriſer dans le tems, revient avec uſure & avec avantage : *Spreta in tempore gloria etiam cumulatior redit.* *Liv. lib. 2. n. 47.*

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'eſt la maniére noble & généreuſe dont il agit à l'égard d'un ennemi déclaré, de qui il avoit reçu l'affront le plus ſenſible : action véritablement grande, comme l'obſerve Plutarque, & dans laquelle éclatent en même tems la valeur, la prudence, & la bonté. Il pouvoit laiſſer périr Minucius dans une occaſion où ſa témérité l'avoit engagé, & le punir, par la main des ennemis, de l'affront qu'il en avoit reçu. Voila ce qu'auroit penſé un petit eſprit, & une ame baſſe. Fabius vole au ſecours de ſon rival, & le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'eſt acquiſe par cette action, la joie qu'il eut d'avoir ſauvé la République, le plaiſir qu'il ſentit de voir ſon ennemi à ſes piés reconnoitre ſa faute, & toute l'armée le ſaluer comme ſon libérateur & ſon pere, avec la lâche & honteuſe ſatisfaction d'un vindicatif, qui ſacrifie tout, & le bien public même, à ſon reſſentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paroit pas ſi pure ni ſi noble, & il eſt difficile de juſtifier d'un peu de jalouſie l'oppoſition conſtante

qu'il marqua au deſſein que ce jeune Romain avoit formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il ſe détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence & de précaution, épouvanté du danger auquel il croioit qu'on expoſoit la République : mais qu'enfin il ſe roidit trop, & alla plus loin qu'il ne falloit, pouſſé par une émulation démeſurée, pour arrêter la gloire & la grandeur d'un jeune Chef qui lui faiſoit ombrage.

Pluſieurs choſes donnent lieu de croire que Fabius, dans cette diſpute, agit moins par raiſon, que par paſſion. Il avoit d'abord fait tous ſes efforts pour engager Craſſus, Collégue de Scipion dans le Conſulat, à tirer les provinces au ſort ſelon la coutume & ſelon ſon droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, & à ſe tenir prêt à paſſer lui-même en Afrique, ſi enfin on le jugeoit à propos. N'aiant pu réuſſir dans cette premiére tentative, il emploia tout ſon crédit pour empêcher qu'on n'aſſignât à Scipion les fonds néceſſaires pour la guerre. Lorſque dans la ſuite les en-

nemis de Scipion, qui étoit pour lors en Sicile, portérent des plaintes contre lui au Sénat, Fabius ſans rien approfondir, donna un avis tout-à-fait violent & outré, qui étoit de le rappeller ſur le champ, & de lui ôter le commandement. Il ſe trouva néanmoins que les plaintes n'avoient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut paſſé en Afrique, & que Rome retentit du bruit de ſes glorieux exploits & de ſes victoires, Fabius tint toujours le même langage & la même conduite, & ne rougit point de demander qu'on lui envoiât un ſucceſſeur, apportant pour toute raiſon, dit Plutarque, *qu'il étoit dangereux de confier de ſi grandes choſes à la fortune d'un ſeul homme, & qu'il étoit difficile qu'un même Général fût toujours également heureux.*

On ne peut diſconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la République Romaine: mais ces ſentimens de pique & d'envie contre la gloire naiſſante d'un jeune guerrier qui donnoit tant d'eſpérance, ſont une tache à ſa réputation, & une preuve ſenſible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a

rien de plus rare, ni en même tems de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquille, & même avec joie, les actions glorieuſes & les heureux ſuccès de ceux qui ſont avec nous dans la même carriére. Il faloit en effet à Fabius un plus grand fonds de vertu pour ſe défendre de la jalouſie, à la vûe d'un mérite qui pouvoit effacer le ſien, qu'il ne lui en avoit falu dans l'affaire de Minucius, pour garder la modération envers un rival, ſur lequel il ſentoit qu'il avoit tout l'avantage du côté du mérite.

Annibal et Scipion.

J'ai cru devoir joindre ici ces deux grands hommes, & pour ainſi dire les mettre encore aux priſes enſemble, parce qu'aiant l'un & l'autre de grandes qualités qui leur ſont communes, en les raprochant ainſi, il ſera plus facile de connoitre leurs caractéres, & de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprens pas néanmoins d'en faire une comparaiſon exacte, mais ſeulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce paralléle les vertus militaires, & les vertus morales &

qui eut un ſuccès plus heureux : ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obſtacles ſembloient s'oppoſer à ce deſſein ! N'étoit-il pas naturel, diſoit-on, de défendre ſon pays, avant d'attaquer celui de l'ennemi, & d'aſſurer la paix dans l'Italie, avant que de porter la guerre en Afrique ? Quelle reſſource reſteroit-il à l'Empire, ſi Annibal vainqueur marchoit contre Rome ? Seroit-il tems pour lors de rappeller à ſon ſecours le Conſul ? Que deviendroit Scipion & ſon armée, s'il venoit à perdre une bataille ? & que ne devoit-on pas craindre des Carthaginois & de leurs Alliés réunis tous enſemble, & combattant pour leur liberté & pour leur vie ſous les yeux de leurs femmes, de leurs enfans, & de leur patrie ? C'étoient les réflexions de Fabius, qui paroiſſoient fort plauſibles, mais qui n'arrêtérent point Scipion ; & le ſuccès de l'entrepriſe fit aſſez voir avec quelle ſageſſe elle avoit été formée, & avec quelle habileté elle fut conduite ; & l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme, rien ne venoit du hazard, mais que tout étoit l'effet d'un ſolide raiſonnement, & d'une

prudence conſommée, ce qui fait le capitaine, au lieu que les coûps de main ne font que le ſoldat.

2. *Profond ſecret.*

UN DES MOIENS les plus ſûrs de faire réuſſir une entrepriſe, eſt le ſecret; & Polybe veut qu'un Général ſoit tellement impénétrable ſur cet article, que non ſeulement l'amitié ni la familiarité la plus intime ne puiſſe jamais arracher de lui une ſeule parole indiſcrette, mais qu'il ne ſoit pas poſſible même à la plus ſubtile curioſité de rien découvrir ſur ſon viſage, ni dans ſon air, de ce qu'il a dans l'eſprit. Pag. 554.

Le ſiége de Carthagéne fut la premiére entrepriſe de Scipion en Eſpagne, & comme le premier degré à toutes ſes autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius ſeul, & il ne le mit dans ſa confidence, que parce que cela étoit abſolument néceſſaire. Ce ne put être auſſi que par le ſilence, & par un profond ſecret, que réuſſit une autre entrepriſe encore plus importante, & qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorſque Scipion brûla

de nuit les deux camps & tailla en piéces les deux armées des ennemis.

Les fréquens ſuccès qu'eut Annibal à dreſſer des embuſcades aux Romains, & à y faire périr tant de Généraux avec leurs meilleures troupes; à leur dérober ſes marches; à les ſurprendre par des attaques imprévûes; à ſe porter d'un endroit de l'Italie à l'autre, ſans y trouver d'obſtacles de la part des ennemis, ſont une preuve du profond ſecret avec lequel il concertoit & exécutoit toutes ſes entrepriſes. La ruſe, la fineſſe, le ſtratagême, étoit ſon talent dominant; & tout cela ne peut réuſſir que par un ſecret impénétrable.

3. *Bien connoitre le caractére des Chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'est une grande habileté, & une partie importante de la ſcience militaire, de bien connoitre le caractére des Généraux qui commandent l'armée ennemie, & de ſavoir profiter de leurs défauts. Car, dit Polybe, c'eſt l'ignorance ou la négligence des Chefs qui fait échouer la plupart des entrepriſes. Annibal poſſédoit cette ſcience en perfection; & l'on peut dire que

ſon attention continuelle & ſuivie à étudier le génie des Généraux Romains, fut l'une des principales cauſes qui lui firent gagner les batailles de Trébie & de Thraſyméne. [a] Il ſavoit ce qui ſe paſſoit dans le camp ennemi, comme ce qui ſe faiſoit dans le ſien. Quand on eut envoié contre lui Paul & Varron, il fut bientôt informé du différent caractére de ces deux Chefs, & de leurs diviſions : *diſſimiles diſcordeſque imperitare* ; & il ne manqua pas de profiter du caractére vif & bouillant de Varron en jettant un appas & une amorce à ſa témérité, par quelques légers avantages qu'il lui laiſſa remporter, qui furent ſuivis de la fameuſe défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de diſcipline que les Généraux des ennemis faiſoient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la penſée d'y mettre le feu pendant la nuit : entrepriſe, dont le ſuccès lui valut la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni ſpem fecerant, caſtra hoſtium per occaſionem incendendi.* *Lib.* 30. *n.* 3.

[a] Omnia ei hoſtium haud ſecus, quàm ſua, nota erant. *Liv. lib.* 22. *n.* 41. Nec quicquam eorum quæ apud hoſtes agebantur, cum fallebat. *Ibid. n.* 28.

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La discipline militaire eſt comme l'ame de l'armée, qui en lie & unit enſemble toutes les parties, qui les met en mouvement ou les tient en repos ſelon le beſoin, qui marque & diſtribue à chacune ſes fonctions, & qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux Généraux excellérent dans cette partie : mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paroître fort ſupérieur à celui de Scipion. Auſſi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, & comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal pendant ſeize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangére, ſi loin de ſa patrie, avec des ſuccès ſi différens, à la tête d'une armée compoſée, non de citoiens Carthaginois, mais d'un amas confus de pluſieurs nations, qui n'étoient unies entr'elles ni par les coutumes, ni par le langage; dont les habits, les armes, les cérémonies, les ſacrifices, les dieux même étoient différens : qu'Annibal, dis-je, les ait

Liv. lib. 28. 12.

tellement liées enſemble, qu'il ne ſe ſoit jamais élevé de ſédition ni entr'elles, ni contre lui, quoique ſouvent les vivres leur euſſent manqué, & que le paiement de leur ſolde eût été pluſieurs fois différé. Combien faloit-il pour cela que la diſcipline fût ſolidement établie, & inviolablement obſervée parmi les troupes!

y. Vivre d'une maniére ſimple, modeſte, frugale, laborieuſe.

C'est un bien mauvais goût, & qui marque peu d'élévation d'eſprit, & peu de nobleſſe d'ame, que de faire conſiſter la grandeur d'un Officier ou d'un Général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choſes ſi frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que ſuppoſent-elles, ſinon de grandes richeſſes? & ces richeſſes ſont-elles toujours la preuve d'un mérite ſolide, & le fruit de la vertu? C'eſt la honte de la raiſon & du bon ſens; c'eſt la dégradation d'un peuple auſſi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs & aux coutumes des Perſes, en intro-

duiſant le luxe des villes dans le camp & dans les armées. Le tems, les ſoins, les dépenſes que tout cet attirail entraîne néceſſairement après ſoi, un Officier, un commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux employer, & ne les doivent-ils pas à leur patrie ? Les anciens Capitaines penſoient & agiſſoient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge, dont je ne ſai ſi pluſieurs de nos Officiers ne croiroient pas devoir rougir. » Il n'y avoit point de travail, dit-il, » qui pût laſſer ſon corps ou abbat- » tre ſon eſprit. Il ſupportoit égale- » ment le froid & le chaud. C'étoit » la néceſſité & le beſoin, non le » plaiſir, qui régloient ſon boire & » ſon manger. Il n'avoit point d'heu- » re marquée pour dormir : il donnoit » au ſommeil le tems que lui laiſſoient » les affaires, & il ne ſe le procuroit » point par le ſilence ; ni par la mo- » leſſe de ſon lit. On le trouvoit ſou- » vent couché par terre dans une ca- » ſaque de ſoldat parmi les ſentinel- » les & les corps de garde. Il ſe di- » ſtinguoit de ſes égaux, non par la » magnificence de ſes habits, mais

» par la bonté de ſes chevaux & de ſes » armes. »

Polybe, après avoir loué Scipion ſur les vertus éclatantes qu'on admiroit en lui, ſa libéralité, ſa magnificence, ſa grandeur d'ame; ajoute que ceux qui le connoiſſoient de près, n'admiroient pas moins en lui[a] la vie ſobre & frugale qu'il menoit, qui le mettoit en état de donner toute ſon application aux affaires publiques. Il n'étoit pas fort occupé de ſa parure. Elle étoit mâle & militaire, fort convenable à ſa taille, qui étoit grande & majeſtueuſe. *Præterquam quòd ſuapte natura multa majeſtas inerat, adornabat pro miſſa cæſaries habituſque corporis, non cultus munditiis, ſed virilis verè ac militaris.* Ce que Sénéque nous dit de la ſimplicité de ſes bains, & de ſa maiſon de campagne, nous laiſſe à juger de ce qu'il étoit dans le camp, & à la tête des troupes. *Liv. lib. 28. n. 35.* *Senec. Epiſt. 86.*

C'eſt en menant de la ſorte une vie ſobre & frugale, que les Généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyſe recommande à ſon fils Cyrus avec tant de ſoin, com- *Xenoph. in Cyrop. lib. 1.*

a Λ'γχίνυς, ὁ νέπλης, ὁ πραμίνης. *Polyb. pag. 577.* τὴ διαίτης περὶ τὸ πρόσθεν ὑ-

me extrêmement propre à animer les troupes, & à leur faire aimer leurs Chefs; qui eſt de donner l'exemple du travail aux ſoldats, en ſupportant comme eux, & même plus qu'eux, le froid, le chaud, & la fatigue : [a] en quoi, dit-il, la différence ſera toujours fort grande entre le Général & le ſoldat, parce que celui-ci dans le travail n'y ſent que le travail & la peine; au lieu que l'autre, expoſé en ſpectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur & la gloire; motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, & qui la rendent plus légére.

Ce n'eſt pas que Scipion fût ennemi d'une joie ſage & modérée. [b] Tite-Live, en parlant de la réception honorable que lui fit le Roi Philippe, lorſqu'il paſſa avec ſon frere par ſes Etats pour marcher contre Antio-

a Itaque ſemper Africanus (*c'eſt le ſecond Scipion*) Socraticum Xenophontem in manibus habebat : cujus imprimis laudabat illud, quòd diceret, eoſdem labores non eſſe æquè graves imperatori & militi, quòd ipſe bonos laborem leviorem faceret imperatorum. *Cic. lib. 2. Tuſc. quæſt. n. 62.*

b Venientes regio apparatu accepit, & proſecutus eſt Rex. Multa in eo & dexteritas & humanitas viſa, quæ commendabilia apud Africanum erant, virum, ſicut ad cetera egregium, ita à comitate, quæ ſine luxuria eſſet, non averſum. *Liv. lib. 37. n. 7.*

chus, remarque que Scipion y fut très ſenſible, & qu'il admira dans le Roi de Macédoine les maniéres gracieuſes & inſinuantes dont il ſut aſſaiſonner les repas qu'il lui donna; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illuſtre Romain, ſi grand dans tout le reſte, trouvoit eſtimables, pourvû qu'elles ne dégénéraſſent point en luxe & en faſte.

6. Savoir également emploier la force & la ruſe.

Ce que dit Polybe eſt bien vrai, qu'en fait de guerre la ruſe & la fineſſe peuvent beaucoup plus que la force ouverte, & les deſſeins déclarés.

C'eſt ici le fort d'Annibal. Dans toutes ſes actions, dans toutes ſes entrepriſes, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruſe & la fineſſe y eurent toujours la plus grande part. La maniére dont il trompa le plus aviſé & le plus prudent de tous les chefs, en faiſant allumer de la paille aux cornes de deux mille beufs, pour ſe tirer d'un mauvais pas où il s'étoit engagé, ſuffiroit ſeule pour montrer combien Annibal étoit habile dans la ſcience des ſtratagémes. Elle n'étoit pas non *Liv. lib. 22. n. 16. & 17.* *Lib. 30. n. 3-6.*

plus inconnue à Scipion ; & ce qu'il fit pour bruler les deux camps des ennemis en Afrique, en eſt une grande preuve.

7. *Ne hazarder jamais ſa perſonne ſans néceſſité.*

Pag. 603. Polybe établit comme une maxime eſſentielle & capitale pour un Commandant, que jamais il ne doit expoſer ſa perſonne, quand l'action n'eſt point générale & déciſive, & qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui eſt poſſible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un Chef de ſon âge & de ſon expérience, lui couta la vie, & penſa ruiner l'Empire. C'eſt à cette occaſion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne ſoupçonnera pas ſans doute de timidité, & d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna, Pag. 587. eut toujours ſoin de mettre ſa perſonne en ſureté. Et il fait la même remarque au ſujet de Scipion, qui dans le ſiége de Carthagéne fut obligé de paier de ſa perſonne, & de s'expoſer au danger, mais qui le fit avec ſageſſe & circonſpection.

Plutarque, dans la comparaiſon qu'il fait de Pélopidas & de Marcellus, dit que la bleſſure ou la mort d'un Général ne doit pas être ſimplement un accident, mais un moien qui contribue au ſuccès, & qui influe dans la victoire & le ſalut de l'armée : ὐ πάθος, ἀλλὰ πρᾶξις ; & il regrette que les deux grands hommes dont il parle, aient ſacrifié à leur valeur toutes les autres vertus, en prodiguant ſans néceſſité leur ſang & leur vie, & qu'ils ſoient morts pour eux-mêmes, & non pour la patrie, à laquelle les Généraux ſont comptables de leur mort, auſſi bien que de leur vie.

8. *Art & habileté dans les combats.*

Il faudroit être du métier, pour faire remarquer dans les différens combats qu'ont donné Annibal & Scipion, leur habileté, leur adreſſe, leur préſence d'eſprit, leur attention à profiter de tous les mouvemens de l'ennemi, de toutes les occaſions ſubites que le hazard préſente, de toutes les circonſtances du tems & du lieu, en un mot de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprens bien qu'un homme de guerre doit

prendre un grand plaiſir à lire dans les bons Auteurs la deſcription de ces fameuſes batailles qui ont décidé du ſort de l'univers, auſſi bien que de la réputation des anciens Capitaines, & que c'eſt un grand moien de ſe perfectionner dans la ſcience militaire, que d'étudier ſous de tels maîtres, & de ſe mettre en état de profiter autant de leurs fautes, que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions paſſent mes forces, & ne me conviennent point.

9. Avoir le talent de la parole, & ſavoir manier adroitement les eſprits.

JE METS cette qualité parmi les vertus guerrieres, parce qu'un Général doit l'être en tout, & que pour en remplir les fonctions, la langue, auſſi bien que la tête & la main, eſt ſouvent pour lui un inſtrument néceſſaire. C'eſt une des choſes qu'Annibal eſtimoit le plus dans Pyrrhus : *artem etiam conciliandi ſibi homines miram habuiſſe* ; & il mettoit ce talent de pair avec la parfaite connoiſſance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus ſe diſtinguoit le plus.

Liv. lib. 35. n. 14.

A juger de nos deux Capitaines

par les harangues que les Hiſtoriens nous en ont laiſſées, ils excelloient tous deux dans le talent de la parole: mais je ne ſai ſi ces Hiſtoriens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuſes d'Annibal, que l'Hiſtoire nous a conſervées, montrent qu'il avoit un fonds d'eſprit excellent, & que la nature ſeule avoit fait en lui ce que l'art & l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avoit l'eſprit plus cultivé; & quoique ſon ſiécle ne fût pas encore auſſi poli que celui du ſecond Scipion, ſurnommé l'Africain comme lui, ſon intime liaiſon avec le poéte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquoit pas de goût pour les belles lettres. Quoiqu'il en ſoit, Tite-Live remarque, lorſqu'il fut arrivé en Eſpagne pour y commander les troupes, dans la premiére audience qu'il donna aux Députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur qui attire le reſpect, & en même tems avec un air ſimple & naturel qui perſuade & qui inſpire la confiance, de ſorte que ſans laiſſer *Lib.* 26. *n.* 19.

échaper aucune parole qui reſſentît le moins du monde la fierté, il raſſura d'abord tous les eſprits, que la vûe des maux paſſés tenoit encore dans l'inquiétude & dans la crainte. Dans une autre occaſion, où Scipion ſe trouva avec Aſdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même Hiſtorien obſerve que Scipion ſavoit manier les eſprits, & les tourner comme il lui plaiſoit avec tant de dextérité, qu'il charma également ſon hôte & ſon ennemi par la force & par les attraits de ſon éloquence. Et le Carthaginois avoua depuis, que cet entretien particulier lui avoit donné une plus haute idée de Scipion, que ſes victoires & ſes conquêtes; & qu'il ne doutoit point que Syphax & ſon roiaume ne fuſſent déja au pouvoir des Romains, tant Scipion avoit d'art & d'habileté pour gagner les eſprits. Un ſeul fait comme celui-ci marque aſſez combien il importe aux perſonnes deſtinées à la profeſſion des armes, de cultiver avec ſoin le talent de la parole: & il eſt difficile de comprendre comment des Officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talens pour la guerre, paroiſſent quelquefois

Lib. 28. n. 18.

quefois avoir honte de ſavoir quelque choſe au delà de leur métier.

Conclusion.

Il s'agiroit maintenant de décider entre Annibal & Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires : mais une telle déciſion n'eſt point de mon reſſort. J'entens dire qu'au jugement des bons connoiſſeurs, Annibal eſt le Capitaine le plus conſommé qu'on ait vû dans la ſcience de la guerre. C'eſt à ſon école en effet que les Romains ſe ſont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentiſſage contre Pyrrhus. Jamais Général, il faut l'avouer, ne ſut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ſes troupes à l'uſage où elles étoient les plus propres, ni dreſſer une embuſcade, ni trouver des reſſources dans ſes diſgraces, ni maintenir la diſcipline parmi tant de nations différentes. Il tiroit de lui ſeul la ſubſiſtance de ſes troupes, la ſolde de ſes ſoldats, la remonte de ſa cavalerie, les recrues de ſon infanterie, & toutes les munitions néceſſaires pour ſoutenir une groſſe guerre

dans un pays éloigné, contre de puiſſans ennemis, pendant l'eſpace de ſeize années conſécutives, & malgré une puiſſante faction domeſtique qui lui refuſoit tout, & le traverſoit en tout. Voila certainement ce qu'on appelle un grand Général.

J'avoue auſſi, qu'à faire une juſte comparaiſon du deſſein d'Annibal, & de celui de Scipion, on doit convenir que le deſſein d'Annibal étoit plus hardi, plus hazardeux, plus difficile, plus deſtitué de reſſources. Il lui faloit traverſer les Gaules, qu'il devoit regarder comme ennemies; paſſer les Alpes, qui auroient paru inſurmontables à tout autre; établir le théatre de la guerre au milieu du pays ennemi, & dans le ſein même de l'Italie, où il n'avoit ni places, ni magaſins, ni ſecours aſſuré, ni eſpérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquoit les Romains dans le tems de leur plus grande vigueur, lorſque leurs troupes toutes fraîches, encore fiéres & animées par le ſuccès de la guerre précédente, étoient pleines de courage & de confiance. Pour Scipion, il n'avoit qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avoit

une puiſſante flote, & il étoit maître de la mer. Il conſervoit une communication libre avec la Sicile, d'où il tiroit à point nommé toutes les munitions de guerre & de bouche. Il attaquoit les Carthaginois ſur la fin d'une guerre, où ils avoient fait de grandes pertes, dans un tems où leur puiſſance panchoit déja vers ſon déclin, & où ils commençoient à être épuiſés d'argent, d'hommes, & de courage. L'Eſpagne, la Sardaigne, la Sicile leur avoient été enlevées, & ils n'y pouvoient plus faire de diverſions contre les Romains. L'armée d'Aſdrubal venoit d'être taillée en piéces : celle d'Annibal étoit extrêmement affoiblie par pluſieurs échecs, & par une diſette preſque générale de toutes choſes. Toutes ces circonſtances paroiſſent donner un grand avantage à Annibal au deſſus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des Chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commiſes.

Ne peut-on pas dire que ces fameuſes victoires, qui ont rendu ſi célébre le nom d'Annibal, il les a dûes autant à l'imprudence & à la témérité

des Généraux Romains, qu'à ſa valeur & à ſa ſageſſe ? Quand on lui eut oppoſé un Fabius, puis un Scipion ; le premier l'arrêta tout court, & l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal : la premiére, en ne marchant pas droit à Rome, auſſitôt après la bataille de Cannes, ſuppoſé pourtant que c'en ſoit une ; la ſeconde, en laiſſant ſes troupes s'amollir & s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de ſa réputation. Car ces fautes paroiſſent à quelques-uns eſſentielles, déciſives, irréparables, & toutes deux oppoſées à la principale qualité d'un Général, qui eſt la tête & le jugement. Pour Scipion, je ne ſache point que dans tout le tems qu'il a commandé les armées Romaines, on lui ait reproché rien de ſemblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des Généraux les plus accomplis, s'étant ajugé à lui-même la troiſiéme place après Alexandre & Pyrrhus, & Scipion lui aiant demandé ce qu'il diroit donc s'il l'avoit vaincu, il lui répartit : » Alors je prendrois le pas au deſſus » d'Alexandre & de Pyrrhus, & de

» tous les Généraux qui ont jamais été. » Louange fine & délicate, & bien flateuſe pour Scipion, qu'elle diſtinguoit de tous les autres Capitaines, comme ſupérieur à tous, & comme ne devant être mis en comparaiſon avec aucun!

§. II. VERTUS MORALES ET CIVILES.

C'EST ici le triomphe de Scipion, dont on vante avec raiſon la bonté, la douceur, la modération, la généroſité, la juſtice, la chaſteté même, & la religion : c'eſt ici, dis-je, ſon triomphe, ou plutôt celui de la vertu ; infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'eſt la belle penſée de Tite-Live, lorſqu'il parle de la délibération du Sénat aſſemblé, pour décider qui de tous les Romains étoit le plus homme de bien. *Haud parva rei judicium Senatum tenebat, qui vir optimus in civitate eſſet. Veram certè victoriam ejus rei ſibi quiſque mallet, quàm ulla imperia honoreſve ſuffragio ſeu Patrum ſeu plebis delatos.* *Liv. lib. 29 n. 14.*

» Et perplexum Punico aſtu reſponſum, & improviſum aſſentationis genus Scipionem movit, quòd è grege ſe Imperatorum velut inæſtimabilem ſecreviſſet. *Liv. lib. 35. n. 14.*

Le Lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit ſe déclarer, ſur tout s'il conſulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laiſſé d'Annibal. » De grands vices, dit cet hiſtorien, après avoir fait ſon éloge, » égaloient de ſi grandes ver- » tus : une cruauté inhumaine, une » perfidie plus que Carthaginoiſe, » nul égard pour la vérité ni pour ce » qu'il y a de plus ſaint, nulle crain- » te des dieux, nul reſpect pour les » ſermens, nulle religion. *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant: inhumana crudelitas, perfidia pluſquam Punica, nihil veri, nihil ſancti: nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Liv. lib. 21. n. 4.

Voila un étrange portrait. Je ne ſai s'il eſt fidélement tiré d'après nature, & ſi la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en général on peut ſoupçonner les Romains de n'avoir pas rendu aſſez de juſtice à Annibal, & d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a ſouvent occaſion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les

faits même raportés par Tite-Live démentent ſon portrait. Pour ne parler que de ce ſeul défaut, * *nullus deûm metus, nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Eſpagne, il ſe tranſporte juſqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule ; & il lui en fait de nouveaux, ſi ce dieu favoriſe ſon entrepriſe. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exolvit, noviſque ſe obligat votis, ſi cetera proſperè eveniſſent.* Eſt-ce là la démarche d'un homme ſans religion & ſans dieu ? Qu'eſt-ce qui l'obligeoit de quitter ſon armée, pour entreprendre un ſi long pélerinage ? Si c'étoit hypocriſie, pour impoſer à des peuples ſuperſtitieux, il y auroit eu plus de gain pour lui à prendre ce maſque de religion à la vûe de toutes ſes troupes aſſemblées, comme faiſoient les Romains dans les luſtrations de leurs armées. Bientôt après Annibal a une viſion, qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir, & le ſuccès de ſon entrepriſe. Il paſſa pluſieurs années près du riche temple de Junon Lacinia ; & non ſeulement il n'en enleva rien dans les plus preſſans beſoins de ſon armée, mais il en-

* *Nulle crainte des dieux, nulle religion.*

Liv. lib. 21. n. 21.

Ib. n. 22.

prit tant de ſoin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ſes ſoldats n'en tira rien furtivement : &
Lib.28.n.46. lui-même, avant que de partir d'Italie, y laiſſa un ſuperbe monument. Il eut le même reſpect pour tous les autres temples ; & il n'eſt marqué nulle part, ce me ſemble, que ſes troupes en aient jamais pillé aucun dans la confuſion d'une guerre mêlée de tant
Lib.26.n.11. d'événemens. C'étoit reconnoître bien clairement la puiſſance de la divinité, que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui ôtoient tantôt la penſée, tantôt le pouvoir de prendre
Lib. 23.n.33. Rome. Dans le traité qu'il fait avec
* *Polybe rapporte cette circonſtance.* Philippe, * après avoir atteſté ſes dieux, il marque clairement que c'eſt de leur protection qu'il attend tout le
Lib.39.n.51. ſuccès de ſes armes. Et enfin, en mourant, il invoque tous les dieux vengeurs de l'hoſpitalité. Tous ces faits, & pluſieurs autres, détruiſent abſolument le crime d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en eſt de même de ſes parjures & de ſes infidélités dans les traités. Je ne ſache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela ſoit arrivé aux Carthaginois, mais ſans ſa participation. Quoiqu'il en ſoit, je ne ferai

point ici le paralléle de ces deux Capitaines, par raport aux vertus civiles & morales. Je me contenterai d'en raporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. *Généroſité, libéralité.*

C'EST-LA la vertu des grandes ames, comme l'amour de l'argent eſt le vice des ames baſſes & ſans honneur. Scipion connoiſſoit le véritable prix de l'argent, qui eſt de s'en faire des amis, & d'acheter des hommes. Les largeſſes qu'il ſut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreuſement à ceux qui venoient racheter leurs enfans ou leurs proches, lui gagnérent preſque autant de peuples, que ſes victoires. Il entroit par là dans les vûes & dans le caractére du peuple Romain, qui aimoit mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits, que par la crainte : *qui beneficio quàm metu obligare homines malit.* *Liv. lib. 26. n. 50.*

2. *Bonté, douceur.*

ON NE PEUT pas faire du bien à

tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'eſt une monnoie dont pluſieurs ſe contentent, & qui n'épuiſe point les tréſors du Général.

Scipion avoit un talent merveilleux pour ſe concilier les eſprits, & pour gagner les cœurs, par des maniéres douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitoit les Officiers avec politeſſe, faiſoit valoir leurs ſervices, relevoit leurs belles actions, les combloit de préſens ou de louanges, & en uſoit ainſi avec ceux-là même qui auroient pu exciter en lui quelque mouvement de jalouſie, s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célébre Officier, qui après la mort de ſon pere & de ſon oncle avoit maintenu les affaires d'Eſpagne, montrant par là, dit l'Hiſtorien, combien il étoit éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage :
26.n.20. *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obſtaret gloriæ ſuæ.*

Il ſavoit aſſaiſonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté & de cordialité, qui les rendoit aimables.
30 n.14. Celle qu'il fut obligé de faire à Maſiniſſa, qui aveuglé par ſa paſſion, avoit épouſé Sophoniſbe, l'ennemie

déclarée du peuple Romain, eſt un modéle achevé de la maniére dont on doit ſe conduire & parler dans des conjonctures auſſi délicates. On y voit emploiées toutes les fineſſes de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence & de la ſageſſe, tous les ménagemens de l'amitié, toute la dignité & la nobleſſe du commandement, ſans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatoit juſques dans les châtimens. Il ne les emploia qu'une fois, & bien malgré lui. Ce fut dans la ſédition de Sucrone, qui demandoit néceſſairement qu'on en fit un exemple. [a] » Il avoit cru, dit-il, s'arracher » à lui-même ſes propres entrailles, » lorſqu'il ſe vit obligé d'expier par la » mort de trente hommes la faute de » huit mille. » Il eſt remarquable que Scipion ici ne ſe ſert pas de ces mots, *ſcelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui eſt beaucoup plus doux, & ſignifie *une faute*. Encore n'oſe-t-il décider ſi c'eſt une faute; & il laiſſe la liberté de penſer que ce n'a été qu'une imprudence & une légéreté : *octo mil-*

a Tum ſe haud ſecus quàm viſcera ſecantem ſua, cum gemitu & lacrymis triginta hominum capitibus expiaſſe octo millium ſeu imprudentiam, ſeu noxam. *Liv.* 28. n. 32.

lium ſeu imprudentiam, ſeu noxam.

Il eſtimoit infiniment plus de contribuer à la conſervation d'un ſeul citoien, que de faire mourir mille ennemis. [a] Capitolin remarque que l'Empereur Antoninus Pius répétoit ſouvent cette maxime de Scipion, & la mettoit en pratique.

3. *Juſtice.*

L'EXERCICE de cette vertu eſt proprement la fonction de ceux qui ſont conſtitués en dignité & en autorité. C'eſt par elle que Scipion rendit la domination Romaine ſi douce & ſi agréable aux Alliés & aux nations conquiſes, & qu'il ſe fit lui-même aimer ſi tendrement par les peuples, qui le regardoient comme leur protecteur & leur pere. Il faloit qu'il eût un grand zêle pour la juſtice, puiſqu'il ſe piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après une action qui les en rendoit tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant une tréve qu'on avoit accordée à leurs inſtantes priéres, prirent & pil-

a Antoninus Pius Scipionis ſententiam frequentabat, qua ille dicebat, malle ſe unum civem ſervare, quàm mille hoſtes occidere. *Capitol. cap. 9.*

lérent au ſû & par l'ordre de la République, quelques vaiſſeaux Romains qui s'étoient mis en mer : & pour mettre le comble à l'inſulte, les Ambaſſadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage pour en porter les plaintes, furent attaqués à leur retour, & preſque pris par Aſdrubal. Les Ambaſſadeurs de Carthage, qui revenoient de Rome, étoient tombés entre les mains de Scipion. On le preſſoit d'uſer du droit de repréſailles. [a] » Non, dit-il. Quoi-» que les Carthaginois aient violé non-» ſeulement la foi de la tréve, mais » encore le droit des gens dans la per-» ſonne de nos Ambaſſadeurs, je ne » traiterai point les leurs d'une ma-» niére qui ſoit indigne, ou des prin-» cipes de la grandeur Romaine, ou » des régles de la modération que j'ai » toujours ſuivies juſqu'ici.

4. *Grandeur d'ame.*

ELLE éclatoit dans toutes les actions, & preſque dans toutes les

a Etſi non induciarum modò fides à Carthaginienſibus, ſed etiam jus gentium in legatis violatum eſſet; tamen ſe nihil nec inſtitutis populi Romani nec ſuis moribus indignum in iis facturum eſſe. *Lib.* 30. *n.* 25.

paroles de Scipion. Mais les peuples d'Eſpagne en furent ſur tout frapés, lorſqu'il refuſa le nom de Roi qu'ils lui offroient, charmés de ſa valeur & de ſa généroſité. [a] Ils ſentirent, dit Tite-Live, quelle grandeur d'ame il y avoit à regarder ainſi avec mépris & dédain un titre, qui eſt l'objet de l'admiration & des deſirs du reſte des mortels.

Lib. 38. C'eſt avec ce même air de grandeur, qu'étant obligé de ſe défendre devant le peuple, il parla ſi noblement de ſes expéditions militaires; & qu'au lieu de faire une timide apologie de ſa conduite, il marcha vers le Capitole, ſuivi de tout le Peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avoient fait remporter.

5. *Chaſteté.*

A PEINE pouvons-nous comprendre qu'un payen ait porté l'amour de cette vertu, auſſi loin que l'a fait Scipion. L'hiſtoire de cette jeune Princeſſe d'une ſi rare beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'auroit été

[a] Senſere etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales ſtuperent, id, ex tam alto faſtigio aſpernantis. *Lib.* 27. *n.* 19.

dans la maiſon de ſon pere, eſt connue de tout le monde. Je l'ai raportée ailleurs, auſſi bien que le beau diſcours qu'il tint à Maſiniſſa ſur la même matiére.

6. Religion.

J'ai souvent cité le célébre entretien de Cambyſe roi de Perſe, avec ſon fils Cyrus, que l'on regarde avec raiſon comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puiſſe donner à quiconque doit commander les armées, ou être emploié au gouvernement. Cet excellent diſcours commence & finit par ce qui regarde la religion, comme ſi tous les autres avis ſans celui-là devoient être inutiles. Cambyſe recommande à ſon fils avant tout & ſur tout de s'acquitter religieuſement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes : de ne former jamais aucune entrepriſe petite ou grande, ſans conſulter les dieux : de commencer toutes ſes actions par implorer leur ſecours, & de les faire ſuivre par des actions de graces ; tout bon ſuccès venant de leur protection, qui n'eſt dûe à perſonne, & devant par conſéquent leur être raporté. C'eſt en effet ce

que Cyrus pratiqua toujours très exactement, comme nous l'avons déja remarqué en parlant de ce Prince : & il avoue lui-même dans l'entretien dont ceci eſt tiré, qu'il part pour ſa premiére campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut ſe rendre à lui-même ce témoignage qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne ſai ſi notre Scipion avoit lu la Cyropédie, comme cela eſt certain du ſecond, qui en faiſoit ſon étude ordinaire : mais il eſt viſible qu'il a imité en tout Cyrus, & ſur tout dans le culte religieux. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'eſt-à-dire depuis l'âge de dix-ſept ans, il ne commença jamais aucune affaire, ſoit publique, ſoit particuliére, ſans avoir auparavant été au Capitole, pour implorer le ſecours de Jupiter. On voit dans Tite-Live la priére ſolennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique : & le même Hiſtorien ne manque pas de faire remarquer qu'auſſitôt après la priſe de Carthagéne, il remercia publiquement les dieux de l'heureux ſuccès de cette entrepriſe : *Poſtero die, mili-*

Liv. lib. 26. 19.

b. 19. n. 27.

tibus navalibusque ſociis convocatis, primùm diis immortalibus laudeſque & grates egit. Lib. 26. n. 4

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle étoit cette religion, ou de Cyrus, ou de Scipion. On ſait bien qu'elle ne pouvoit être que fauſſe. Mais l'exemple qu'il donne à tous les Commandans & à tous les hommes de commencer & de terminer toutes leurs actions par la priére & par l'action de graces, n'en eſt que plus fort. Car que n'auroient-ils point dit & fait, s'ils avoient été comme nous éclairés des lumiéres de la vraie religion, & s'ils avoient eu le bonheur de connoitre le véritable Dieu ? Après de tels exemples, quelle honte ſeroit-ce pour des Généraux Chrétiens, de n'oſer paroitre auſſi religieux que ces anciens Capitaines du paganiſme !

ARTICLE II.

PRINCIPAUX CARACTERES *& principales vertus des Romains, par raport à la guerre.*

L'ESPACE de tems dont j'ai raporté l'hiſtoire en abrégé, & que Polybe

avoit choiſi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déja dit, le beau tems de la République Romaine; qui a rendu Rome la maitreſſe de l'univers; & qui a forcé toutes les nations à reconnoitre qu'un peuple ſi ſupérieur en mérite & en vertu, devoit l'être auſſi en puiſſance & en autorité. C'eſt en effet après ce tems que la puiſſance Romaine, qui avoit luté pluſieurs ſiécles avec ſes voiſins dans un terrain aſſez étroit, ſe répandit au dehors comme un fleuve & comme une mer qui a rompu ſes digues, & inonda preſque les trois parties du monde avec une rapidité incroiable.

Polyb. pag. 1.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *De la fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'Empire Romain, dont on ne ſera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puiſſantes nations du monde, dit-il, s'étant diſputé l'empire avec les derniers efforts, une confuſion horrible a lontems régné dans l'univers, juſqu'à ce que la République Romaine aiant réuni ſous elle les peuples & les roiaumes, tout enfin a pris une aſſiette ferme & une

conſiſtance aſſurée ſous un gouvernement, qui embraſſant preſque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à ſon ombre des fruits du bon ordre & de la paix, par le miniſtére des grands hommes qu'elle a portés, en qui brilloient toutes les vertus.... Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'eſt étendue, ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute : Rome ne meſure plus ſes victoires ſur la multitude des morts, ſur la grandeur des dépouilles, ſur le nombre des villes emportées. Ses exploits deſormais ſe terminent à aſſervir des nations, à aſſujettir des roiaumes, à conquérir de grandes iſles & de vaſtes contrées. On n'y voit plus que triomphes ſur triomphes, & conquêtes ſur conquêtes. Un ſeul coup abbat Philippe. Un autre coup chaſſe d'Aſie le grand Antiochus. Dans la même année un mois lui ſuffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du roiaume d'Illyrie, & pour mettre aux fers leurs * deux rois. Un ** ſeul de ſes Capitaines, dans le cours d'une même expédition, ſoumet à ſon pouvoir l'Arménie, le Pont,

* *Perſée & Gentius.*
** *Pompée.*

la Syrie, la Paleſtine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibéres, & porte les bornes de ſa domination juſqu'à la mer Caſpienne & à la mer Rouge. Et ce qui eſt bien remarquable, ajoute le même Auteur, c'eſt que cet heureux Génie de Rome ne l'a pas favoriſée ſeulement pour quelques jours, & pour un court eſpace de tems, ni ſimplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts & de longs délais, & ne l'a point quittée rapidement, comme tout cela eſt arrivé dans les autres Empires : mais né en quelque ſorte & accru avec Rome, il y a établi & fixé ſa demeure, a toujours préſidé à ſon gouvernement, en a toujours réglé la conduite, & lui a conſtamment procuré de glorieux ſuccès, en guerre & en paix, par terre & par mer, contre les Barbares & contre les Grecs.

Cet établiſſement de l'Empire Romain, le plus grand & le plus puiſſant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe, l'effet du hazard. Ce fut le fruit du mérite & de la vertu : ce fut la ſuite de deſſeins concertés avec ſageſſe, exécutés avec courage, &

Pag. 64.

conduits à leur fin avec une habileté & une attention qui ne ſe démentit jamais. Il eſt donc utile & important, Pag. 169. continue-t-il, d'examiner quels furent du côté des vainqueurs les principes de conduite avant & après la victoire, quelles furent les diſpoſitions des peuples à leur égard ; & ce qu'on penſoit de ceux qui tenoient le gouvernail de la République.

Nous avons vû quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de tems à l'aggrandiſſement de l'Empire Romain. Il nous reſte à conſidérer quel a été l'eſprit & le caractére du peuple Romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluſte. [a] » Il ne faut » pas croire, fait-il dire à Caton, que » ce ſoit par de nombreuſes armées » que nos ancêtres ont ſi fort au-

a Nolite exiſtumare majores noſtros armis remp. ex parva magnam feciſſe. . . . Alia fuere, quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla ſunt : domi induſtria, foris juſtum imperium ; animus in conſulendo liber, neque delicto neque lubidini obnoxius. *Salluſt. in bello Catilin.*

Domi militiæque boni mores colebantur. . . Jus bonumque apud eos non legibus magis quàm natura valebat. . . , Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, ſeque remque publicam curabant, *Ibid.*

» gmenté la puiſſance de Rome. D'au-
» tres avantages les ont rendu véri-
» tablement grands, & la République
» avec eux : au dedans, une vie labo-
» rieuſe ; au dehors, un gouvernement
» juſte & ſage ; dans les délibérations,
» un eſprit exemt de paſſions & de
» vices.... Dans le camp, comme dans
» la ville, dit ailleurs le même Hiſto-
rien, » les bonnes mœurs & les bon-
» nes maximes dominoient ; & le ſou-
» verain empire qu'avoient ſur les
» Romains la juſtice & la vertu, étoit
» moins l'effet des loix, que de leur
» bon naturel. Enfin ils ſe ſoutenoient
» eux & la République par deux
» moiens : en guerre, par la hardieſſe
» & le courage ; en paix, par la juſtice
» & la modération.

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluſte de ces belles années de la République, & de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la ſuite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fuſſent tels. C'étoit-là l'eſprit de la République, l'eſprit de ceux qui gouvernoient : [a] &

[a] Ac mihi multa agitanti conſtabat, paucorum civium egregiam virtutem cuncta patraviſſe. *Ibid.*

etit nombre entraînoit tous les
s, & produiſoit ces merveilleux
.

ne faut pas non plus s'imaginer
les vertus que nous faiſons tant
r ici, fuſſent bien pures & bien
es. Nous les donnons pour ce
les valent, c'eſt-à-dire pour des
s Romaines, & non pour des ver-
hrétiennes. Et cependant quel-
mparfaites qu'elles fuſſent, Dieu,
la remarque de S. Auguſtin, les a
onnées par l'empire du monde:
mpenſe digne des Romains, qui
attendoient point d'autre, & auſſi
es que leurs vertus. *Receperunt mer-
n ſuam*, dit l'Evangile: *vani vanam*,
roit-on ajouter avec un Pere, qui
ainſi de ces illuſtres payens.

près avoir pris ces précautions,
mployé ces préſervatifs, il ne me
plus qu'à raporter les principales
us des Romains dans la guerre.
ferai le plus ſuccinctement qu'il
ſera poſſible.

*quité & ſage lenteur pour entrepren-
dre & pour déclarer la guerre.*

LES ROMAINS ne s'engageoient

pas légérement ni témérairement dans une guerre. Avant tout ils ſongeoient à ſe rendre les dieux favorables, n'attendant le ſuccès que de leur protection, [a] & perſuadés que, comme ils préſidoient d'une maniére particuliére à l'événement des guerres, ils faiſoient toujours pancher la victoire du côté qui avoit pour lui la juſtice & le bon droit. De là venoit que jamais ils ne prenoient les armes, ſans avoir envoié chez les ennemis des hérauts, qu'on nommoit *Féciales*, pour leur expoſer leurs griefs, & leurs ſujets de plainte; & ce n'étoit que ſur le refus qu'ils faiſoient de donner ſatisfaction, qu'on leur déclaroit la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faiſoient partie de la religion, qu'ils laiſſérent périr miſérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avoit prédit un ſage Carthaginois, retomba ſur Carthage même, & entraîna ſa perte. Les Romains uſérent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus, & de Perſée, quoique

a Vicerunt dii hominesque; & id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupiſſet, eventus belli, velut æquus judex, unde jus ſtabat, ei victoriam dedit. *Liv. lib.* 21. *n.* 10.

ces

ces Princes fuſſent les aggreſſeurs, & qu'ils euſſent depuis lontems violé les traités par pluſieurs infractions manifeſtes.

2. Fermeté & conſtance dans une réſolution une fois priſe & arrêtée.

[a] PLUS les Romains agiſſoient d'abord avec lenteur & maturité, plus ils étoient vifs & perſévérans dans l'exécution. Le ſiége de Capoue ſeul en ſeroit une grande preuve. Il avoit été réſolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la revolte laiſſée impunie depuis pluſieurs années, ſembloit être la honte de Rome. Dans le tems que l'Italie étoit ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, & que les horreurs de la guerre s'y faiſoient le plus ſentir, ils abandonnérent tout, & quittérent Annibal lui-même pour aſſiéger Capoue, & ils y envoiérent les deux Conſuls avec chacun une armée. Le ſiége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fît Annibal pour ſauver cette ville qui devoit lui être ſi chere. Enfin, *Liv. lib. 26. n. 13.*

[a] Quo leniùs agunt, ſegniùs incipiunt; eo, cùm cœperint, vereor ne perſeverantiùs ſæviant. *Lib. 21. n. 10.*

pour derniére tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuſe. » Il n'y a point, dit un citoien de » Capoue, de bête ſi acharnée à ſa » proie, à qui on ne la faſſe lâcher, » ſi l'on va vers ſon antre pour enle- » ver ſes petits. Mais pour les Ro- » mains, ni le ſiége de Rome, ni les » cris & les gémiſſemens de leurs » femmes & de leurs enfans qu'ils » entendoient preſque de leur camp, » n'ont pu les arracher du ſiége de *Ibid. n. 16.* » Capoue. La priſe & la punition exemplaire de cette ville rebelle, firent connoître à l'univers la perſévérance des Romains à pourſuivre la vengeance d'Alliés infidéles, & l'impuiſſance d'Annibal pour ſecourir une ville qui s'étoit miſe ſous ſa protection.

Mais où ce caractére de fermeté & de confiance me paroit le plus admirable dans les Romains, c'eſt lorſqu'il s'agiſſoit de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquoient les conditions, & nul événement enſuite n'étoit capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevoient quelquefois, n'en faiſoient rien

relâcher ; ni des victoires conſidérables qu'ils remportoient, n'y faiſoient rien ajouter : tout ce Peuple étoit ferme & invariable dans ſes réſolutions, parce qu'il les croioit fondées en raiſon & en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, & avec les trois Princes dont la défaite ſuivit celle des Carthaginois, furent tous de cette ſorte.

3. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires ; ſévérité incroiable pour la diſcipline ; diverſes récompenſes du mérite.*

ON PEUT bien dire que les Romains étoient un peuple de ſoldats, né & formé pour la guerre, dont il tiroit toute ſa gloire & toute ſa puiſſance, comme il en faiſoit ſa principale occupation. Ce n'étoient point des troupes ramaſſées au hazard, mais des citoiens établis à Rome ou à la campagne, qui combattoient pour eux-mêmes en combattant pour l'Etat. Ils étoient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robuſtus acri militia puer condiſcat, &c.* C'eſt une choſe étonnante de voir de quels fardeaux ils étoient chargés dans une

Horat. Cic. Tuſc. quæſt. lib. 2. n. 37.

marche. Chaque ſoldat portoit des vivres pour pluſieurs jours, un pieu & quelquefois pluſieurs, & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour l'uſage de la vie ; ſans parler du bouclier, de l'épée, du caſque, qu'on ne comptoit point parmi les fardeaux, parce que les armes faiſoient comme partie du ſoldat & étoient regardées comme ſes membres. Les longs ſiéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages, & de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour des ſéjours très courts, & pluſieurs exercices de cette nature très fatigans, ne pouvoient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie ; & une patience ſi invincible les mettoit en état de vaincre toute la terre.

Il est aiſé de juger quelle impreſſion avoient fait ſur les eſprits ces ſanglantes exécutions, [a] où des peres & des Conſuls, pour maintenir & aſſurer la diſcipline militaire, qu'ils

a Quemadmodum.... quantum in te fuit, diſciplinam militarem, qua ſtetit ad hanc diem Romana res, ſolviſti.... nos potiùs noſtro delicto plectemur, quàm reſpublica tanto ſuo damno noſtra peccata luat. Triſte exemplum, ſed in poſterum ſalubre juventuti erimus. *lib.* 8. *n.* 7.

regardoient comme le principal appui de l'Etat, s'étoient cru obligés de répandre le ſang de leurs propres enfans, & des premiers Officiers de l'armée. Après de tels exemples, un ſimple ſoldat ne pouvoit pas ſe flater que ſa déſobéiſſance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendoit les armées Romaines invincibles, étoit ce grand principe établi anciennement & gardé inviolablement parmi les troupes, que c'étoit une honte ineffaçable & un crime impardonnable pour un Romain, que de livrer ſes armes, & de ſe rendre volontairement à l'ennemi : principe qui ne laiſſoit aucun milieu entre la victoire & la mort. Auſſi, quand après la bataille de Cannes on propoſa dans le Sénat de racheter les ſoldats qui s'étoient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque inſtance que fiſſent leurs parens, & quelque beſoin qu'eût alors de troupes la République, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme abſolument néceſſaire dans la conjoncture préſente pour affermir & conſerver la diſcipline militaire, & *Lib. 22. n 60.*

l'on aima mieux armer un pareil nombre d'eſclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faiſoit la ſureté de l'Etat. On comprit bien, dit Polybe, que la vûe d'Annibal, dans l'offre qu'il faiſoit de rendre les priſonniers pour une certaine rançon, n'étoit pas tant de tirer une ſomme d'argent conſidérable, dont pourtant il avoit un extrême beſoin, que d'ôter aux troupes Romaines ce ſentiment & cet éguillon d'honneur & de gloire qu'elles portoient au combat, en leur faiſant entrevoir une reſſource & une eſpérance de ſalut pour ceux qui cédoient à l'ennemi. [a] Mais le Sénat, en rejettant abſolument cette propoſition, voulut par ce refus confirmer autentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre, ou de mourir dans le combat. Une telle fermeté, ajoute Polybe, & une telle grandeur d'ame, déconcertérent Annibal, & lui cauſérent plus de crainte & de fraieur, que ſa victoire ne lui avoit cauſé de joie & d'eſpérance. *Lyb. pag.*

AJOUTEZ à ces différens motifs les marques d'honneur & les récompen-

[a] Τοῖς παρ' αὐτοῖς ἐγκαθίσασι ἢ τὴν μαχαίραν. | ἢ θάνατον *Ibid.*

ſes qui ſe donnoient publiquement après une bataille ou après quelque action importante, les louanges que les Généraux ſe faiſoient un devoir d'accorder aux Officiers & même aux ſimples ſoldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion, les témoignages glorieux qu'ils rendoient en plein Sénat au retour de la campagne à ceux qui s'étoient le plus diſtingués. Tout cela jettoit dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage qu'on ne peut exprimer. Par là de ſimples Officiers acqueroient le mérite d'un Général, comme on le vit dans une occaſion importante, qui conſerva l'Eſpagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paroiſſoient abſolument déſeſpérées. Un ſimple Chevalier Romain, encore fort jeune, mais d'un courage & d'une grandeur d'ame au-deſſus de ſon âge & de ſa condition, qui avoit ſervi pluſieurs années ſous Cn. Scipion, & avoit appris ſous lui la ſcience militaire, fut choiſi d'un commun conſentement pour Chef, & par une hardieſſe accompagnée de prudence ſauva l'armée. C'eſt ce Marcius, dont notre Scipion fit tant

Lib. 25. n. 37.

de cas quand il fut arrivé en Eſpagne ; & qu'il diſtingua toujours dans la ſuite d'une maniére particuliére. Voila comment d'habiles Officiers ſe formoient ſous d'habiles Commandans.

4. *Clémence & modération dans la victoire.*

C'ETOIT la maxime des Romains, de traiter avec bonté & avec clémence les peuples & les Princes qui ſe ſoumettoient, comme auſſi de faire ſentir tout le poids de leur grandeur & de leur puiſſance à ceux qui oſoient réſiſter. C'eſt ce que le Poéte a ſi bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la deviſe du peuple Romain.

Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.

Æn. lib. 8. *53.*

1°. Quelque irrités qu'ils fuſſent contre les Carthaginois, quand leurs Députés parurent dans le Sénat en qualité de ſupplians, & que d'un ton humble & touchant ils implorérent la miſéricorde du Peuple Romain, alors les ſentimens de vengeance & de colére firent place à ceux de bonté & de clémence ; & la paix leur fut accordée, quoiqu'aſſurément il n'eût pas été difficile aux Romains de dé-

truire Carthage, & d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut dans cette occaſion qu'Aſdrubal, ſurnommé Hœdus, qui portoit la parole comme Chef des Députés, fit un diſcours ſi flateur pour le Peuple Romain. » [a] Il eſt bien » rare, dit-il, que la proſpérité & la » modération ſe rencontrent enſemble, & qu'il ſoit donné aux hommes » d'être en même tems heureux & » ſages. Le Peuple Romain eſt invincible, parce qu'il ne ſe laiſſe point » aveugler par la bonne fortune. Et » il faudroit, ajouta-t-il, s'étonner, » s'il agiſſoit autrement. Car la proſpérité ne tranſporte de joie & n'éblouit que ceux pour qui elle eſt » nouvelle; au lieu que les Romains » ſont ſi accoutumés à vaincre, qu'ils » ne ſont preſque plus ſenſibles au » plaiſir que cauſe la victoire; & » qu'on peut dire à leur honneur, » qu'ils ont en un ſens plus augmenté » leur empire en pardonnant aux

[a] Rarò ſimul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum Romanum eo invictum eſſe, quòd in ſecundis rebus ſapere & conſulere meminerit. Et hercule mirandum fuiſſe, ſi aliter facerent. Ex inſolentia, quibus nova bona fortuna ſit, impotentes lætitiæ inſanire: populo Romano uſitata ac propè jam obſoleta ex victoria gaudia eſſe; ac plus penè parcendo victis, quàm vincendo, imperium auxiſſe. *Lib.* 30. *n.* 42.

» vaincus, qu'en remportant des vic-
» toires.

Ib. 33. 2°. Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avoient faites ſur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires ils ne ſe réſervérent que le plaiſir d'enrichir leurs Alliés, & la gloire de rendre la liberté à la Gréce. Et afin que ce préſent ſi magnifique, ſi délicat, ſi inoui, n'eût rien de ſuſpect, & ne pût être ſujet au repentir, ils retirérent leurs garniſons de toutes les villes ſans en excepter une ſeule.

3°. Ils uſérent de la même modération après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce Prince tous les peuples de l'Aſie juſqu'au mont Taurus. Ils gratifiérent leurs Alliés de flotes, de ports de mer, de villes, de provinces entiéres, ſans conſerver pour eux ni galére, ni ville, ni tribut, ni juriſdiction, ni hommage ſur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

Ib. 45. 4°. Auſſitôt qu'ils eurent ſoumis la Macédoine, ils réduiſirent à la moitié tous les tributs & tous les impôts qu'elle paioit à ſes Rois. Ils renoncérent aux profits immenſes que

tendoient les mines d'or & d'argent, par la ſeule raiſon qu'ils étoient onéreux aux habitans. Ils accordérent à toutes les villes le droit de ſe gouverner par leurs loix, de créer leurs Magiſtrats & leurs Officiers, de tenir des aſſemblées provinciales pour régler ſouverainement les affaires publiques, & ils accordérent à ces peuples, qui avoient été ſi lontems ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté.

5°. Les Romains traitérent avec la même humanité & la même modération le roiaume d'Illyrie qu'ils venoient de conquerir ſur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemtions & de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une ſi longue guerre; & après en avoir retiré toutes les troupes Romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine. *Liv. lib. 45. n. 26.*

5. *Courage & grandeur d'ame dans l'adverſité.*

C'est ici le caractére le plus marqué du peuple Romain, & qui montre davantage une force & une conſtance que rien ne peut abbattre, ni ébranler.

Jamais ce caractére n'a paru d'une maniére plus merveilleuſe qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avoient déja extrêmement affoibli l'Etat. Deux Conſuls avec leurs armées, avoient été entiérement défaits. La République ſe trouvoit ſans ſoldats & ſans chefs. Pluſieurs des Alliés s'étoient rangés du côté du vainqueur. Annibal étoit maître de la Pouille, du Samnium, & de preſque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur, auroit accablé tout autre
Liv. n. 61. peuple. Cependant ni la défaite de tant d'armées, ni la défection des Alliés, ne purent porter le peuple Romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de foibleſſe, nul ſigne de découragement ne parut. On vit une conſpiration générale au bien public. La réſolution fut auſſi prompte qu'unanime, de ſe défendre, & de ne préter l'oreille à aucune propoſition d'accommodement.

b. p. 427. Ce que dit Polybe, à l'occaſion d'une autre bataille, ſe vérifia bien pour lors: Que les Romains, ſoit en général, ſoit en particulier, ne ſont jamais plus terribles, que lorſqu'ils

ſe trouvent dans les plus grands dangers, & qu'ils paroiſſent tout près de leur perte.

6. *Juſtice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des citoiens, des Alliés, & des peuples conquis.*

C'est une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de perſonnes, & que le chriſtianiſme même n'a pas entiérement détruite, que la juſtice & la politique ne peuvent guéres s'allier enſemble ; qu'un homme deſtiné à gouverner ne doit point ſe rendre l'eſclave des loix ; qu'une exacte probité, & un ſcrupuleux attachement à ſa parole & à des engagemens pris ſollennellement, jetteroient ſouvent un Prince & un Miniſtre dans de grands embarras ; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la régle & le mobile du gouvernement ; en un mot, qu'il eſt impoſſible de conduire les affaires publiques, ſans commettre quelque injuſtice : *Rempublicam regi ſine injuria non poſſe.*

Cicéron, dans les livres intitulés, *De la République*, qui étoient un extrait

de l'admirable ouvrage de Platon ſur le même ſujet, avoit pleinement réfuté cette opinion. Non ſeulement, ſelon lui, c'eſt une prétention fauſſe & inſoutenable, de croire qu'on ne puiſſe réuſſir dans le maniement des affaires publiques, ſans commettre quelquefois des injuſtices : mais il regarde le principe oppoſé comme une vérité inconteſtable, & comme la baſe & le fondement de toutes les régles qu'on peut donner en matiére de politique, ſavoir, QU'ON NE PEUT BIEN GOUVERNER UN ETAT SANS GARDER EN TOUT UNE EXACTE JUSTICE. *Nihil eſt quod adhuc de rep. putem dictum, & quo poſſim longiùs progredi, niſi ſit confirmatum, non modò falſum eſſe illud, ſine injuria non poſſe, ſed hoc veriſſimum, ſine ſumma juſtitia remp. regi non poſſe.*

Fragm. Cic. apud S. Aug. lib. 2. cap. 21. de Civitate Dei.

Pour donner plus de poids & d'autorité à ſes raiſons, il les avoit miſes dans la bouche de Lélius & de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il eſt aiſé de ſentir combien l'on doit regretter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main ſi habile d'après un ſi parfait original. Ces deux il-

luſtres amis, Lélius & Scipion, l'admiration de leur ſiécle, & qu'on peut bien propoſer au nôtre comme des modéles de grands Capitaines & de grands Politiques, établiſſent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement : Qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injuſtice, & que ſans un grand fond de juſtice une République ne peut point être bien conduite, ni même ſubſiſter : *Nihil tam inimicum quàm injuſtitiam civitati, nec omnino niſi magna juſtitia geri aut ſtare poſſe rempublicam.*

Voila quelles étoient les régles & les maximes du peuple Romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'étoit là l'idée qu'en avoient & les Alliés, & les peuples conquis. Tite-Live remarque que la perte des trois premiéres batailles que gagna Annibal, qui répandit par tout la terreur & l'allarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des Alliés : *nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarent, fide ſocios dimovit.* La raiſon qu'il en apporte eſt bien glorieuſe au Peuple Romain, & nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouverne- *Lib. 22 n. 13.*

ment. » C'eſt, dit-il, que ces Alliés » ſe trouvant ſous un empire juſte » & modéré, obéiſſoient ſans peine » à un peuple qui leur étoit infiniment » ſupérieur en mérite, ce qui eſt l'u- » nique lien de la fidélité : *Videlicet quia juſto & moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei eſt, melioribus parere.* Les peuples conquis penſoient de même, & comparant la domination Romaine avec celle ſous laquelle ils avoient toujours vécu, & les Généraux Romains avec leurs anciens maîtres, ils regardoient ces premiers comme des hommes deſcendus du ciel, tant ils faiſoient paroître à leur égard de juſtice, de bonté, d'humanité ; & ils ſe félicitoient » d'être tombés ſous la » puiſſance d'un peuple qui ſongeoit » à s'attacher les hommes plus par » les bienfaits que par la crainte, » & qui s'appliquoit à mériter par » un doux & juſte gouvernement » l'amour & la confiance des nations » étrangéres, au lieu de leur faire » porter le joug d'une triſte ſervitu- » de. *Veniſſe eos in populi Romani poteſtatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exteraſque gentes fide*

Lib. 25. n. 49.

ac ſocietate junctas habere, quàm triſti ſubjectas ſervitio.

Mais peut-être qu'une politique intéreſſée portoit le Sénat Romain à ménager ainſi au loin les Alliés & les peuples conquis, & qu'on avoit moins d'égard pour les citoiens & les ſujets naturels, qui par cette raiſon étoient moins attachés & moins affectionnés à la République. C'eſt par cet endroit-là même que le Peuple Romain eſt le plus admirable; & ce que je vais dire, montrera clairement que la plus grande reſſource d'un Etat eſt l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, & la confiance qu'ils prennent dans la foi publique; & que d'y donner la plus légére atteinte, c'eſt, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuſe, & la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes tout paroiſſoit déſeſpéré. La fidélité de la plupart des Alliés fut abbatue par un tel coup. L'Etat ſe trouvoit ſans chefs, ſans troupes, ſans argent: & cependant il faloit faire de nouvelles levées & des recrues, équiper des flotes, acheter des vivres, des armes,

des habits. Tout manquoit à l'Etat, mais le crédit ne lui manquoit pas ; & il trouva de promtes & de ſûres reſſources dans l'affection des citoiens.

Liv. 26. n. 36. Le Conſul repréſenta que les Magiſtrats devoient donner l'exemple au Sénat, & le Sénat au Peuple, d'aider la République dans l'extrémité où elle ſe trouvoit : Que le moien d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au ſoutien de l'Etat, étoit de commencer par le faire ſoi-même : Qu'ainſi ils devoient tous porter au tréſor public leur or & leur argent. Cela fut exécuté ſur le champ, & avec un tel zêle, qu'à peine les Receveurs & les Greffiers pouvoient-ils ſuffire à l'empreſſement public, chacun ambitionnant l'honneur de ſe faire inſcrire des premiers. L'Ordre des Chevaliers, & enſuite le Peuple, en firent autant, ſans qu'il fût beſoin pour cela d'aucun Edit public.

Des trente Colonies qui ſe trouvoient dans l'Italie, dix-huit * envoiérent des Députés à Rome, pour marquer qu'elles étoient prêtes à fournir les troupes qu'on leur deman-

* Ce fut quelque tems après.

doit, & encore plus ſi on le jugeoit à propos : que graces aux dieux elles ne manquoient, pour le faire, ni de moiens, ni de courage : *ad id ſibi neque opes deeſſe, animum etiam ſupereſſe.* Ces Députés furent reçus & par le Sénat & par le Peuple avec des acclamations & des marques de joie & d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conſerver dans ſon hiſtoire les noms de ces colonies,[a] pour ne pas les fruſtrer, dit-il, après tant de ſiécles d'une gloire qui leur eſt ſi juſtement dûe. Pour les douze autres Colonies qui refuſérent de faire des levées, le Sénat crut qu'il étoit plus de la dignité du Peuple Romain de ne les punir qu'en ne faiſant aucune mention d'elles. *Ea tacita caſtigatio magis ex dignitate populi Romani viſa eſt.*

On avoit reçu dans ce même tems des lettres des deux Scipions qui commandoient en Eſpagne, par leſquelles, ſe chargeant de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi paier les troupes, ils demandoient qu'on leur envoiât au plutôt des vivres & des habits, ſans quoi il leur étoit

a Ne nunc quidem poſt tot ſecula ſileantur, fraudentur ve laude ſua. *Lib.* 27. *n.* 12.

impoſſible de conſerver la province. Il ne l'étoit pas moins à la République de leur en fournir dans l'état où elle ſe trouvoit. Le Préteur convoqua l'aſſemblée. Il repréſenta au Peuple les néceſſités publiques, [a] & l'impoſſibilité où étoit l'Etat d'y ſubvenir, ſi le crédit lui manquoit auſſi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avoient par le paſſé groſſi leur patrimoine en tenant les fermes du Peuple Romain, à prêter maintenant à la République une partie des biens dont ils lui étoient redevables, & à faire les avances pour l'Eſpagne, avec promeſſe que ces ſommes leur ſeroient exactement rendues dès qu'on le pourroit. Trois puiſſantes Compagnies ſe préſentérent, & tout fut fourni aux armées d'Eſpagne auſſi abondamment que dans les tems de la plus grande opulence.

[b] Ce noble déſintéreſſement & ce zêle ardent régnoient également dans tous les Ordres & dans tous les Corps de l'Etat.

Liv. 24. n. 11. La flote manquoit de matelots &

a Itaque, niſi fide ſtaret reſpublica, opibus non ſtaturam. *Lib.* 23. *n.* 48.

b Hi mores eaque caritas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. *Lib.* 23. *n.* 49.

de vivres. On convint d'impoſer ſur les particuliers une taxe, qui ſeroit réglée ſur le rang & ſur les revenus de chacun, & la choſe s'exécuta ſans délai & ſans murmure.

Les bâtimens publics tomboient en ruine, parce que les fonds manquoient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargérent avec joie, ſans demander d'argent qu'après que la guerre ſeroit finie. n. 18.

Dans cette émulation commune & ce mouvement général de tous les Corps de l'Etat pour aider & ſoulager le tréſor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, [a] ceux qui en étoient chargés ne croiant pas pouvoir le dépoſer dans aucun autre aſyle plus ſûr ni plus ſacré que dans celui de la foi publique.

Cette générosité paſſa de la ville dans le camp. Aucun Cavalier, aucun Centurion, aucun Officier ne voulut recevoir de paie, & l'on auroit regardé comme un mercénaire quiconque en auroit reçu. n. 18.

a Nuſquam eas tutiùs ſanctiùſque deponere credentibus, qui deferebant, quàm in publica fide. *Lib.* 24. *n.* 18.

L'événement montra qu'on avoit eu raiſon de ſe fier à la République. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquittées avec la derniére exactitude. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, & malgré la rareté de l'argent on offrit aux maîtres des eſclaves qui avoient été affranchis, de leur en paier le prix : mais tous déclarérent qu'ils ne le recevroient qu'après la fin de la guerre. n. 18.

Ce ſont de tels faits qui doivent nous donner une juſte idée du gouvernement Romain. Ce ſeul mot que j'ai raporté, & qui mériteroit d'être gravé en caractéres d'or, *Qu'on ne trouva point d'aſyle plus ſûr ni plus ſacré pour y dépoſer les biens des pupilles & des veuves que celui de la foi publique* ; ce ſeul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puiſſe imaginer du caractére Romain. Il nous apprend que ſi, ſelon la maxime conſtante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux Légiſlateurs, & des plus ſages Politiques, le but & la loi ſouveraine du gouvernement eſt l'utilité publique & le ſalut du peuple, *Salus populi ſuprema lex eſto* ; Cic. lib. de leg. n. 8.

l'affection des peuples auſſi, & la confiance qu'ils prennent dans la juſtice & la bonne foi de ceux qui les gouvernent, ſont le plus ferme appui, & quelquefois le ſalut & l'unique reſſource des Etats.

7. *Reſpect pour la religion.*

IL NE FAUT qu'ouvrir les Hiſtoriens pour voir que chez les Romains la religion dominoit en tout. S'agiſſoit-il d'entreprendre une guerre, ou de donner un combat, on conſultoit les dieux, on imploroit leur ſecours, on emploioit tous les moiens propres à ſe les rendre favorables. Avoit-on remporté quelque victoire, ou quelque avantage; on indiquoit auſſitôt des actions de graces publiques, des ſacrifices, des jours de fête, & le concours du peuple dans tous les temples étoit incroiable. A peine Annibal s'étoit-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on ſe reprocha la lenteur avec laquelle on remercioit les dieux d'un bienfait ſi lontems attendu, & ſi peu eſpéré. *Lib. 30. 2.*

[a] Leur grand principe étoit que la

[a] Intuemini horum deinceps annorum vel ſecundas res vel adverſas, invenietis omnia proſperè eveniſſe ſequentibus deos, adverſa ſpernentibus. *Lib. 5. n. 51.*

pieté envers les dieux étoit la cauſe de tous les heureux ſuccès, comme la négligence dans leur culte attiroit tous les malheurs. De là vient, dit Polybe, que les Romains, dans les grandes néceſſités, s'appliquent avec tant de ſoin à ſe rendre les dieux & les hommes favorables, & que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces ſortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas, ni d'indigne de leur grandeur. Et dans un autre endroit il remarque, que ce qui reléve infiniment le Peuple Romain au deſſus de tous les autres peuples, c'eſt le reſpect de la religion, & la crainte des dieux, qui ailleurs eſt ſouvent traitée de petiteſſe d'eſprit & de baſſeſſe. Chez les Grecs, ajoute-t-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics par mille précautions de ſignatures, de témoins, de répondans, de ſurveillans; la mauvaiſe foi l'emporte toujours: au lieu que chez les Romains la ſeule religion du ſerment conſerve les mains pures dans l'adminiſtration de ſommes infiniment plus conſidérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un Général ou un Gouverneur

Pag. 162.

Pag. 498.

Gouverneur convaincu de péculat.

8. Amour de la gloire.

Je finis par cet article, parce que la diſpoſition dont je parle ici, étoit l'ame de toutes les actions des Romains. C'eſt ſaint Auguſtin qui fait cette réflexion en plus d'un endroit; & il remarque que cette paſſion, je veux dire le deſir de la gloire, étoufoit ſouvent en eux toutes les autres paſſions, & que c'eſt elle qui leur a fait faire toutes ces actions ſi belles & ſi éclatantes, qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples & de tous les ſiécles. Le deſir d'être eſtimés, d'êtres loués comme défenſeurs & protecteurs de la liberté, de la juſtice, des loix; comme ennemis de l'injuſtice, de la violence, de la tyrannie; ce deſir, dis-je, étoit une eſpéce de frein qui retenoit & modéroit leur ambition, & qui leur inſpiroit ces ſentimens de bonté, de clémence, de généroſité, dont le ſimple récit nous charme & nous enleve encore aujourd'hui après tant de ſiécles. *De Civ. Dei lib. 5. cap. 12.*

Y eut-il jamais une journée plus glorieuſe à l'Empire Romain, que celle où par ſon ordre la liberté fut

rendue à tous les peuples de la Gréce ; & où l'Edit en fut publié au milieu des cris de joie & des applaudiſſemens de tant de peuples ? Quel éloge que celui dont toute la Gréce retentit alors, & dont le bruit ſe répandit bientôt dans tout l'univers : [a] » Qu'il » y avoit ſur la terre une nation, qui » ſe piquoit de prendre ſur elle les » frais, les fatigues, les dangers de » longues & pénibles guerres pour » procurer la liberté à des peuples » éloignés de leur contrée, & qui » traverſoit les mers pour empêcher » qu'il n'y eût dans quelque endroit » du monde un gouvernement & un » empire injuſte, & pour faire régner » par tout la juſtice, l'équité, & les » loix !

Salluſt. in bello Catilin.

Voila ce qui faiſoit agir les Romains dans les beaux ſiécles de la République : voila l'eſprit qui animoit leurs Conſuls & leurs Généraux. Ils aſpiroient à la domination, mais par des voies d'honneur & de gloire, &

a Eſſe aliquam in terris gentem, quæ ſua impenſa, ſuo labore ac periculo bella gerat pro libertate aliorum : nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti juncta præſtet : maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injuſtum imperium ſit, & ubique jus, fas, lex potentiſſima ſint. *Liv. lib.* 33. *n.* 33.

pour cela ils obſervoient exactement la juſtice & les loix : au lieu que dans la ſuite l'ambition n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, ſe porta aux derniers excès d'injuſtice, de violence, & de cruauté, comme on le vit ſous Marius, Sylla, Céſar & Antoine.

Le Saint Eſprit qui eſt fort ſobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail dans un des livres de l'Ecriture les vertus par leſquelles les Romains ont porté leur République à un ſi haut point de gloire & de puiſſance. Il loue principalement leur conſeil & leur ſageſſe ; leur conſpiration pour le bien public ; leur deſintéreſſement particulier ; leur obéiſſance aux loix & à l'autorité légitime ; leur fidélité dans les traités ; leur patience dans le travail ; leur fermeté dans leurs réſolutions ; leur courage & leur valeur ; & plus que tout cela, l'amour de l'égalité, & l'éloignement de toute ambition. Ces vertus, quoique défectueuſes du côté du motif & de la fin, puiſqu'elles n'étoient point raportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laiſſoient pas d'être fort eſtimables en elles-mêmes eu

Maccab. lib. 1. cap. 8.
v. 3.
v. 15.
v. 16.
v. 12.
v. 3.
v. 2.
v. 14.

égard aux régles & aux devoirs de la ſociété civile.

Je ne puis mieux terminer cet article que par la ſolide réflexion de ſaint Auguſtin ſur les cauſes de la puiſſance des Romains. » Quoiqu'ils » fuſſent privés, dit-il, de la véritable piété, qui conſiſte dans le culte » ſincére du vrai Dieu, ils obſervoient néanmoins certaines régles » de probité & de juſtice, qui ſont » le fondement d'un Etat, qui contribuent à l'augmenter, & qui ſervent à l'affermir. Et Dieu a bien » voulu leur accorder un ſuccès incroiable, pour faire voir par l'exemple d'un ſi grand & ſi puiſſant Empire de quelle utilité ſont les vertus » civiles & politiques, lors même » qu'elles ſont ſéparées de la vraie » religion; & pour faire comprendre » par là aux autres hommes de quel » prix elles deviennent lorſque la » vraie religion les reléve & les annoblit; & comment ils peuvent » par elle devenir citoiens d'une autre » patrie, dont le roi eſt la vérité, » dont la loi eſt la charité, dont la » durée eſt l'éternité. *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas,*

S. Aug. Ep 138. ad Marcell. cap. 3.

Un gouvernement parfait ſeroit celui qui réuniroit en lui tous les avantages des trois premiers, & qui en éviteroit les dangers & les inconvéniens.

Tel étoit celui de Sparte. Lycurgue ſachant que les trois ſortes de gouvernemens dont nous avons parlé avoient chacune de grands inconvéniens preſque inévitables : que la roiauté dégénéroit quelquefois en pouvoir arbitraire & tyrannique, l'ariſtocratie en un gouvernement injuſte de quelques particuliers, & le pouvoir du peuple en une domination aveugle & ſans régle ; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernemens dans celui de Sparte, & comme les fondre en un ſeul, de ſorte que l'autorité roiale fût balancée par le pouvoir du peuple ; & qu'un troiſiéme Ordre, compoſé des anciens & des plus ſages de la République, ſervît comme de contrepoids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une eſpéce d'équilibre, & empêcher l'un de s'élever trop au-deſſus de l'autre. Ce ſage Légiſlateur ne ſe trompa point dans ſes vûes, & nulle République n'a conſervé ſi lontems ſes loix,

ſes uſages, & ſa liberté, que celle de Sparte. Il eſt vrai que les établiſſemens de Lycurgue n'étoient pas propres pour un Etat qui auroit ſongé à faire des conquêtes, & à s'agrandir. Auſſi n'avoit-ce pas été là ſon plan ni ſon deſſein; parce que ce n'étoit point en cela que ce ſage Légiſlateur faiſoit conſiſter le ſolide bonheur d'un peuple. Il vouloit que les Spartiates, ſe renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, ſans ſonger jamais à envahir les terres d'autrui, devinſſent par leur juſtice & par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres & les arbitres du ſort de tous les autres peuples de la Gréce; ce qui, ſelon lui, n'étoit pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchurent de leur gloire que pour s'être écartés des ſages vûes de leur Légiſlateur. Car quand il falut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flotes, paier des matelots, & fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnoie de fer ne leur étoit plus d'aucun uſage. Et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étoient, de faire ſervilement la cour aux Satrapes

des Rois de Perſe pour tirer d'eux une monnoie qui fût par tout de miſe, & de devenir eſclaves volontaires, en attendant qu'ils fuſſent aſſujettis par la force.

Si l'on fait conſiſter, dit Polybe, la gloire d'un Etat à s'agrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer ſur beaucoup de peuples, & à attirer ſur ſoi les yeux de toute la terre; il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantage & n'a été ſi propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réuniſſoit, comme celui de Sparte, les trois eſpéces d'autorité dont nous avons parlé. Les Conſuls tenoient la place des Rois : le Sénat formoit le Conſeil public : & le Peuple avoit beaucoup de part dans l'adminiſtration des affaires. Il y a ſeulement cette différence, que ce ne fut point par un plan & par un deſſein concerté dès les commencemens, comme à Sparte, mais par la ſuite même des événemens, que Rome fut amenée à cette ſorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui compoſoient le corps de l'Etat, avoit un pouvoir diſtingué. On ne ſera pas fâché d'en

voir ici la deſcription, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'hiſtoire Romaine. Polybe entre ſur ce ſujet dans un grand détail.

POUVOIR DES CONSULS.

TANT QUE les Conſuls réſidoient à Rome, ils avoient l'adminiſtration de toutes les affaires publiques. Tous les autres Magiſtrats, excepté les Tribuns du Peuple, leur étoient ſoumis, & obligés de leur obéir. C'étoit ſur eux que rouloit tout ce qui regarde les délibérations du Sénat. Ils y admettoient les Ambaſſadeurs : ils propoſoient les affaires : ils formoient & faiſoient rédiger par écrit les réſolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet convoquoient ſes aſſemblées où l'on devoit délibérer des affaires communes de la République, qui lui préſentoient les décrets du Sénat pour les examiner, & qui ſelon l'importance des choſes, après un examen qui demandoit encore beaucoup de formalités, concluoient à la pluralité des ſuffrages. Ils préſidoient à la création des Magiſtrats de la République. C'eſt pour cela qu'on les rappelloit ſi ſou-

vent de l'armée ; & qu'on ne permettoit pas ordinairement qu'ils ſortiſſent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre & les expéditions militaires, les Conſuls avoient un pouvoir preſque ſouverain. Ils étoient chargés du ſoin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devoit fournir, & de nommer les principaux Officiers qui devoient ſervir ſous eux. Lorſqu'ils étoient en campagne, ils avoient droit de condanner & de punir ſans appel. Ils diſpoſoient des deniers publics à leur gré, & faiſoient telle dépenſe qu'ils jugeoient à propos, le Queſteur les accompagnant par tout, & leur fourniſſant ſur le fond qui leur avoit été mis entre les mains les ſommes qu'ils demandoient. De ſorte qu'en conſidérant la République Romaine par cet endroit, on auroit preſque cru qu'elle étoit gouvernée par une autorité roiale & monarchique.

Pouvoir du Senat.

Le Senat diſpoſoit preſque abſolument des finances, & du tréſor pu-

blic. On lui rendoit compte de tous les revenus & de toutes les dépenſes de l'Etat, & les Queſteurs ne pouvoient délivrer aucune ſomme, excepté aux Conſuls, ſans un décret du Sénat. Il en étoit de même de toutes les dépenſes que les Cenſeurs étoient obligés de faire pour l'entretien & la réparation des édifices publics.

Le Sénat nommoit des Commiſſaires pour connoître & juger de tous les crimes extraordinaires qui ſe commettoient à Rome & dans l'Italie, & qui demandoient l'attention & l'autorité publique ; trahiſon, conjuration, empoiſonnement, meurtre. Les affaires & les cauſes des particuliers ou des villes qui avoient raport à l'Etat, lui étoient auſſi réſervées. C'étoit le Sénat qui envoioit des Ambaſſades, qui faiſoit déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordoit audience & donnoit réponſe aux Députés & aux Ambaſſadeurs des peuples & des Princes. C'étoit lui auſſi qui envoioit des Commiſſaires ſur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites & les frontiéres, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour

juger des querelles des Etats & des Rois. Ainſi un étranger qui ſeroit venu à Rome dans l'abſence des Conſuls, auroit cru que le gouvernement de la République étoit entiérement ariſtocratique, c'eſt-à-dire dans la main des anciens & des ſages.

Pouvoir du Peuple.

Cependant le pouvoir du Peuple étoit fort conſidérable. Il étoit ſeul maître & arbitre des récompenſes & des châtimens, ce qui fait la partie eſſentielle du gouvernement. Il condannoit ſouvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avoient été dans les plus grandes charges : & il avoit ſeul le droit de condanner à mort les citoiens Romains. Et dans ce dernier cas on obſervoit à Rome une coutume fort louable ſelon Polybe, & digne d'être remarquée, qui étoit de laiſſer à celui qui étoit accuſé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, & de ſe retirer dans quelque ville voiſine, où il paſſoit le reſte de ſa vie en paix & en liberté dans un exil volontaire. C'étoit le Peuple qui par ſes ſuffrages conféroit toutes les charges & toutes les

dignités, qui ſont dans une République la plus belle récompenſe du mérite & de la probité. Il avoit ſeul le droit d'établir & d'abroger des loix : &, ce qui eſt encore plus conſidérable, c'étoit lui qui délibéroit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples & les Princes étrangers. Qui n'auroit penſé qu'un tel gouvernement étoit abſolument populaire & démocratique ?

MUTUELLE DEPENDANCE *des Conſuls, du Sénat, & du Peuple.*

C'EST cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une République, qui en fait la ſûreté, la force, & la beauté. De ce beſoin réciproque réſulte une eſpéce d'harmonie entre les différens membres, & un concours unanime, qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable & invincible à toute force étrangére.

Nous avons dit que le pouvoir du Conſul en tems de guerre étoit preſque ſouverain. Il dépendoit néanmoins abſolument en pluſieurs choſes & du

Sénat, & du Peuple. Car d'un côté ce n'étoit que ſur l'ordre du Sénat qu'on délivroit les ſommes néceſſaires pour les vivres, pour les habits, pour la paie des ſoldats; & le refus ou le délai de ces ſecours mettoit le Général hors d'état de rien entreprendre, ou de pouſſer ſes entrepriſes auſſi loin qu'il l'auroit deſiré. Le même Sénat, au bout de l'année, pouvoit nommer un ſucceſſeur au Conſul, ou lui continuer le commandement des armées; & par là il étoit maître de lui laiſſer ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendoit du Sénat de ternir les exploits des Généraux, ou d'en relever l'éclat: car c'étoit lui qui décernoit l'honneur du triomphe, & qui régloit les dépenſes néceſſaires pour cette auguſte pompe. D'un autre côté, comme c'étoit le Peuple qui ordonnoit les guerres, qui confirmoit ou caſſoit les traités avec les Princes & les peuples étrangers, & qui au retour de la campagne faiſoit rendre compte aux Généraux de leur conduite; il eſt aiſé de voir combien ils devoient être attentifs à ſe concilier les bonnes graces du Peuple.

Pour le Sénat, quoique ſa puiſſance d'ailleurs fût ſi grande, elle ne laiſſoit pas en pluſieurs chefs d'être aſſujettie & ſoumiſe à celle du Peuple. Dans les grandes affaires, & dans celles ſur tout où il s'agiſſoit de la vie des citoiens, il faloit que ſon autorité intervînt. Quand on propoſoit quelques loix, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat & les biens des Sénateurs, le peuple étoit maître de les recevoir ou non. Mais, ce qui marquoit le plus ſon pouvoir, c'eſt qu'il ſuffiſoit qu'un ſeul de ſes Tribuns s'opposât aux réſolutions & aux entrepriſes du Sénat pour les arrêter tout court, enſorte qu'après cette oppoſition le Sénat ne pouvoit paſſer outre.

Enfin le Peuple auſſi de ſon côté avoit grand intérêt de ménager les Sénateurs, ſoit en général, ſoit en particulier. Les Receveurs des impots, des tributs, des entrées, en un mot de tous les droits & de tous les revenus de l'Etat; les Entrepreneurs, qui ſe chargeoient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples & des autres édifi-

ces publics, d'entretenir les grands chemins ; ces perſonnes formoient de nombreuſes ſociétés, qui toutes étoient tirées du Peuple, & faiſoient ſubſiſter un grand nombre de citoiens, les uns étant emploiés à faire les receptes, les autres ſervant de cautions aux fermiers, d'autres prétant leur argent pour faire les avances, & le mettant ainſi à profit. Or c'étoient les Cenſeurs qui ajugeoient ces fermes aux Compagnies qui ſe préſentoient pour cet effet, & qui ajugeoient auſſi aux Entrepreneurs les différens ouvrages qu'il y avoit à faire : & c'étoit le Sénat qui ſoit par lui-même, ſoit par des Commiſſaires nommés, jugeoit ſans appel des conteſtations qui pouvoient naître ſur toutes ces matières, ſoit qu'il s'agît de caſſer quelquefois des marchés qui devenoient impraticables, & d'accorder des délais pour le paiement ; ou qu'il falût diminuer le prix des baux à cauſe de quelque fâcheux accident. Et ce qui étoit le plus capable d'inſpirer au peuple de la retenue & du reſpect pour les décrets du Sénat, c'eſt qu'on tiroit de ce corps * les Juges pour la plupart des affaires publi-

* *Dans la ſuite la forme des jugemens changea.*

ques & particuliéres qui étoient de quelque importance. Les citoiens étoient de même obligés de ménager les Conſuls, de qui ils dépendoient tous, principalement en tems de guerre, & lorſqu'ils ſervoient ſous eux à l'armée.

C'eſt ce raport mutuel & ce concert de tous les Ordres de la République qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vû.

Quand on lit dans le commencement de la République naiſſante, & dans les années qui ſuivirent, ces ſéditions preſque continuelles qui diviſérent ſi lontems le Sénat & le Peuple, & cette eſpéce de guerre inteſtine entre les Tribuns & les Conſuls, on eſt étonné, & avec raiſon, comment un Etat agité par de ſi fréquentes & de ſi violentes ſecouſſes, non ſeulement a pu ſubſiſter, mais a vaincu dans ce tems-là même tous les peuples voiſins, & bientôt après a porté ſes conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en raporte une raiſon bien ſolide & qui fait beaucoup d'honneur au Peuple Romain. C'eſt que lorſque la République étoit at-

taquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun, & le motif du bien public, ſuſpendoient les querelles particuliéres, & réuniſſoient tous les eſprits. Alors l'amour de la patrie étoit comme l'ame qui mettoit en mouvement toutes les parties & tous les membres de l'Etat, chacun ſe piquant à l'envi de remplir ſes fonctions & de faire ſon devoir, ſoit qu'il s'agît de prendre des réſolutions avec maturité & ſageſſe, ſoit qu'il falût les mettre à exécution avec promtitude & vivacité. Et c'eſt cette bonne intelligence & cette unanimité qui rendirent toujours la République invincible, & qui firent que toutes ſes entrepriſes furent toujours ſuivies d'un heureux ſuccès.

C'eſt cette même conſtitution du gouvernement Romain qui maintint encore pendant quelque tems & fit ſubſiſter la République, lors même que les citoiens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers & inſolens par leurs victoires, amollis par les délices & par les richeſſes, corrompus par les louanges & les flateries, commencérent à abuſer de leur pouvoir, & à commettre mille

injuſtices & mille violences. Car dans cet état, l'autorité du Sénat, & celle du Peuple, étant toujours contrebalancées l'une par l'autre, quand l'un des deux partis ſongeoit à s'élever, l'autre auſſitôt réuniſſoit ſes forces pour le rabaiſſer & le tenir dans l'ordre. Ainſi, par cette égalité réciproque, & par ce balancement de pouvoir & de crédit, la République ſe maintenoit toujours dans ſa liberté & dans ſon indépendance.

CAUSES DU CHANGEMENT *d'une République en Monarchie.*

IL EN EST, dit Polybe, d'un Etat & d'une République, comme du corps humain, qui a ſes progrès & ſes accroiſſemens, ſon point de force & de maturité, ſa décadence & ſa fin; & pour l'ordinaire, quand un Etat eſt parvenu au comble de la grandeur & de la puiſſance, il dégénére enſuite par des déclins plus ou moins ſenſibles, & tombe enfin en ruine.

C'eſt ainſi, dit Polybe, que Carthage, pendant que ſon gouvernement, auſſi bien que celui de Sparte & de Rome, fut mélé de trois * ſortes de

* *Les Rois, autrement nommés* Suffetes, *le Sénat, le Peuple.*

pouvoir dont nous avons parlé, étoit ſi puiſſante & ſi floriſſante. Mais au commencement de la ſeconde guerre Punique, & du tems d'Annibal, on peut dire en quelque ſorte qu'elle étoit ſur le retour. Sa jeuneſſe, ſa fleur, ſa vigueur étoient déja flétries. Elle avoit commencé à déchoir de ſa premiére élévation, & elle panchoit vers ſa ruine: au lieu que Rome alors étoit pour ainſi dire, dans la force & dans la vigueur de l'âge, & s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raiſon que Polybe rend de la décadence de l'une, & de l'accroiſſement de l'autre, eſt tirée du fond même des principes qu'il avoit établis ſur les révolutions ſucceſſives des Etats; c'eſt que chez les Carthaginois le Peuple avoit pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, & qu'au contraire à Rome, c'étoit le tems où le Sénat, c'eſt-à-dire cette compagnie compoſée d'hommes ſi ſages, avoit plus de crédit que jamais. De là il conclud qu'il faloit néceſſairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât ſur un Etat gouverné, ou plutôt précipité par les conſeils téméraires de

la multitude. Rome en effet, qui à proprement parler commençoit alors à s'étendre & à eſſaier ſes forces contre les étrangers, guidée par les ſages conſeils du Sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du deſavantage dans pluſieurs combats, & elle établit ſa puiſſance & ſa grandeur ſur les ruines de ſa rivale.

Mais toutes choſes dans le monde ont leur affoibliſſement & leur fin, les Républiques les plus ſages & les mieux policées comme tout le reſte. Or la ruine des Etats vient ou de cauſes intérieures & qui ſont dans l'Etat même, ou de cauſes étrangéres & qui naiſſent du dehors. Il eſt difficile à la ſageſſe humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événemens incertains & obſcurs; au lieu que les premiéres ont, s'il eſt permis de parler ainſi, un ordre fixe, & des indices preſque certains.

Pour bien connoître la cauſe du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la maniére dont ordinairement ces Etats ſe forment & s'établiſſent; & l'on verra avec étonnement que par des révo-

lutions imprévûes & ineſpérées les choſes reviennent preſque toujours au premier point d'où elles étoient parties.

Il eſt naturel * qu'une multitude d'hommes étant réunie enſemble dans une même contrée, mais encore ſans loix, ſans police, ſans aucune ſubordination, & ſe trouvant par une conſéquence néceſſaire expoſée à beaucoup d'injuſtices & de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toujours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme enſuite emploiant ſon pouvoir & ſon autorité pour protéger & ſecourir les autres, pour les défendre contre l'injuſtice & la violence, pour leur procurer le repos & la tranquillité, pour favoriſer conſtamment ceux qui ſont regardés comme les plus gens de bien, & pour être exact à traiter chacun de ſes ſujets ſelon ſon mérite, on lui aſſure d'un conſentement unanime une autorité qu'il avoit d'abord uſurpée, & que de violente il a rendu juſte & raiſonna-

* *On voit chez Hérodote, liv. 1. que ce fut à peu près ainſi que s'établit le roiaume des Médes dans la perſonne de Déjoces.*

ble ; & on lui jure une obéiſſance entiére & une ſoumiſſion parfaite, d'autant plus ferme & ſtable ; qu'elle eſt fondée ſur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle eſt ordinairement l'origine de la Monarchie, & tels ſont les degrés par leſquels elle ſe convertit en une roiauté, [a] qui pour gouverner des ſujets volontaires, aime mieux emploier la ſageſſe des conſeils, que la terreur & la force. Ce furent de pareils motifs qui contribuérent le plus à faire Romulus roi.

Dans la ſuite des tems, les ſucceſſeurs de cette autorité ſi juſte d'abord, ſi douce, ſi ſalutaire, voiant leur puiſſance bien affermie, & ſe trouvant dans l'abondance de toutes ſortes de biens & d'honneurs, commencent à abuſer de leur pouvoir, commettent mille violences & mille cruautés, & deviennent l'objet de la haine des peuples. Il eſt aiſé de reconnoitre ici le caractére de Tarquin le ſuperbe, dernier roi des Romains.

La roiauté ſe changeant ainſi en tyrannie, il ſe forme des conſpirations contre les tyrans : & ce ſont ceux qui

a Μόνον τὸν ἰδ. ἰχόν τῶν | τὸ κατὰ τὸ φίλον ἢ βίᾳ καὶ συγχωρεμένον, ἢ τῇ γνώμῃ | βεβαιωμένον.

ont

ont le plus d'élévation, de courage, & de hardieſſe, qui ſe mettent à la tête des conjurés ; parce que ce ſont les hommes de ce caractére qui portent le plus impatiemment les injuſtes traitemens de leurs maîtres. Le Peuple ſe voiant donc redevable à leur courage de ſon repos & de ſa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, & leur confie avec joie le commandement ; comme cela arriva en effet lorſque les Tarquins en ent été chaſſés de Rome. Et voila comment ſe forme l'Ariſtocratie, c'eſt-à dire le gouvernement des ſages & des anciens, tels qu'étoient ces graves vieillards qui compoſérent le Sénat.

Cette ſorte de gouvernement peut avoir plus de durée & de ſtabilité, mais enfin elle dégénére à ſon tour comme les autres ; & au lieu de ces vieillards prudens, expérimentés, deſintéreſſés, & qui n'avoient en vûe que le bien de la patrie, un petit nombre de perſonnes, qui ne ſe diſtinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité, & c'eſt ce qui fraie le chemin à l'Oligarchie ; dont on vit déja des eſſais & une image

dans la conduite violente des Décemvirs, & dans l'avarice cruelle des plus riches Sénateurs, qui força plus d'une fois le Peuple à ſe mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuſes retraites ſur le mont Sacré & ſur le mont Aventin : & c'eſt ce qu'on appelle l'Oligarchie.

La République étant dans cet état, & les citoiens ſe trouvant également las & fatigués de tous les gouvernemens qui ont précédé, il eſt naturel qu'ils tournent leurs vûes & leurs deſirs vers la Démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du Peuple, & d'égaler ſes droits & ſes priviléges à ceux de la Nobleſſe. Pendant que dure encore le ſentiment & le ſouvenir des maux paſſés, le bon ordre ſubſiſte quelque tems, & l'égalité entre les citoiens ſe maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté & de l'égalité populaire dont le goût eſt uſé, cherchent à s'élever au-deſſus des autres. Et ce ſont ordinairement ceux qui ont le plus de richeſſes qui prennent ce parti. Comme ſouvent l'entrée légitime aux honneurs, qui eſt la vertu & le mérite,

leur eſt fermée ; ils emploient leurs grands biens pour acheter les ſuffrages du Peuple, & ils ne ſongent plus qu'à le corrompre à force de préſens & de largeſſes. Quand une fois ces hommes ambitieux, & dévorés par le deſir de dominer, ont gagné & amorcé la multitude par l'appas du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne ſoit capable. La République tombe ainſi dans le plus grand des maux, qui eſt que la populace ſoit maitreſſe des affaires, ce qui s'appelle Ochlocratie.

Polybe obſerve que ce changement de mœurs, qui entraîne après ſoi celui du gouvernement, eſt la ſuite ordinaire des heureux ſuccès & de la longue proſpérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une République, après avoir eſſuié de grands dangers, eſt ſortie victorieuſe de longues & pénibles guerres, & qu'arrivée au comble de la gloire & de la puiſſance, elle n'a plus d'ennemis qui lui diſputent l'empire, mais que tout lui eſt ſoumis & aſſujetti ; une telle proſpérité, ſi elle eſt longue & perſévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette République le luxe & l'ambition, qui

cauſent infailliblement la ruine des Etats les plus floriſſans. Le luxe, pour fournir aux dépenſes, qui deviennent de jour en jour plus grandes & plus énormes, dégénére bientôt en avarice, & eſt forcé d'avoir recours aux injuſtices & aux rapines : & l'ambition, pour parvenir à ſes fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du Peuple, flateries, complaiſances, largeſſes, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté irritée par les exactions injuſtes des riches, & de l'autre gâtée & devenue inſolente par les flateries & par les largeſſes des ambitieux, ne conſulte plus que ſa paſſion & ſes caprices dans les délibérations publiques, refuſe d'écouter la voix des premiers Magiſtrats, & de ſe ſoumettre à leur autorité ; & ſe parant du beau nom de liberté, & de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, & ſecoue entiérement le joug des loix. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, & à s'engraiſſer dans le repos & l'oiſiveté, ſi elle trouve un Chef, qui ne ſoit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui étant hardi & entreprenant lui

paroiſſe capable de remplir d'ailleurs ſes deſirs, elle s'attache à lui, elle le ſoutient, elle l'éléve. Et de là naiſſent les ſéditions, les meurtres, les exils, les proſcriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes; juſqu'à ce qu'enfin il ſurvienne quelqu'un plus fort & plus puiſſant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, & qui ſeul ſe rende maître du gouvernement. Ainſi le trop vif deſir de la liberté, ou, pour parler plus juſte, l'abus qu'en fait le Peuple, ſe termine par la perte de cette même liberté, & par l'établiſſement d'une nouvelle domination, ſouveraine, & deſpotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face & de nature à la République Romaine; & c'eſt ce qu'il nous reſte à montrer.

CHAPITRE SECOND.

CHANGEMENT DE LA REPUBLIQUE ROMAINE EN MONARCHIE.

CE QUE Polybe avoit prévû, arriva de la maniére & pour les cauſes qu'il avoit marquées. Ce fut la grandeur même & la proſpérité de Rome qui cauſérent la perte de ſa liberté. Dès que la République Romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage & la vertu de ſes anciens Généraux & de ſes anciens Magiſtrats l'avoient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la ſuite, & qui ſe terminérent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, & par l'infraction des loix fondamentales de l'Etat.

Salluſt. in bello Catilin. Lors que la République, dit Salluſte, ſe fut accrue par de laborieux efforts & par la juſtice ; que des Rois puiſſans eurent été vaincus dans la guerre ; que des nations féroces & des peuples fort nombreux eurent été ſoumis par la force ; que Carthage, la rivale de Rome, eut été ruinée de

fond en comble ; en un mot, que par terre & par mer tout eut été aſſujetti à l'Empire Romain : il ſe fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adverſités n'avoient pu vaincre, ſuccombérent à la douceur du repos, & aux attraits de l'abondance & de la proſpérité. L'avarice & l'ambition, ſources funeſtes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puiſſance de Rome prit de nouveaux accroiſſemens. L'avarice bannit de la République la bonne foi, la probité, & toutes les autres vertus ; & ſubſtitua en leur place l'orgueil, le faſte, le mépris des dieux, & un commerce honteux qui mettoit tout à prix, & vendoit tout. L'ambition de ſon côté introduiſit la diſſimulation, la fourberie, la perfidie, &, bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'eſt ainſi, ſelon la belle penſée de Juvenal, que le luxe, fléau plus funeſte & plus cruel que la guerre, ravagea l'Empire Romain, & vengea l'univers vaincu.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumq; ulciſcitur orbem.

Il ne me reſte donc plus, pour montrer la juſteſſe des ſages conjectures de Polybe ſur le changement qu'il avoit prévû devoir arriver dans la République, qu'à raporter en détail les principales cauſes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les Auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de tems après ce grand événement. Par là on verra clairement la différence étonnante qui ſe rencontre entre les premiers ſiécles de la République Romaine, & ceux qui précédérent ſa ruine; & l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par leſquels elle a paſſé.

RICHESSES, *ſuivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c.*

JE NE REPETERAI point ici ce que j'ai dit dans le volume précédent ſur le noble deſintéreſſement des anciens Romains, & ſur le cas qu'ils faiſoient de la pauvreté, de la ſimplicité, de la frugalité, de la modeſtie : vertus ſi communes alors, & ſi généralement pratiquées, qu'on les attribuoit moins au mérite particulier des citoiens,

qu'au génie de la nation, & à l'heureux caractére de ces premiers tems ; mais en même tems vertus ſi ſublimes, & portées à un ſi haut point de perfection, que dans les derniers ſiécles de la République elles paſſoient pour des fables & pour des fictions, tant elles étoient éloignées du goût qui dominoit pour lors, & tant elles paroiſſoient ſupérieures à la foibleſſe humaine.

[a] Depuis que les richeſſes eurent été miſes en honneur, & que ſeules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puiſſance, à la gloire ; on ne fit plus de cas de la vertu, on regarda la pauvreté comme une honte, & l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique : & le fruit de ces richeſſes fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les Romains, fut celle de l'aggrandiſſement de leur Empire. Le premier Scipion avoit jetté les ſolides *Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.*

a Poſtquam divitiæ honori eſſe cœperunt, & eas gloria, imperium, potentia ſequebatur ; hebeſcere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum ſuperbia invaſere. *Salluſt. in bell. Jugurth.*

fondemens de leur grandeur future : le dernier par ſes conquêtes ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenoit Rome en haleine en lui diſputant l'empire, eut été entiérement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par degrés, mais fut prompte & précipitée. La vertu auſſitôt fit place aux vices, l'ancienne diſcipline au relâchement, la vie occupée & laborieuſe à l'oiſiveté & aux plaiſirs.

Au lieu que les anciens Romains ſe piquoient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *colebantur religiones piè magis quàm magnificè* : les richeſſes immenſes, qui étoient le fruit des derniéres conquêtes, furent emploiées à conſtruire des temples ſuperbes pour les dieux, & des bâtimens magnifiques pour décorer & embellir Rome.

Liv. lib. 3. n. 37.

Il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique, ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Auſſi un Hiſtorien remarque-t-il, que dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la conſtruction des temples, qu'on eut bâti des théa-

tres & des portiques, le luxe des particuliers ſuivit de près la magnificence publique : *publicamque magnificentiam ſecuta privata luxuria eſt.* On ſait à quel excès la fureur des bâtimens fut portée, & comment de ſimples particuliers ſe firent un jeu, & en même tems une gloire, de venir à bout à force de dépenſes de raſer des montagnes, & de combler les mers. *Vell. Pat. lib. 2. n. 1. Salluſt. in bello Catilin.*

Le luxe fut égal pour tout le reſte; & ce fut l'armée revenue victorieuſe d'Aſie qui l'introduiſit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce tems-là devinrent en uſage. Les comédiennes, les chanteuſes, les joueuſes d'inſtrument, commencérent auſſi alors à faire l'agrément des repas. Les repas même ne ſe ſentirent plus de l'ancienne ſimplicité, & ne ſe faiſoient plus qu'à grands frais & avec un grand appareil. Un cuiſinier, qui n'étoit regardé chez les anciens que comme un vil eſclave, fut alors en eſtime & en honneur, comme un officier dont on ne pouvoit plus ſe paſſer ; & ce qui juſques-là n'avoit été qu'un bas miniſtére, devint *Liv. lib. 39. n. 6.*

un art fort recherché & fort eſtimé. Tout cela cependant n'étoit encore rien en comparaiſon de l'excès où les choſes furent portées dans la ſuite.

Liv. lib. 34. 4. Caton le Cenſeur ne s'étoit point laſſé de repréſenter dans le Sénat les ſuites funeſtes du luxe qui commençoit de ſon tems à s'introduire dans la République. Voiant qu'on avançoit dans la Gréce & dans l'Aſie, provinces remplies des amorces & des attraits dangereux de tous les plaiſirs, & qu'on commençoit à porter la main ſur les tréſors des Rois : [a] » Je crains, diſoit-il, » que nous ne devenions les » eſclaves de ces richeſſes, au lieu » d'en être les maîtres ; & que les nations vaincues ne nous vainquent à » leur tour, en nous communiquant » leurs vices. Ses craintes n'étoient pas imaginaires, & tout ce qu'il avoit prévû arriva.

a Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna Reip. eſt, imperiumque creſcit; & jam in Græciam Aſiamque tranſcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas & regias etiam attrectamus gazas: eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quàm nos illas. *Liv.*

Goût *pour les ſtatues, les tableaux, &c.*

[a] CE FUT la priſe de Syracuſe qui produiſit ce malheureux effet. Quoique les ſtatues & les tableaux, dont cette grande ville étoit remplie, fuſſent des dépouilles juſtement acquiſes par le droit de la guerre, & que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner ſeulement un temple à Rome, ſans en rien réſerver ni pour ſes jardins, ni pour ſa maiſon : ces ouvrages de l'art ſi eſtimés & ſi recherchés devinrent funeſtes à l'Empire, en inſpirant aux Romains de l'admiration & du goût pour ces vains ornemens.

Fabius, par le généreux mépris qu'il en fit après la priſe de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avoit fait à Syracuſe. Car un Officier demandant à Fabius ce qu'il vouloit qu'on fît d'un grand nombre de ſtatues qui ſe trouvoient dans la ville, (c'étoient autant de dieux, tous de grande taille, repréſentés comme combattans chacun dans une attitude *Liv. lib. 27. n. 16.*

[a] Hoſtium quidem illa ſpolia, & parta belli jure : cæterùm inde primum mirandi græcarum artium opera, licentiæque huic ſacra profanaque omnia vulgò ſpoliandi, factum eſt. *Liv. lib. 25. n. 40.*

particuliére :) *Qu'on laiſſe aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.*

Le ſecond Scipion dans la priſe de Carthage, ſe conduiſit d'une maniére encore plus digne de l'ancienne grandeur Romaine. Après avoir fait une ſévére défenſe à ſes gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitans de Sicile qu'ils vinſſent chacun reconnoitre & reprendre les ſtatues que les Carthaginois leur avoient autrefois enlevées. Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens Rois & de la bonté de leurs nouveaux Maîtres, devoit leur apprendre s'il leur étoit plus avantageux d'être ſous le joug des Siciliens que ſous le gouvernement du Peuple Romain. Ce n'eſt pas, dit Cicéron, que ce grand homme, d'un eſprit ſi cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de diſcernement pour en ſentir toutes les beautés. Mais c'eſt que ſurpaſſant, non ſeulement en deſintéreſſement mais en délicateſſe de goût tous nos connoiſſeurs qui ſe piquent de l'avoir le plus fin,

Cic. Verr. 4. n. 86.

Verr. 6. n. 73.

Verr. 4. n. 87. & Verr. 6. n. 98.

il jugeoit que ces ouvrages avoient été faits, non pour ſatisfaire la vaine curioſité, & encore moins le luxe des hommes, mais pour ſervir d'ornemens dans les temples & dans les villes. Et, ſelon la judicieuſe remarque d'un Hiſtorien, il auroit été à ſouhaiter pour le bien & pour l'honneur de la République, qu'elle eût toujours conſervé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance & la groſſiéreté de Mummius. Ce dernier, en faiſant tranſporter à Rome ce qui s'étoit trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connoiſſoit ſi peu le prix & l'excellence de ces ſortes d'ouvrages, qu'il dit aux Entrepreneurs qui étoient chargés de les voiturer, que s'ils les perdoient, ils ſeroient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La République auroit été heureuſe, ſi on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines & à des violences, qui deshonorérent infiniment le Peuple Romain chez les étrangers.

Vell. Paterc. lib. 1. n. 13.

A peine peut-on croire ce que Cicéron raporte des excès horribles auſquels cette paſſion d'amaſſer des

vaſes & des tableaux de grand prix.

Verr. 6. n. 134. porta Verrès pendant le tems de ſa Préture en Sicile. La plupart des autres Gouverneurs ne lui cédoient guéres dans cette eſpéce de brigandage. Quelle différence entre de tels Magiſtrats, & les anciens Romains, qui ſe faïſoient un devoir & un honneur de laiſſer aux Alliés, & même aux peuples tributaires, ces ſortes d'ornemens, pour faire ſentir aux uns la douceur du gouvernement Romain; & pour conſoler les autres de leur ſervitude!

AVARICE inſatiable: injuſtices: rapines: mauvais traitemens à l'égard des Alliés & des peuples conquis.

Lib. 2. de Off. n. 77. C'EST une réflexion fort judicieuſe de Cicéron, que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périroit jamais que par l'avarice, eſt une prédiction pour tous les peuples qui ſont dans l'opulence, auſſi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'eſt vérifié par raport à la République Romaine plus que dans aucun autre Etat. Tous les Hiſtoriens qui parlent de ſa ruine, conviennent que l'avarice en fut la cauſe; & que cette avarice fut

allumée par les richeſſes & le luxe. [a] En effet dès qu'on vient à deſirer paſſionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance & la délicateſſe de la table ; c'eſt une ſuite naturelle & néceſſaire qu'on aime ſans bornes & ſans meſure l'argent, qui eſt le prix de toutes ces choſes, & ſans lequel on ne peut ſe les procurer.

Salluſte reconnoit, après avoir fait beaucoup de réflexions ſur les cauſes de la grandeur & de la puiſſance des anciens Romains, qui ſouvent avec peu de troupes ont défait de nombreuſes armées, & avec un revenu très médiocre ont ſoutenu de longues guerres contre les Rois les plus opulens, ſans que jamais aucune adverſité ait pu abbattre leur courage : Salluſte, dis-je, reconnoit que Rome n'a été redevable de cette grandeur & de cette puiſſance qu'à un petit nombre d'illuſtres citoiens, dont le rare mérite & la ſolide vertu avoient rendu la pauvreté victorieuſe des richeſſes, & le petit nombre des ſoldats ſupérieur

Salluſt. in bello Catilin.

[a] Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum elegantia & copia: quibus rebus effectum eſt, ut infinita pecuniæ cupiditas eſſet. *De Off. lib.* 1. *n.* 25.

à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoiens ſe ſont laiſſé corrompre par le luxe & par l'oiſiveté, Rome, comme une mere épuiſée, a ceſſé de produire de grands hommes ; & ſi elle a encore ſubſiſté quelque tems, ce n'a été que par une ſuite & par un effet de ſon ancienne grandeur, qui continuoit de ſoutenir la République malgré la foibleſſe & les vices de ſes Magiſtrats.

Il eſt beau de comparer ces heureux tems où la pauvreté étoit généralement en honneur dans la République, avec les derniers ſiécles où l'on vit régner le faſte, le luxe, la magnificence, & en même tems une baſſe & ſordide avarice. Quels hommes que ces Conſuls & ces Dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue ! Quelle nobleſſe, quelle grandeur d'ame dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Emile ! L'argent étoit-il compté pour quelque choſe chez ces anciens Romains ? Quand Pyrrhus entreprit de corrompre le Sénat par des préſens, ſe trouva-t-il dans la ville une ſeule perſonne qui fût tentée d'en recevoir ? Les choſes étoient bien changées du tems de Jugurtha, qui avoit ſû gagner

Liv. lib. 34. *n.* 4.

à force d'argent les ſuffrages de preſque tous les Sénateurs. Auſſi lorſqu'il fut forcé de ſortir de Rome, tournant les yeux de tems en tems vers cette ville, il dit que, prête à ſe vendre au plus offrant, elle ne manquoit que d'un acheteur. *Salluſt. in bello Jugurth.*

Tant que dura ce noble deſintéreſſement, ceux qui avoient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de ſonger à s'enrichir des dépouilles des Alliés ou de celles des peuples conquis, s'en regardoient comme les tuteurs & les peres. C'eſt qu'alors le principe du Peuple Romain étoit de ſe ſoumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, & d'aimer mieux ſe faire des amis que des eſclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le ſéjour des Commandans dans une ville, n'étoit à charge à perſonne. Et voila ce qui faiſoit tant d'honneur, & attiroit tant de reſpect à l'Empire Romain. Le Sénat alors, dit Cicéron, étoit le recours & l'aſyle des Rois, des peuples, des nations. Nos Magiſtrats & nos Généraux faiſoient conſiſter *Salluſt. ibid.*

leur plus grande gloire à défendre les provinces, & à ſoutenir les Alliés avec une juſtice & une fidélité inviolable. [a] Ainſi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde.

Ecoutons le même Cicéron, & il nous apprendra combien de ſon tems les choſes étoient changées. Toutes les provinces, dit-il, gémiſſent, tous les peuples libres ſont dans la déſolation, tous les roiaumes ſe plaignent hautement des violences & des vexations qu'ils ſouffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'eſpace des contrées qui s'étendent juſqu'à l'océan, aucun endroit ni ſi éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice & l'injuſtice de nos Généraux & de nos Magiſtrats n'aient pénétré. Il n'eſt plus poſſible de ſoutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations; mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il eſt difficile, dit-il ailleurs, de vous exprimer combien la conduite injuſte & violente de ceux que nous envoions dans les provinces avec autorité, nous a

Verr. 4. n. 107.

Pro Lege Manil. n. 65.

[a] Itaque illud patrocinium orbis terræ veriùs, quàm imperium poterat nominari. *De Off. lib. 2. n. 27.*

rendu odieux à toutes les nations étrangéres. Nul temple n'a été ſacré pour eux, nulle ville ne leur a paru reſpectable, nulle maiſon particuliére n'a pu être fermée & inacceſſible a leur avarice. Voila ce qu'étoit la République Romaine dans les derniers tems: &, ſi l'on cherche quelle fut la premiére cauſe & l'origine de tous ces deſordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop ſouvent) que ce fut l'amour des richeſſes & du luxe.

AMBITION *démeſurée, deſir effréné de dominer, ſuivis de factions, de ſéditions, de meurtres, de proſcriptions, & de la ruine entiére de la liberté.*

CICE'RON, après Platon, preſcrit deux régles eſſentielles à ceux qui ſont chargés du gouvernement. La premiére eſt de n'avoir en vûe que le bien public, ſans jamais regarder ce qui ſeroit de leur avantage particulier: & la ſeconde, d'étendre leurs ſoins également ſur tout le corps de l'Etat, & de n'en pas négliger une partie, en faiſant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en eſt de celui qui gouverne comme d'un tuteur, & il doit en cette qualité faire le bien de *Offic. lib. 2. n. 85.*

ceux dont les intérêts lui ont été confiés, & non le ſien propre. Et celui qui n'auroit ſoin que d'une partie des citoiens, & qui négligeroit les autres, exciteroit la diſcorde & la ſédition, qui ſont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les Républiques.

On peut dire que ce ſont là les loix fondamentales de tout bon & ſage gouvernement: & c'eſt l'obſervation exacte de ces loix qui avoit toujours fait le caractére des bons citoiens & des grands hommes de la République, parce que c'étoit ſur ce plan & ſur ces principes que la République avoit d'abord été formée & établie. Lorſqu'à la puiſſance des Rois qui étoit devenue inſupportable, on ſubſtitua celle de Magiſtrats annuels, le Sénat fut conſidéré comme le Conſeil perpétuel & public de l'Etat, pour être en quelque ſorte l'ame & la tête de la République, le gardien & le défenſeur des loix, le protecteur de la liberté & des priviléges du peuple; & l'entrée dans cet illuſtre Corps fut ouverte à tous les citoiens, ſans autre diſtinction que celle du mérite & de la vertu. Les Magiſtrats faiſoient gloire de reſpecter l'autorité du Sénat, &

Cic. Orat. pro Sext. n. 137.

étoient regardés comme les miniſtres de cet auguſte Conſeil : & les différens Ordres de l'Etat contribuoient par leur éclat particulier à relever la gloire de la premiére & de la plus noble Compagnie. C'eſt ce concert & cette union pour le bien public, qui conſervérent ſi lontems la bonne intelligence dans la République : qui firent réuſſir toutes les guerres qu'on entreprit, & qui répandirent par tout la gloire & la terreur du nom Romain. Une conduite oppoſée produiſit un effet tout contraire.

Avant la deſtruction de Carthage, les diſputes entre les citoiens pour la domination & la puiſſance, n'étoient point portées juſqu'aux derniéres violences : la crainte des forces étrangéres étoit un frein qui les retenoit dans la modération, & qui leur faiſoit reſpecter les loix. [a] Juſques-là les Romains n'avoient pas eu encore aſſez de courage pour répandre le ſang des citoiens ; & le dernier excès des diſſenſions civiles étoit de ſortir de la ville, & de ſe retirer ſur quelque *Salluſt. in bello Jugurth.*

[a] Nondum erant tam fortes ad ſanguinem civilem, nec præter externa noverant bella ; ultimaque rabies ſeceſſio ab ſuis habebatur. *Liv. l. 7. n. 40.*

montagne voiſine. Quand Rome ſe vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence & l'orgueil, ſuites ordinaires de la proſpérité, troublérent bientôt le concert & l'union qui avoient régné juſques-là. La Nobleſſe & le Peuple, ſous prétexte de défendre, l'une ſa dignité, l'autre ſa liberté, ne ſongérent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, & à ſe rendre maîtres de tout. [a] La plupart de ceux qui ſe mirent à la tête de ces deux partis, ſous le beau nom de défenſeurs du bien public, ne travaillérent en effet qu'à établir leur puiſſance particuliére : & au milieu de ces deux factions, la République, déchirée par ce partage, & livrée à l'ambition de ſes citoiens, ſuivoit toujours la loi du plus puiſſant. [b] Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avoit pour lui la juſtice & le bon droit. Tous étoient in-

a Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honeſtis nominibus, alii ſicuti jura populi defenderent, pars quo Senatus auctoritas maxuma foret, bonum publicum ſimulantes, pro ſua quiſque potentia certabant. *Salluſt. in bello Catilin.*

b Boni & mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis; ſed uti quiſque locupletiſſimus, & injuria validior, quia præſentia defendebat, pro bono ducebatur. *Salluſt. in fragm.*

juſtes,

juſtes, tous étoient uſurpateurs : mais celui qui étoit le plus fort, & qui demeuroit le vainqueur, étoit toujours ſûr d'être applaudi.

[a] On voit par là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la juſtice & les loix, c'eſt la paſſion de dominer, & de ſe rendre maître des autres : paſſion d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt couverte d'une apparence de vertu & de gloire, & que par cette raiſon elle entraîne ordinairement ceux qui paſſent pour avoir plus d'élevation & de grandeur d'ame.

Nous allons voir ces funeſtes diſpoſitions ſe développer peu à peu, croître comme par degrés avec le tems, & cauſer enfin la ruine entiére de la liberté.

I. LES GRACQUES.

TIBERIUS & Caius Gracchus, deſcendus par leur mere du fameux Scipion, ſoutinrent par un rare mé-

a Maximè adducuntur plerique ut eos juſtitiæ capiat oblivio, cùm in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt .... Eſt autem in hoc genere moleſtum, quòd in maximis animis ſplendidiſſimiſque ingeniis plerumque exiſtunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. *Offic. lib. 1. n. 26.*

rite l'éclat de leur naiſſance. Ils avoient l'un & l'autre l'eſprit grand, l'ame haute, un deſintéreſſement parfait, une éloquence véhémente & propre à entraîner les eſprits, un zêle vif & ardent pour la juſtice, une compaſſion naturelle pour les miſérables, une haine irréconciliable contre toute oppreſſion, que la réſiſtance faiſoit dégénérer en animoſité perſonnelle contre les oppreſſeurs. On ne peut nier que ces deux illuſtres freres n'euſſent des intentions fort droites, que dans leurs entrepriſes ils ne ſe propoſaſſent pour but une réformation qui paroiſſoit néceſſaire, & qu'en effet ils n'aient remédié par de ſages réglemens à pluſieurs déſordres. Mais des engagemens formés d'abord par de bonnes vûes, & pouſſés enſuite avec trop de chaleur, les portérent plus loin qu'ils n'avoient penſé. Ils pourſuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avoient commencé par un ſentiment de vertu: & par là de grandes qualités, qui auroient pu être fort utiles à l'Etat ſi elles avoient été conduites par une ſage modération, lui devinrent funeſtes & pernicieuſes.

Ce qui fournit le principal ſujet des diſcordes fut la Loi qu'ils propoſérent au ſujet de la diſtribution des terres, qui pour cette raiſon étoit appellée *la Loi Agraire*. Quand les Romains avoient conquis des terres ſur leurs voiſins, ils avoient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la République, & de donner ces derniéres aux plus pauvres des citoiens pour les faire valoir, à condition qu'ils en paieroient tous les ans une petite rente au tréſor public. Les riches aiant commencé à enchérir ſur eux, & à porter beaucoup plus haut ces rentes, & à chaſſer par ce moien les pauvres de leurs poſſeſſions, on fit une loi qui portoit qu'aucun citoien ne pourroit poſſéder que juſqu'à cinq cens arpens de terre. Cette loi réprima pour quelque tems l'avarice des riches : mais ceux-ci dans la ſuite aiant trouvé le moien de frauder la loi, en ſe faiſant ajuger la ferme de ces terres ſous des noms empruntés, & enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étoient réduits à une extrême miſére, & l'Italie étoit en danger de ſe voir remplie d'eſclaves & de bar-

furent plus décidées que par la voie des armes : & comme les mauvais exemples vont toujours en croiſſant, on vit bientôt le ſang des citoiens couler à grands flots dans Rome, & les armées Romaines marcher enſeignes déployées les unes contre les autres.

2. Marius et Sylla.

Marius & Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrérent à quels excès de fureur & de cruauté ſe peut porter l'ambition, quand elle n'eſt point retenue dans de juſtes bornes par des ſentimens d'honneur & de probité, & par l'amour du bien public. Rien ce ſemble de ce qui fait les grands hommes ne leur manquoit.

Salluſt. in le Jugurth. Le défaut de naiſſance dans Marius étoit couvert par les plus grandes vertus. Accoutumé dès l'enfance à une vie dure, & nourri enſuite, non dans l'étude des lettres grecques, ni dans la délicateſſe de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il ſaiſit bientôt la ſcience de l'art militaire, & la porta auſſi loin que perſonne eût jamais fait. Capable

des plus grandes entrepriſes dans la guerre, modéré dans ſa conduite particuliére, infiniment éloigné de la volupté & de l'avarice, il n'avoit d'autre paſſion que celle de la gloire. Il ſe conduiſit de telle ſorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus conſidérables. Le reſte de ſa vie répondit à de ſi beaux commencemens. Pluſieurs Conſulats qui lui furent déférés de ſuite, la guerre de Jugurtha heureuſement terminée, des armées innombrables de Barbares qui venoient fondre ſur l'Italie taillées en piéces dans deux combats, où il y en eut plus de trois cens mille tués ou pris, montrent ce qu'étoit Marius.

Sylla, quoique d'un caractére tout différent, ne lui céda en rien. Il étoit de famille Patricienne, & avoit été parfaitement inſtruit dans l'étude des belles lettres. Il avoit le cœur grand. Il aimoit les plaiſirs, mais il aimoit encore plus la gloire. Les délices rempliſſoient les momens de loiſir qu'il pouvoit avoir, ſans pourtant que jamais elles retardaſſent l'expédition des affaires. Il étoit éloquent, *Salluſt. ibid.*

d'un eſprit fin, ami commode, d'un ſecret & d'une diſſimulation impénétrables, toujours prêt à donner, & ſur tout prodigue d'argent. Quoiqu'avant les guerres civiles on pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais ſon mérite ne parut au-deſſous de ſa fortune, & l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardieſſe, de prudence, d'habileté ne donna-t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, & ſur tout dans celle qu'il eut à ſoutenir contre Mithridate le plus redoutable ennemi des Romains.

Voila certainement de grands hommes, & bien dignes d'eſtime, s'il faloit juger de la grandeur & de la gloire par les dignités, par les talens, par les actions éclatantes. Mais c'eſt ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir dans le volume précédent, que l'homme eſt par le cœur tout ce qu'il eſt, & que le défaut de droiture & de probité ne ſe peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux perſonnage le deſir violent d'obtenir le Conſulat fit-il

faire d'abord à Marius ! Parce que Métellus, sous qui il servoit en qualité de Lieutenant, sembloit improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, & ne consultant plus que son ressentiment & son ambition, il travailla d'abord secrettement à le décrier dans l'esprit des soldats ; & devenu bientôt l'ennemi déclaré & le calomniateur de son Général, il vint à bout par ces voies indignes de le supplanter, & de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla son Questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie ; & fier d'un événement qui lui étoit si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet : ce qui causa un dépit mortel à Marius, & fut la premiére source de leurs divisions.

Paterculus peint merveilleusement en trois mots le caractére de Marius. C'étoit, dit-il, un homme avide & insatiable de gloire, violent dans ses desirs, & dévoré d'une ambition inquiette : *Immodicus gloriæ, insatiabilis,* Lib. 2. n. 11.

impotens, semperque inquietus. Aſpirant à un ſixiéme Conſulat, il n'y eut point de baſſeſſe qu'il ne fît devant le Peuple, point de voie indigne & criminelle qu'il n'emploiât, juſqu'à s'aſſocier deux citoiens * les plus ſcélérats qui fuſſent dans la ville, pour écarter du Conſulat Metellus * l'un de ſes compétiteurs, le plus homme de bien de la République; & il alla juſqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le menſonge, ni le parjure, [a] qui, ſelon lui, faiſoient partie du mérite & de l'habileté des grands hommes.

* *Glaucia & Saturninus.*

* *C'eſt le même dont il a été parlé auparavant.*

A quels tourmens un ambitieux n'eſt-il point livré! Tant d'honneurs accumulés ſur la tête de Marius, ſix Conſulats qui lui furent déférés de ſuite, * (ce qui étoit ſans exemple) des richeſſes immenſes acquiſes en aſſez peu de tems, des victoires ſans nombre & ſur toutes ſortes d'ennemis, pluſieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres: tout cet amas de grandeurs & de proſpérités ne faiſoit plus qu'une impreſſion légére ſur le cœur de cet ambitieux, au lieu que

* *Il y eut ſeulement deux années entre le premier & le ſecond.*

[a] Ἄνους εἰς ἀρετὴν ἢ δικαιοσύνην μωρίᾳ τὸ ἀνύσασθαι πλέονος. *Plut. in vit. Mar.*

la gloire naiſſante de Sylla qui alloit toujours en croiſſant, le bruloit au dedans de lui-même, le dévoroit de chagrins, & le tourmentoit comme un forcené.

Ce qui réveilla ſa jalouſie, fut le choix d'un Général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put ſouffrir que ce commandement fût donné à ſon rival. Quoiqu'uſé de fatigues, affoibli par l'âge, & devenu très peſant, il fit un effort pour paroître au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçoient à la courſe des chevaux, & à faire des armes : ſpectacle qui faiſoit pitié à tous les gens de bien, & à toutes les perſonnes ſenſées. On ne pouvoit comprendre qu'à l'âge où il étoit, après tant de triomphes & tant de gloire, il pût encore ſonger à aller en Cappadoce & à l'extrémité du Pont Euxin, traîner les reſtes de ſa vieilleſſe, & combattre contre les Satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le Peuple pour commander dans cette guerre, & Sylla obligé de prendre la fuite, pour mettre ſa vie en ſureté. *Plut. in vit. Mar.*

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nombreuſe.

Marius, après une foible réſiſtance, ſe vit à ſon tour contraint de fuir. Sa tête fut miſe à prix, & le Tribun Sulpitius égorgé. Sylla, ſans s'arrêter plus longtems à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien ſûr que les victoires qu'il remporteroit contre un ennemi ſi formidable, ſerviroient plus que toute autre choſe à affermir ſon autorité.

L'abſence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avoit eſſuié d'étranges avantures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, & de ſe cacher tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond d'un marais. Son entrée dans Rome fut ſuivie du meurtre d'un nombre infini de citoiens, & de ce qu'il y avoit dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit ſe répandit que Sylla, aiant terminé la guerre contre Mithridate, revenoit à Rome avec une groſſe armée. Marius, qui s'étoit fait nommer Conſul pour la ſeptiéme fois, fut tellement allarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le ſommeil, & tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que

dans les délires, qui ne le quittérent point, il jettoit des cris, & faiſoit des geſtes comme s'il eût combattu contre Mithridate, [a] tant ſon envie de commander, & ſa jalouſie naturelle, avoient profondément imprimé dans ſon cœur une forte & violente paſſion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaiſon de celles qu'on vit enſuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres ſans fin & ſans meſure. Le ſang des citoiens ne lui coutoit rien. Il en proſcrivit à différentes repriſes un très grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auroient reçu chez eux ou ſauvé un proſcrit, ſans excepter celui qui auroit ſauvé un frere, un fils, un pere; & propoſant même une récompenſe pour l'homicide, fût-ce un eſclave qui eût tué ſon maître, ou un fils qui eût égorgé ſon propre pere. La mort des proſcrits étoit ſuivie de la confiſcation de leurs biens.

a Οὕτω ῥιπὶς ἀυτῷ ἡ ἀνσπαραμίδιτος ἐκ φιλαρχίας ἡ φιλονικίας ἕως ἐπιτίκει τῶν πράξεων ἐκείνων. *Plut. in vit. Mar.*

[a] Ainſi l'avarice donna lieu à la cruauté, les richeſſes devinrent un crime, chacun paroiſſant criminel à proportion des biens qu'il poſſédoit, qui faiſoient en même tems le danger des riches, & la récompenſe des meurtriers. Sylla ſe nomma & ſe déclara lui-même Dictateur, dignité qui depuis ſix-vingts ans étoit inconnue à Rome. Il ſe fit donner une abolition générale de tout le paſſé, & un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoiens à ſa volonté, de confiſquer les biens, de diſtribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les roiaumes, & de les donner à qui il voudroit.

Mais, ce qu'on a peine à comprendre, c'eſt qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la République des nouveautés ſi étranges & des changemens ſi inouis, il oſa ſe démettre de la Dictature pour vivre en ſimple particulier, & qu'il termina ſes jours dans ſon lit, ſans que

[a] Id quoque acceſſit, ut ſævitiæ cauſam avaritia præberet, & modus culpæ ex pecuniæ modo conſtitueretur, & qui fuiſſet locuples fieret nocens, ſuique quiſque periculi merces foret. *Vell. Paterc. lib. 2. n. 22.*

parmi tant de citoiens dont il avoit fait égorger les peres, ou les freres, ou les enfans, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à ſa vie. La divine Juſtice s'en étoit réſervé la punition. Elle le frapa d'une horrible maladie, & le livra en proie à une honteuſe & cruelle vermine, qui renaiſſant ſans ceſſe de ſes chairs corrompues, ſans que rien en pût arrêter la ſource intariſſable, & infectant toute la maiſon d'une inſupportable odeur, le fit enfin périr miſérablement.

Marius & Sylla nous montrent combien peuvent être funeſtes les ſuites d'une ambition mal réglée. On eſt moins étonné que Marius, qui avoit toujours eu dans l'humeur quelque choſe de dur, d'auſtére, & de farouche, *hirtus atque horridus*; qui étoit ſans étude, ſans éducation, ſans politeſſe; ait porté la vengeance & la cruauté auſſi loin qu'on l'a vû. Mais de tels excès ſont preſque incroiables dans un homme du caractére de Sylla, qui avoit toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres juſqu'à verſer des larmes; qui dès ſa

Paterc.

Plut. in Syl.

jeuneſſe avoit aimé la joie & les plaiſirs ; & qui avoit uſé d'abord de ſa fortune avec tant de ſageſſe & de modération. Seroit-ce, demande Plutarque, un changement de naturel & de mœurs, cauſé par de grands honneurs & de grandes proſpérités ; ou plutôt un ſimple dévelopement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le ſouverain pouvoir donne liberté de ſe manifeſter ? Quoiqu'il en ſoit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, eſt capable des crimes les plus noirs, & des cruautés les plus inhumaines.

Celle de Sylla produiſit les effets les plus funeſtes pendant pluſieurs ſiécles. Poſſédé par une paſſion démeſurée de dominer, il fut le premier, qui pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaiſances qu'il eut pour elles, & par les largeſſes exceſſives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvoient donner des maîtres à l'Empire : & c'eſt depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumérent à regarder comme un droit qui leur appartenoit, à l'excluſion même du Sénat,

de diſpoſer abſolument de l'Empire, de faire & de défaire les Empereurs ſelon leurs caprices, ſans reſpecter le mérite des plus grands & des meilleurs Princes.

3. Cesar. Pompe'e.

Voici deux autres ambitieux, d'un caractére tout différent des premiers : dont l'ambition, couverte & ſoutenue des qualités les plus éclatantes, paroit moins digne de blâme, & ne fut pas cependant moins pernicieuſe à la République.

L'antiquité n'a rien au-deſſus de ces deux grands hommes, ſi l'on ne conſidére que leurs vertus guerriéres, leurs entrepriſes, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

Céſar, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cens villes, domta trois cens nations, combattit à diverſes fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en piéces un million, & en fit un million de priſonniers. C'eſt pourquoi un Hiſtorien dit que par la grandeur de ſes vûes, par la rapidité de Plut. in Cæſar.

ſes conquêtes, par ſon courage & ſon intrépidité dans les dangers, il pouvoit être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exempt des excès du vin & de la colère:

Paterc. lib. 2. n. 41. *Magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, ſed ſobrio neque iracundo, ſimillimus.*

Pro Cornel. Balb. n. 9. Pro leg. Manil. n. 28. & 41. Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès ſa jeuneſſe il ſe ſignala par de grands commandemens, & par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats, que ceux de ſon rang & de ſon âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes, que le monde a de différentes parties; autant de victoires, qu'il y a de diverſes ſortes de guerres. Le bonheur & le courage l'avoient par tout accompagné avec tant de conſtance, qu'on peut dire qu'il étoit en quelque ſorte élevé au-deſſus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le deſintéreſſement, la religion, l'avoient rendu infiniment reſpectable aux peuples étrangers, & leur avoient fait croire que ce qu'on

racontoit de la vertu des anciens Romains, n'étoit point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, & substituez-y un véritable amour de la patrie; je le répéte, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvoit souffrir de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un Historien, étoit exemt de presque tous les défauts, si ce n'en étoit pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre & maitresse des nations, où de droit tous les citoiens étoient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité & en puissance. Et César, voulant à quelque prix que ce fût dominer & être le maître, répétoit sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que pour monter sur le trône les plus grands crimes ne doivent rien couter :

Vell. Paterc. lib. 2. n. 29.

Cic. lib. 3. Off. n. 82.

Nam si violandum est jus, regnandi gratia
Violandum est: aliis rebus pietatem colas.

Le Triumvirat formé entre Pompée, César, & Crassus, uniquement pour leurs intérêts particuliers, & qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la République, montre ce

Paterc. lib. 2. n. 44.

qu'il faut penſer de la probité ſi van-
Cic. lib. 3. de Off. n. 82. tée du grand Pompée. Il alla plus loin, & pour affermir ſa puiſſance, il ne rougit point de prendre Céſar pour ſon beau-pere, adoptant par cette alliance toutes ſes vûes & tous ſes deſſeins criminels, dont il connoiſſoit l'injuſtice mieux qu'un autre.

Plut. in Pomp. Auſſi Caton, répondant à ceux qui diſoient que les différens ſurvenus entre Pompée & Céſar avoient ruiné la République : *Non*, dit-il, *mais leur union.*

Caton ne s'y étoit point trompé. Il avoit prévû tout ce qui arriva. En voiant toutes les loix renverſées, l'autorité du Sénat mépriſée, le Peuple corrompu par les largeſſes des grands, les premiéres charges de la République vendues publiquement à prix d'argent, au ſû & du conſentement même de Pompée, il ne ceſſoit d'avertir le Sénat & le Peuple qu'ils travailloient eux-mêmes à ſe donner un maître, & à ſe dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui étoit la liberté.

La choſe arriva comme il l'avoit prédit. On vit enfin éclater la diſcorde. Les deux partis prirent les armes.

[a] L'un paroiſſoit avoir pour lui la juſtice, l'autre avoit la force. Là les prétextes étoient ſpécieux, ici les meſures priſes plus ſagement. Pompée avoit pour lui l'autorité du Sénat, Céſar comptoit ſur la valeur de ſes ſoldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome & l'Italie, rabattit beaucoup de l'eſtime qu'on avoit conçue de ſon mérite.

Le ſuccès de cette guerre civile fut tel que tout le monde ſait. Après beaucoup de ſang répandu, & le plus pur ſang de la République, Céſar demeura le maître, & s'attribua une puiſſance ſouveraine, à laquelle, pour aſſouvir ſon ambition, il ne manquoit que le diadéme, & le titre de Roi, qu'il eſſaia en vain pluſieurs fois par ſes émiſſaires de ſe faire accorder. C'eſt ce qui hâta ſa mort, & qui par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ſes meilleurs amis, & de ceux qu'il avoit le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet uſurpateur,

[a] Alterius ducis cauſa melior videbatur, alterius erat firmior. Hîc omnia ſpecioſa, illîc valentia. Pompeium Senatus auctoritas, Cæſarem militum armavit fiducia, *Pateyc. lib. 2, n. 49.*

qui après s'être ſervi du crédit de Pompée pour établir ſa tyrannie l'avoit fait périr, étoit tombé mort & percé de coups aux piés de la ſtatue de ce même Pompée.

4. Le jeune Octavius.

Les choses en étoient venues dans la République Romaine à ce point de déſordre & de confuſion dont parle Polybe, où l'unique remède des maux préſens eſt l'autorité ſouveraine d'un homme puiſſant, ſeule capable de rétablir l'ordre & la régle. Le jeune Octavius fut cet homme, deſtiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il étoit fils de la niéce de Jule Céſar, qui l'avoit adopté & déclaré ſon héritier par ſon teſtament, & il n'avoit pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris ſa mort, il ſe rendit à Rome, prit le nom de Céſar, diſtribua aux citoiens tout l'argent que le défunt lui avoit laiſſé, & par-là ſe fit un puiſſant parti contre Antoine qui aſpiroit à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune Céſar. Qu'il me ſoit permis d'expoſer ici avec quel-

que étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché dans le ſecond Tome de donner quelque idée de ſon génie & de ſon éloquence : il ne ſera peutêtre pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique & comme homme d'Etat. Un Auteur, qui ne ſort preſque jamais des mains de la jeuneſſe, mérite d'en être connu de toute maniére.

Cicéron étoit alors tout puiſſant dans la République. Tous les yeux étoient tournés ſur lui, comme ſur le plus fort appui & le plus ferme défenſeur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avoit tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pancher du côté d'Octavius : mais il s'attacha auſſi à lui, dit Plutarque, par un mouvement ſecret de vanité & d'ambition, dans l'eſpérance que les armes de ce jeune homme aſſureroient & augmenteroient ſa puiſſance & ſon autorité dans le gouvernement pour le bien de la République. *In vit. Cic.*

Ç'avoit toujours été là le foible de Cicéron, qui lui fit faire tant de baſſeſſes à l'égard de Céſar depuis

ſa victoire, & qui l'empécha même de ſe défier de Pompée comme il auroit dû faire, & comme on l'y exhortoit, [a] en l'avertiſſant qu'il ne faloit pas toujours compter ſur ſes paroles, & qu'il étoit aiſé, à travers ſes beaux diſcours, de découvrir ce qu'il penſoit & ce qu'il deſiroit. Mais Cicéron vouloit être loué, flaté, conſidéré, emploié. Un éloge où il paroiſſoit quelque réſerve, étoit capable, ſinon de le brouiller, du moins de le refroidir, à l'égard de ſes meilleurs amis; comme effectivement cela arriva par raport à Brutus, [b] qui s'étoit contenté dans une occaſion de l'appeller *un excellent Conſul*. Quoi! dit Cicéron, un ennemi parleroit-il plus ſéchement? Au contraire on obtenoit tout de lui par des louanges & des careſſes. Et le jeune Céſar ne les lui épargna point. Il le combloit d'honnêtetés & de flateries: il l'appelloit ſon pere: il vouloit dépendre en tout de lui, & ne rien faire

a Pompeius ſolet aliud ſentire & loqui: neque tamen tantum valet ingenio, ut non appareat quid cupiat. *Epiſt.* 1. *lib.* 8. *ad Famil.*

b Hic autem (Brutus) ſe etiam tribuere multum mihi putat, quòd ſcripſerit optimum conſulem. Quis enim jejunius dixit inimicus? *Ad Att. lib.* 12. *Epiſt.* 22.

ſans

ſans ſon conſeil. Voila pourquoi Cicéron, qui étoit extrêmement vif dans tout ce qu'il prenoit à cœur, a l'exalta ſi fort dans le Sénat & devant le peuple, & lui fit accorder tant de priviléges, tant de diſpenſes, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-deſſus des actions les plus glorieuſes le courage avec lequel il s'étoit oppoſé à Antoine. Et comme les gens ſenſés, qui entrevoioient ſans doute dans le jeune Céſar avec beaucoup de mérite un grand fond d'ambition, craignoient que des diſtinctions ſi marquées n'euſſent des ſuites fâcheuſes, & que la liberté publique n'en ſouffrît : Cicéron, pour les raſſurer, ne ceſſoit de répéter que bien loin d'en devoir prendre aucune allarme, on devoit au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connoiſſoit à fond les ſentimens, & pour qui il n'y avoit rien de plus cher que la République, rien de plus reſpectable que l'autorité du Sénat, *Philip.* 5. n. 50. 51.

a Laudo, laudo vos, Quirites, cum gratiſſimis animis proſequimini nomen clariſſimi adoleſcentis, vel potius pueri: ſunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi: nihil tale cognovi, &c. *Philip.* 4. n. 3. Qui niſi in hac rep. natus eſſet, remp. ſcelere Antonii nullam haberemus. *Philip.* 3. n. 5.

cert ſans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avoit envoié une copie de cette lettre. Brutus en témoigna ſon étonnement & ſa douleur à l'un & à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lues, & qui montrent, par la nobleſſe & la grandeur des ſentimens qu'on y voit, que c'eſt avec raiſon que ce généreux défenſeur de la liberté fut appellé le dernier des Romains. J'eſpére qu'on ne me ſaura pas mauvais gré ſi j'en raporte ici quelques traits.

Lib. Epiſt. ad Brut. Ep. 15.

Dans celle qui eſt adreſſée à Cicéron, après les premiers complimens il lui ouvre ſon cœur ſur la maniére baſſe & rampante dont il a écrit à Octavius, qui feroit preſque ſoupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, & non ſecoué le joug de la domination, *On ne lui demande*, lui dites-vous, *& on n'attend de lui qu'une choſe, qui eſt qu'il veuille protéger & conſerver les citoiens qui ſont eſtimés & chéris des gens de bien, & du peuple Romain.* Quoi! nous voila donc à la diſcrétion d'Octavius! & s'il ne lui plait pas de nous protéger, c'en eſt fait de nous! Il vaudroit mieux cent fois mourir, que de lui être re-

pour lui que de s'être rendu ſa caution envers la République, & il appréhenda de ſe trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'eſt pas qu'il deſeſpérât encore entiérement ; il croioit voir de la reſſource dans ſon bon naturel : mais il craignoit la légéreté & la fléxibilité de ſon âge, & il redoutoit encore plus cette foule de flateurs qui ne ceſſoient de l'obſéder, & qui travailloient à lui renverſer l'eſprit par de fauſſes idées d'une vaine & frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête deſquels étoit Brutus, avoient d'abord été comblés de louanges & d'honneurs ; & le jeune Céſar même, en pourſuivant Antoine comme ennemi de la République, avoit paru ſe déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit ſon pouvoir entiérement affermi, il ne diſſimula plus, & ſe démaſqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoioit bien les ſuites qu'il n'étoit plus en état d'empécher. Il lui écrivit à ce ſujet une lettre, dans laquelle il imploroit ſa protection pour les Conjurés, mais d'une maniére qui bleſſa vivement la délicateſſe de Brutus, à qui, de con-

loix & du Sénat. Vous ſuppliez pour notre ſureté & pour notre retour à Rome. Mais croiez-vous que nous faſſions aucun cas ni de l'une ni de l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur & de la liberté ? [a] Vivre pour moi, ce ſera de me trouver éloigné de la ſervitude, & de ceux qui n'en ſont point ennemis. Tout endroit où je pourrai être libre, me tiendra lieu de Rome. [b] Gardez-vous donc bien à l'avenir de me recommander ainſi à votre Céſar ; &, ſi vous m'en croiez, de vous y recommander vous-même. Le peu d'années qu'il vous reſte à vivre, ne mérite pas que vous faſſiez à ce jeune homme des ſupplications ſi baſſes & ſi rampantes. Pour moi, je ſuis bien réſolu de ne me point laiſſer entraîner par la foibleſſe ni par la déſertion des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout, pour tirer notre patrie commune de la ſervitude ; [c] & je regarderai avec pitié

a Ego verò longè à ſervientibus abero, mihique judicabo eſſe Romam, ubicumque locorum eſſe licebit.

b Me verò poſt hac ne commendaveris Cæſari tuo, ne te quidem ipſum, ſi me audies. Valdè carè æſtimas tot annos, quos iſta ætas recipit, ſi propter eam cauſam puero iſti ſupplicaturus es.

c Ac veſtri miſerebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

ceux en qui ni leur âge avancé, ni la gloire de leurs actions paſſées, ni l'exemple de courage que d'autres leur donnent, ne peuvent diminuer l'amour de la vie. Si le ſuccès répond à nos vœux & à la juſtice de notre cauſe, nous ſerons tous contens. Si les choſes tournent autrement, je ne m'en jugerai pas moins heureux : car je croi n'être né, & ne devoir vivre, que pour défendre & délivrer mes citoiens.

Il parle d'une maniére encore plus forte & plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus. Je conviens, lui dit-il, que Cicéron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures intentions du monde. Perſonne ne connoit mieux que moi ſon affection & ſon zêle pour la République. Mais dans cette occaſion, dirai-je qu'il a été ou peu clairvoiant, lui qui eſt ſi ſage : ou trop politique, lui qui n'a point craint pour le ſalut de l'Etat de ſe faire un ennemi d'Antoine ? Ce que je ſai, c'eſt qu'en ménageant trop Octavius, il n'a fait que nourrir & irriter ſa cupidité & ſon audace. Il ſe vante d'avoir terminé, ſans ſortir de Rome, la guerre contre Antoine : n'a-ce été que pour *Ibid. Epiſt.* 16.

lui donner un ſucceſſeur ? Je vous écris ceci avec la plus vive douleur : mais vous avez exigé de moi que je vous parlaſſe avec une ouverture de cœur entiére. Quelle imprudence, d'aller par une crainte aveugle au-devant des maux qu'on appréhende, & qu'on auroit peutêtre pu éviter ? [a] Nous craignons trop la mort, l'exil, & la pauvreté. Il ſemble que Cicéron regarde toutes ces choſes comme les derniers des malheurs : & pourvû qu'il trouve des perſonnes qui le conſidérent & le louent, & de qui il obtienne ce qu'il ſouhaite ; la ſervitude ne lui fait point de peur pour peu qu'elle ſoit honorable : ſi pourtant il peut y avoir quelque choſe d'honorable dans la derniére des infamies, accompagnée en même tems des miſéres les plus extrêmes. Octavius a beau appeller Cicéron ſon pere, paroitre vouloir dépendre de lui en tout, lui donner des louanges, le combler d'honnêtetés : on verra bientôt les effets détruire ce langage. Y a-

a Nimiùm timemus mortem, exilium, & paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima eſſe in malis ; &, dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, ſervitutem, honorificam modò, non aſpernatur : ſi quicquam in extrema ac miſerrima contumelia poteſt honorificum eſſe.

t-il en effet rien de plus contraire au ſens commun que de donner le nom de pere à celui, que l'on ne regarde pas comme un homme libre? Mais il eſt aiſé de voir que le bon Cicéron ne ſonge & ne travaille qu'à ſe rendre Octavius favorable. [a] Je ne fais plus aucun cas de toute ſa philoſophie. De quel uſage lui ſont ces ſentimens ſi nobles & ſi magnifiques dont il a rempli ſes livres, en parlant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la ſolide gloire, du véritable honneur, & du zêle qu'on doit avoir pour la liberté de ſa patrie? [b] Que Cicéron vive dans la ſoumiſſion & dans la ſervitude, puiſqu'il en eſt capable, & que ni ſon âge, ni ſes dignités, ni ſes actions paſſées ne le font point rougir de prendre un tel parti. Pour moi nulle condition de la ſervitude, quelque honorable qu'elle puiſſe paroître, ne m'empêchera de déclarer la guerre à la tyrannie, aux comman-

a Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus ſcio Ciceronem inſtructiſſimum eſſe. Quid enim illi proſunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exilio, paupertate ſcripſit copioſiſſimè?

b Vivat herculè Cicero, qui poteſt, ſupplex & obnoxius, ſi neque ætatis, neque honorum, neque rerum geſtarum pudet.

demens accordés contre les régles, à la domination injuſte, & à toute puiſſance qui voudra s'élever au-deſſus des loix. Il finit ſa lettre en avouant, que ſans rien diminuer de ſon amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabattre beaucoup de l'eſtime qu'il en faiſoit : parce qu'il ne nous eſt pas libre de juger autrement des perſonnes que ſelon l'idée que nous en avons conçue.

Les choſes tournérent comme Brutus l'avoit prévu. Le jeune Céſar s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, ſongeoient à reſſerrer ſon autorité dans les juſtes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit auſſi que Cicéron, qui avoit de la peine à retenir un bon mot, & qui ſe piquoit d'exceller en raillerie ; (dangereux talent pour quiconque gouverne !) que Cicéron, dis-je, en jouant ſur l'équivoque d'une expreſſion latine qu'on ne peut faire ſentir en françois, parloit de lui comme d'un jeune homme qu'il faloit combler de louanges & d'honneurs, puis s'en défaire : *laudandum adoleſcentem, ornandum, tollendum.* Mais il ſut bien dire qu'il donneroit

Epiſt. 711. lib. 10. ad. Famil.

bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli possit.*

Il y pourvut en effet, & s'étant déclaré tout d'un coup contre les Conjurés, il les fit appeller en jugement. Alors César, Lépidus, & Antoine, s'étant raccommodés, & aiant fait entr'eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de second Triumvirat, partagérent les provinces, & firent cette horrible proscription de plus de deux cens des plus illustres citoiens de Rome, dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paroissent du naturel le plus doux, est violente & cruelle, & comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnoissance. César, pour parvenir à ses fins, après une foible & molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appelloit son pere. Celui qui pendant tant d'années avoit emploié sa voix pour défendre les intérêts des particuliers & du public, mourut sans trouver aucun défenseur. *Paterc. lib. 2. n. 66.*

Quel spectacle ! On vit la tête de *Liv. in frag.*

Cicéron placée entre ſes deux mains ſur cette même tribune aux harangues, où comme Conſul, & depuis en qualité de Conſulaire, il avoit tant de fois fait entendre ſa voix; & où cette année-là même il avoit déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine, & des applaudiſſemens ſans exemple. Il avoit vécu ſoixante & trois ans, & ſa mort auroit pu ne point paroître prématurée, ſi elle n'avoit point été violente. Son génie éclata également & par les Ouvrages qui en furent le fruit, & par les honneurs qui en furent la récompenſe. Son état de proſpérité, qui dura lontems, fut entremélé d'épreuves fort dures : l'exil, la ruine du parti qu'il avoit embraſſé, la mort d'une fille qu'il aimoit tendrement, une fin ſi tragique & ſi funeſte. De tant de rudes coups, la mort fut le ſeul qu'il ſouffrit en homme de courage. Après tout, ſi l'on veut compenſer le bien & le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand perſonnage, qui mérite l'admiration de tous les ſiécles : & pour le louer dignement, il lui faudroit un autre Cicéron.

Saint Auguſtin en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vûes des hommes les plus prudens ſont bornées, & combien ils ſont peu clairvoians dans l'avenir. Cicéron avoit embraſſé avec chaleur le parti du jeune Céſar, dans l'eſpérance de ſurmonter par ſon crédit celui d'Antoine ſon ennemi, & de rétablir par ſon moien la liberté; & c'eſt préciſément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, & qui peu de tems après envahit la domination, & ſe rendit maître de la République. *De civit. Dei lib. 3. cap. 30.*

Pour reprendre la ſuite du récit & le terminer, Céſar délivré de ſes deux rivaux par des événemens qu'il ſeroit trop long de raporter ici, ſe trouva ſeul maître de tout ce qui obéiſſoit aux Romains. Alors il délibéra avec Agrippa & Mécéne, ſes plus intimes amis, s'il rétabliroit la République en ſon ancienne liberté, en remettant l'autorité entre les mains du Sénat & du Peuple; ou s'il ſe maintiendroit dans la puiſſance ſouveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de ſa fortune, & mari de ſa *Dion. lib. 52. M. de Tillem. vie d'Aug.*

niéce, lui conſeilla le premier. Mécéne lui repréſenta par beaucoup de raiſons que l'Etat ne pouvoit plus ſubſiſter que ſous un Monarque ; qu'il ne pouvoit lui-même ſe démettre de ſon autorité ſans être en danger de ſa vie ; mais qu'il trouveroit ſa gloire auſſi bien que ſa ſûreté dans un gouvernement ſage & équitable. Céſar ſe rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint Evremont un portrait de ſon gouvernement & de ſon génie, qui mérite d'être lu. J'en inférerai ici un extrait.

» Après la tyrannie du Triumvirat, » & la déſolation qu'avoit apporté la » guerre civile, il voulut enfin gou- » verner par la raiſon un peuple qu'il » avoit aſſujetti par la force ; & dé- » gouté d'une violence où l'avoit » peutêtre obligé la néceſſité de ſes » affaires, il ſut établir une heureuſe » ſujettion, plus éloignée de la ſer- » vitude que de l'ancienne liberté.

» Un des grands ſoins qu'il eut » toujours, fut de bien faire goûter » aux Romains le bonheur du gou- » vernement, & de leur rendre, » autant qu'il put, la domination in- » ſenſible. Il rejetta juſqu'aux noms

» qui pouvoient déplaire, & ſur tou-
» tes choſes la qualité de Dictateur,
» déteſtée dans Sylla, & odieuſe en
» Céſar même.

» La plupart des gens qui s'élévent,
» prennent de nouveaux titres pour
» autoriſer un nouveau pouvoir. Il
» voulut cacher une puiſſance nou-
» velle ſous des noms connus, & ſous
» des dignités ordinaires. Il ſe fit ap-
» peller * Empereur de tems en tems
» pour conſerver ſon autorité ſur les
» légions. Il ſe fit créer Tribun ** pour
» diſpoſer du peuple, Prince du Sé-
» nat pour le gouverner. Mais quand
» il réunit en ſa perſonne tant de
» pouvoirs différens, il ſe chargea
» auſſi de divers ſoins; & il devint
» l'homme des Armées, du Peuple
» & du Sénat, quand il s'en rendit
» le maître. Encore n'uſa-t-il de ſon
» pouvoir que pour ôter la confuſion
» qui s'étoit gliſſée en toutes choſes.
» Il remit le Peuple dans ſes droits,
» & ne retrancha que les brigues aux

* *Il tranſmit à ſes ſucceſſeurs le titre d'Empereur, auſſi bien que celui d'Auguſte, qu'il avoit reçu après la fameuſe journée d'Actium.*

** *Il eut la puiſſance Tribunicienne, mais il ne fut point Tribun.*

» élections des Magiſtrats. Il rendit
» au Sénat ſon ancienne ſplendeur,
» après en avoir banni la corrup-
» tion. Car il ſe contenta d'une puiſ-
» ſance tempérée, qui ne lui laiſſoit
» pas la liberté de faire le mal :
» mais il la voulut abſolue, quand
» il s'agit d'impoſer aux autres la
» néceſſité de faire le bien. Ainſi le
» peuple ne fut moins libre, que
» pour être moins ſéditieux : le Sé-
» nat ne fut moins puiſſant, que
» pour être moins injuſte. La liberté
» ne perdit que les maux qu'elle peut
» cauſer, rien du bonheur qu'elle peut
» produire.

M. Tillem. vie d'Aug. Il eut la joie de voir, dès les premiers jours de ſon autorité ſouveraine, le temple de Janus fermé, ce qui ne ſe faiſoit que lorſque les guerres avoient ceſſé dans tout l'Empire. Monſieur de Tillemont remarque, après Euſebe, que le Fils de Dieu étant près de ſe faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes, & avec les autres hommes, a voulu donner en même tems une image de cette paix intérieure, en établiſſant

ſur la terre une paix extérieure & viſible. Cette paix & cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie, étoit favorable aux deſſeins de Dieu par la facilité qu'elle donnoit aux prédicateurs de l'Evangile de paſſer de province en province pour porter par tout la lumiére de la foi : & les peuples n'étant point occupés par le trouble & le tumulte des guerres, écoutoient avec liberté ce qu'on leur préchoit, & l'embraſſoient avec joie lorſque Dieu ouvroit leurs cœurs par ſa grace.

C'eſt ainſi que Dieu, unique arbitre de tous les événemens humains, décide en maître du ſort des Empires, en preſcrit la forme, en régle les limites, en marque la durée, faiſant ſervir les paſſions & les crimes mêmes des hommes à l'exécution de ſes deſſeins ſur le genre humain pleins de bonté & de juſtice ; & que par les reſſorts cachés d'une ſageſſe qu'on ne peut trop admirer, il diſpoſe de loin, & ſans que les hommes s'en aperçoivent, les préparatifs de

la grande œuvre à laquelle tout le reſte ſe raporte, qui eſt l'établiſſement de l'Egliſe, & le ſalut des Elus.

QUATRIÉME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

IL me reſte, dans cette quatriéme Partie, à parler de la Fable & des Antiquités. Je le ferai en très peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable.

IL n'y a guéres de matiére, dans ce qui regarde l'étude des belles lettres, qui ſoit ni d'un plus grand uſage que celle dont je parle ici, ni plus ſuſceptible d'une profonde érudition, ni plus embarraſſée d'épines & de difficultés. Mon deſſein n'eſt pas de percer ces obſcurités, ni de les éclaircir, mais ſeulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude, dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légérement : dont

l'une regardera l'origine de la Fable, & l'autre ſon utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

La Fable, qui eſt un mélange & un compoſé de Faits réels & de menſonges embellis & ornés, eſt née de la vérité, c'eſt-à-dire de l'Hiſtoire tant ſacrée que profane, dont pluſieurs événemens ont été altérés en différentes maniéres & en différens tems, ſoit par les opinions populaires, ſoit par les fictions poétiques.

Premiére ſource de la Fable, Altération des Faits de l'Hiſtoire Sainte.

Je dis que la Fable eſt née en partie de l'Hiſtoire Sainte, & c'eſt là ſa premiére & ſa principale origine. La famille de Noé, inſtruite parfaitement de la religion par ce ſaint Patriarche, conſerva quelque tems le culte du vrai Dieu dans toute ſa pureté. Mais lorſqu'après avoir inutilement entrepris la conſtruction de la tour de Babel elle ſe fut ſéparée, & qu'elle ſe répandit en différentes contrées, la diverſité de langage & de demeure fut bientôt ſuivie de l'altération du culte. La vérité, qui juſques-là n'avoit été confiée qu'au canal ſeul de la vive

voix ſujet à mille variations, & qui n'étoit point encore fixée par l'écriture gardienne ſûre des faits, la vérité, dis-je, s'obſcurcit par un nombre infini de fables, dont les derniéres augmentérent beaucoup les ténébres que les plus anciennes y avoient déja répandues.

La tradition des grands principes & des grands événemens ſe conſerva parmi tous les peuples, non ſans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérité évidentes & tout-à-fait reconnoiſſables : preuve certaine que ces peuples étoient tous ſortis de la même origine.

De là ce ſentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu ſouverain, tout-puiſſant, maître & créateur de l'univers : &, ce qui en eſt une ſuite, de la néceſſité d'un culte extérieur par des cérémonies & des ſacrifices. De là le conſentement uniforme & général ſur certains faits : la création de l'homme par les mains de Dieu même ; ſon état de bonheur & d'innocence, marqué par le ſiécle d'or, où la terre, ſans être arroſée de ſes ſueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fourniſſoit tout en

abondance ; la chute du même homme, ſource de tous ſes malheurs, ſuivie d'un déluge de crimes qui attira celui des eaux ; le genre humain ſauvé par une arche qui s'arréta ſur une montagne ; & enſuite la propagation du genre humain par un ſeul homme & par ſes trois fils.

Mais le détail des actions particuliéres étant moins important, & par cette raiſon moins connu, fut bientôt altéré par des fables & des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut pere de trois enfans, & que les peuples qui en étoient deſcendus ſe répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre ; cette hiſtoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfans, ſi on en croit les poétes, partagérent entr'eux l'empire du monde.

Cham eſt le même qu'Ammon, c'eſt-à-dire Jupiter. *Japhet*, connu ſous ce nom dans les poétes, fut auſſi adoré ſous celui de Neptune ; parce que les pays maritimes lui échurent. La poſtérité de *Sem*, plus religieuſe dans pluſieurs de ſes deſcendans, a laiſſé ſon nom dans un oubli, qui l'a

fait prendre pour le Dieu des morts & de l'oubli.

Il eſt aiſé de voir ſur quoi eſt fondée l'hiſtoire ſcandaleuſe de Saturne, traité injurieuſement par l'un de ſes fils.

Il eſt aiſé auſſi de comprendre que la licence des Saturnales venoit d'une mémoire peu reſpectueuſe de l'ivreſſe de Saturne, c'eſt-à-dire de Noé.

La ſévére punition de celui qui avoit vû la nudité de Noé, a laiſſé parmi les payens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, ſelon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque auroit une pareille témérité à l'égard des dieux, perdroit auſſitôt la vûe.

Callimach. hymn. εἰς λέτρα τῆς πάλλαδος.

Quels raports ne trouve-t on point entre Moyſe & Bacchus : & ainſi de beaucoup d'autres ?

Voila donc certainement une des ſources de la Fable, qui eſt l'altération des faits & des événemens de l'Hiſtoire Sainte.

Seconde ſource de la Fable, Miniſtére des Anges.

LE MINISTERE des Anges à l'égard des hommes, en a été une autre. Dieu, qui avoit aſſocié les Anges à ſa nature ſpirituelle, à ſon intelligence, à ſon immortalité, a voulu

encore les aſſocier à ſa providence dans le gouvernement du monde, ſoit en ce qui concerne la nature & les élémens, ſoit en ce qui a raport à la conduite des peuples. L'Ecriture nous parle d'Anges qui préſident aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux tremblemens de terre. Elle nous en montre d'autres, qui armés d'une épée foudroiante ravagent toute l'Egypte, font périr par la peſte dans Jéruſalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un Prince impie. Il y eſt fait mention d'un Ange prince & protecteur de l'empire des Perſes; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'Archange Michael, prince du peuple de Dieu. Le miniſtére extérieur des Anges eſt auſſi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du Chérubin placé à la porte du Paradis terreſtre pour en garder l'entrée.

Apoc. c. 7. v. 1. c. 8. v. 1. 5. & 7. c. 16. v. 5.

Dan. ch. 10. v. 20. & 21.

Noé, & les Patriarches, étoient parfaitement inſtruits de cette vérité qui les intéreſſoit très vivement, & ils avoient eu ſoin ſans doute d'en inſtruire leurs familles; qui peu-à-peu perdant les idées plus pures & plus

plus ſpirituelles d'une Divinité cachée & inviſible, ne furent plus attentifs qu'aux miniſtres de ſes bienfaits & de ſes vengeances. Il a pu arriver de là que les hommes ſe ſoient formé l'idée de dieux, dont les uns préſidoient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, & ainſi de tout le reſte; de dieux, dont le pouvoir & le miniſtére étoient bornés à certaines contrées, & à certains peuples: mais qui tous étoient ſoumis à l'autorité d'un Dieu ſuprême.

Troiſiéme ſource de la Fable, Détail où entre la Providence dans le gouvernement du monde.

UN AUTRE principe de religion, gravé généralement dans l'eſprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités payennes: c'eſt la perſuaſion où l'on a toujours été, que la providence divine préſide à tous les événemens humains grands ou petits, & qu'aucun, ſans exception, n'échape à ſon attention ni à ſes ſoins. Mais les hommes, effraiés du détail immenſe où il faloit que la Divinité deſcendît, ont cru la devoir ſoulager, en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre & perſonnelle: *ſingulis rebus propria diſpertientes officia numinum.* Le

S. Aug. de Civit. Dei. lib. 4. cap. 8.

ſoin de toute la campagne auroit donné trop d'affaires à un dieu ſeul : les terres étoient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les collines à un troiſiéme, les vallées à un autre encore. Saint Auguſtin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, ſelon ſa deſtination, prend un ſoin particulier dans les différens tems, depuis le premier moment que la ſemence a été jettée en terre, juſqu'à ce que le blé ſoit parfaitement mûri.

Id. lib. 7. cap. 2.

Outre [a] la foule de dieux du bas étage deſtinés à ces menues fonctions, il y en a d'autres, dit ſaint Auguſtin, [b] plus conſidérables, & d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Quatriéme ſource de la Fable, Corruption du cœur humain, qui a voulu autoriſer ſes crimes & ſes paſſions.

[c] MARS, ajoute le même Pere, ce ſont ces dieux-là même plus importans & plus renommés que la Fable

a Illam quaſi plebeiam numinum multitudinem minutis opuſculis deſtinatam.

b Numina ſelecta dicuntur. . . . quia opera majora ab his adminiſtrantur in mundo.

c Illam infimam turbam ipſa ignobilitate texit, ne obrueretur opprobriis. . . . Vix ſelectorum quiſpiam, qui non in ſe notam contumeliæ inſignis acceperit. *Lib. 7. cap. 4.*

a le plus décriés & diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux & les deſordres les plus déteſtables, des meurtres, des adultéres, des inceſtes; au lieu que par raport à ces petits dieux, leur obſcurité & leur baſſeſſe, en les laiſſant dans l'oubli, a mis leur honneur en ſûreté. Et ceci a encore été une ſource féconde de fictions, que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable, pour pallier & excuſer les déſordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avoit point d'infamie qui ne fût autoriſée, & même conſacrée, par le culte qu'on rendoit à certains dieux. On chantoit dans la ſolennité de la Mere des dieux des chanſons, dont la mere d'un Comédien auroit rougi: & Scipion Naſica, qui fut choiſi par le Sénat comme le plus honnête homme de la République pour aller recevoir ſa ſtatue, auroit été bien fâché que ſa mere eût été déeſſe à ce prix, & eût tenu la place de Cybéle. *Id. lib. 2. cap. 4. & 5.*

[a] Les Philoſophes blâmoient tou-

[a] Etſi non liberè prædicando, ſaltem utcumque in diſputationibus, muſſitando, talia ſe improbare teſtati ſunt. *Lib. 6. cap. 1.*

tes ces impures cérémonies, mais timidement, à voix baſſe, & ſeulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs diſciples, ils ſuivoient le peuple dans les temples & aux théatres, où ces abominations avoient lieu : & Sénéque, dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivoit avec la dernière force contre ces ſuperſtitions ſacriléges, déclare pourtant que le Sage s'y conformera au dehors pour ſuivre les loix de l'Etat, quoiqu'il ſache bien qu'un tel culte, loin de plaire aux dieux, n'eſt capable que de les irriter : *Quæ omnia ſapiens ſervabit, tanquam legibus juſſa, non tanquam diis grata.*

Lib. 6. cap. 10.

Cinquiéme ſource de la Fable, Honneurs rendus aux parens, aux Inventeurs des arts, aux Héros, &c.

Je ne me propoſe pas de raporter ici toutes les ſources d'où la Fable eſt ſortie, mais d'en indiquer ſeulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le ſentiment d'admiration ou de reconnoiſſance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frapoit leur vûe, ou qui les touchoit de près, ou qui paroiſſoit leur procurer quelque utilité; tels que ſont le ſoleil, la lune, les étoiles; les peres à l'égard de leurs

enfans, & les enfans à l'égard de leurs peres ; les perſonnes qui avoient ou inventé, ou perfectionné les arts utiles au genre humain ; les Héros qui s'étoient diſtingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avoient purgé la terre des brigands ennemis du repos public ; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paroiſſoient au-deſſus du commun des hommes. Et l'on ſent bien, ſans que j'en avertiſſe, que l'Hiſtoire profane, auſſi bien que la ſacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux, & à ces Héros que la Fable a placés dans le ciel, en réuniſſant ſouvent ſur la tête & ſous le nom d'un ſeul des actions très ſéparées & pour les tems, & pour les lieux, & pour les perſonnes.

ARTICLE II.

De l'utilité de la Fable.

Ce que j'ai dit juſqu'ici de l'origine des Fables, qui doivent leur naiſſance à la fiction, à l'erreur, au menſonge, à l'altération des faits hiſtoriques, & à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une que-

ſtion, & faire demander s'il eſt fort à propos d'inſtruire des enfans chrétiens de toutes les folles inventions, & des réveries abſurdes, dont il a plu au paganiſme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle eſt faite avec les précautions & la ſageſſe que demande & qu'inſpire la religion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

PREMIEREMENT elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jeſus-Chriſt leur Libérateur, qui les a arrachés de la puiſſance des ténébres, pour les faire paſſer à l'admirable lumiére de l'Evangile. Avant lui qu'étoient les hommes, même les plus ſages & les plus réglés; ces célébres Philoſophes, ces grands Politiques, ces fameux Légiſlateurs de la Gréce, ces graves Sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées & les plus éclairées? La Fable nous l'apprend. C'étoient des adorateurs aveugles du démon, qui fléchiſſoient le genou devant l'or, l'argent, & le marbre; qui offroient de l'encens & des priéres à des ſtatues ſourdes & muettes; qui reconnoiſ-

ſoient pour dieux des animaux, des reptiles, des plantes même ; qui ne rougiſſoient point d'adorer un Mars adultére, une Vénus proſtituée, une Junon inceſtueuſe, un Jupiter ſouillé de tous les crimes, & digne par cette raiſon de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne régnoient point dans leurs cérémonies, dans leurs ſolennités, dans leurs myſtéres ! Les temples des dieux étoient des écoles de deſordre : leurs tableaux, des invitations au crime : leurs bois ſacrés, des lieux de proſtitution : leurs ſacrifices, un mélange affreux de ſuperſtitions & de cruautés.

Voila ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple Juif, pendant plus de deux mille ans. Voila ce qu'ont été nos peres, & ce que nous ſerions encore nous-mêmes, ſi la lumiére de l'Evangile n'eût diſſipé nos ténébres. Chaque hiſtoire de la Fable, chaque circonſtance de la vie des dieux, doit nous remplir en même tems de confuſion, d'admiration, de reconnoiſſance ; & ſemble nous crier à haute voix, ce que

Eph. 2. 11. 12. saint Paul disoit aux Ephésiens : *Souvenez-vous*, & ne l'oubliez jamais, *qu'étant Gentils par votre origine . . . vous n'aviez point l'espérance des biens promis, & que vous étiez sans Dieu en ce monde.*

Un second avantage de la Fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes & les maximes impies du paganisme, elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, & pour la sainteté de sa morale. L'Histoire Ecclésiastique nous apprend qu'un saint Evêque*, pour achever de décrier l'idolatrie dans l'esprit des fidéles, produisit à la lumiére, & exposa aux yeux du public, tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avoit fait démolir; des ossemens d'hommes, des membres d'enfans immolés aux démons, & beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilége que les payens rendoient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'étude de la Fable : & c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints Peres, & tous les Apologistes de la religion chrétienne.

* Theophile Evêque d'Alexandrie. Theodor. 5. c. 22. Ruff. 11. c. 23. & 24. Socr. 5. c. 16.

IL EST impoſſible d'entendre les livres qu'ils ont compoſé ſur ce ſujet, ſans avoir quelque connoiſſance des Fables. Le grand ouvrage de ſaint Auguſtin, qui a pour titre de la Cité de Dieu, & qui a fait tant d'honneur à l'Egliſe, eſt en même tems & une preuve de ce que j'avance, & un parfait modéle de la maniére dont on doit ſanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres Peres qui ont travaillé ſur le même plan dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret, Euſébe de Céſarée, & ſur tout ſaint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates ſont un livre fermé & inacceſſible à quiconque n'eſt point verſé dans cette partie de l'ancienne érudition : au lieu que la connoiſſance des Fables en facilite infiniment l'intelligence ; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'EN EST encore un d'une fort grande étendue, & particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des Auteurs ſoit grecs, ſoit latins, ſoit françois même, dans la lecture deſquels on eſt ſouvent arrêté

tout court, ſi l'on n'a quelque teinture de la Fable. Je ne parle pas ſeulement des Poétes, dont on ſait qu'elle eſt comme le langage naturel : elle eſt ſouvent emploiée auſſi par les Orateurs, & elle leur fournit quelquefois par d'heureuſes applications des traits fort vifs & fort éloquens. Tel eſt, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron au ſujet de Mithridate roi de Pont. L'Orateur marque que ce Prince, fuiant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moien d'échaper aux mains avares des vainqueurs en répandant ſur la route d'eſpace en eſpace une partie des tréſors & des dépouilles que lui avoient acquis ſes conquêtes paſſées: à peu près, dit-il, comme on raporte que Médée, pourſuivie par ſon pere dans la même région, répandit ſur les chemins les membres de ſon frere Abſyrte dont elle avoit coupé le corps en piéces, afin que le ſoin de ramaſſer ces membres épars, & la douleur dont un ſi triſte ſpectacle pénétreroit un pere, retardaſſent la vivacité de ſa pourſuite. La reſſemblance eſt parfaite, ſi ce n'eſt, comme le remar-

Pro Lege Manil. n. 22.

que Cicéron, que ce fut la triſteſſe qui arrêta Aeta pere de Médée, & la joie les Romains.

Il est d'autres eſpéces de livres, expoſés aux yeux de tout le monde: les tableaux, les eſtampes, les tapiſſeries, les ſtatues. Ce ſont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui ſouvent en eſt l'explication & le dénouement. Il n'eſt pas rare que dans les entretiens on parle de ces matiéres. Ce n'eſt point, ce me ſemble, une choſe agréable, que de demeurer muet & de paroître ſtupide dans une compagnie, faute d'avoir été inſtruit pendant la jeuneſſe d'une choſe, qui coute fort peu à apprendre.

Toutes ces raiſons m'ont toujours fait ſouhaiter qu'on travaillât à une hiſtoire de la Fable, qui pût être miſe entre les mains de tout le monde, & qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du Pere Gautruche eſt à peu près de ce genre: mais il n'a pas aſſez d'étendue, non plus que le traité du Pere Jouvenci, dont le titre eſt *Appendix de Diis*, & qui d'ailleurs eſt excellent. Celui de M. l'Abbé Banier renferme en trois tomes une grande

partie de ce qu'on peut deſirer ſur la Fable, dont on tire le fond de l'hiſtoire même, ce qui eſt en ce genre le meilleur ſyſtême, & dont il explique les différentes ſources avec beaucoup de ſolidité & d'érudition : mais cet ouvrage eſt trop ſavant & trop étendu pour de jeunes gens : comme le ſeroit auſſi celui du Pere Tournemine, dont il nous a tracé un plan, qui feroit deſirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné depuis peu un Livre, qui a pour titre, Dictionnaire de la Fable. Il peut être fort utile pour s'éclaircir ſoi-même ſur les difficultés qu'on trouve dans ſes lectures ſur la Fable : mais ce n'en eſt pas une hiſtoire ſuivie.

On pourroit en donner une, renfermée en un ſeul tome, qui fût d'une raiſonnable étendue ; où l'on raporteroit les faits les plus conſidérables & les plus connus, & qui peuvent le plus contribuer à l'intelligence des Auteurs. Il ſeroit bon, ce me ſemble, d'éviter ce qui n'a raport qu'à l'érudition, & qui rendroit l'étude de la Fable plus difficile, & moins agréable ; ou du moins de rejetter dans de courtes notes les réflexions qui ſe-

roient de ce genre. Mais avant tout, il faudroit en écarter avec une ſévérité inflexible tout ce qui pourroit nuire à la pureté des mœurs, & n'y laiſſer, non ſeulement aucune hiſtoire, mais aucune expreſſion, qui pût bleſſer le moins du monde des oreilles chaſtes & chrétiennes.

CHAPITRE SECOND.

DES ANTIQUITÉS.

OUTRE les événemens contenus dans l'Hiſtoire, & les réflexions qui en ſont une ſuite naturelle; cette étude renferme encore une autre partie, moins néceſſaire & moins agréable à la vérité, mais qui peut être fort utile, ſi elle ſe fait avec goût & diſcernement: je veux dire la connoiſſance des uſages, des coutumes, & de tout ce qu'on entend par le nom d'Antiquités. Il me ſemble qu'il en eſt à peu près de ceux qui étudient l'Hiſtoire, comme des voiageurs. Ceux-ci pour l'ordinaire ſe propoſent un certain but, qui eſt d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre

lieu où leurs affaires & leurs intérêts les appellent : & c'eſt ce but, ce motif, qui les fait agir, & les met en mouvement. Ils ne laiſſent pas néanmoins, s'ils en ont le loiſir, & s'ils ſe piquent de curioſité, d'examiner chemin faiſant ce qui ſe rencontre ſur leur route de plus remarquable, & d'en faire des eſpéces de journaux & de mémoires pour leur uſage particulier. Voila ce qu'on doit auſſi pratiquer en étudiant l'Hiſtoire ; c'eſt-à-dire, qu'outre la ſuite des faits & des événemens, & les ſages réflexions auſquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramaſſer avec ſoin tout ce qui regarde les uſages, les coutumes, les loix, les arts, & mille autres connoiſſances curieuſes, qui ſervent à orner l'eſprit, & qui contribuent auſſi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'Hiſtoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

CETTE ÉTUDE eſt, juſqu'à un certain point, d'une néceſſité abſolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans tous les Auteurs beaucoup d'expreſſions, d'alluſions, de comparaiſons, qu'on ne peut entendre :

ſans elle il n'eſt preſque pas poſſible de faire un pas dans la lecture même de l'Hiſtoire, qu'on ne ſe trouve arrêté par des difficultés, dont ſouvent une légére connoiſſance de l'Antiquité donneroit la ſolution. Qu'on parcoure ſeulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du Peuple Romain renferme celle de preſque toutes ſes loix & ſes coutumes, & l'on reconnoitra de quelle utilité & de quel ſecours eſt l'étude dont je parle.

Je ſai que cette étude, comme toutes les autres, ſi on la pouſſe trop loin, a ſes dangers & ſes écueils. Il y a une ſorte d'érudition obſcure & mal conduite, qui ne s'occupe que de queſtions également vaines & épineuſes, qui dans chaque matiére cherche ce qu'il y a de plus abſtrus & de plus inconnu, & qui ſe borne preſque à la découverte de choſes abſolument ſuperflues, qu'il ſeroit ſouvent plus utile d'ignorer que de ſavoir. [a] Sénéque, en plus d'un endroit, ſe plaint que ce mauvais goût, qui avoit pris naiſſance chez les Grecs, étoit paſſé

a Ecce Romanos quoque invaſit inane ſtudium | ſupervacua diſcendi. *Lib. de brev. vit. cap.* 14.

chez les Romains, & commençoit à ſaiſir la nation. [a] Il remarque qu'il y a, en matiére d'étude, comme dans le reſte, un excès & une intempérance vicieuſe : Qu'il n'eſt pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connoiſſances inutiles, que de meubles ſuperflus : Que cette ſotte d'érudition n'eſt propre qu'à faire d'importuns diſcoureurs, ſottement entêtés de leur mérite, & qui dans le fond ſont de vrais ignorans. Il parle de Didyme, ce fameux Grammairien, qui avoit compoſé quatre mille volumes, où il examinoit une infinité de queſtions inutiles, qui n'étoient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverois, dit Sénéque, bien malheureux, s'il avoit été condanné, je ne dis pas à compoſer, mais ſeulement à lire un ſi grand nombre de

a Plus ſcire velle, quàm ſit ſatis, intemperantiæ genus eſt .... An tu exiſtimas reprehendendum, qui ſupervacua uſu ſibi comparat, & pretioſa rum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus eſt in ſupervacua literarum ſupellectile? Quid quòd iſta liberalium artium conſectatio moleſtos, verboſos, intempeſtivos, ſibi placentes facit, & ideo non diſcentes neceſſaria, quia ſupervacua didicerunt. *Epiſt.* 88.

livres : *Quatuor millia librorum Didymus Grammaticus ſcripſit ; miſer, ſi tam multa ſupervacua legiſſet.*

Juvenal * ſe moque auſſi avec raiſon du mauvais goût de ceux de ſon tems, qui exigeoient qu'un Précepteur fût en état de répondre ſans préparation ſur mille queſtions abſurdes & ridicules. En effet, c'eſt bien peu connoître le prix du tems, & bien mal placer ſa peine & ſon travail, que de les emploier à l'étude de choſes obſcures & difficiles, & en même tems, comme le dit [a] Cicéron,

* Sed vos ſævas imponite leges,
Ut præceptori verborum regula conſtet ;
Ut legat hiſtorias ; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitoſque ſuos ; ut forte rogatus,
Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchiſæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli : dicat, quot Aceſtes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.

Juvenal. lib. 3. Satyr. 7.

a Alterum eſt vitium, quòd quidam nimis magnum ſtudium multamque operam in res obſcuras atque difficiles conferunt, eaſdemque non neceſſarias. *Offic. lib. 1. n. 19.*

non néceſſaires ; & quelquefois même vaines & frivoles.

Martial. Turpe eſt difficiles habere nugas,
Et ſtultus labor eſt ineptiarum.

Un maître ſenſé évitera avec ſoin ce défaut. En s'appliquant à l'Hiſtoire & aux Antiquités, il ne pouſſera point trop loin ſes recherches, & gardera dans cette étude une ſage ſobriété. Il ſe ſouviendra de ce que dit Quintilien, que c'eſt une ſote & pitoiable vanité que de ſe piquer de ſavoir ſur un ſujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins eſtimables ; qu'une telle occupation uſe & conſume mal à propos un tems & des efforts que l'on doit réſerver pour de meilleures choſes ; & qu'entre les vertus & les perfections d'un bon maître, celle de ſavoir ignorer certaines choſes n'eſt pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua neſcire.*

Quintil. lib. 1. cap. 8.

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matiéres ſéches pour l'ordinaire & rebutantes, de les aſſaiſonner par de courtes hiſtoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter preſque toutes les difficultés & les

épines, de n'en laiſſer cueillir aux jeunes gens pour ainſi dire que la fleur, de réveiller leur goût & de piquer leur curioſité par des traits ſinguliers & frapans, en un mot de leur faire deſirer & attendre avec quelque impatience cette ſorte d'exercice.

Avec ces précautions on ne peut trop recommander l'étude des Antiquités ni aux écoliers, ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs eſſentiels. Elle fait partie d'une érudition qui eſt non ſeulement convenable, mais abſolument néceſſaire à des perſonnes deſtinées par leur état à étudier & à enſeigner les belles lettres. L'Univerſité dans tous les tems s'eſt diſtinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vû ſortir de ſon ſein des ſavans en tout genre, qui ont fait honneur à la litérature & à la Nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Caſaubon, & tant d'autres, qui ont enſeigné ou étudié dans l'Univerſité de Paris.

C'eſt à nous à ſoutenir leur gloire, & à regarder leur réputation comme

un riche & précieux patrimoine que nous devons tranſmettre à nos ſucceſſeurs dans ſon entier, & ne pas ſouffrir qu'il diminue ou ſe diſſipe par notre pareſſe & notre indolence. Nous voions pluſieurs de nos confreres ſe diſtinguer dans l'Univerſité, chacun ſelon ſon goût & ſon attrait, en différens genres de litérature: compoſition en proſe ou en vers grecs & latins; étude profonde de la Rhétorique & des anciens Rhéteurs, de la Poétique & des Maîtres qui en ont traité, de la Grammaire en général, & de toutes ſes parties; connoiſſance éxacte des Auteurs anciens, de l'Hiſtoire tant Grecque que Romaine, & des Antiquités de l'une & de l'autre nation. Une noble émulation nous eſt permiſe en ce point. Nous devons, tous tant que nous ſommes, faire effort pour atteindre, & même, s'il ſe peut, pour paſſer ceux qui juſqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas ſeulement de la gloire de l'Univerſité, mais de l'honneur de la Nation, qui doit nous toucher ſenſiblement. Il ſemble que certains peuples voiſins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition

ar l'application extraordinaire qu'ils onnent aux ſciences, & par les rands & doctes ouvrages dont ils nrichiſſent le Public. Ils ne peuvent liſputer aux François celle d'exceller lans ce qui regarde l'éloquence & la oéſie, l'étude des belles lettres, la ineſſe & la délicateſſe de la compoſi-ion ; le ſiécle de Louis le Grand iant été pour nous, ce que fut autre-ois celui d'Auguſte pour les Romains, 'eſt-à-dire la régle & le modéle du on goût en tout genre. En conſer-ant avec ſoin & avec jalouſie cette lorieuſe partie de notre ancien héri-age, il n'en faut pas négliger une utre, qui doit auſſi nous être pré-ieuſe ; & la perfection de notre état ſt de joindre enſemble ces deux cho-es, le bon goût des belles lettres, & celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien lifférentes, ne ſont point incompa-ibles, & elles doivent ſe préter un mutuel ſecours. En effet l'érudition rille tout autrement, quand elle eſt ſoutenue d'une compoſition fine & délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, & de beaucoup d'autres illuſtres ſavans

qui ont fait tant d'honneur à la litérature : & d'un autre côté la délicateſſe de la compoſition eſt infiniment relevée par la ſolidité & la multiplicité des penſées & des choſes que l'érudition lui fournit.

Je ne ſai ſi l'amour de la patrie, & la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent : mais il me ſemble que les deux caractéres dont je viens de parler ſe trouvent heureuſement réunis dans la plupart des Mémoires qu'a donné au public l'Académie Roiale des Inſcriptions & des Belles Lettres. On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté & d'élégance. J'en ai fait grand uſage dans le peu que j'en raporte ici. Le double titre d'Inſcriptions & de Belles Lettres que porte cette Académie, marque aſſez que ſon but eſt de joindre la délicateſſe de la litérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres ſavans Académiciens, tels qu'étoient M. l'Abbé Fraguier, & M. l'Abbé Maſſieu, elle a perdu depuis peu un excellent ſujet, qui réuniſſoit dans un degré éminent ces deux qualités :

parle de M. Boivin le jeune, Pro-
leur Roial en langue Grecque,
rde de la Bibliothéque du Roi,
l'un des Quarante de l'Académie
ançoiſe. Il avoit une vaſte érudi-
n, & je ne ſai ſi dans toute l'Eu-
pe il y avoit un homme qui poſſé-
t la langue Grecque plus parfai-
nent que lui. Mais en même tems il
mpoſoit dans les trois langues,
ecque, latine, & françoiſe, ſoit en
oſe, ſoit en vers, avec une extrême
licateſſe. Pluſieurs de nos plus ha-
es Profeſſeurs de l'Univerſité ne
nquoient jamais de lui montrer
rs compoſitions, & ils ſe trouvoient
ujours bien de ſa critique, égale-
ent modeſte & judicieuſe. Pour moi,
oiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je
i toujours regardé comme mon
aître pour les belles lettres, ſur
ut pour le grec; & je lui dois une
ande partie du peu que je ſai.

C'eſt à cette érudition que doivent
ndre les jeunes maîtres qui ſont
nt à faire des études ſérieuſes, &
conduire celles des autres. La lon-
eur & la difficulté du travail ne
ivent point les rebuter. En conſa-
ant tous les jours un certain tems

réglé à la lecture des anciens Auteurs, ils feront peu-à-peu un amas de richeſſes, dont ils ſeront eux-mêmes étonnés dans la ſuite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le tems à profit, & de faire ſes remarques avec ordre & clarté. Pour ſavoir ce qu'il eſt à propos d'obſerver dans ſes lectures, il faudroit déja avoir quelque goût & quelque teinture d'érudition. Ainſi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il ſeroit à ſouhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens Hiſtoriens, eût parcouru au moins ce que Roſinus a écrit ſur les antiquités Romaines. Ce travail n'eſt pas de longue haleine, & il peut cependant être d'un grand uſage pour les jeunes maîtres dans la lecture des Auteurs, en les rendant attentifs à pluſieurs choſes, qui ſans cela pourroient leur échaper. On a un petit traité latin du P. Cantel Jéſuite, intitulé *De Romana Republica*, qui eſt fort propre pour les commençans. Il y en a un françois, * mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abregé des Antiquités Romaines*, qu'on pourroit mettre entre les mains des jeunes gens,

* *Il eſt imprimé chez Jean-Luc Nion, près le Collége Mazarin.*

gens, juſqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux : & j'eſpére que quelque habile maître voudra bien ſe charger de ce petit ouvrage.

On peut raporter à ſept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les Antiquités : La religion ; le gouvernement politique ; la guerre ; la navigation ; les monumens & édifices publics ; les jeux ; les combats ; les ſpectacles ; les arts & les ſciences ; les uſages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnoies, &c.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, ſous le titre de religion ſont compris, les dieux ; les prêtres ; les temples ; les vaſes, meubles, inſtrumens emploiés à divers actes de religion ; les ſacrifices ; les fêtes ; les vœux & les oblations ; les oracles & les préſages. Sous le titre de gouvernement politique, les Comices ou Aſſemblées, les différentes Magiſtratures, les Loix, les Jugemens. Et ainſi de tout le reſte.

Il y a mille choſes curieuſes, & dignes certainement d'être obſervées, qu'un maître un peu verſé dans cette étude fait remarquer à ſes diſciples

ſelon que l'occaſion s'en préſente ; & à la longue il leur remplit l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables, qui ne leur coutent preſque aucun travail. Quelques exemples en ſeront la preuve, & montreront combien l'étude des Antiquités peut ſervir ſoit pour exciter la curioſité des jeunes gens & leur inſpirer du goût pour la lecture, ſoit même pour leur inſinuer d'utiles principes par rapport aux mœurs & à la religion. Je me bornerai ici à un ſeul article qui regarde les Arts, & je n'en traiterai qu'une très médiocre partie.

Faits & réflexions ſur ce qui regarde l'invention des Arts.

Il est important, en liſant les Auteurs, d'y remarquer ſoigneuſement l'origine des arts & des ſciences, leurs différens progrès, leur décadence & leur chute, les faits rares & curieux qu'on y trouve ſur ce ſujet, les hommes illuſtres qui y ont excellé, les Princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux perſonnes qui ſe diſtinguoient en quelque genre que ce fût : & l'on ne doit pas omettre les découvertes qui

ont échapé aux recherches des anciens, & qui étoient réſervées pour les ſiécles poſtérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, & je me contenterai d'en indiquer ſeulement quelques exemples. J'y joindrai quelque choſe ſur les meſures & les monnoies.

§. 1. *Découvertes échapées aux Anciens.*

LES JEUNES GENS entendent ſouvent parler de cavalerie dans les deſcriptions des combats dont les Auteurs ſont pleins, mais il eſt rare qu'ils faſſent attention à une choſe fort étonnante en elle-même, & qu'on a de la peine à comprendre : c'eſt qu'anciennement les cavaliers ne ſe ſervoient point d'étriers. Il faloit donc, quand l'âge les appeſantiſſoit, qu'ils ſe fiſſent mettre à cheval par leurs Ecuiers s'ils en avoient, ou qu'ils priſſent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque obſerve que Gracchus fit mettre ſur les grands chemins d'eſpace en eſpace des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval. *In vit. Gracch.*

On eſt ſurpris avec raiſon que les

Anciens n'aient point emploié le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant étoit en uſage chez eux. Sans parler des glaces & des miroirs dont les chambres étoient parées, on emploioit le verre pour faire des vaſes, des taſſes, des gobelets, qui imitoient parfaitement le cryſtal, & qui n'étoient pas un des moindres ornemens des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres ? Cependant les Anciens ne s'en étoient point aviſés.

Ils n'uſoient point non plus de lin pour les chemiſes, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté & à la ſanté : & c'eſt une des raiſons qui rendoient chez eux le bain abſolument néceſſaire.

On fait de même obſerver aux jeunes gens que pluſieurs inventions des plus néceſſaires à la vie, telles que ſont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la bouſſole, l'imprimerie, & d'autres choſes pareilles n'étoient point connues des Anciens, & que nous devons la plupart de ces rares & précieuſes inventions à des ſiécles de barbarie, où régnoient encore la groſſiéreté & l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, en-

nemis & deſtructeurs de tous les ouvrages de l'art, avoit répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t-on point fait dans l'aſtronomie par le moien des lunettes d'approche ! Quel changement la bouſſole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

On ne manque pas, à cette occaſion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'induſtrie humaine ſeule, mais à une providence particuliére, qui ſe cachant pour l'ordinaire ſous des rencontres qui ne paroiſſoient que l'effet du hazard, a conduit les hommes par degrés à des découvertes merveilleuſes, pour leur procurer dans les tems marqués les néceſſités & les commodités de la vie. C'eſt une vérité que les payens même ont reconnue ; & Cicéron, parcourant ce qu'il y a de plus utile & de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela ſeroit demeuré enſeveli dans l'oubli, & caché dans les entrailles de la terre, ſi Dieu n'en avoit donné la connoiſſance & l'uſage à l'homme. *Cic. lib. 1. de Divin. n. 116.*

Pour appuier cette réflexion, & rendre cette vérité plus ſenſible, on

explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la bouſſole, & un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaiſir. La bouſſole, leur dit-on, eſt une boette où il y a une éguille aimantée, & ſoutenue de telle ſorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette éguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frotée, ſe dirige toujours d'une maniére fixe à peu de choſe près ſur la ligne méridienne, tournant une de ſes extrémités vers le nord, & l'autre vers le midi ; & par ce moien elle découvre au Pilote de quel côté eſt porté le vaiſſeau. Les Anciens, avant l'invention de la bouſſole, ne pouvoient naviger fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avoient pour ſe conduire que le ſoleil & les étoiles, & quand ce ſecours leur manquoit, ils alloient au hazard, & ne ſavoient de quel côté le vaiſſeau avançoit. C'eſt pour cela qu'ils ne s'éloignoient pas beaucoup des côtes, & qu'ils n'oſoient entreprendre des voiages de long cours. La bouſſole a levé ces difficultés, parce que quelque tems qu'il faſſe pendant le jour, & quelque obſcurité qu'il y ait pendant la nuit, elle montre toujours où eſt le nord &

le midi, & par une ſuite néceſſaire où eſt l'orient & l'occident, & fait connoitre ſûrement la route que tient le vaiſſeau.

La découverte du nouveau monde, & par conſéquent le ſalut d'une infinité d'ames, dépendoit de l'invention de la bouſſole : & il eſt étonnant qu'elle ait été ignorée ſi lontems, car elle n'eſt connue en Europe que depuis environ trois cens ans. Des deux vertus ſpécifiques qu'a la pierre d'aimant, les Anciens en connoiſſoient une parfaitement, ſavoir celle d'attirer & de ſoutenir le fer. Comment ne ſont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui eſt de ſe tourner & de ſe fixer toujours vers le nord & le midi; découverte qui nous paroit maintenant ſi facile & ſi naturelle ? Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou diſtraits ſur les effets de la nature ſelon ſes vûes & ſon bon plaiſir, avoit réſervé dans ſes décrets éternels cette importante découverte pour les tems où il vouloit que l'Evangile fût porté dans ces terres, inacceſſibles juſques-là à nos vaiſſeaux, parce qu'elles étoient ſéparées de nous par des eſpaces im-

menſes de mer qu'ils ne pouvoient traverſer, & que Dieu n'avoit point encore levé les barriéres qui nous en avoient fermé l'entrée.

En parlant aux jeunes gens des vaiſſeaux des Anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les Savans, pour expliquer comment les rangs de rames étoient diſpoſés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fuſſent mis en long, & à peu près comme ſont aujourd'hui les rangs de rames dans les galéres. D'autres, & il eſt lui-même de ce nombre, ſoutiennent que les rangs des birémes, des trirémes, des quinquérémes, ou pentéres, & d'autres, multipliés juſqu'au nombre de quarante en certains vaiſſeaux, étoient les uns ſur les autres, non perpendiculairement, ce qui auroit été impoſſible, mais obliquement, & comme par degrés; & ils le prouvent par une infinité de paſſages d'Auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce ſentiment, c'eſt que les anciens monumens, ſur tout la colonne Trajane, nous repréſentent ces rangs les uns ſur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens

de marine prétendent que cela eſt impoſſible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns ſont de la premiére diſtinction, & d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aiſément qu'il devoit y avoir une difficulté preſque inſurmontable dans la manœuvre des vaiſſeaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux * de Ptolémée Philopator roi d'Egypte, & d'Hiéron roi de Syracuſe. Le vaiſſeau d'Hiéron, fabriqué ſous la direction d'Archiméde, avoit vingt rangs de rames, & l'autre quarante. Celui-ci étoit long de 280 coudées, large de 38, & en avoit de hauteur environ 50. Les rames de ceux qui tenoient le plus haut rang, avoient de longueur 38 coudées. Il paroit par la colonne Trajane que dans les birémes & dans les trirémes, il n'y avoit qu'un rameur à chaque rame: il n'eſt pas aiſé de décider pour les autres. Auſſi Plutarque remarque-t-il que le vaiſſeau de Ptolémée, plus ſemblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'étoit que pour la pompe & le ſpectacle, & non pour

* *On en peut voir la deſcription dans Athénée, l. 5.*

In vit. Demetr.

l'uſage. Tite-Live dit à peu près la même choſe du navire de Philippe roi de Macédoine, qui avoit ſeize rangs de rames : *Juſſus Philippus naves omnes tectas tradere ; quin & regiam unam inhabilis prope magnitudinis, quam ſexdecim verſus remorum agebant.* Végéce ne compte entre les vaiſſeaux de raiſonnable grandeur, & propres pour la guerre, que les quinquérémes, & ceux de moindre rang ; & il n'eſt guéres parlé que de ceux-là dans les Auteurs. Il paroit même que depuis Auguſte on n'a guéres emploié d'autres vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames que les triréмes & les birémes.

Liv. lib. 33. n. 30.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaiſſeaux d'une grandeur extraordinaire, il faudroit l'avoir vûe de ſes propres yeux. L'Hiſtoire parle des navires de Démétrius ſurnommé le Poliorcéte, qui étoient à ſeize rangs de rames : avant lui on n'en avoit point encore vû de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur vîteſſe, & leur adreſſe à tourner, étoient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela étoit de l'invention de ce Prince, qui avoit un merveilleux génie pour les arts, & qui in-

Plut. in vit. Demet.

Diod. Sic. lib. 26.

venta bien des choſes inconnues aux architectes. Ces navires faiſoient l'admiration des gens de ſon tems, qui n'auroient jamais pu croire que cela fût poſſible, s'ils ne l'avoient vû.

J'ai fait ces remarques, pour montrer combien il eſt important, en liſant les Auteurs grecs & latins, d'être attentif à y obſerver exactement dans les deſcriptions qu'on y trouve de flotes & de combats ſur mer, tout ce qui a raport à la conſtruction des vaiſſeaux, à leurs formes, & à leurs eſpéces différentes, & aux différens changemens qui ſont arrivés dans la marine par raport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens en général qu'il y a certains faits merveilleux raportés par les Anciens, ſur leſquels il eſt bon de ſuſpendre un peu ſa croiance, juſqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de ſoin. Pline dit que du tems de Tibére on avoit trouvé le ſecret de rendre le verre malléable, mais qu'on avoit étouffé entiérement cette invention, de peur qu'elle ne fît perdre le prix & l'eſtime à l'or, à l'argent, & à toutes ſortes de métaux. Dion raporte l'hiſtoire d'un ouvrier, qui

Lib. 36. cap. 26.

Lib. 57. pag. 617.

aiant laiſſé tomber à deſſein devant Tibére un vaſe de verre qu'il lui préſentoit, en ramaſſa ſur le champ les morceaux, & après les avoir un peu maniés, montra le vaſe entier & ſans aucune fracture. D'autres Auteurs, ſur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les ſavans aſſurent que la prétendue *malléabilité* du verre eſt une chimére, que la ſaine phyſique dément abſolument. Auſſi Pline avoue que ce qu'on en diſoit, avoit plus de cours que de fondement: *Ea fama crebrior diu quàm certior fuit.*

Je ne ſai ſi l'on peut faire plus de fond ſur ce que le même Pline raconte d'un petit poiſſon appellé par les Grecs *Echeneis*, & par les Latins, *Remora*, qui s'étant attaché ſous le gouvernail de la galére qui portoit l'Empereur Caligula, l'arréta tout court, ſans que quatre cens rameurs qui y étoient la puſſent faire avancer. *lib. 31. cap.*

§. 2. *Honneurs rendus aux Savans.*

Il y auroit beaucoup de choſes à obſerver dans l'Hiſtoire ancienne ſur ce qui regarde les honneurs ren-

dus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, & en général aux Savans du premier ordre qui ſe ſont diſtingués d'une maniére particuliére : mais mon deſſein ne me permet pas de m'étendre beaucoup ſur ce ſujet, quelque intéreſſant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre que Philippe Roi de Macédoine écrivit à Ariſtote, ſans être ravi d'admiration en voiant que ce Prince préféroit à la joie que lui avoit cauſé la naiſſance d'un fils, celle qu'il auroit de lui donner pour maître le premier Philoſophe de ſon tems, & le plus habile qui eût jamais été. *Aul. Gel. lib. 9. cap. 3.*

L'eſtime ſinguliére que fit Alexandre le Grand des poéſies d'Homére, & les égards qu'il eut dans le ſac de la Ville de Thébes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guéres moins acquis de réputation que toutes ſes conquêtes : & on l'admire preſque autant, lorſque, déchargé du faſte de la roiauté, il aime à s'entretenir familiérement avec les célébres Peintres & Sculpteurs de ſon tems, que lorſque marchant à la tête de ſes armées il porte par tout la terreur,

La protection éclatante que Mécéne accorda aux gens de lettres, employant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avoit auprès du Prince, a rendu ſon nom immortel, & a procuré au ſiécle d'Auguſte la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la litérature, & la régle du bon goût en tout genre d'érudition.

Hiſt. de Ximen. par M. Flechier, l. 6.

Quand on lit que le Roi Catholique & le Cardinal Ximénès, allant un jour à un Acte public qui ſe ſoutenoit dans la nouvelle Univerſité d'Alcala, voulurent que le Recteur marchât au milieu d'eux, (prérogative que cette Univerſité a toujours conſervé depuis ;) on ſent bien que ce n'étoit point à la perſonne du Recteur qu'ils rendoient cet hommage public, mais qu'en grand Roi & en grand Miniſtre ils vouloient par là inſpirer le goût des lettres & des ſciences, qui rendent toujours avec uſure aux Princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les priviléges ſinguliers que nos Rois accordérent autrefois à l'Univerſité de Paris, la mere & le modéle de toutes les autres, partoient du même principe : & la réputation qu'elle s'eſt acquiſe à elle-même & au Roiaume

dans tout le monde chrétien, montre que les Rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vûes, qu'elle a remplies au dela de toutes leurs eſpérances. Il en ſera ainſi dans tous les tems. Les arts & les ſciences fleuriront toujours dans les Etats où elles ſeront honorées : & à leur tour elles honoreront infiniment les Etats & les Princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empêcher d'inſérer ici un fait arrivé tout récemment & preſque ſous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, & inſcrit en caractéres éclatans dans tous les faſtes de la Litérature. C'eſt ce qui s'eſt fait en Angleterre dans les obſéques du célébre M. Newton, l'Archiméde de notre ſiécle & par la ſublimité de ſes raiſonnemens dans la théorie, & par la force de ſon génie induſtrieux & inventif dans la pratique. Je ne ferai que tranſcrire ce qui ſe trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelles avec ſon éloquence ordinaire dans l'ouverture de l'Académie des Sciences de l'année 1727.

» Son corps fut expoſé ſur un lit » de parade dans la chambre de Jéru» ſalem, endroit d'où l'on porte au

» lieu de leur ſépulture les perſonnes
» du plus haut rang, & quelquefois
» les têtes couronnées. On le porta
» dans l'Abbaye de Veſtminſter,
» le poil étant ſoutenu par Milord
» Grand Chancelier, par les Ducs de
» Montroſe, & Roxbugh; & par les
» Comtes de Pembrock, de Suſſex,
» & de Maſclesfield. Ces ſix pairs
» d'Angleterre, qui firent cette fonc-
» tion ſolennelle, font aſſez juger quel
» nombre de perſonnes de diſtinction
» groſſirent la pompe funébre. L'E-
» vêque de Rocheſter fit le ſervice,
» accompagné de tout le Clergé de
» l'Egliſe. Le corps fut enterré près
» de l'entrée du Chœur. Il faudroit
» preſque remonter chez les anciens
» Grecs, ſi l'on vouloit trouver des
» exemples d'une auſſi grande véné-
» ration pour le ſavoir. La famille de
» M. Newton imite encore la Gréce
» de plus près par un monument
» qu'elle lui fait élever, & auquel
» elle emploie une ſomme conſidé-
» rable. Le Doien & le Chapitre de
» Veſtminſter ont permis qu'on le
» conſtruiſe dans un endroit de l'Ab-
» baye, qui a été ſouvent refuſé à la
» plus haute Nobleſſe. La patrie & la

» famille ont fait éclater pour lui la » même reconnoiſſance, que s'il les » avoit choiſies. «

Je n'ai pas beſoin de prier qu'on me pardonne cette digreſſion. Pour peu qu'on ſoit ſenſible au bien public & à l'honneur des Lettres, il ne ſe peut qu'on ne ſoit vivement touché de cette eſpéce d'hommage ſolennel que la Nobleſſe d'un puiſſant Roiaume, au nom ce ſemble de toute la Nation, rend à la ſcience & au mérite.

§. 3. *Des meſures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.*

J'ajoute cet article, non pour entrer dans la diſcuſſion de ces matiéres, la plupart très difficiles, mais pour en donner une légére connoiſſance aux jeunes gens, & pour mettre ſous leurs yeux un tarif des différentes ſommes qui ſe rencontrent ſouvent dans les Auteurs, & qui par elles-mêmes ne préſentent à l'eſprit aucune idée claire de leur valeur. Pline l'ancien dit que Roſcius, le plus célébre Acteur de ſon tems, gagnoit par an cinq cens mille ſeſterces : *Apud majores Roſcius Hiſtrio H-S quingenta annua meritaſſe proditur.* On lit dans Patercu- *Lib. 1. cap. 9.* *Lib. 7. cap. 19.*

lus que Paul-Emile mit dans le tréſor public deux cens millions de ſeſterces: *Bis millies centies H-S ærario contulit.* De jeunes gens ne connoiſſent point nettement la valeur de ces ſommes. Le Tarif leur apprend en un coup d'œil que la premiére ſomme eſt de 62500 liv. & la ſeconde de vingt-cinq millions de notre monnoie.

I. *Meſures du tems.*

Les Grecs comptoient par *Olympiades*, dont chacune comprenoit l'eſpace de quatre années entiéres. Et ces Olympiades prenoient leur nom des Jeux Olympiques, qui ſe célébroient dans le Péloponnéſe auprès de la ville de Piſa, autrement dite *Olympia*. La premiére Olympiade, ou Corœbus remporta le prix, commence, ſelon Uſſérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la 3e année finiſſante de la VIe Olympiade, qui eſt l'an du monde 3251 ſelon Uſſérius, & avant Jeſus-Chriſt 753. Caton la place deux ans plus tard. Uſſérius ne ſuit ni l'un ni l'autre, & la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-Live, ſelon M. Dodwel, a

ſuivi le ſentiment de Caton : c'eſt ce qui m'a déterminé à m'y attacher auſſi depuis que j'ai formé le deſſein de travailler à l'Hiſtoire Romaine. Ainſi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la premiére année de la VIIe Olympiade, qui eſt l'an du monde 3253, & avant Jeſus-Chriſt 751.

Voila les deux époques les plus néceſſaires pour l'intelligence de l'Hiſtoire, les Olympiades & la fondation de Rome ; en y joignant celles du monde & de l'Ere chrétienne.

II. *Meſures Itinéraires.*

Le poinct eſt la moindre partie qui ſe puiſſe décrire.

Douze poincts font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pié.

Deux piés & demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq piés, font le pas géométrique.

Cela poſé, voici les meſures itinéraires les plus connues.

LE STADE étoit particulier aux Grecs, & eſt de 125 pas géométriques. Par conſéquent il en faut 20 pour faire

une lieue commune de France, q
de 2500 pas.

Le Mille chez les Romains
8 ſtades, ou de 1000 pas géométr
un peu moins d'une demie lieue.

La Lieue des anciens Gaul
de 1500 pas.

La Parasange chez les Per
ordinairement de 30 ſtades, c'
dire d'une lieue & demie. Il
depuis 20 juſqu'à 60 ſtades.

Le Schoene le plus commu
les Egyptiens eſt de 40 ſtades; &
de deux lieues. Il y en a depuis
qu'à 120 ſtades.

La Lieue commune de Fra
de 2500 pas: La Petite de 200
La Grande de 3000 pas. Qua
parle des lieues de France, on e
ordinairement les communes.

III. *Des Monnoies ancienne*

La dragme Attique, à laque
pond le Denier Romain, nous do
vir de régle pour connoître la
de toutes les autres monnoies.

que je m'en tiens ici, ſans examiner ici les raiſons de ces différences, ſeulement parce que cette maniére de compter eſt la plus facile, & par conſéquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prens notre monnoie en fixant le marc à vingt-ſept livres tournois, ce qui eſt regardé par la plupart des nations de l'Europe comme le prix intrinſéque de l'argent.

Monnoies Grecques.

L'OBOLE Attique eſt la ſixiéme partie d'une dragme Attique.

LA DRAOME Attique eſt compoſée de ſix oboles. Elle répond au denier Romain, & vaut dix ſols de France.

LA MINE Attique vaut cent dragmes, & par conſéquent 50 livres de France.

LE TALENT Attique vaut ſoixante mines, & par conſéquent trois mille livres de France.

MYRIADE eſt un mot grec qui ſignifie dix mille. Ainſi une myriade de dragmes ſignifie dix mille dragmes, & vaut 5000 livres.

LE STATER Attique étoit une monnoie d'or du poids de deux dragmes, qui valoient vingt dragmes d'argent, & par conſéquent dix livres de France.

Le *Darique*, monnoie d'or des Perſes, & celle qui portoit le nom de Philippe roi de Macédoine, *Philippei*, étoient de la même valeur que le Stater Attique.

Le Sicle, monnoie des Hébreux, valoit quatre dragmes Attiques, c'eſt-à-dire 40 ſols.

Monnoies Romaines.

L'As Romain, autrement appellé *libra*, ou *pondo*, valoit dans ſon origine la dixiéme partie du denier Romain.

Le petit Sesterce, *ſeſtertius*, ou *nummus*, étoit la quatriéme partie du denier Romain, & valoit deux ſols & demi de France. Il étoit d'abord marqué ainſi, L-L-S, parce qu'il valoit deux *as*, ou deux livres & demi : *ſeſtertius* pour *ſemiſtertius*, comme qui diroit un demi ôté de trois. Enſuite les Libraires ont mis une H pour les deux L-L, & ont ainſi marqué le ſeſterce, H S.

Le Denier étoit une petite piéce d'argent, qui valoit 10 as, 4 ſeſterces, & par conſéquent 10 ſols de France.

Le grand Sesterce, c'eſt-à-dire *ſeſtertium*, au neutre, ſignifie une ſomme qui valoit 1000 petits ſeſterces, 250 deniers Romains, 125 livres de France.

Cette derniére ſomme ſe comptoit diverſement. *Decem ſeſtertia*, dix grands ſeſterces, ou dix mille petits. *Centena millia H S* ou *nummûm* : cent mille petits ſeſterces. *Decies centena millia HS:* dix fois cent mille petits ſeſterces, ou un million de petits ſeſterces. Quelquefois on met l'adverbe ſeul : *decies* ; & pour lors on ſouſentend *centena millia HS.*

Le nom de la monnoie d'or étoit *Aureus*, ou *Solidus*. Il eſt eſtimé ordinairement dans les Auteurs 25 deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les tems. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainſi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent eſt à peu près de quinze à un.

Nombres Romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.
∞ CIↃ.	1000.

IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des Monnoies Grecques.

MYRIADES.

1 myrias drachmarum Atticarum.	5000 l.
2 myriades.	10000 l. dix mille livres.
3 myriades.	15000 l.
4 myriades.	20000 l.
5 myriades.	25000 l.
10 myriades.	50000 l.
20 myriades.	100000 l. cent mille livres.
50 myriades.	250000 l.
100 myriades.	500000 l.
200 myriades.	1000000 l. un million de livres.
1000 myriades.	5000000 l. cinq millions.

TALENTA.

1 talent.	3000 liv.
2 talents.	6000 liv.
5 talents.	15000 liv.
10 talents.	30000 liv.
50 talents.	150000 liv.
100 talents.	300000 liv. trois cens mille francs.
500 talents.	1500000 liv. un million cinq cens mille francs.
1000 talents.	3000000 liv. trois millions.
	5000 talents.

5000 talents.	15000000 liv. quinze millions.
10000 talents.	30000000 liv. trente millions.
20000 talents.	60000000 liv. ſoixante millions.
50000 talents.	150000000 liv. cent cinquante mill.
100000 talents.	300000000 liv. trois cens millions.

Tarif des Monnoies Romaines.

AS.

Millia ſingula æris, *ou* mille aſſes.	50 l.	
Duo millia æris.	100 l.	
Quatuor millia æris.	200 l.	
5 millia æris.	250 l.	
10 millia æris.	500 l.	
20 millia æris.	1000 l.	
50 millia æris.	2500 l.	
100 millia æris.	5000 l.	
500 millia æris.	25000 l.	
1000 millia æris. millies.	50000 l.	
10000 millia æris. decies millies.	500000 l. cinq cens mille francs.	
20000 millia æris. vigeſies millies.	1000000 l. un million.	
100000 millia æris. centies millies.	5000000 l. cinq millions.	

SESTERTIUS.

1 ſeſtertius, ſive nummus.		2 ſols & demi de Fr.
8 ſeſtertii, ſeu nummi.	1 l.	
24 ſeſtertii.	3 l.	
80 ſeſtertii.	10 l.	
100 ſeſtertii.	12 l.	10 ſols.
200 ſeſtertii.	25 l.	

400 seſtertii.	50 l.
800 seſtertii.	100 l.
1000 seſtertii.	125 l.
4000 seſtertii.	500 l.
8000 seſtertii.	1000 l. mille francs.
80000 seſtertii.	10000 l. dix mille francs.
100000 vel centena millia HS. seu nummûm.	12500 l.
200000 vel bis centena millia HS.	25000 l.
500000 vel quingenta millia HS.	62500 l.
1000000 vel decies cent. millia HS. un million de HS.	125000 l. cent vingt cinq mille francs.
Quindecies centena millia HS.	1875co l.
Vicies centena millia HS.	250 00l.
Quinquagies centena millia HS.	625000 l.
Centies centena millia HS. *ou*, dix millions de ſeſterces.	1 million 250000 l.
Quingenties centena mill. HS. *ou*, 50 millions de ſeſterces.	6 millions 250000 l.
Millies centena millia HS. *ou*, cent millions de ſeſterces.	12 millions 500000 l.
Bis millies cent. mil. HS. *ou*, 200 millions de ſeſterces.	25 millions.
Decies millies cent. mil. HS. *ou*, mille millions de ſeſter.	125 millions.
Vicies millies centena millia HS. *ou*, deux mille millions de ſeſterces.	250 millions.

Quadragies millies centena millia HS. *ou*, 4 mille millions de ſeſterces.	500 millions.
Quadragies quater millies C. M. HS. *ou*, 4400 millions de ſeſterces.	550 millions.
Quadragies octies millies C. M. HS. *ou*, 4800 millions de ſeſterces.	600 millions.
Quinquagies ſexies millies C. M. HS. *ou*, 5600 millions de ſeſterces.	700 millions.
Sexagies quater millies C. M. HS. *ou*, 6400 millions de ſeſterces.	800 millions.
Septuagies bis millies C. M. HS. *ou*, 7200 millions de ſeſterces.	900 millions.
Octuagies millies C. M. HS. *ou*, huit mille millions de ſeſterces.	1000 *ou*, mille millions.
Centies millies centena millia HS. *ou*, dix mille millions de ſeſterces.	1250 millions.

SESTERTIUM.

1 ſeſtertium.	250 dragmæ.	125 l.
2 ſeſtertia.	500	250 l.
4 ſeſtertia.	1000	500 l.
10 ſeſtertia.	2500	1250 l.
20 ſeſtertia.	5000	2500 l.
50 ſeſtertia.	12500	6250 l.
100 ſeſtertia.	25000	12500 l.

1000 ſeſtertia, ou *decies ſeſtertiûm*, eſt la même choſe que *decies centen. millia* HS, marqué ci-devant, & ainſi des nombres ſuivans.

LIVRE CINQUIÈME
DE LA PHILOSOPHIE.

SI j'entreprenois de traiter à fond de la Philoſophie, je pourrois adreſſer aux jeunes gens pour qui j'écris les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de Rhétorique. [a] » Ecoutez, diſoit-il, écoutez un » homme qui va vous inſtruire de ce » qu'il n'a lui-même jamais appris. « Il y auroit ſeulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte & ſimulée, au lieu que du mien elle eſt effective

[a] Audite verò, audite, inquit, hominem, &c. Docebo vos, diſcipuli, id quod ipſe non didici, quid de omni genere dicendi ſentiam. *Lib.* 2. *de Orat. n.* 28. *&* 29.

& réelle, ne m'étant appliqué que très ſuperficiellement à l'étude de la Philoſophie, de quoi j'ai ſouvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, ſi je l'avois étudiée ſous des maîtres auſſi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'Univerſité, & qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des belles lettres, auſquelles ſeules j'ai donné tout mon tems. Mais du moins je connois aſſez l'utilité & les grands avantages qu'on peut tirer de la Philoſophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une ſcience ſi importante toute l'application dont ils ſont capables : & c'eſt à quoi je me bornerai dans cette petite diſſertation, qui ne ſera point un traité de Philoſophie, mais une ſimple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec ſoin.

Quand on n'auroit en vûe que l'éloquence, cette étude ſeroit abſolument néceſſaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit : & il ne craint point d'avouer, que s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en eſt moins redevable aux préceptes des Rhéteurs, qu'aux

leçons des Philoſophes : *Fateor me oratorem, ſi modò ſim, non ex Rhetorum officinis, ſed ex Academiæ ſpatiis extitiſſe.* Orat. 2.
Mais l'utilité de la Philoſophie ne ſe borne point à ce qui regarde l'éloquence : elle s'étend à toutes les conditions & à tous les tems de la vie.

En effet cette étude, quand elle eſt bien conduite & faite avec ſoin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raiſon & le jugement, à orner l'eſprit d'une infinité de connoiſſances également utiles & curieuſes ; &, ce que j'eſtime infiniment plus, à inſpirer aux jeunes gens un grand reſpect pour la religion, & à les prémunir par des principes ſolides contre les faux & dangereux raiſonnemens de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

ARTICLE PREMIER.

La Philoſophie peut beaucoup ſervir au réglement des mœurs.

UN DES MOIENS les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme, eſt de lui faire connoitre ce qu'il eſt, à quelles conditions il a reçu l'être, quelles obligations & quels devoirs y ſont attachés, où il doit tendre, & quelle eſt ſa fin. Or c'eſt ce que ſe propoſe la Philoſophie, je dis même la Philoſophie payenne: & il me ſemble que ſes leçons ſur tous ces points, quoiqu'imparfaites & mélées ſouvent de ténébres, doivent être d'un grand poids ſur tout eſprit raiſonnable.

L'homme, ſorti des mains de Dieu, dont il eſt non ſeulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, ſe reſſent, en tout ce qu'il eſt, de la nobleſſe de ſon extraction, & porte comme empreints dans ſa nature les traits & les caractéres de ſon origine.

Du côté de l'ame, une avidité d'apprendre inſatiable, une pénétration & une ſagacité qui s'étend à tout, un deſir du bonheur que rien de

borné ne peut ſatisfaire, le vif ſentiment d'une liberté à qui tout eſt indifférent excepté un ſeul * objet, l'intime conviction de ſa deſtination à l'immortalité : tout cela, & beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme eſt grand, & [a] comment (c'eſt Cicéron qui parle ainſi) il ne peut, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, être comparé qu'à Dieu ſeul.

* *Le bien pris en général, & le ſouverain bien clairement connu.*

A ne conſidérer même en lui que la ſtructure * de ſon corps, on reconnoit qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage ſi parfait, & d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de raports & de proportions entre toutes les parties qui le compoſent, [b] en ſorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite; & l'on voit combien Sénéque a eu raiſon de dire que l'homme n'étoit

a Animus humanus, decerptus ex mente divina, cum alio nullo, niſi cum ipſo Deo, ſi hoc fas eſt dictu, comparari poteſt. *Tuſcul. Quæſt. lib.* 5. *n.* 38.

* *On peut voir dans Cicéron*, Liv. 2. de la Nat. des dieux, n. 133-153. *Et dans M. de Fénelon* Lettres ſur la religion, pag. 163. *la deſcription admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, & de leurs différentes fonctions.*

b Figuram corporis habilem & aptam ingenio humano dedit. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 26.

point un ouvrage fait à la hâte & ſans deſſein, mais le chef-d'œuvre de la ſageſſe divine : *Scias non eſſe hominem tumultuarium & incogitatum opus.*

Lib. 6. de ben. ef. cap. 23.

Premier devoir de l'homme, par rapport à la Divinité.

OR QUEL A ÉTÉ ce deſſein ? On peut le dire en un mot : [a] Dieu a formé le monde entier pour l'homme, & l'homme pour lui-même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs & ſtupide, devînt en quelque ſorte ſpirituelle & reconnoiſſante à l'égard de ſon créateur ; & que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes deſtinées à ſon uſage & à ſon ſervice, leur prêtât ſa voix, ſon intelligence, ſon admiration, & fût comme le prêtre de la nature entiére. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme ? Non content de pourvoir à ſes néceſſités, ſon attention & ſa tendreſſe lui ont fourni juſqu'aux délices même : *Neque enim neceſſitatibus tantummodo noſtris proviſum eſt : uſque in delicias amamur.* [b] Quelle foule d'arbres, de légu-

Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.

a Omnia quæ ſunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum cauſa facta ſunt & parata. *Lib. 2. de nat. deor.* n. 154.

b Tot arbuſta non unomodo frugifera, tot herbæ ſalutares, tot varietates ciborum per totum annum digeſtæ, ut inerti quoque fortuita ceſſat

mes, de fruits excellens pour les différentes saisons de l'année ! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer lui fournissent-elles à l'envi ! Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paie un tribut à l'homme, afin que l'homme de son côté paie à l'Auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnoissance & de louanges, qui font la principale partie du culte qui est dû à la Divinité, & le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens : car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée distincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui se montre à nous par tout, & se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits & ses libéralités. *Quocumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed* *Senec. de benef. lib. 4. cap. 7. & 8.*

alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa, ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.*

natura..... Quid enim aliud eſt natura; quàm Deus?

Arriani Epictetus, lib. cap. 16.

Si l'homme, dit* Epictéte, avoit quelque ſentiment d'honneur & de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, ſeroit pour lui un ſujet continuel de louange, de reconnoiſſance, d'action de graces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour ſa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi ſe vétir, devroient le remplir d'admiration. Quand il voit le ſoc de la charrue briſer & amollir les mottes de terre, & tracer un long ſillon pour recevoir la ſemence, il devroit s'écrier : Que Dieu eſt grand, qu'il eſt bon, de nous avoir procuré tous les inſtrumens propres au labourage ! Quand lui-même ſe met à table pour manger, tout devroit le rappeller à Dieu, & renouveller ſa reconnoiſſance. C'eſt lui, devroit-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper & la broïer, un eſtomac pour la digérer : &, ce

* *Epictéte étoit un philoſophe Stoïcien, qui vivoit dans le premier ſiécle. Il étoit eſclave d'Epaphrodite, Capitaine des gardes de Néron.*

qui eſt le ſujet d'une louange infiniment plus intéreſſante pour moi, c'eſt lui qui, à tous les biens dont il me comble, y ajoute encore l'avantage ineſtimable d'en connoître l'auteur, & d'en faire un uſage conforme à ſa volonté. Quoi donc, continue le même Epictéte, tous les hommes étant plongés dans un ſommeil léthargique ſur ce qui regarde la Providence, n'eſt-il pas juſte que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes & des cantiques en ſon honneur ? Que peut faire autre choſe un vieillard foible & boiteux * comme je ſuis, que de célébrer les louanges divines ? [a] Si j'étois cygne ou roſſignol, je chanterois, parce que telle ſeroit ma deſtination. Mais j'ai reçu en partage la raiſon. Je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'eſt-là ma fonction & mon ouvrage. Je m'en

* *Un jour que ſon Maître, qui étoit fort violent, lui donna un grand coup ſur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le Maître ayant redoublé ſes coups de telle ſorte qu'il lui caſſa l'os, Epictéte lui répondit ſans s'émouvoir : Ne vous l'avois je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe ? Il réduiſoit toute la philoſophie à deux points : ſouffrir, & s'abſtenir.* Ἀνέχου, καὶ ἀπέχου.

[a] Εἰ γὰρ ἀηδὼν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικὸς εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν θεόν.

acquitte réguliérement, & je ne ceſſerai de m'en acquitter tant qu'il me reſtera un ſouffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philoſophe ſtoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme par rapport à lui-même.

OUTRE ce premier devoir, qui eſt le fondement de la religion, l'homme en a un ſecond, qui eſt de repréſenter & d'imiter par ſes vertus la divinité dont il eſt l'image vivante & animée. [a] Pour peu qu'il rentre en lui-même, dit Cicéron, il en reconnoit les traces précieuſes & l'empreinte gravée dans ſon ame, qui eſt comme le temple de la divinité : ce qui doit le porter à répondre par la nobleſſe de ſes ſentimens à celle de ſon origine. De là viennent ces idées naturelles, & ces notions primitives, que nous portons en nous-mêmes du bon & du mauvais, du juſte & de l'injuſte, de la vertu & du vice : [b] notions communes à tous les

a Qui ſe ipſe norit, aliquid ſentiet ſe habere divinum, ingenitumque in ſe ſuum ſicut ſimulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum ſemper dignum aliquid & faciet & ſentiet. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 59.

b Communia intelligentia nobis notas res efficit, eaſque in animis noſtris inchoavit, ut honeſta in virtute ponantur, in vitiis turpia ... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum & beneficii memorem diligit ? Quæ ſuperbos, quæ me-

hommes, qui, ſans en être convenus entr'eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, & de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'eſtime & n'aime ceux qui ſont d'un caractére doux, humain, bienfaiſant, reconnoiſſant; & qui au contraire ne mépriſe & ne haïſſe les perſonnes fieres, ingrates, cruelles, & qui ſe plaiſent à faire du mal. [a] De là vient auſſi ce témoignage intérieur & cette voix ſecrette de la conſcience, qui fait gouter aux juſtes une paix ſi douce au milieu des plus grandes afflictions, & qui cauſe aux impies de ſi cruels tourmens dans le ſein même de la joie la plus vive & des plaiſirs les plus ſenſibles; & qui preſcrit aux uns & aux autres les régles qu'ils doivent ſuivre, & les devoirs qu'ils doivent remplir.

[b] Ces régles, ces loix ne ſont point arbitraires, & ne dépendent point

leſicos, quæ crudeles, quæ ingratos non aſpernatur & odit? *Lib.* 1. *de Leg. n.* 44. *&* 32.

a Magna vis eſt conſcientiæ in utramque partem: ut neque timeant qui nihil commiſerunt, & pœnam ſemper ante oculos verſari putent qui peccaverunt. *Cic. pro Mil. n.* 63.

b Hanc video ſapientiſſimorum hominum fuiſſe ſententiam: Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque ſcitum aliquod eſſe populorum,

du caprice des hommes. Elles ſont imprimées dans le fond de l'ame par la main du Créateur. Elles ſont avant tous les ſiécles, & plus anciennes que le monde, puiſqu'elles ſont un écoulement de la Sageſſe divine, à qui il n'eſt pas libre de penſer autrement de la vertu & du vice. Elles ſont le modéle & l'original des loix humaines, qui ceſſent en un ſens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de juſtice & de vérité que les Légiſlateurs doivent ſe propoſer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premiéres notions de bien & de mal peuvent être affoiblies & obſcurcies par une mauvaiſe éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des paſſions, & ſur tout par les attraits dangereux de la volupté,

ſed æternum quiddam, quod univerſum mundum regeret imperandi prohibendique ſapientia ..... Quæ vis non modò ſenior eſt quàm ætas populorum & civitatum, ſed æqualis illius cœlum atque terras tuentis & regentis Dei. Neque enim eſſe mens divina ſine ratione poteſt: nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque ſanciendis habere ..... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum & ad vitandum, ratio eſt recta ſummi Jovis ... Ergo eſt lex juſtorum injuſtorumque diſtinctio, ad illam antiquiſſimam & rerum omnium principem expreſſa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ ſupplicio improbos afficiunt, & defendunt & tuentur bonos. *Lib. 2. de Leg. n. 8 - 13.*

qui gâte & corrompt notre eſprit par les fauſſes douceurs qu'elle nous fait ſentir, & que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reſte toujours en nous un ſentiment intérieur de ces vérités primitives ; & le ſoin de la Philoſophie eſt de ranimer par ſes leçons ſalutaires ces précieuſes étincelles ; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous raprochant des premiers principes ; de nous guérir des opinions & des préjugés populaires ; de nous faire entendre [a] que nous ſommes nés pour la juſtice & la vertu ; de nous convaincre par des preuves ſenſibles & évidentes [b] qu'il y a une Providence qui conduit tout & préſide à tout, & qui prend ſoin non ſeulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier ; que rien n'é-

a Nos ad juſtitiam eſſe natos, neque opinione, ſed natura conſtitutum eſſe jus. *Lib.* 1. *de Leg* n. 28.

b Dominos eſſe omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. (Neque univerſo generi hominum ſolùm, ſed etiam ſingulis à diis immortalibus conſuli & provideri *Lib.* 2. *de nat. deor. n.* 64.) Eoſdem qualis quiſque ſit, quid agat, quid in ſe admittat, qua mente, qua pietate religiones colat, intueri ; piorumque & impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, haud ſanè abhorrebunt ab utili & à vera ſententia. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 15.

chape à ſes yeux clairvoians, & que Dieu connoit à fond toutes nos actions, & voit à nud nos penſées & nos intentions les plus ſecrettes : car une telle conviction eſt bien propre à nous inſpirer du reſpect pour la divinité, & de l'amour la vertu.

Troiſiéme devoir de l'homme, par raport à la ſociété.

QUAND un homme ſeroit ſeul ſur la terre, il ſeroit toujours tenu aux deux ſortes de devoirs dont je viens de parler : c'eſt-à-dire qu'il devroit toujours honorer la divinité, & ſe reſpecter lui-même en vivant d'une maniére ſage & réglée. [a] Mais il a d'autres obligations par raport à la ſociété commune, dont il fait partie. Dieu eſt le pere commun d'une grande famille, dont tous les hommes ſont les enfans, unis enſemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conſéquent de concourir au bien public, & de s'entr'aider mutuellement par toutes ſortes de ſervices. Ainſi l'homme ne doit

a Quoniam (ut præclarè ſcriptum eſt à Platone) non nobis ſolùm nati ſumus, ortuſque noſtri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici; hominesque hominum cauſa generati ſunt, ut ipſi inter ſe alius alii prodeſſe poſſint : in hoc naturam debemus ducem ſequi, & communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum. *Lib.* 1. *de Off. n.* 22.

point borner ſes vûes ni ſon zêle au ſeul lieu particulier où il eſt né, mais ſe regarder comme un citoien du monde entier, [a] qui dans ce ſens ne fait qu'une ſeule ville.

[b] Il eſt vrai que cette ſociété générale, qui embraſſe d'abord tous les hommes, ſe partage enſuite par degrés en d'autres ſociétés particuliéres plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naiſſent les différens devoirs de la ſociété civile à l'égard des amis, des alliés, des parens, des peres & meres, de la patrie. Mais ils ont tous leur ſource dans le premier principe dont nous avons parlé, qui eſt que l'homme, ſelon les vûes & la deſtination de Dieu, eſt né pour l'homme.

Voila un petit abrégé des maximes de morale que le paganiſme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, ſont grands, ſolides, lumi-

a Univerſus hic mundus, una civitas communis hominum exiſtimanda. *De Leg. lib.* 1. *n.* 23. Socrates quidem, cùm rogaretur Cujatem ſe eſſe diceret, Mundanum inquit: totius enim mundi ſe incolam & civem arbitrabatur. *Lib.* 5. *Tuſc. Quæſt. n.* 108.

b Gradus plures ſunt ſocietatis hominum . . . Ab illa enim immenſa ſocietate generis humani, in exiguum anguſtumque concluditur. *Lib.* 2. *de Off. n.* 53.

neux : mais ils ne vont pas juſqu'où ils devroient aller, & quelque parfaits qu'ils paroiſſent, ils laiſſent l'homme en chemin, ſans lui montrer ni le motif qui doit ſanctifier ſes actions, ni la fin qu'il doit ſe propoſer. Il n'y a que l'Ecriture ſainte qui nous donne une notion claire & certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de ſa premiére origine ; ſa chute dans le péché, & les ſuites funeſtes de cette chute ; ſa réparation par le Libérateur ; ſes differens devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, & de lui-même ; le but où il doit tendre, & la route qui peut l'y conduire : & un Philoſophe chrétien ne manque pas d'inſtruire ſes diſciples de toutes ces vérités. Mais il me ſemble que c'eſt un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganiſme même des régles de mœurs ſi pures, & des principes de conduite ſi ſublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'eſt point, comme les libertins voudroient ſe le perſuader, un ſimple nom ; ni les devoirs de la religion & de la vie civile, de ſimples établiſſemens humains, ſagement inventés par une politique adroite pour

contenir la multitude : mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces loix, ſont renfermées dans la nature même de l'homme, & ſont une ſuite néceſſaire des deſſeins de Dieu ſur lui.

C'eſt pour cela que je regarde comme une pratique très utile de faire lire en claſſe de tems en tems aux jeunes gens qui étudient en philoſophie, des endroits choiſis des livres philoſophiques de Cicéron, & ſur tout de ceux où il traite des Offices & des Loix.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir & entretenir le goût des belles lettres qu'ils auront pris dans les claſſes précédentes. Cette lecture pourra être auſſi d'une grande utilité aux maîtres mêmes, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, & propre aux matiéres philoſophiques, ce qui n'eſt pas une choſe de petite conſéquence pour leur profeſſion.

ARTICLE SECOND.

La Philoſophie peut beaucoup ſervir à perfectionner la raiſon.

[a] DE TOUS les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raiſon eſt le plus excellent, celui qui le diſtingue davantage du reſte des animaux, & qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de ſa reſſemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juſte, du vrai: il prononce & juge ſur les qualités & les propriétés de chaque choſe: il compare enſemble pluſieurs objets, tire les conſéquences des principes, ſe ſert d'une vérité pour paſſer & s'élever à une autre: enfin par elle il met dans ſes connoiſſances & dans ſes raiſonnemens un ordre & une ſuite, qui y répandent la lumiére & la grace, qui les rendent tout autrement intelligibles, & qui en font bien mieux ſentir toute la force & toute la vérité. Il eſt aiſé de comprendre combien eſt importante une

a In homine optimum quid eſt? ratio. Hac antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum eſt: cetera illi cum animalibus ſatiſque communia. *Senec. Epiſt. 76.*

ſtience qui aide & conduit l'eſprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions ſur ce ſujet dans le premier diſcours qui eſt à la tête de l'Art de penſer. J'en ferai ici grand uſage, ne connoiſſant rien qui ſoit plus propre à donner aux jeunes gens de l'eſtime & du goût pour la Philoſophie, ni qui puiſſe mieux leur en faire ſentir tous les avantages, & même la néceſſité.

Il n'y a rien, dit l'Auteur de cette Logique, de plus eſtimable que le bon ſens, & la juſteſſe de l'eſprit dans le diſcernement du vrai & du faux. Toutes les autres qualités de l'eſprit ont des uſages bornés: mais l'exactitude de la raiſon eſt généralement utile dans toutes les parties & dans tous les emplois de la vie. Ce n'eſt pas ſeulement dans les ſciences qu'il eſt difficile de diſtinguer la vérité de l'erreur, mais auſſi dans la plupart des ſujets dont les hommes parlent, & des affaires qu'ils traitent. Il y a preſque par tout des routes différentes, les unes vraies, les autres fauſſes; & c'eſt à la raiſon d'en faire le choix. Ceux qui choiſiſſent bien, ſont ceux qui ont l'eſprit juſte; ceux qui

prennent le mauvais parti, ſont ceux qui ont l'eſprit faux. Et c'eſt la premiére & la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'eſprit des hommes.

Ainſi la principale application qu'on devroit avoir, ſeroit de former ſon jugement, & de le rendre auſſi exact qu'il le peut être : & c'eſt à quoi devroit tendre la plus grande partie de nos études. On ſe ſert de la raiſon comme d'un inſtrument pour acquérir les ſciences : & on ſe devroit ſervir au contraire des ſciences comme d'un inſtrument pour perfectionner ſa raiſon ; la juſteſſe de l'eſprit étant infiniment plus conſidérable que toutes les connoiſſances ſpéculatives, auſquelles on peut arriver par le moien des ſciences les plus véritables & les plus ſolides.... Les hommes ne ſont pas nés pour emploier leur tems à meſurer des lignes, à examiner le raport des angles, à conſidérer les divers mouvemens de la matiére. Leur eſprit eſt trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'occuper à de ſi petits objets. Mais ils ſont obligés d'être juſtes, équitables, judi-

cieux

cieux dans tous leurs diſcours, dans toutes leurs actions, & dans toutes les affaires qu'ils manient : & c'eſt à quoi ils doivent particuliérement s'exercer & ſe former.

Ce ſoin & cette étude eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt étrange combien c'eſt une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre par tout que des eſprits faux, qui n'ont preſque aucun diſcernement de la vérité, qui prennent toutes choſes d'un mauvais biais, qui ſe paient des plus mauvaiſes raiſons, & qui veulent en paier les autres, qui ſe laiſſent emporter par les moindres apparences, qui ſont toujours dans l'excès & dans les extrémités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent & n'entendent point, & qui s'arrêtent à leur ſens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourroit les détromper ....

Cette fauſſeté d'eſprit n'eſt pas ſeulement cauſe des erreurs que l'on mêle dans les ſciences, mais auſſi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile : des querelles injuſtes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entrepriſes mal

concertées. Il y en a peu qui n'aient leur ſource dans quelque erreur & dans quelque faute de jugement : de ſorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de ſe corriger...

Une grande partie des faux jugemens des hommes eſt cauſée par la précipitation de l'eſprit, & par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoit que confuſément & obſcurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité, fait qu'ils ne ſe mettent pas en peine la plupart du tems de diſtinguer ce qui eſt vrai de ce qui eſt faux. Ils laiſſent entrer dans leur ame toutes ſortes de diſcours & de maximes. Ils aiment mieux les ſuppoſer pour véritables, que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainſi ils ſe rempliſſent la mémoire d'une infinité de choſes fauſſes, obſcures, & non entendues; & raiſonnent enſuite ſur ces principes, ſans preſque conſidérer ni ce qu'ils diſent, ni ce qu'ils penſent. La vanité & la préſomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte

à douter & à ignorer ; & l'on aime mieux parler & décider au hazard, que de reconnoitre qu'on n'eſt pas aſſez informé des choſes pour en porter jugement. Nous ſommes tous pleins d'ignorances & d'erreurs ; & cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confeſſion ſi juſte & ſi conforme à leur condition naturelle : Je me trompe, & je n'en ſai rien.

Il s'en trouve d'autres au contraire, qui aiant aſſez de lumiére pour connoitre qu'il y a quantité de choſes obſcures & incertaines, & voulant par une autre ſorte de vanité témoigner qu'ils ne ſe laiſſent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à ſoutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils ſe déchargent ainſi de la peine de les examiner ; & ſur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus conſtantes, & la religion même. C'eſt la ſource du Pyrrhoniſme, qui eſt une autre extravagance de l'eſprit humain, qui paroiſſant contraire à la témérité de ceux qui croient & décident tout, vient néanmoins de la même ſource, qui eſt le défaut d'attention. Car,

comme les uns ne veulent pas ſe donner la peine de diſcerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'enviſager la vérité avec le ſoin néceſſaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur ſuffit aux uns pour les perſuader de choſes très fauſſes, & elle ſuffit aux autres pour les faire douter des choſes les plus certaines : mais dans les uns & dans les autres, c'eſt le même défaut d'application qui produit des effets ſi différens.

La vraie raiſon place toutes choſes dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui ſont douteuſes, rejetter celles qui ſont fauſſes, & reconnoître de bonne foi celles qui ſont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'Art de penſer, j'en ajouterai une de M. l'Abbé Fleury.

pg. 142. Tout le monde, dit-il dans ſon Traité des études, voit l'utilité de raiſonner juſte, je ne dis pas ſeulement dans les ſciences, mais dans les affaires & dans toute la conduite de la vie : mais peut-être pluſieurs ne voient pas la néceſſité de remonter juſques aux premiers principes, par-

ce qu'en effet il y en a peu qui le faſſent. La plupart des hommes ne raiſonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur paſſion, a imprimée dans leur eſprit, juſques aux moiens néceſſaires pour acquérir ce qu'ils deſirent. Il faut s'enrichir : donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je ſouffrirai ceci & cela, & ainſi du reſte. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis ? mais eſt-il avantageux d'être riche ? c'eſt ce que l'on ne cherche point....

Le véritable ſavant, le véritable philoſophe va plus loin, & commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres, ni à ſes préjugés. Il remonte toujours, juſques à ce qu'il ait trouvé un principe de lumiére naturelle, & une vérité ſi claire, qu'il ne la puiſſe révoquer en doute. Mais auſſi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conſéquences, & ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il eſt ferme dans ſa doctrine & dans ſa conduite, qu'il eſt infléxible dans ſes réſolutions, patient dans l'exécution, égal en ſon

humeur, & conſtant dans la vertu.

On ſent aſſez combien il eſt important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'eſprit des jeunes gens contre les faux jugemens & les faux raiſonnemens, ſi communs dans les diſcours & dans la conduite des hommes; & c'eſt ce que fait la Philoſophie, dont le principal but eſt, comme je l'ai déja dit, de perfectionner la raiſon.

Je ſai bien que la raiſon eſt un don naturel, qui ne vient point de l'art, & qui ne peut être un pur effet du travail: mais l'art & le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'eſprit, dans les diſcours de la chaire & du barreau, dans les traités de ſcience, un ordre, une exactitude, une juſteſſe, une ſolidité, qui n'étoient pas autrefois ſi communes. Pluſieurs croient, & ce n'eſt point ſans fondement, qu'on doit cette maniére de penſer & d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un ſiécle dans l'étude de la Philoſophie.

Quand je dis qu'elle eſt très propre à perfectionner la raiſon, je n'en-

tends pas parler seulement des régles que donne en particulier sur ce sujet la Logique. Elles sont très utiles en elles-mêmes, non seulement parce qu'elles servent à découvrir le défaut de certains argumens embarrassés, mais parce qu'elles nous aident à connoître la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées & dans nos raisonnemens. Il en est de ces régles, comme de celles de la Rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très grand secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens & des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés & les défauts par la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des régles de la Logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnemens que l'on fait, sur quelque sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en Philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé & peu ouvert, on les exerce sur des

matiéres faciles, intelligibles, & qui ſoient à leur portée. La maniére de raiſonner par ſyllogiſmes, qui paroit à quelques perſonnes longue & ennuieuſe, eſt d'une abſolue néceſſité, ſur tout dans les commencemens, & les jeunes gens demeureroient muets & comme ſtupides, ſi on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omiſſion d'un mot, le changement d'un terme, un double ſens, une équivoque, rend un raiſonnement vicieux.

On leur apprend à ſe tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laiſſer écarter, & à y trouver la ſolution des difficultés qu'on leur oppoſe.

Par cet exercice journalier, & cette application continuelle des régles, leur eſprit s'ouvre & ſe forme peu-à-peu, ſe dévelope de plus en plus chaque jour, s'accoutume à ſentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, & devient capable d'entrer dans les queſtions les plus difficiles & les plus abſtruſes. J'étois étonné, quand j'aſſiſtois aux exercices de Philoſophie, de voir dans les écoliers

un changement ſenſible de trois mois en trois mois, tant leur raiſon ſe perfectionnoit; & à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoiſſables. Voila ce qui arrive communément dans les claſſes de Philoſophie, quand les écoliers ne manquent ni d'eſprit ni d'application; & l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le paſſage ſubit de l'étude des Belles Lettres à celle de la Philoſophie, c'eſt-à-dire d'un pays agréable, riant, & tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire ſéche, épineuſe, & eſcarpée, rebute quelquefois les jeunes gens: & c'eſt pour cela, comme je l'ai déja inſinué, qu'il ſeroit à ſouhaiter que la latinité des cahiers fût pure & élégante comme celle des œuvres philoſophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient là même prouve combien l'étude de la Philoſophie eſt néceſſaire. Rien n'eſt plus contraire à la ſolidité de l'eſprit, auſſi bien qu'à la ſanté du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par là ils contractent l'un & l'autre une foibleſſe, une molleſſe, qui les rend incapables de tout effort.

Chercher par tout de l'agrément & du plaiſir, c'eſt vouloir ſe nourrir toujours de lait, & demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous ſous deux faces. Quelquefois elle ſe montre avec toute la pompe & tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornemens lui appartiennent à juſte titre, & font partie de ſon cortége. Souvent auſſi elle paroit avec un habit ſimple, ſous un dehors négligé, ſans ſuite & ſans eſcorte; & cette derniére marche eſt celle qui lui plait davantage, & qui eſt plus de ſon goût. Le bon eſprit conſiſte, dans le premier cas, à ſéparer la vérité des ornemens qui l'environnent, & qui peuvent lui être communs avec la fauſſeté; & dans le ſecond, à ne ſe point rebuter d'un extérieur peu majeſtueux, & quelquefois même choquant, mais de l'enviſager en elle-même, & d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double ſervice aux jeunes gens. Ceux qui leur enſeignent les Belles Lettres & l'éloquence, les accoutument de bonne heure, & dès les premiéres claſſes,

à peſer les raiſons plus que les paroles ; à diſcerner par tout le vrai ; à dépouiller les raiſonnemens de toute la parure que leur préte l'éloquence, pour en mieux ſentir la force, ou la foibleſſe ; & à ne ſe point laiſſer éblouir par un éclat trompeur de paroles & de figures, ſouvent vuide de choſes & de penſées. Les Philoſophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité conſidérée en elle-même, à leur donner des régles ſûres pour la bien diſcerner, à les accoutumer à une grande juſteſſe & à une grande exactitude dans tous leurs raiſonnemens, & à leur inſpirer, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, un certain goût & un certain ſentiment du vrai, qui le leur faſſe reconnoître par tout où il ſe rencontre, & qui leur faſſe auſſi rejetter ce qui n'en a que le dehors & l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non ſeulement dans l'étude des ſciences, mais auſſi dans la conduite ordinaire & dans les différens emplois de la vie ; c'eſt de ne pouvoir donner une forte

attention à des choſes difficiles & épineuſes, ni ſuivre un raiſonnement un peu long & embarraſſé, ni enfin s'appliquer à des matiéres ſubtiles, abſtraites, & indépendantes des ſens. C'eſt à quoi la Philoſophie remédie d'une maniére merveilleuſe, ſur tout par l'étude de la Métaphyſique & des Mathématiques, dont les objets purement ſpirituels élevent l'ame au deſſus de la matiére, & la délivrent de la ſervitude où les ſens s'efforcent de la retenir.

L'Auteur de l'Art de penſer n'a pas manqué de faire obſerver les deux inconvéniens dont je parle, pour marquer combien il eſt avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit eſt trop beau pour ne pas l'inſérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des eſtomachs qui ne peuvent digérer que les viandes légéres & délicates: & il y a de même des eſprits qui ne ſe peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, & revétues des ornemens de l'éloquence. L'un & l'autre eſt une délicateſſe blâmable, ou plutôt une véritable foibleſſe. Il faut rendre ſon

eſprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle eſt cachée & envelopée, & de la reſpecter ſous quelque forme qu'elle paroiſſe. Si on ne ſurmonte cet éloignement & ce dégoût qu'il eſt facile à tout le monde de concevoir de toutes les choſes qui paroiſſent un peu ſubtiles & ſcholaſtiques, on étrécit inſenſiblement ſon eſprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne ſe connoit que par l'enchaînement de pluſieurs propoſitions. Et ainſi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il eſt néceſſaire d'enviſager tout à la fois, on s'éblouit, on ſe rebute, & l'on ſe prive par ce moien de la connoiſſance de pluſieurs choſes utiles, ce qui eſt un défaut conſidérable. La capacité de l'eſprit s'étend & ſe reſſerre par l'accoutumance: & c'eſt à quoi ſervent principalement les Mathématiques, & généralement toutes les queſtions épineuſes & abſtraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'eſprit, & elles l'exercent à s'appliquer davantage, & à ſe tenir plus ferme dans ce qu'il connoit.

On ne ſauroit croire combien cette

ſorte d'étude eſt propre à donner aux jeunes gens une force, une juſteſſe, une pénétration d'eſprit, qui les conduiſent peu-à-peu à entendre par eux-mêmes & à débrouiller les queſtions les plus abſtraites & les plus embarraſſées. J'ai vû pratiquer au Collége une coutume, qui a toujours eu beaucoup de ſuccès : c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la claſſe, on leur faiſoit lire ſoit en public ſoit en particulier certaines parties de traités de Philoſophie, comme les ſix livres de la Recherche de la vérité du P. Mallebranche, les Méditations de Deſcartes, ſes Principes de Phyſique : & après qu'on avoit lu avec eux & qu'on leur avoit expliqué ces traités, on leur en faiſoit faire des extraits & des précis, chacun à leur maniére, mais toujours avec un certain ordre & une certaine méthode, en établiſſant d'abord bien clairement l'état de la queſtion, poſant les principes, apportant les différentes preuves ſur leſquelles ils ſont appuiés, raportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut oppoſer, & en donnant la ſolution. Le Maître voioit enſuite ces extraits ; & s'il y

avoit quelque endroit qu'il falût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faiſoit remarquer, & en apportoit les raiſons.

Voila certainement ce qui eſt bien capable de donner aux jeunes gens un eſprit d'ordre, d'exactitude, de préciſion, de pénétration, qualités ſi néceſſaires pour tous les emplois de la vie; ce qui les met en état de ſoutenir un travail ou un examen d'affaires long & pénible, ſans ſe laiſſer rebuter par l'obſcurité des queſtions, ni par la multiplicité des piéces qu'il faut diſcuter; & ce qui leur apprend à ſaiſir dans les affaires les plus embrouillées le point déciſif, à ne le perdre jamais de vûe, à y rappeller tout le reſte, & à en mettre les preuves dans un jour & dans un ordre, qui en faſſent ſentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoiſſances rares & curieuſes que donne la Philoſophie, croit-on que deux années emploiées à acquérir les talens dont je viens de parler (& j'ai vû pluſieurs écoliers en tirer ce fruit) ſoient un tems perdu, & qu'on doive le regretter? Des parens ſenſés & raiſonnables peuvent-ils jamais ſe repentir

Philoſophie, n'ont-ils pas li
reprocher de leur avoir retr
partie des études (j'oſe l'aſſ
mon goût déclaré pour les Be
tres ne peut pas ici me rendre
la partie des études la plus imp
la plus néceſſaire, la plus
pour les jeunes gens, & cell
perte ſe peut le moins couvr
la plus irréparable.

Je conclus de tout ceci,
parens qui aiment véritablem
enfans, doivent leur faire
cours entier de la Philoſoph
procurer pendant ce tems to
cours néceſſaires pour avan
cette étude, & pour la leur
les engager à faire de tems en
leur préſence des répétitions,
maîtres préſident; & ſur tout
clarer dès le commencement

grande ſur le pié où ſont maintenant les choſes dans l'Univerſité, & l'on ne ſauroit la réduire à une trop grande ſimplicité. Mais quand elle ſeroit plus conſidérable, elle eſt d'une ſi grande importance pour leurs enfans, & elle met une ſi notable différence dans leur étude par l'obligation indiſpenſable qu'elle leur impoſe de s'appliquer ſérieuſement à un travail ſuivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III. et IV.

La Philoſophie ſert à orner l'eſprit d'une infinité de connoiſſances curieuſes.

Elle ſert auſſi à inſpirer un grand reſpect pour la religion.

Je joins ici ces deux choſes enſemble, parce qu'en effet elles ont une liaiſon naturelle, & que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire ſur ce ſujet.

Il eſt étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature qui lui offre le plus grand ſpectacle qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui ſont faites pour lui, ne ſonge preſque

jamais ni à conſidérer ces merveilles ſi dignes de ſon attention & de ſa curioſité, ni à ſe conſidérer ſoi-même. Il vit au milieu du monde, dont il eſt le Roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y paſſe ſeroit indifférent, & qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers, dans toutes ſes parties, annonce & montre ſon Auteur : mais, pour le plus grand nombre, c'eſt à des ſourds & à des aveugles, qui ont des oreilles ſans entendre, & des yeux ſans voir.

Un des plus grands ſervices que la Philoſophie puiſſe nous rendre, c'eſt de nous réveiller de cet aſſoupiſſement, & de nous tirer de cette léthargie, qui deshonore l'humanité, & qui nous rabaiſſe en quelque ſorte au deſſous des bêtes, dont la ſtupidité n'eſt que la ſuite de leur nature, & non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curioſité, elle excite notre attention, & nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier & approfondir les merveilles.

Elle préſente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont cha-

que partie a ſon uſage, chaque trait ſa grace & ſa beauté : mais dont le tout enſemble eſt encore plus merveilleux. En nous montrant un ſi beau ſpectacle, elle nous fait obſerver avec quel ordre, quelle ſymmétrie, quelle proportion tout y eſt placé ; avec quelle égalité cet ordre général & particulier s'obſerve & ſe maintient : & par là elle nous fait reconnoitre l'intelligence & la main inviſible qui réglent tout.

La Philoſophie, en conduiſant ainſi l'homme de merveilles en merveilles, & le promenant pour ainſi dire dans tout l'univers, ne ſouffre pas qu'il demeure étranger par raport à lui-même, ni qu'il ignore le fonds de ſon propre être, où Dieu s'eſt peint lui-même d'une maniére infiniment plus ſenſible & plus parfaite que dans le reſte des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la Philoſophie qu'on appelle *Phyſique*, parce qu'elle s'occupe à conſidérer la nature. Je l'examinerai ſous deux faces. J'appellerai l'une la Phyſique des ſavans, & l'autre la Phyſique des enfans. Celle-ci n'eſt attentive qu'aux

objets mêmes, & à ce qui frape les ſens ; au lieu que la premiére en examine à fond la nature, & tâche d'en découvrir les cauſes.

PHYSIQUE DES SAVANS.

LA CONSIDERATION du monde, & des différentes parties qui le compoſent, a toujours fait l'étude des Philoſophes : & rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'eſt pas poſſible de voir rouler continuellement ſur nos têtes les cieux & les aſtres, ſans être tenté d'en étudier les mouvemens, & d'obſerver l'ordre & la régularité qui y régnent. Trois ſyſtêmes principaux ont partagé les Philoſophes : je les raporterai en abrégé.

Syſtêmes du monde.

Syſtême de Ptolomée.

LE PREMIER ſyſtême eſt de Ptolomée : j'y comprens ce que ſes ſectateurs y ont ajouté. Ce Philoſophe vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Adrien & de Marc-Aurèle-Antonin, vers l'an 138 de J. C.

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit de toutes les planettes la plus prochaine de la terre. Au deſſus de la lune étoient

Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, & Saturne : & au deſſus de toutes ces planettes le firmament dans lequel il ſuppoſoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il ſuppoſoit en conſéquence que le ſoleil, toutes les planettes, & même les étoiles fixes étoient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre par un ciel qu'il plaçoit au-deſſus du firmament, & qui aiant ce mouvement le communiquoit à tous les cieux inférieurs, & conſéquemment aux planettes qui étoient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement, commun à tous les aſtres, il en attribuoit un particulier au ſoleil, aux planettes, aux étoiles fixes, d'occident en orient, mais de telle ſorte que chacun de ces aſtres faiſoit ſa révolution autour de la terre en des tems différens. Ainſi le ſoleil emploioit un an à faire cette révolution d'occident en orient, Saturne trente ans, &c.

Syſtême de Copernic.

Copernic naquit vers la fin du 15e ſiécle. Croiant que les apparences céleſtes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothéſe de Ptolomée,

il en chercha un autre : & après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, preſſé par les reproches & les ſollicitations de ſes amis. Cette hypothéſe n'étoit pas entiérement inconnue aux anciens. En voici quelques parties.

Le Soleil eſt au centre des cercles que Mercure, Venus, Mars, Jupiter, & Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, ſelon lui, a des mouvemens ſemblables à ceux des planettes, leſquelles ſont ſituées ainſi. Il place au deſſus du ſoleil, mais à différentes diſtances, Merçure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne : & au deſſus de toutes ces planettes les étoiles fixes, qui ſont à une diſtance ſi conſidérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette diſtance ſont une grandeur inſenſible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, & conſéquemment tous les aſtres, tournent en 24 heures autour de la terre d'orient en occident, il ſuppoſe que la terre tourne en 24 heures ſur ſon axe d'occident en orient, & qu'en conſéquen-

ce de ce mouvement tous les aſtres doivent paroître tourner en 24 heures d'orient en occident autour de la terre. De même pour expliquer le mouvement apparent du ſoleil d'occident en orient qui eſt annuel, il ſuppoſe que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du ſoleil.

Il ſuppoſe auſſi que la lune tourne en vingt-ſept jours & demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du ſoleil.

Quant aux autres planettes, il ſuppoſe qu'elles tournent autour du ſoleil dans un tems plus ou moins long, ſelon qu'elles en ſont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou des ſatellites autour de Jupiter & de Saturne, leſquelles tournent autour de ces planettes pendant que ces planettes ſont emportées autour du ſoleil, comme la lune tourne autour de la terre.

Syſtême de Tycho-Brahé.

Le troisie'me ſyſtême eſt celui de Ticho-Brahé, Philoſophe né vers le milieu du 16e ſiécle. Ce ſyſtême, qui eſt à proprement parler un mélange des deux premiers, a eu peu de

cours ; & je ne croi pas néceſſaire d'en rien raporter ici. Le plus ſuivi à préſent eſt celui de Copernic : & il eſt fondé ſur des principes qui le rendent bien plauſible.

Ces ſyſtêmes ne ſont que de ſimples conjectures, parce qu'il n'a point plu à Dieu, qui ſeul connoit parfaitement ſon ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre & l'arrangement : & c'eſt pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde à la diſpute des hommes : *Mundum tradidit diſputationi eorum.* Mais cette étude, quoiqu'elle ne ſoit pas certaine & évidente en elle-même, ne laiſſe pas de ſatisfaire extrêmement l'eſprit, en lui préſentant un ſyſtême ſelon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une maniére ſenſée & raiſonnable : & en même tems elle nous fait ſentir & comme toucher au doigt la grandeur, la puiſſance, & la ſageſſe infinies de Dieu.

Eccleſ. 3. 11.

Par le moien des téleſcopes, ou lunettes d'approche, les Aſtronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes, qui toutes certaines qu'elles ſont, paroitront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon

Selon ces Aſtronomes, Saturne eſt quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois, le Soleil un million de fois plus gros.

La diſtance de la terre & des planettes au Soleil n'eſt pas moins incroiable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au Soleil, & qui conſerveroit toujours ſa premiére viteſſe, emploieroit vingt-cinq ans pour y arriver : & s'il partoit de Saturne, il n'y arriveroit que dans deux cens cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toiſes en une ſeconde. Suppoſé donc qu'il conſervât toujours la même viteſſe avec laquelle il fait les cent premiéres toiſes depuis qu'il eſt ſorti du canon, il feroit en une heure 180* lieues. Et par conſéquent, pour arriver de la terre au ſoleil, il feroit trente-neuf millions quatre cens vingts mille lieues ; qui eſt, dans ces ſuppoſitions, la diſtance de la terre au ſoleil. Il faut juger à proportion de la diſtance de Saturne au Soleil.

* *On ſuppoſe chaque lieue de 2000 toiſes.*

La groſſeur des étoiles fixes, & leur éloignement du Soleil, ſont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes eſt un

ſoleil, & il y a lieu de croire qu'elles ne ſont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui ſont les plus proches de nous, ſont cependant ſi éloignées du ſoleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons ſuppoſé, emploieroit plus de ſix cens mille ans pour parcourir les eſpaces qui ſont entre ces étoiles & le ſoleil.

Qu'eſt-ce qu'un homme, une ville, un roiaume, la terre même dans toute ſon étendue, par raport à ces vaſtes corps, dont la grandeur immenſe paſſe toute imagination ? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier qu'eſt-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un ſeul mot : *Dixit, & facta ſunt* ? Les Prophétes n'ont-ils pas raiſon de nous dire que toutes les nations ne ſont devant Dieu que comme une goutte d'eau, & la terre qu'elles habitent que comme un grain de pouſſiére ? que tout l'univers eſt devant lui comme n'étant point, & que ſa puiſſance & ſa ſageſſe le conduiſent & en réglent tous les mouvemens avec la même facilité qu'une main ſoutient un poids léger dont elle ſe joue plutôt qu'elle n'en

Iſai. 40. 12. 13. 17.

eſt chargée ? La Phyſique peut beaucoup ſervir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Etre ſouverain.

Elle nous fait preſque encore plus admirer ſa grandeur dans le plus petit des inſectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un ſiécle que les microſcopes ont été inventés, on les a pouſſés à un ſi grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petiteſſe ſi extraordinaire, que pluſieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en groſſeur un grain de ſable : & quoiqu'ils ſoient d'une ſi grande petiteſſe, on en voit qui en contiennent d'autres, leſquels ne ſont pas plutôt nés, qu'ils nagent avec une agilité & une viteſſe ſurprenante.

L'eſprit ſe perd dans la diviſibilité de la matiére. Le ſentiment le plus reçu eſt que quelque diviſion qui ait été faite de la matiére, quelques petites que ſoient ces parties, elles peuvent encore être diviſées à l'infini. On trouve dans l'art & dans la nature des diviſions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault aſſure qu'un cube d'or de cinq lignes & $\frac{1}{7}$ eſt diviſé par des ouvriers en ſix cens cinquante & un mille cinq cens

quatre-vingts dix parties égales à la baſe. On connoit par les obſervations des Phyſiciens, qu'un pouce cubique de matiére contient un million de particules viſibles : qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un Eolipile produit plus de treize mille trois cens millions de particules : qu'il peut s'attacher à la pointe d'une éguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empécher de tranſcrire ici un endroit admirable des penſées de M. Paſcal qui a raport à la matiére que je traite. C'eſt le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connoiſſance générale de l'homme.*

La premiére choſe, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il ſe regarde, c'eſt ſon corps, c'eſt-à-dire une certaine portion de matiére qui lui eſt propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle eſt, il faut qu'il la compare avec tout ce qui eſt au deſſus de lui, & tout ce qui eſt au deſſous, afin de reconnoitre ſes juſtes bornes.

Qu'il ne s'arréte donc pas à regarder ſimplement les objets qui l'environnent. Qu'il contemple la nature entiére dans ſa haute & pleine majeſté. Qu'il conſidére cette éclatante lumié-

re, miſe comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers. Que la terre lui paroiſſe comme un point au prix du vaſte tour que cet aſtre décrit. Et qu'il s'étonne de ce que ce vaſte tour lui même n'eſt qu'un point très délicat à l'égard de celui que les aſtres qui roulent dans le firmament embraſſent. Mais ſi notre vûe s'arrête là, que l'imagination paſſe outre. Elle ſe laſſera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voions du monde n'eſt qu'un trait imperceptible dans l'ample ſein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ſes eſpaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choſes. C'eſt une ſphére infinie, dont le centre eſt par tout, la circonférence nulle part. Enfin c'eſt un des plus grands caractéres ſenſibles de la toute-puiſſance de Dieu, que notre imagination ſe perde dans cette penſée.

Que l'homme étant revenu à ſoi, conſidére ce qu'il eſt au prix de ce qui eſt. Qu'il ſe regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature: & que de ce que lui paroitra ce petit

cachot où il ſe trouve logé, c'eſt-à-dire ce monde viſible, il apprenne à eſtimer la terre, les roiaumes, les villes, & ſoi-même, ſon juſte prix.

Qu'eſt-ce qu'un homme dans l'infini? qui le peut comprendre? Mais pour lui préſenter un autre prodige auſſi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoit les choſes les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petiteſſe de ſon corps des parties incomparablement plus petites: des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du ſang dans ces veines, des humeurs dans ce ſang, des goutes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces goutes. Que diviſant encore ces derniéres choſes, il épuiſe ſes forces & ſes conceptions; & que le dernier objet où il peut arriver ſoit maintenant celui de notre diſcours. Il penſera peutêtre que c'eſt là l'extrême petiteſſe de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abyme nouveau. Je veux lui peindre, non ſeulement l'univers viſible, mais encore tout ce qu'il eſt capable de concevoir de l'immenſité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il * voie une infinité de mondes, dont chacun a ſon firmament, ſes planettes, ſa terre, en la même proportion que le monde viſible : dans cette terre, des animaux, & enfin des cirons, dans leſquels il retrouvera ce que les premiers ont donné : trouvant encore dans les autres la même choſe, ſans fin & ſans repos. Qu'il ſe perde dans ces merveilles auſſi étonnantes par leur petiteſſe, que les autres par leur étendue. Car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le ſein du tout, ſoit maintenant un coloſſe, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard de la derniére petiteſſe où l'on ne peut arriver ?

Qui ſe conſidérera de la ſorte, s'effraiera ſans doute de ſe voir comme ſuſpendu, dans la maſſe que la nature lui a donnée, entre ces deux abymes de l'infini & du néant, dont il eſt également éloigné. Il tremblera dans la vûe de ces merveilles ; & je

* *M. Paſcal veut que dans cette petite partie qu'on s'imagineroit être la derniére, on y conçoive d'autres parties qui aient entr'elles les mêmes proportions qu'ont entr'elles actuellement les parties de l'univers viſible.*

croi que ſa curioſité ſe changeant en admiration, il ſera plus diſpoſé à les contempler en ſilence, qu'à les rechercher avec préſomption.

Car enfin qu'eſt-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien & tout. Il eſt infiniment éloigné des deux extrêmes ; & ſon être n'eſt pas moins diſtant du néant d'où il eſt tiré, que de l'infini où il eſt englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choſes intelligibles le même rang que ſon corps dans l'étendue de la nature ; & tout ce qu'elle peut faire eſt d'apercevoir quelque apparence du milieu des choſes, dans un déſeſpoir éternel d'en connoître ni le principe ni la fin. Toutes choſes ſont ſorties du néant, & portées juſqu'à l'infini. Qui peut ſuivre ces étonnantes démarches ? L'Auteur de ces merveilles les comprend : nul autre ne le peut faire.

J'ai raporté exprès ce long paſſage de M. Paſcal, pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de ſolides réflexions : & il en eſt ainſi de tout ce qui s'enſeigne dans la Phyſique.

N'eſt-ce pas une curioſité digne d'un homme d'eſprit, d'examiner la nature, les cauſes, & les effets du mouvement ; la peſanteur de l'air ; la cauſe des tremblemens de terre, des foudres & des tonnerres ?

Il n'eſt pas indifférent de connoitre quelle eſt l'origine des fontaines & des riviéres. Pluſieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui ſe répand fort avant ſous les terres, d'où elle s'éleve par des canaux imperceptibles juſqu'à la ſurface de la terre. D'autres prétendent que la pluie & les néges ſeules ſont la cauſe des riviéres & des fontaines. On a calculé pluſieurs années de ſuite la quantité d'eau & de nége qui tombe en un an ſur un certain endroit déterminé de la ſurface de la terre, & en même tems ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine ; & par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau & de nége qui tombe ſur la terre eſt plus que ſuffiſant pour fournir aux fontaines & aux riviéres.

Tout le monde eſt témoin des Eclipſes du ſoleil & de la lune : il y a quelque honte d'en ignorer abſolument la cauſe. On ſait que les Eclipſes

du ſoleil n'arrivent que parce que la lune, qui eſt un corps opaque, étant placée entre la terre & le ſoleil, intercepte la lumiére qui devroit venir du ſoleil à la terre : Et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune & le ſoleil, empêche le ſoleil d'éclairer la lune. C'eſt pourquoi les Eclipſes du ſoleil n'arrivent que quand la lune eſt nouvelle, & celles de lune que quand elle eſt pleine. Ce qu'il y a ici de plus ſurprenant, c'eſt que les Aſtronomes les prédiſent avec tant de juſteſſe, qu'une erreur de quelques minutes paſſe parmi eux pour une erreur conſidérable.

Eſt-il une matiére qui mérite plus notre attention que le flux & le reflux de la mer ? Les Philoſophes ont preſque toujours cru que la lune en étoit la cauſe en comprimant l'air intermédiaire, & par ſon moien les eaux qui y répondent : mais le raport qu'il y a entre le flux & le reflux de la mer & le mouvement de cette planette, n'avoit jamais été ſi bien connu que dans le dernier ſiécle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à paſſer de la partie ſupérieure de notre

méridien à la partie inférieure, & vingt-quatre heures quarante-huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, & celle qui y arrive le soir ; & vingt-quatre heures quarante huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin, & celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les considére de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général & régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la méditerranée, sur tout dans ses golfes. Est il possible de ne pas reconnoitre le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, & dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable : » Il t'est permis de venir jusqu'ici, » mais il t'est défendu de passer outre ? *Usque huc venies, & non procedes amplius, & hîc confringes tumentes fluctus tuos.* Job. 38. 11

Peut-on raiſonnablement laiſſer ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, & ne point les inſtruire des autres matiéres qui ſe traitent en Phyſique, & qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la ſeconde année de la Philoſophie ? Quand on en a négligé l'étude dans ce tems, il eſt rare qu'on y revienne dans la ſuite. Au lieu de les négliger alors, il faudroit y préparer de loin les jeunes gens en les leur montrant preſque dès l'enfance, mais de la maniére qui convient à cet âge. C'eſt de quoi il me reſte à parler dans l'article ſuivant.

PHYSIQUE DES ENFANS.

J'APPELLE ainſi une étude de la nature qui ne demande preſque que des yeux, & qui, par cette raiſon, eſt à la portée de toutes ſortes de perſonnes, & même des enfans. Elle conſiſte à ſe rendre attentif aux objets que la nature nous préſente, à les conſidérer avec ſoin, à en admirer les différentes beautés, mais ſans en approfondir les cauſes ſecrettes, ce qui eſt du reſſort de la Phyſique des ſavans.

Je dis que les enfans même en ſont capables. Car ils ont des yeux, & ils ne manquent pas de curioſité. Ils veulent ſavoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller & entretenir en eux le deſir d'apprendre & de connoître, qui eſt naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, ſi l'on doit l'appeller ainſi, loin d'être pénible & ennuieuſe, n'offre que du plaiſir & de l'agrément : elle peut tenir lieu de récréation, & ne doit ordinairement ſe faire qu'en jouant. Il eſt inconcevable combien les enfans pourroient apprendre de choſes, ſi l'on ſavoit profiter de toutes les occaſions qu'eux-mêmes nous en fourniſſent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela eſt un livre ouvert pour eux : mais il faut qu'ils aient appris & qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'eſt plus commun parmi nous que l'uſage du pain & du linge : rien n'eſt plus rare que de trouver des enfans qui ſachent comment l'un & l'autre ſe prépare : par combien de façons & de mains le blé & le chanvre doivent paſſer, avant que de devenir du pain & du linge. Il en faut dire autant des étoffes de laine, qui ne reſſemblent

bornerai à ce qui regarde les plantes & les animaux.

§. I. PLANTES. FLEURS. FRUITS. ARBRES.

V. 18. LE PREMIER prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu ſouverain, eſt le firmament, où brillent avec tant d'éclat le ſoleil, la lune, & les étoiles ; & il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcuſables, que ce livre écrit en caractéres de lumiére. Mais la Sageſſe divine n'eſt pas moins admirable dans ſes plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainſi dire, ſe rendre plus acceſſible, & où elle ſemble nous inviter à la conſidérer de plus près ſans craindre d'en être éblouis.

PLANTES.

IL Y A dans la plus mépriſable en apparence de quoi étonner les plus ſublimes eſprits, qui n'en ſauroient voir néanmoins que les organes les plus groſſiers, & à qui tout le ſecret de la vie, de la nourriture, de la multiplication demeure inconnu. Aucune feuille n'y eſt négligée : l'ordre & la ſymmétrie y ſont ſenſibles en tout, &

cela avec une ſi prodigieuſe fécondité de découpures, d'ornemens, de beautés, qu'aucune ne reſſemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le ſecours des microſcopes, dans les plus petites graines ! Mais combien Dieu y a t-il mis de vertu & d'efficace par une ſeule parole, par laquelle il ſemble avoir donné aux plantes une eſpéce d'immortalité ! *Germinet terra herbam virentem, & facientem ſemen ſuum.* Genes. 1. 11.

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes ? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en ſoutenir ou l'éclat, ou la dureté ? S'il les eût obſcurcies par des couleurs plus ſombres, qui auroit pu faire ſes délices d'une vûe ſi triſte & ſi lugubre ? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, & elle a un tel raport avec la ſtructure de l'œil, qu'elle le délaſſe, au lieu de le tendre ; & qu'elle le ſoutient & le nourrit, au lieu de l'épuiſer. Mais ce qu'on croioit d'abord

n'être qu'une couleur, eſt une diverſité de teintures qui étonne. C'eſt du verd par tout, mais ce n'eſt nulle part le même. Aucune plante n'eſt colorée comme une autre : & cette ſurprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, ſe diverſifie encore dans chaque plante, qui eſt dans ſon origine, dans ſon progrès, & dans ſa maturité, d'une eſpéce de verd différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des uſages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remédes. Je ne ferai ici qu'une ſeule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même ſéché & gardé depuis lontems, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, & les autres animaux de ſervice, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour raſſaſier des animaux d'une ſi grande taille, & qui ne ſont utiles qu'autant qu'ils ont de force ? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette ſorte ; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe ſéche, ſi l'on lui faiſoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin & de paille, pourroit-on lui conſerver la vie ?

:te même herbe ſéche ſuffit à d'au-
ı animaux pour leur fournir deux
ı chaque jour une ſource de lait,
ı peut tenir lieu à une famille en-
:e de toute autre nourriture. Qu'on
ımine cette merveille, à laquelle
eſt accoutumé ſans l'avoir jamais
ɔrofondie, ſe laſſera-t-on d'admi-
la ſageſſe & la bonté de Dieu ?
ıducens fœnum jumentis, & herbam Pſ. 103. 14.
ɔituti hominum.

Fleurs.

Je me tranſporte par la penſée
ıs une campagne fleurie, ou dans
jardin bien cultivé. Quel émail !
:lles couleurs ! quelles richeſſes !
is quelle harmonie & quelle dou-
ır dans leur mélange, & dans les
ınces qui les tempérent ! Quel
leau, & par quel maître ! avec
:lle profuſion les ornemens ſont-
ici prodigués ! De quelle ſource
beautés celles que nous voions
ıt-elles parties ! Quel eſt en lui-
me le principe de tant d'éclat,
d'une parure ſi riche & ſi diver-
ée !

Mais paſſons de cette vûe géné-
e à la conſidération de quelques

fleurs en particulier ; & cueillons au hazard la premiére qui nous tombera ſous la main, ſans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, & elle a encore toute ſa fraîcheur, & tout ſon éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures ſi vives, & en même tems ſi douces ? L'art a-t-il pu inventer des étoffes auſſi déliées, & d'un tiſſu ſi uni & ſi délicat ? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon : Quel cilice groſſier en comparaiſon ! quelle rudeſſe, quelle interruption dans le tiſſu, quelle différence dans le coloris !

Matt. 6. 29.

Mais quand cette fleur ſeroit moins belle dans chaque partie qu'elle n'eſt, peut-on imaginer une plus aimable ſymmétrie dans ſon tout, une plus réguliére ordonnance dans ſes feuilles, une plus grande juſteſſe dans ſes proportions ?

On croiroit, à n'examiner que la ſageſſe de Dieu, & (ſi j'oſe le dire) ſa complaiſance dans une fleur ſi parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au ſoir elle ſera flétrie. Le lendemain elle ſera rotie du ſo-

leil : & un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penſer de l'immenſe océan de beautés, qui en répand ſi abondamment ſur une herbe qu'il ne conſerve que quelques heures ? Que fera-t-il, quand il embellira les eſprits, lui qui fait briller ſi noblement le foin deſtiné aux animaux ? Et quel eſt l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeuneſſe, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens ſolides, ſans ſe ſouvenir qu'elles ne ſont que la fleur paſſagére d'une herbe qui ne ſera plus le lendemain ! *Omnis caro fœnum, & omnis gloria ejus quaſi flos agri.* Iſai 40. 6.

Fruits.

Jusqu'ici nous n'avons regardé la terre que comme une prairie, ou comme un jardin potager. Maintenant elle ſe montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes ſortes de fruits, dont les uns ſuccédent aux autres ſelon les ſaiſons.

Je conſidére l'un de ces arbres, portant ſes branches courbées juſqu'en terre ſous le poids de fruits excellens, dont la couleur & l'odeur

ſoin de rien, & je ne ſaurois
ce qu'il m'a donné. Béniſſe
déchargez-moi. Rendez-lui
& puiſqu'il m'a rendu le mi
vos délices, devenez-le de
connoiſſance.

De toutes parts il me ſen
tendre les mêmes invitation
meſure que je m'avance, je
vre toujours de nouveaux ſ
louanges & d'admiration. Ca
que pas c'eſt une eſpéce nouv
le fruit eſt caché au dedans :
l'amende qui eſt intérieure,
chair délicate brille au de
plus vives couleurs. Ce fruit
d'une fleur, comme preſqu
mais cet autre ſi délicieux n'

& ſe flétrit : ſi l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un ſe garde lontems, l'autre paſſe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je voi m'enleve & me ravit ; & je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le Prophéte : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; & ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le tems propre. Vous ouvrez votre main, & vous rempliſſez tous les animaux des effets de votre bonté.* *Pſ.* 144. 15. & 16.

Arbres.

Il en a déja été parlé en parlant des fruits, mais ils méritent quelques réflexions particuliéres.

Entre les arbres fertiles, il y en a qui portent des fruits en deux ſaiſons de l'année ; & d'autres uniſſent enſemble & les ſaiſons différentes, & les années même, en portant tout à la fois des fleurs naiſſantes, des fruits verds, & des fruits murs : afin de montrer la ſouveraine liberté du Créateur, qui en diverſifiant les loix de la nature, fait voir qu'il en eſt le maître, & qu'il peut en tout tems, & de toutes choſes, faire également ce qu'il lui plait. *Le ſignier. Les orangers &c.*

J'obſerve que ce ſont les arbres foibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élevent, moins ils me paroiſſent riches, & moins leurs fruits me conviennent. J'entens cette leçon; & le bois foible de la vigne, de qui j'admire les grapes, me dit en ſon langage que les plus merveilleux fruits ſont ſouvent près de terre.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, & très petits, ne ſont pas néanmoins inutiles; & la Providence a mis de ſi heureuſes compenſations entre les arbres fertiles & les autres, que dans des occaſions il eſt juſte de préférer les ſtériles aux plus féconds, qui ne ſont preſque d'aucun uſage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres beſoins indiſpenſables.

Si nous n'avions point vû d'arbres de la hauteur & de la groſſeur de ceux qui ſont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fuſſent capables de les nourrir. Car il faut un ſuc, non ſeulement très abondant, mais plein d'eſprits

d'eſprits & de ſels de toute eſpéce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force & la vigueur que nous y admirons. Il eſt même remarquable que plus ces arbres ſont négligés, plus ils deviennent beaux, & que ſi les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conſervez par là, Seigneur, une preuve que c'eſt vous ſeul qui les avez formés : & vous apprenez à l'homme que ſes ſoins & ſon induſtrie vous ſont inutiles ; & que ſi vous les exigez pour certains arbriſſaux, c'eſt pour l'occuper, & pour l'avertir de ſa propre foibleſſe en ne lui confiant que des choſes foibles.

Enfin parmi les arbres j'en voi quelques-uns qui conſervent toujours leur verdure, & je m'imagine y voir une figure de l'immortalité : comme les autres, qui ſe dépouillent l'hiver pour ſe revétir au printems, ſemblent me préſenter une image de la réſurrection.

§. II. Animaux.

Je suivrai dans la deſcription des

animaux l'ordre que Dieu a ſuivi dans leur création.

POISSONS.

QUELLE foule de poiſſons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, & je ne leur voi, ce me ſemble, qu'une tête & une queue. Ils ſont ſans piés & ſans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre ; & ſi je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui eſt néceſſaire à la conſervation de leur vie. Mais avec ſi peu d'organes extérieurs, ils ſont plus agiles, plus promts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient pluſieurs mains & pluſieurs piés : & l'uſage qu'ils font de leur queue & de leurs nageoires les pouſſe comme des traits, & ſemble les faire voler.

Les poiſſons ſe dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il ſubſiſter ? Dieu y a pourvû en le multipliant d'une maniére ſi prodigieuſe, que ſa fécondité ſurpaſſe infiniment ſon ardeur mutuelle à ſe dévorer, & que ce qui ſe détruit eſt toujours fort au deſſous de ce qui ſert à le renouveller.

Je ſuis ſeulement en peine comment les petits échaperont aux grands qui les regardent comme leur proie, & qui leur donnent continuellement la chaſſe. Mais ce peuple foible, eſt plus promt à la courſe. Il s'approche des lieux où l'eau baſſe ne convient pas aux grands poiſſons ; & il ſemble que Dieu lui ait donné une prévoiance proportionnée à ſa foibleſſe & à ſes dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux, ſi chargées de ſel que je ne puis en ſouffrir une goutte dans la bouche, les poiſſons y vivent, & y jouiſſent d'une vigueur & d'une ſanté parfaite ? Et comment au milieu du ſel conſervent-ils une chair qui n'en a point le goût ?

Pourquoi les meilleurs, & les plus propres à l'uſage de l'homme, s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce ſemble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui ſont inutiles affectent de s'éloigner ?

Pourquoi ceux * qui ſe ſont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils ſe multiplioient, & qu'ils acqueroient une certaine grandeur, viennent-ils en foule dans un tems

* *Harangs. Sardine. Maqueau. Morue.*

marqué inviter les pêcheurs, & ſe jetter d'eux-mêmes, pour ainſi dire; dans leurs filets & dans leurs barques?

Saumon. Alauſe. Pourquoi pluſieurs d'entr'eux, & des meilleures eſpéces, s'empreſſent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, & les remontent-ils juſqu'à leur ſource, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en ſont éloignés? Et quelle main les conduit avec tant d'attention & de bonté pour les hommes, ſi ce n'eſt la vôtre, Seigneur; quoiqu'une Providence ſi viſible attire rarement leur reconnoiſſance?

Elle paroit à tout cette Providence, & les coquillages ſans nombre qui bordent la mer, cachent des poiſſons de diverſes eſpéces, qui avec une très petite apparence de vie ont ſoin d'ouvrir en des tems réglés leurs coquilles, d'en renouveller l'eau, & de prendre entre leurs écailles promtement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

OISEAUX.

ON VOIT dans pluſieurs animaux une imitation de la raiſon qui étonne, mais elle ne paroit nulle part d'une

maniére plus ſenſible que dans l'induſtrie des oiſeaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avoient beſoin ? Qui a pris ſoin de les avertir de les préparer à tems, & de ne point ſe laiſſer prévenir par la néceſſité ? Qui leur a dit comment il faloit les conſtruire ? Quel mathématicien leur en a donné la figure ? Quel architecte leur a enſeigné à choiſir un lieu ferme, & à bâtir ſur un fondement ſolide ? Quelle mere tendre leur a conſeillé d'en couvrir le fond de matiéres molles & délicates, telles que le duvet & le coton ? Et lorſque ces matiéres manquent, qui leur a ſuggéré cette ingénieuſe charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'eſtomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits ?

En ſecond lieu, quelle ſageſſe a marqué à chaque eſpéce une maniére particuliére de conſtruire les nids, où les mêmes précautions fuſſent obſervées, mais en mille façons différentes ? Qui a commandé à l'hirondelle, la plus adroite de tous les oiſeaux, de s'approcher de l'homme, & de choi-

Eſt-ce pour des hommes qui n'y penſent pas ? Eſt-ce pour des curieux qui ſe contentent de les admirer, ſans remonter juſqu'à vous ? Et n'eſt-il pas viſible que votre deſſein a été de nous rappeller à vous par un tel ſpectacle, de nous rendre ſenſibles votre providence & votre ſageſſe infinie, & de nous remplir de confiance en votre bonté, ſi attentive & ſi tendre
m.10.29. pour des oiſeaux, dont une couple ne vaut qu'une obole.

Mais donnons des bornes aux obſervations ſur les induſtries des oiſeaux, car une telle matiére eſt infinie ; & écoutons un moment le concert de leur muſique, la premiére louange que Dieu ait reçue de la nature, & le premier cantique d'action de graces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les ſons ſont différens, mais tous harmonieux ; & tous enſemble compoſent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte & plus moîleuſe ſe fait pourtant diſtinguer : & je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'eſt un très petit oiſeau qui en eſt l'organe. Cela me fait conſidérer tous les autres

qui ſavent le chant, & ils ſont tous auſſi petits ; les grands, ou ignorant la muſique, ou aiant la voix diſcordante. Ainſi par tout je trouve que ce qui paroit foible & petit, eſt mieux partagé, & a plus de reconnoiſſance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, & rien n'eſt plus riche ni mieux diverſifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, ſur qui Dieu a verſé comme à pleines mains toutes les richeſſes qui embelliſſent les autres, & auquel il a prodigué avec l'or & l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiſeau paroit ſentir ſon avantage ; & c'eſt ce ſemble pour étaler à nos yeux toutes ſes beautés, qu'il fait cette pompeuſe roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiſeaux n'a qu'un cri deſagréable : & il eſt une preuve, qu'avec un extérieur très brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnoiſſance, & beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une choſe bien ſinguliére dans celle des cygnes, & des autres

oiſeaux de riviére : car elle eſt à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours ſéche ; & nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice, ni la différence.

Je conſidére les piés des mêmes oiſeaux, & j'y voi des nageoires qui marquent diſtinctement leur deſtination. Mais je ſuis très étonné de ce que ces oiſeaux ſont ſûrs qu'ils ne riſquent rien en ſe jettant à l'eau ; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des piés ſemblables, n'ont jamais la témérité de s'y expoſer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger ? & qui retient les autres, afin qu'ils n'imitent pas leur exemple ? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui eſt enſuite trompée par ſon affection, & qui prend pour ſa famille naturelle des enfans étrangers, qui courent à l'eau au ſortir de la coque, ſans que leur prétendue mere puiſſe les en empêcher par ſes avis. Elle demeure ſur le bord très étonnée de leur témérité, & plus encore de ce qu'elle leur réuſſit. Elle ſe ſent violemment tentée de les ſuivre, elle en témoigne ſa vive impa-

tience : mais rien n'eſt capable de la porter à une indiſcrétion que Dieu lui a défendue. Les ſpectateurs en ſont ſurpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence : car c'eſt faute d'eſprit & de lumiére, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il eſt rare que les ſpectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être deſtiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, & avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le ſalut en ſûreté : & que c'eſt une témérité funeſte pour les autres, qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je ſerois infini, ſi je m'attachois à conſidérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai raportés juſqu'ici. Je me contente d'une derniére obſervation, qui en comprend pluſieurs autres, & qui regarde les oiſeaux de paſſage.

Ils ont tous leur tems marqué, & ils ne le paſſent point. Mais ce tems n'eſt pas le même pour chaque eſpéce. Les uns attendent l'hiver, les autres le printems, d'autres l'été, & d'autres l'autonne. Il y a dans chaque peuple une police publique & géné-

rale, qui régle & qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne penſe à partir : depuis ſa publication, aucun ne demeure. Une eſpéce de Conſeil décide du jour, & il accorde un intervalle pour s'y préparer : après quoi tout déloge, & il ne paroit le lendemain ni traîneurs, ni déſerteurs, tant la diſcipline eſt exacte. Pluſieurs ne connoiſſent que l'hirondelle qui faſſe ainſi, mais la choſe eſt certaine pour beaucoup d'autres eſpéces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'aſſurer qu'elle y trouvera toutes choſes préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiſeaux, au pays où elle a élevé ſa famille, qui y a été ſi bien traitée. Je demande par quel eſprit de voiage cette nouvelle famille, qui ne connoit que ſon pays natal, conſpire toute entiére à le quitter. Je demande en quel langage ſe publie l'ordonnance qui défend à tous, ſoit anciens ſoit nouveaux ſujets de la République, de demeurer par delà un cer-

roient l'Etat, ſont miſes dehors. Elles ſavent travailler, & on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un ſi parfait modéle ? Attribuera-t-on au hazard, ou à une cauſe aveugle, une ſi étonnante ſageſſe ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en diſant que c'eſt l'inſtinct, le naturel, je ne ſai quoi, qui en eſt le principe ? Et n'eſt-ce pas dans ces images, d'un côté ſi parfaites, & de l'autre ſi éloignées de la matiére, que Dieu a pris plaiſir de manifeſter ce qu'il eſt, & d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être ?

Paſſons de l'abeille à la fourmi, qui lui reſſemble en bien des choſes, excepté que l'abeille enrichit l'homme, & qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvriſſe en le volant.

Ce petit animal eſt averti que l'hiver eſt long, & que le blé mûr n'eſt pas lontems expoſé dans les champs. Auſſi durant la moiſſon la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites ſerres qu'elles a à la tête, des grains qui peſent trois fois plus qu'elle, & elle avance comme elle peut à recu-

lons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête ſecours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté eſt public, & aucune ne penſe à faire ſa proviſion à part. Ce grenier eſt compoſé de pluſieurs chambres, qui s'entrecommuniquent par des galeries, & qui ſont toutes creuſées ſi avant, que les pluïes & les neiges de l'hiver ne pénétrent point juſqu'à leur voute. Les ſouterrains des citadelles ſont des inventions moins anciennes & moins parfaites; & ceux qui ont eſſaié de détruire des fourmiliéres qui avoient eu le loiſir de ſe perfectionner, n'y ont preſque jamais réuſſi, parce que les rameaux s'en étendent au large, & qu'ils ne ſe ſentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorſque les greniers ſont plèins, & que l'hiver approche, on commence à mettre en ſûreté le grain en le rongeant * par les deux bouts, &

* *Pline le Naturaliſte fait la même remarque ſur l'induſtrie des fourmis qui amaſſent du blé pour l'hiver, & l'empêchent de germer en le rongeant.* Liv. 11. Chap. 30. *Cependant pluſieurs maintenant conteſtent ce fait, & nient abſolument que les fourmis faſſent des amas de blé.*

l'empéchant par la de germer. Ainſi la premiére nourriture n'eſt qu'une précaution pour l'avenir ; & c'eſt la prudence, plutôt que le beſoin, qui y détermine.

Voila le fonds incompréhenſible d'induſtrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voila cette eſpéce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée pour nous forcer à remonter juſqu'à lui, à qui ſeul appartient de faire de tels prodiges, & qui ne pouvoit, ce ſemble, nous montrer plus ſenſiblement qu'il eſt la ſource de la ſageſſe, qu'en en réuniſſant tant de traits dans un ſi petit volume de matiére qui n'en a que l'apparence.

Peut-on aſſez admirer l'induſtrie de certains animaux qui filent avec un art & une délicateſſe inimitables, où tout paroit être l'effet de la penſée, & d'une méditation géométrique ? Qui a enſeigné à l'araignée, animal ſi mépriſable d'ailleurs, à former des fils ſi déliés, ſi égaux, ſi adroitement ſuſpendus ? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes ; à les réunir tous dans un centre commun ; à les tirer d'abord en droite ligne, & à les

affermir enſuite par des cercles exactement paralléles ? Qui lui a dit que ces filets ſeroient les piéges où ſe prendroient d'autres animaux qui ont des ailes, & qu'elle ne ſauroit atteindre que par la ruſe ? Qui lui a marqué ſa place dans le centre, où aboutiſſent toutes les lignes, & où elle eſt néceſſairement avertie par le plus léger ébranlement, que quelque proie eſt tombée dans ſes filets ? Enfin qui lui a dit que ſon premier ſoin devoit être alors d'embarraſſer les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conſervât quelque liberté ou pour ſe dégager, ou pour ſe défendre ?

Tout le monde a vû le travail des vers à ſoie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu juſqu'ici l'imiter ? Ont-ils trouvé le ſecret de former un fil ſi fin, ſi ferme, ſi égal, ſi brillant, ſi continu ? Ont-ils une matiére plus précieuſe que ce fil pour faire les plus riches étofes ? Savent-ils comment ce vers convertit le ſuc d'une feuille en des filets d'or ? Peuvent-ils rendre raiſon de ce qu'une matiére liquide avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit & s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a

senti ? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce vers eſt averti de ſe former une retraite ſous les contours ſans nombre de la ſoie dont il eſt le principe, & comment il trouve dans ce riche tombeau une eſpéce de réſurrection qui lui donne des ailes, que ſa premiére naiſſance lui avoit refuſées.

Tout ce qui eſt vers, & qui a rampé, devient une eſpéce de mouche, de moucheron, de papillon : & tout ce qui vole a rampé dans ſa premiére origine, & a été une eſpéce de vers, de chenille, d'inſecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoien entre ces deux extrémités d'élévation & de baſſeſſe, eſt le tems où l'animal devient féve ou coquon, ce qui ſe fait en une infinité de façons, mais toujours d'une maniére uniforme pour chaque eſpéce.

Je terminerai ce traité par quelques obſervations ſur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom eſt *Formicaleo*. Sa figure eſt laide, & ne paroit qu'ébauchée. Son inclination eſt cruelle, car il ne vit que du ſang de ſa proie ; & ſon occupation unique eſt de lui tendre des

piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans ſon cabinet un tel animal.

On le met dans un vaſe de terre plein d'un ſable aſſez menu, où il ſe cache auſſitôt. Quand il y eſt, il forme dans le ſable la figure d'un cône renverſé avec une proportion exacte & géométrique : & il va ſe loger dans le ſommet du cône qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes, eſt placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec ſa tête à coups redoublés du ſable ſur la proie qu'il a ſentie, afin de l'étourdir, & de l'entraîner dans le fonds où il ſe tient caché. Alors il ſort de ſa rétraite, & après s'être deſaltéré du ſang, il rejette le cadavre qui pourroit faire ſoupçonner ſa cruauté.

Quand on veut avoir une ſeconde fois le plaiſir de le voir travailler, on comble ſon cône en agitant le vaſe : & l'on eſt étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, auſſi vaſte & auſſi régulière que la premiére.

Quels raiſonnemens ne faudroit-il pas qu'elle fît, ſi ſon travail étoit fondé ſur le raiſonnement ? Peut-on penſer plus finement en mathématique, & connoitre mieux la nature du cône, celle du ſable, celle des mouvemens, & leur retentiſſement du centre à toutes les parties de la circonférence ? Il eſt certain que c'eſt cette bête qui raiſonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'eſt pas, ni qu'elle raiſonne, ni qu'un principe étranger raiſonne pour elle : mais que ce principe faſſe exécuter tout cela par des organes qui ſe meuvent eux-mêmes, & qui paroiſſent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaleo, dont je viens de parler, ſe transforme en une grande & belle mouche, appellée demoiſelle, de laid & de petit qu'il étoit auparavant ; & il ne ſe ſouvient plus de ſon humeur ſanguinaire, quand il a quitté ſa premiére dépouille.

Utilité de ces obſervations phyſiques.

IL N'EST PAS néceſſaire que je faſſe remarquer combien ces obſervations

continué réguliére-
ge de 6 ou 7 ans juſ-
ou 15 ans, mais con-
& le nom de diver-
n d'étude, rempliroit
s gens de connoiſſan-
bles, & les prépa-
la Phyſique, qui eſt

on, où trouver des
de donner à un en-
ons, inconnues ſou-
e qui ſont les plus
mandent une éten-
noiſſances? La cho-
cile qu'on pourroit
éron diſoit en riant,
où il avoit entrepris
ude de la Juriſpru-
on le mettoit en co-
pé qu'il étoit il de-
nſulte en trois jours.
re à peu près autant,
que des ſavans, qui
très profonde, mais
parle ici. Il ne s'a-
ourir les livres où ſe
ttes d'obſervations,

tis, triduo me juriſcon-
ſultum eſſe profitebor.
Pro Muren. n. 28.

phyſiques, & une infinité d'autres pareilles, ſont capables d'orner & d'enrichir l'eſprit d'un jeune homme; de le rendre attentif aux effets de la nature qui ſont ſous nos yeux, & qui ſe préſentent à nous preſque à chaque moment, ſans que nous y faſſions réflexion; de lui apprendre mille choſes curieuſes qui regardent les ſciences, les arts, les métiers, comme la chymie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, &c; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'eſt pas une choſe indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la converſation, & de n'être pas réduit ou à y garder le ſilence, ou à ne ſavoir y parler que de bagatelles.

J'ai appellé cette Phyſique, la Phyſique des enfans, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en ſe proportionnant à leur foibleſſe, & ne leur propoſant rien qui ne ſoit à leur portée, ſoit pour les faits, ſoit pour les réflexions qu'on y joint. Il eſt incroiable combien ce

petit exercice, continué réguliérement depuis l'âge de 6 ou 7 ans juſqu'à l'âge de 12 ou 15 ans, mais continué ſous l'idée & le nom de divertiſſement, & non d'étude, rempliroit l'eſprit des jeunes gens de connoiſſances utiles & agréables, & les prépareroit à l'étude de la Phyſique, qui eſt propre aux ſavans.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces inſtructions, inconnues ſouvent à ceux même qui ſont les plus habiles, & qui demandent une étendue infinie de connoiſſances? La choſe n'eſt pas ſi difficile qu'on pourroit ſe l'imaginer. Cicéron diſoit en riant, dans un plaidoier où il avoit entrepris de rabaiſſer l'étude de la Juriſprudence, [a] que ſi on le mettoit en colére, tout occupé qu'il étoit il deviendroit Juriſconſulte en trois jours. J'en pourrois dire à peu près autant, non de la Phyſique des ſavans, qui eſt une ſcience très profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où ſe trouvent ces ſortes d'obſervations,

a Itaque, ſi mihi, homini vehementer occupato, ſtomachum moveritis, triduo me juriſconſultum eſſe profitebor. *Pro Murena. n.* 28.

tels que ſont par exemple les Mémoires de l'Académie des Sciences, où l'on trouve ſur toutes les matiéres une infinité de remarques extrêmement curieuſes. J'ai vû de jeunes gens, qui répondoient publiquement ſur le quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux uſage de ce qui eſt dit dans ces Mémoires ſur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux & ſtudieux s'adreſſe à d'habiles gens pour ſavoir quels livres il doit conſulter ſur chaque matiére ; il emprunte ces livres, ou les va chercher dans les bibliothéques publiques ; il les parcourt, il en fait des extraits, & par là ſe met en état de pouvoir apprendre mille choſes curieuſes à ſes diſciples : & il a, pour faire ce petit amas, ſept ou huit ans devant lui. Pour y réuſſir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE IV.

La Philoſophie ſert à inſpirer un grand reſpect pour la religion.

TOUT CE QUE j'ai dit juſqu'ici de la Phyſique des ſavans & de celle des enfans,

enfans montre bien clairement qu'un des grands effets, & le fruit le plus eſſentiel de la Philoſophie, c'eſt d'élever l'homme à la connoiſſance de la grandeur de Dieu, de ſa puiſſance, de ſa ſageſſe, de ſa bonté ; de le rendre attentif à ſa providence ; de lui apprendre à remonter juſqu'à lui par la conſidération des merveilles de la nature ; de faire qu'il devienne ſenſible à ſes bienfaits, & qu'il trouve par tout des ſujets de le louer, & de lui rendre graces.

C'eſt Dieu lui-même qui nous apprend dans l'un & l'autre Teſtament que c'eſt là l'uſage que nous devons faire de la vûe des créatures, qui nous enſeignent tous nos devoirs. Il renvoie dans ſes Ecritures le pareſſeux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oiſif ; l'ingrat au beuf & à l'âne, qui ſont reconnoiſſans des ſoins que prend d'eux leur maître ; l'imprudent aux oiſeaux de paſſage, qui ſavent diſcerner les tems. Jeſus-Chriſt veut que la conſidération des lis de la campagne, & des petits oiſeaux du ciel, ſoit une inſtruction pour tous les hommes, & qu'elle leur apprenne à ſe repoſer pleinement ſur

Prov. 6. 6.

Iſai 1. 3.

Jerem. 8. 7.

Matth. 6. 26. 30.

les ſoins d'une providence qui eſt en même tems attentive à tout, pleine de bonté, & toute-puiſſante. Ce ſeroit donc ne pas répondre aux intentions de la ſageſſe divine, & manquer au devoir le plus eſſentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens dans toutes les créatures les veſtiges ſenſibles de la divinité, qui a voulu s'y peindre, & nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture de la création du monde, [a] il eſt dit ſouvent que Dieu fut l'approbateur, & ſi l'on oſe le dire, l'admirateur de ſes ouvrages ; pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous cauſer, quelle étude nous en devrions faire, & de quelles réflexions ils ſont dignes : & pour nous reprocher en même tems notre ſtupidité qui ne penſe à rien, notre ingratitude qui ne rend graces de rien, & qui demeure toujours ignorante & imbécille, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnans, & que nous en ſoyions nous-mêmes l'un des plus incompréhenſibles.

[a] Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona. *Gen.* 1. 31.

Ce n'eſt pas la Phyſique ſeule qui nous aide à connoître Dieu. Le peu que j'ai raporté des principes de morale, tirés du paganiſme même, ſuffit pour nous montrer combien cette partie de la Philoſophie eſt propre à nous inſpirer un grand reſpect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'eſprit des jeunes gens, & à y en jetter de ſolides fondemens, capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité & du libertinage, que les deux célébres queſtions qui ſe traitent dans la Métaphyſique, l'exiſtence d'un Dieu, & l'immortalité de l'ame ?

Mais le grand & l'important ſervice que la bonne Philoſophie rend à l'homme, c'eſt de le diſpoſer à recevoir avec docilité & reſpect tout ce que lui enſeigne la révélation divine. Elle s'applique ſur tout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit ſe taire, la raiſon auſſi bien que les ſens, parce que rien n'eſt plus raiſonnable que de n'écouter que lui quand il parle : *Ipſi, de ſe, Deo credendum eſt* ; Que la raiſon ne doit pas trouver étrange qu'on la ſoumette à l'autorité dans des ſciences qui trai-

Hilar. lib. 4. de Trinit.

tant des choſes qui ſont au deſſus de la raiſon, doivent ſuivre une autre lumiére, qui ne peut être que celle de l'autorité divine ; Que, puiſque dans l'ordre même de la nature il y a mille choſes que l'eſprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ſes yeux en ſoient témoins, a plus forte raiſon il doit reſpecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les myſtéres de la religion ; Qu'enfin Dieu ne ſeroit pas ce qu'il eſt s'il n'étoit incompréhenſible, & que ſes merveilles ne mériteroient plus ce nom ſi l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Voila les leçons que donne la Philoſophie aux jeunes gens : non une Philoſophie inquiette, hardie, & téméraire, dont [a] ſaint Paul avertit les fidéles de ſe donner de garde, & qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit ſouvent ce qu'elle doit croire ; mais une Philoſophie ſage, ſolide, & fondée ſur les principes mêmes & ſur les lumiéres les plus pures de la raiſon naturelle,

a Videte ne quis vos decipiat per philoſophiam, & nanem fallaciam, ſecundùm traditionem hominum, ſecundùm elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum. *Coloſſ.* 2. 8.

LIVRE SIXIÉME.

DU GOUVERNEMENT INTERIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

AVANT-PROPOS.

CE T Avant-propos renfermera deux Articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance eſt la bonne éducation de la Jeuneſſe : dans le ſecond j'examinerai ſi l'inſtruction publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la Jeuneſſe.

L'EDUCATION de la Jeuneſſe a toujours été regardée par les plus grands Philoſophes & par les plus fameux Légiſlateurs comme la ſource la plus certaine du repos & du bonheur, non ſeulement des familles, mais des Etats même & des Empires. En effet, qu'eſt-ce qu'une République ou un Roiaume, ſinon un vaſte corps dont la vigueur & la ſanté dépendent de celles des familles particuliéres, qui en ſont comme les membres & les parties, & dont aucune ne peut manquer à ſes fonctions, que le corps entier ne s'en reſſente. Or n'eſt-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoiens, & encore plus les Grands & les Princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions ? n'eſt-il pas évident que la Jeuneſſe eſt comme la pépiniére de l'Etat ? que c'eſt par elle qu'il ſe renouvelle & ſe perpétue ? que c'eſt d'elle que viennent tous

les Peres de famille, tous les Magiſtrats, tous les Miniſtres, en un mot toutes les perſonnes conſtituées en autorité & en dignité ? & ne peut-on pas aſſurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'Etat, & devient comme l'eſprit & le caractére général de la nation entiére ?

Les Loix à la vérité ſont le fondement des Empires, & en y conſervant la régle & le bon ordre, elles y maintiennent la paix & la tranquillité. Mais [a] d'où les Loix elles-mêmes tirent-elles leur force & leur vigueur, ſinon de la bonne éducation, qui y accoutume & y aſſujettit les eſprits ; ſans quoi elles ſont une foible barriére contre les paſſions des hommes :

Quid leges ſine moribus vanæ proficiunt ? *Horat. Od. 25. lib. 3.*

Plutarque fait à ce ſujet une réflexion bien ſenſée, & qui mérite d'être peſée avec attention : c'eſt en parlant de Lycurgue. » Ce ſage Légiſlateur, » dit-il, ne jugea pas à propos de cou- *In vit Lycurg.*

a Ὅτελος ἐδὲν τῶν ἰσχυροτάτων νόμων, ἢ συνδεδογμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, ἰ μὴ ἔθεσι καὶ ἐπιτηδεύμασιν ἢ πεπαιδευμένοις ἐν τῇ πολιτείᾳ. *Ariſt. lib. 5. Polit. cap. 9.*

» cher ſes loix par écrit, perſuadé que
» ce qu'il y a de plus fort & de plus
» efficace pour rendre les villes heu-
» reuſes & les peuples vertueux, c'eſt
» ce qui eſt empreint dans les mœurs
» des citoiens, & ce que la pratique
» & l'habitude leur ont rendu comme
» familier & naturel. Car les principes
» que l'éducation a gravés dans leurs
» eſprits, demeurent fermes & iné-
» branlables, comme étant fondés
» ſur la conviction intérieure & ſur la
» volonté même, qui eſt un lien tou-
» jours plus fort & plus durable que
» celui de la contrainte; de ſorte que
» cette éducation devient la régle des
» jeunes gens, & leur tient lieu de Lé-
» giſlateur.

Voila, ce me ſemble, l'idée la plus juſte qu'on puiſſe donner de la différence qu'il y a entre les Loix & l'éducation.

La Loi, quand elle eſt ſeule, eſt une maitreſſe dure & impérieuſe, ἀνάγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher, & dont il eſt le plus jaloux, je veux dire ſa liberté; qui l'attriſte, qui le contrarie en tout, [a] qui eſt ſourde à ſes remontrances &

[a] Leges, rem ſurdam, inexorabilem eſſe . . . . . nihil laxamenti nec veniæ habere, ſi modum exceſſeris. *Liv. lib.* 2. *n.* 3.

à ſes deſirs, qui ne ſait jamais ſe relâcher, [a] qui ne lui parle que d'un ton menaçant, & ne lui montre que des châtimens. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'homme ſecoue ce joug dès qu'il le peut impunément, & que n'écoutant plus des leçons importunes, il ſe livre à ſes panchans naturels, que la Loi avoit ſeulement réprimés, ſans les changer ni les détruire.

Il n'en eſt pas ainſi de l'éducation. C'eſt une maîtreſſe douce & inſinuante, ennemie de la violence & de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de perſuaſion, qui s'applique à faire goûter ſes inſtructions en parlant toujours raiſon & vérité, & qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile, en la rendant plus aimable. Ses leçons qui commencent preſque avec la naiſſance de l'enfant, croiſſent & ſe fortifient avec lui, jettent avec le tems de profondes racines, paſſent bientôt de la mémoire & de l'eſprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ſes mœurs par la pratique & l'habitude,

a Pœna metuſque aberant, nec verba minantia fixo Ære legebantur. — *Ovid. lib. 1. Metam. C'eſt une belle définition des loix.* Verba minantia.

deviennent en lui une ſeconde nature qui ne peut preſque plus changer, & font auprès de lui dans toute la ſuite de ſa vie la fonction d'un Légiſlateur toujours préſent, qui dans chaque occaſion lui montre ſon devoir, & le lui fait pratiquer. ἡ παίδευσις νομοθέτη διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les anciens aient recommandé avec tant de ſoin la bonne éducation de la Jeuneſſe, & l'aient regardée comme le moien le plus ſûr de rendre un Empire ſtable & floriſſant. Leur maxime capitale étoit que les enfans appartiennent plus à la République, qu'à leurs parens; & qu'ainſi ce n'eſt point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la République doit ſe charger de ce ſoin. Que par cette raiſon les enfans doivent être élevés, non en particulier & dans la maiſon paternelle, mais en public, par des maîtres communs, & ſous une même diſcipline, afin qu'on leur inſpire de bonne heure l'amour de la patrie, le reſpect pour les loix du pays, le goût des principes & des maximes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. Car chaque eſpéce de

Ariſt. Polit. lib. 8. cap. 1.

gouvernement a ſon génie particulier. Autre eſt l'eſprit & le caractére d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or c'eſt par l'éducation qu'on prend cet eſprit & ce caractére.

C'eſt en conſéquence des principes que j'ai établis juſqu'ici que Lycurgue, Platon, Ariſtote, en un mot tous ceux qui nous ont laiſſé des régles du gouvernement, déclarent que le principal & le plus eſſentiel devoir d'un Magiſtrat, d'un Miniſtre, d'un Légiſlateur, d'un Prince, eſt de veiller à la bonne éducation, premiérement de leurs propres enfans qui ſouvent ſuccédent à leur place, & enſuite des citoiens en général qui forment le corps de la République; & ils remarquent que tout le déſordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon en cite un illuſtre exemple dans la perſonne du Prince le plus accompli dont parle l'Hiſtoire ancienne, c'eſt le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ſes con- *Plat. lib. 3. de Leg.*

La femme Cyrus étoit t du Roi des édes.

quêtes, il abandonna aux * femmes le ſoin de l'éducation de ſes enfans. Ces jeunes Princes furent donc élévés, non ſelon la diſcipline dure & auſtére des Perſes, qui avoit ſi bien réuſſi par raport à Cyrus leur pere, mais à la maniére des Médes, c'eſt-à-dire dans le luxe, la molleſſe, & les délices. Perſonne n'oſoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges & aux flateries. Tout fléchiſſoit le genou & étoit rampant devant eux ; & l'on croioit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une diſtance infinie entre eux & le reſte des hommes, comme s'ils euſſent été d'une autre eſpéce qu'eux. [a] Une telle éducation, dont toute remontrance & toute réprimande étoient ſévérement écartées, eut, dit Platon, le ſuccès qu'on en devoit attendre. Les deux Princes, auſſitôt * après la mort de

[a] Οὕτω γιγνόμενοι ὑπὸ τῶν ἐν ταῖς ἀρχαῖς ὄντες γενόμενοι, τροφὴν ἀπαιδαγώγητον τραφέντες.

* *Platon ſuppoſe que ces deux Freres prirent les armes l'un contre l'autre auſſitôt après la mort de Cyrus, & que Cambyſe fit mourir Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort ſoumis à ſon frere, qui ne le fit mourir que vers la fin de ſon régne, après l'expédition contre l'Ethiopie.*

Cyrus, armérent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant ſouffrir ni ſupérieur, ni égal ; & Cambyſe, devenu le maître abſolu par la mort de ſon frere, s'abandonna comme un inſenſé & un furieux à toutes ſortes d'excès, & mit l'Empire des Perſes à deux doigts de ſa perte. Cyrus lui avoit laiſſé une vaſte étendue de provinces, des revenus immenſes, des armées innombrables : mais tout cela tourna à ſa ruine faute d'un autre bien infiniment plus eſtimable qu'il négligea de lui laiſſer, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuſe de Platon à l'égard de Cyrus, m'avoit entiérement échapé en liſant ſon hiſtoire dans Xénophon, & je n'avois pas fait réflexion qu'effectivement cet Hiſtorien garde un profond ſilence ſur l'éducation des enfans de ce Prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente maniére dont les jeunes Perſes étoient élevés, & dont Cyrus lui-même l'avoit été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un Prince.

Philippe, Roi de Macédoine, ſe conduiſit d'une maniére bien diffé-

A. Gell. liv. 9. cap. 3.

rente. Dès qu'il fut devenu pere, (c'étoit au milieu de ſes conquêtes, & dans le tems de ſes plus grands exploits,) il écrivit à Ariſtote la lettre qui ſuit. *Je vous donne avis qu'il m'eſt né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de ſa naiſſance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Ariſtote ſur la terre. Car j'eſpére qu'élevé de votre main & par vos ſoins, il deviendra digne de la gloire de ſon pere, & de l'Empire que je lui laiſſerai.* Voila parler & penſer en grand Prince, qui connoit l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes ſentimens. un Hiſtorien remarque qu'il [a] n'aima pas moins Ariſtote que ſon propre pere ; *parce*, diſoit-il, *qu'il étoit redevable à l'un de vivre, & à l'autre de bien vivre.*

Si c'eſt une grande faute à un Prince de ne pas donner ſes ſoins à l'éducation de ſes propres enfans, ce n'en eſt pas une moindre de négliger celle des citoiens en général. Plutarque,

a Ἀριστοτέλει δὲ τὸν ἴσον ἀγαπᾶν ἔφη (ὡς αὐτὸς ἔλεγεν) τὸν πατέρα, τὸν μὲν γὰρ ζῆν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῆν. *Plut. in vit. Alex.*

dans le paralléle qu'il fait de Lycurgue & de Numa, obſerve très judicieuſement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons deſſeins & tous les grands établiſſemens de ce dernier. L'endroit eſt fort remarquable. » Tout le travail » de Numa, dit-il, qui n'avoit viſé » qu'à maintenir Rome paiſible & » tranquille, s'évanouit avec lui ; & » dès qu'il fut mort, le temple aux » doubles portes, qu'il avoit toujours tenu fermé comme ſi véritablement il y eût enchainé le démon » de la guerre, fut r'ouvert tout à » coup, & toute l'Italie remplie de » ſang & de carnage. Ainſi le plus » beau & le plus juſte de ſes établiſſemens ne dura preſque point, parce » qu'il manquoit du ſeul lien capable » de le maintenir, qui étoit l'éducation de la Jeuneſſe. «

Ce fut une conduite toute oppoſée qui maintint ſi lontems les loix de Lycurgue dans leur entier. » Car, » comme obſerve le même Plutarque, » la religion du ſerment qu'il exigea » des Lacédémoniens auroit été une » foible reſſource après ſa mort, ſi » par l'éducation il n'eût imprimé les

» loix dans leurs mœurs, & ne leur » eût fait ſucer preſque avec le lait « l'amour de ſa police en la leur ren- « dant comme familiére & naturelle. « Auſſi vit-on que ſes principales or- » donnances ſe conſervérent plus de » cinq cens ans, comme une bonne » & forte teinture qui avoit pénétré » juſqu'au fond de l'ame.

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc perſuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus eſſentiel d'un Légiſlateur, & il en faut dire autant d'un Prince, étoit d'établir de bonnes régles pour l'éducation de la Jeuneſſe, & de les faire exactement pratiquer. Il eſt étonnant juſqu'où ils portoient ſur ce point l'attention & la prévoiance. C'eſt dès la naiſſance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît de ſages précautions par raport à toutes les perſonnes qui devoient en prendre ſoin, & l'on voit bien que Quintilien a puiſé dans Platon & dans Ariſtote ce qu'il dit à ce ſujet, ſur tout pour ce qui regarde les nourrices. [a] Il vouloit, comme ces

[a] Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio eſt : rectè tamen etiam loquantur. . . . . Naturâ

ſages Philoſophes, que dans le choix qu'on en feroit, non ſeulement on prît garde qu'elles n'euſſent point un langage vicieux, mais que ſur tout on eût égard aux mœurs & au caractére d'eſprit. Et la raiſon qu'il en apporte eſt admirable. » C'eſt, dit-il, » que ce qu'on apprend à cet âge, » s'imprime facilement dans l'eſprit, » & y laiſſe de profondes traces qui » ne s'effacent pas aiſément. Il en eſt » comme d'un vaſe neuf, qui conſerve » lontems l'odeur de la premiére » liqueur qu'on y a verſée ; & comme des laines, qui ne recouvrent » jamais leur premiére blancheur, » quand elles ont été une fois à la » teinture. Et le malheur eſt que les » mauvaiſes habitudes durent encore » plus que les bonnes. «

C'eſt par la même raiſon que ces Philoſophes regardent comme un des plus eſſentiels devoirs de ceux qui ſont chargés de l'éducation des enfans, d'écarter d'auprès d'eux, au- *Ariſt. Polit. lib. 7. cap. 17.*

enim tenaciſſimi ſumus eorum quæ tudibus annis percepimus : ut ſapor quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus ſimplex ille candor mutatus eſt, elui poſſunt. Et hæc ipſa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora ſunt. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

tant qu'il eſt poſſible, les eſclaves & les domeſtiques, dont les diſcours, & encore plus les exemples, pourroient leur être nuiſibles.

Ils ajoutent à cela un avis, qui ſera la condannation d'un grand nombre de peres & de maîtres chrétiens. Ils veulent que non ſeulement on interdiſe aux jeunes gens juſqu'à un certain âge toute lecture de comédie & tout ſpectacle; mais que toute peinture, toute ſculpture, toute tapiſſerie, qui pourroient offrir aux yeux des enfans quelque image indécente ou dangereuſe, ſoient abſolument bannies des villes. Ils deſirent que les Magiſtrats veillent avec ſoin à l'exécution de ce réglement, & qu'ils obligent les ouvriers, même les plus induſtrieux, qui ne voudront pas s'y ſoumettre, à porter ailleurs leur funeſte habileté.[a] Ils étoient perſuadés que de cet amas d'objets propres à flater les paſſions, & à nourrir la cupidité, il ſort comme un air conta-

a Ἵνα μὲν οὖν κακίας εἰδῶσι τρεφόμενοι ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ οὐ κακὴ βοτάνη, πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ἀπὸ πολλῶν δρεπόμενοι καὶ ἐνσκήπτουσα ἔνθεν ἢ ἐκεῖθεν, ὥ τι ξυνιόντες λανθάνωσι κακόν τι ἐργασάμενον ἐν τῇ αὐτῶν ψυχῇ. Ἀλλ' ἐπιτεχνᾶν ζητητέον τὴν δημιουργὸν τὴν ἐυφυῶς δυναμένην ἰχνεύειν τὴν τοῦ καλοῦ φύσιν· ἵν' ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ

gieux & peſtilentiel, capable d'infecter à la longue & inſenſiblement les maîtres même qui le reſpirent à chaque moment ſans crainte & ſans précaution ; & que ces objets ſont comme autant de fleurs empoiſonnées, qui exhalent une odeur de mort d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, & que même elle paroit agréable. Ces ſages Philoſophes veulent au contraire que dans une ville tout enſeigne & inſpire la vertu, inſcriptions, tableaux, ſtatues, jeux, converſations ; & que de tout ce qui ſe préſente aux ſens, & qui frape les yeux ou les oreilles, il ſe forme comme un air & un ſouffle ſalutaire, qui s'inſinue imperceptiblement dans l'ame des enfans, & qui aidé & ſoutenu par l'inſtruction des maîtres, y porte dès l'âge le plus tendre l'amour du bien, & le goût des choſes honnêtes. Il y a dans le texte original une fineſſe, une délicateſſe d'expreſſion, dont nulle autre langue n'eſt ſuſcep-

ἀκούοντες ἢ νέοι ὠφελοῦνται ἀπὸ παντὸς, ἐπίθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ, ὥσπερ ἄνεμος φέρουσα ἀπὸ χρηστῶν τόπων ὑγίειαν, καὶ ἐνθὺς ἐκ παίδων λανθάνῃ εἰς ὁμοιότητα τὴν καὶ φιλίαν καὶ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. *Plat. lib. 3. de Rep.*

tible. Quoique ce paſſage ſoit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du ſtile de Platon.

Je reviens à mon ſujet, & je finis ce premier article en priant le Lecteur de conſidérer comment le paganiſme même a toujours regardé comme le devoir le plus eſſentiel des peres, des Magiſtrats, des Princes, de veiller à l'éducation des enfans, parce qu'il eſt de la derniére importance pour tout le reſte de la vie de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorſque les eſprits ſont encore tendres & fléxibles, on les manie & on les tourne à ſon gré ; au lieu que l'âge & une longue habitude rendent les défauts preſque incorrigibles : *Frangas enim citius quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt.*

Quintil. lib. 1. cap. 3.

ARTICLE SECOND.

On examine ſi l'éducation publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

PENDANT tout le tems que j'ai été chargé de l'éducation de la Jeuneſſe, parfaitement inſtruit des dan-

gers qui ſe rencontrent & dans les maiſons particuliéres & dans les Colléges, je n'ai jamais oſé prendre ſur moi de donner conſeil ſur cette matiére, & je me ſuis contenté de m'appliquer avec le plus de ſoin qu'il m'a été poſſible à l'inſtruction des jeunes gens que la divine Providence m'adreſſoit. Je croi devoir encore garder la même neutralité, & laiſſer à la prudence des parens à décider une queſtion, qui ſouffre certainement de grandes difficultés de part & d'autre.

Quintilien a traité cette queſtion avec beaucoup d'étendue & d'éloquence. L'endroit eſt un des plus beaux de ſon ouvrage, & mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait. *Quintil. lib. 1. cap. 2.*

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les Ecoles publiques.

La premiére regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être expoſée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas héſiter un moment, [a] le ſoin de bien

[a] Potior mihi ratio vivendi honeſtè, quàm vel optimè dicendi videretur.

vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le péril eſt égal de part & d'autre, que le tout dépend du naturel des enfans, & du ſoin qu'on prend de leur éducation : que, pour l'ordinaire, c'eſt des parens mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfans. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours & entendent des choſes qu'ils devroient ignorer toute leur vie.[a] Tout cela paſſe en habitude, & bientôt après en nature. Les pauvres enfans ſe trouvent vicieux, avant que de ſavoir ce que c'eſt que le vice. Ainſi ne reſpirant que luxe & que molleſſe, ils ne prennent pas le déſordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La ſeconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maiſon où le précepteur n'a qu'un écolier à inſtruire. Quintilien n'en convient pas pour pluſieurs raiſons qu'il expoſe. Mais il ajoute que cet inconvénient,

a Fit ex his conſuetudo, deinde natura. Diſcunt hæc miſeri, antequam ſciant vitia eſſe. Inde fluti ac fluentes, non accipiunt è ſcholis mala iſta, ſed in ſchola affe-runt.

quand même il ſeroit réel, eſt abondamment réparé par les grands avantages qui ſe trouvent dans l'éducation publique.

1.[a] L'éducation publique enhardit un jeune homme, lui donne du courage, l'accoutume de bonne heure à ne point craindre le grand jour, & le guérit d'une certaine puſillanimité qu'inſpire naturellement une vie ſombre & retirée : au lieu que dans le ſecret & en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abbat, il ſe rouille, pour ainſi dire ; ou bien il tombe dans une extrémité oppoſée, qui eſt de s'enfler d'un ſot orgueil, & de ſe mettre au deſſus des autres, parce qu'il n'a perſonne avec qui il puiſſe ſe meſurer.

2. & 3. Au Collége on fait des connoiſſances & des liaiſons, qui durent ſouvent autant que la vie ; & l'on y prend un certain uſage du monde,

a Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate & in media Reip. luce vivendum eſt, aſſueſcat jam à tenero non reformidare homines, neque illa ſolitaria & velut umbratili vita pallescere. Excitanda mens & attollenda ſemper eſt, quæ in hujuſmodi ſecretis aut langueſcit, & quemdam velut in opaco ſitum ducit ; aut contà tumeſcit inani perſuaſione. Neceſſe eſt enim ſibi nimium tribuat, qui ſe nemini comparat.

que la ſociété ſeule peut donner. Quintilien n'inſiſte pas ſur ces deux avantages, & ſemble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'eſt l'émulation. Un enfant y profite & de ce qu'on lui dit à lui-même, & de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours ſon maître approuver une choſe, corriger l'autre; blâmer la pareſſe de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui ſervira d'éguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ſes égaux : il ſe piquera même de ſurpaſſer les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier, pour primer dans ſa claſſe, & pour remporter les prix ! [a] Voila ce qui donne de l'ardeur à de jeunes eſprits : & une noble émulation bien ménagée, dont on aura ſoin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, eſt un des meilleurs moiens pour les conduire aux plus grandes vertus, & aux plus difficiles entrepriſes.

5. Un autre avantage qui ſe ren-

[a] Accendunt omnia frequenter tamen cauſa hæc animos : &, licet ipſa vitium ſit ambitio, virtutum eſt.

contre

contre encore dans les écoles, c'eſt qu'un jeune homme trouve dans ſes compagnons des modéles qui ſont à ſa portée, qu'il ſe flate de pouvoir atteindre, & qu'il ne deſeſpére pas même de pouvoir un jour ſurpaſſer : au lieu que, s'il étoit ſeul, il y auroit pour lui de la témérité d'oſer ſe meſurer avec ſon maître.

6. Enfin, c'eſt qu'un maître, qui a un nombreux auditoire, s'anime tout autrement que celui qui étant tête à tête avec un unique diſciple, ne peut lui parler que froidement, & d'un ton de converſation. Or il eſt incroiable combien ce feu & cette vivacité d'un maître, qui en expliquant les beaux endroits d'un Auteur ſe tranſporte lui-même & ſe paſſionne, eſt propre, non ſeulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inſpirer le même goût & les mêmes ſentimens dont celui qui leur parle eſt pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il ſoutient eſt appuiée ſur un uſage preſque univerſel, & ſur l'autorité des Auteurs les plus eſtimés & des Légiſlateurs les plus célébres.

Je pourrois ajouter que cette coutume n'a pas été obſervée moins réguliérement depuis Quintilien, & ſous le chriſtianiſme même. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de ſaint Baſile & de ſaint Grégoire de Nazianze eſt connu de tout le monde. J'en raporterai le détail à la fin de ce volume. Il me ſuffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illuſtres amis étoient des plus chrétiennes qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde : & Dieu benit leurs pieuſes intentions par un ſuccès qui paſſa toutes leurs eſpérances. Oſeroit-on taxer cette conduite d'imprudence & de témérité ?

D'un autre côté, oſeroit-on condanner la ſainte timidité de parens chrétiens, qui à la vûe des dangers qui ſe rencontrent dans les Colléges, (& il faut avouer auſſi qu'ils ſont grands) moins attentifs à faire avancer leurs enfans dans les ſciences, qu'à conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable tréſor de l'innocence, prennent le parti de les élever ſous

leurs yeux dans une maiſon où ils n'entendent que de ſages diſcours, où ils ne voient que de bons exemples, & d'où l'on a ſoin d'écarter, autant qu'il ſe peut, tout ce qui ſeroit capable d'altérer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore certainement de telles maiſons : mais le nombre en eſt-il bien grand ?

Entre les deux maniéres ordinaires d'élever la Jeuneſſe, qui ſont de les mettre penſionnaires au Collége, ou de les inſtruire en particulier, il y en a une troiſiéme, qui tient le milieu, & ſemble les réunir : c'eſt d'envoier les enfans au Collége pour y profiter de l'émulation des claſſes, en les retenant le reſte du tems dans la maiſon paternelle. Par là on évite peutêtre une partie des dangers, comme auſſi l'on ſe prive d'une partie des avantages du Collége : parmi leſquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la régle, la diſcipline, qui par un coup de cloche marquent d'une maniére uniforme tous les exercices de la journée ; & la vie ſimple & frugale qu'on y méne, éloignée des douceurs & des careſſes de la maiſon paternelle, qui ne ſont propres qu'à

amollir les enfans. C'eſt ce que remarque un illuſtre Magiſtrat des ſiécles paſſés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. » Mon pere (c'eſt ce Magiſtrat qui » parle) diſoit qu'en cette nourriture » du Collége il avoit eu deux re- » gards : l'un à la converſation de la » Jeuneſſe gaye & innocente ; l'au- » tre à la diſcipline ſcholaſtique, » pour nous faire oublier les mi- » gnardiſes de la maiſon, & comme » pour nous dégorger en eau cou- » rante. Je trouve que ces dix-huit » mois de Collége me firent aſſez » bien.... J'appris la vie frugale de » la ſcholarité, & à régler mes » heures.

Henri de Meſmes, tom. 1. pag. 110.

Un autre avantage des Colléges, (je les ſuppoſe tels qu'ils doivent être) & le plus grand de tous, c'eſt d'apprendre à fond la religion, d'en puiſer la connoiſſance dans les ſources mêmes, d'en connoître le véritable eſprit & la véritable grandeur, & de ſe prémunir par de ſolides principes contre les dangers que la foi & la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'eſt pas impoſſible, mais certainement il eſt rare, de trouver

cet avantage dans les maiſons particuliéres.

Que doit-on conclure de tous ces principes & de tous ces faits ? Il n'y a point de Collége qui ne puiſſe citer des exemples, & en très grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, & qui y ont infiniment profité ſoit pour les ſciences, ſoit pour la piété. Il n'y en a point auſſi qui n'en ait vû avec douleur un très grand nombre y faire un triſte naufrage. Il en eſt de même des maiſons particuliéres.

La concluſion qu'il me ſemble qu'on en doit tirer, c'eſt que les dangers pour la Jeuneſſe étant grands de tous côtés, c'eſt aux parens à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages & les inconvéniens qui ſe rencontrent de part & d'autre, à ne ſe déterminer dans une délibération ſi importante que par des motifs de religion, & ſur tout à faire un choix de Maîtres & de Colléges, ſuppoſé qu'ils prennent ce parti, qui puiſſe, ſinon diſſiper entiérement, du moins diminuer leurs juſtes craintes.

DU GOUVERNEMENT
INTERIEUR DES CLASSES ET DU COLLEGE.

POUR entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des Classes & du Collége, il eſt néceſſaire de conſidérer ſéparément le devoir des différentes perſonnes qui ſont emploiées à l'éducation de la Jeuneſſe, & qui y ont quelque raport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent preſque à tous également, c'eſt par où je commencerai ce Traité, pour éviter les redites qui ſans cela ſeroient inévitables.

PREMIERE PARTIE.
Avis généraux ſur l'éducation de la Jeuneſſe.

JE COMMENCE par prier le Lecteur, lorſque je parlerai d'avis, de régles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me diſpenſer d'emploier ſouvent dans la matiére que je traite, de me rendre la juſtice de croire que je ne prétens preſcrire de loix à perſonne, ni m'ériger en maître

en cenſeur de mes confréres. Mon
ique deſſein eſt d'aider, ſi je puis,
i perſonnes qu'on charge de l'édu-
ion des enfans dans un âge peu
ıncé, où, faute d'expérience, elles
ıt expoſées à commettre beaucoup
fautes, comme je reconnois en
ir commis moi-même beaucoup ;
je me trouverai heureux de pou-
r contribuer à les leur faire évi-
, en leur prêtant mes réflexions,
plutôt celles des plus habiles maî-
s en matiére d'éducation. Car je ne
ai ici preſque rien de moi-même,
tout dans cette premiére Partie
eſt la plus importante, & qui doit
vir comme de baſe & de fonde-
nt à tout le reſte. Athénes & Rome
fourniront encore leurs richeſſes.
ferai auſſi grand uſage de deux
teurs modernes, ſouvent même
s les citer. Ces Auteurs ſont,
* de Fénelon Archevêque de Cam-
i, & ** M. Locke Anglois, dont
écrits ſur cette matiére ſont fort
més & avec raiſon. Le dernier
quelques ſentimens particuliers,
je ne voudrois pas toujours ado-
r. Je ne ſai d'ailleurs s'il étoit bien
ſé dans la connoiſſance de la lan-

* *Education des filles*
** *De l'Education des enfans, traduit de l'Anglois de M. Locke.*

gue grecque, & dans l'étude des Belles-Lettres : il ne paroit pas au moins en faire aſſez de cas. Mais l'un & l'autre, par raport aux mœurs & à la conduite, peuvent être d'un grand ſecours, non ſeulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me ſuis mis en poſſeſſion de profiter impunément du travail d'autrui ; & il me ſemble que le Public, content qu'on lui diſe de bonnes choſes ſans ſe mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas ſu mauvais gré juſqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les Avis généraux qui regardent l'éducation de la Jeuneſſe.

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit ſe propoſer dans l'éducation.

[a] POUR réuſſir dans l'éducation de la Jeuneſſe, le premier pas, ce ſemble, qu'il y ait à faire, eſt de bien

a Decernatur primùm, & quò tendamus, & quâ; non ſine perito aliquo, cui explorata ſint ea, in quæ procedimus... Hîc tritiſſima quæque via & celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præſtandum, quàm ne, pecorum ritu, ſequamur antecedentium gregem, pergentes, non quâ eundum eſt, ſed quâ itur... non ad rationem, ſed ad

établir quel but l'on ſe propoſe, d'examiner par quelle route on y peut arriver, & de choiſir un guide habile & expérimenté qui ſoit en état de nous y conduire ſûrement. Quoique pour l'ordinaire ce ſoit une régle très ſage & très judicieuſe, d'éviter toute ſingularité, & de ſuivre les coutumes établies; je ne ſai ſi dans la matiére que nous traitons, cette maxime ne ſouffre pas quelque exception, & ſi l'on ne doit pas craindre les dangers & les inconvéniens d'une eſpéce de ſervitude, qui fait que nous ſuivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous conſultons moins la raiſon que la coutume, & que nous nous réglons plutôt ſur ce qui ſe fait, que ſur ce qui ſe doit faire : d'où il arrive ſouvent qu'une erreur une fois établie, ſe communique de main en main & d'âge en âge, & devient une loi preſque impreſcriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres, &

ſimilitudinem vivimus . . ita, dum unuſquiſque mavult credere, quàm judicare, verſat nos & præcipitat traditus per manus error . . . . , Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant: argumentum peſſimi turba eſt. *Senec. lib. de vit. beat. cap.* 1. & 2.

ſuivre le grand nombre. Mais le genre hûmain eſt-il aſſez heureux, pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur; & n'eſt-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus ſouvent?

Pour peu donc qu'on faſſe uſage de ſa raiſon, on reconnoit aiſément que le but des maîtres n'eſt point d'apprendre à leurs diſciples ſeulement du grec & du latin, ni de leur enſeigner à faire des thémes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits & de dates hiſtoriques; à dreſſer des ſyllogiſmes en forme, à tracer ſur le papier des lignes & des figures. [a] Ces connoiſſances, je ne le nie point, ſont utiles & eſtimables, mais comme moiens, & non comme fin; quand elles nous conduiſent ailleurs, & non quand on s'y arrête; quand elles nous ſervent de préparatifs & d'inſtrumens pour de meilleures choſes, dont l'igno-

a Liberalia ſtudia hactenus utilia ſunt, ſi præparant ingenium, non detinent .... Rudimenta ſunt noſtra, non opera .. Non diſcere debemus iſta, ſed didiciſſe .... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat? ... Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere: quæ quiſquis ignorat, alia ſruſtra ſcit. *Senec. Epiſt.* 88.

rance rend tout le reſte inutile. Les jeunes gens ſeroient bien à plaindre, s'ils étoient condannés à paſſer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais & avec des peines incroiables une ou deux langues, & d'autres choſes pareilles, dont ils n'auront peutêtre que rarement occaſion de faire uſage. Le but des maîtres, dans la longue carriére des études, eſt d'accoutumer leurs diſciples à un travail ſérieux; de leur faire eſtimer & aimer les ſciences; d'en exciter en eux une faim & une ſoif, qui au ſortir du Collége les leur faſſent rechercher; de leur en montrer la route; de leur en bien faire ſentir l'uſage & le prix; & par là de les diſpoſer aux différens emplois où la providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, eſt de leur former l'eſprit & le cœur; de mettre leur innocence à couvert; de leur inſpirer des principes d'honneur & de probité; de leur faire prendre de bonnes habitudes; de corriger & de vaincre en eux par des voies douces les mauvaiſes inclinations qu'on y remarque, telles

[a] que ſont la fierté, l'inſolence, l'eſtime de ſoi-même, un ſot orgueil toujours occupé à rabaiſſer les autres, un amour propre aveugle & uniquement attentif à ſes commodités, un eſprit de raillerie, qui ſe plait à piquer & à inſulter, une pareſſe & une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'eſprit.

ARTICLE II.

Etudier le caractère des enfans, pour ſe mettre en état de les bien conduire.

L'EDUCATION, à proprement parler, eſt l'art de manier & de façonner les eſprits. C'eſt de toutes les ſciences la plus difficile, la plus rare, & en même tems la plus importante, mais qu'on n'étudie point aſſez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que de tous les animaux l'homme eſt le plus intraitable. C'eſt la réflexion judicieuſe que fait Xénophon dans ſa belle préface de la Cyropédie. Après

[a] Imprimis inſolentiam, & nimiam æſtimationem ſui, tumoremque elatum ſupra ceteros, & amorem rerum ſuarum cœcum & improvidum, dicacitatem & ſuperbiam contumeliis gaudentem, deſidiam diſſolutionemque ſegnis animi indormientis ſibi. *Senec. lib. de Beat. vit. cap.* 10.

avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de beufs ſe révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'eſt plus ordinaire parmi les peuples ; il ſemble, dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il eſt plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais en jettant les yeux ſur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, & de ſe faire également aimer des peuples conquis & de ſes ſujets naturels ; [a] il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obéir, mais des ſupérieurs qui ne ſavent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui ſont chargés de l'éducation des enfans. [b] Il faut avouer que l'eſprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, ſouffre impatiemment le joug, & ſe porte naturellement à ce qui lui eſt défendu. [c] Mais ce qu'il en faut conclure, c'eſt que pour

a Οὐτε τῶν ἀδυνάτων, ὅτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐστὶν ἀνθρώπων ἄρχειν, ὃν τις ἐπισταμένως τοῦτο πράττῃ.

b Naturâ contumax eſt humanus animus, & in contrarium atque arduum nitens, ſequitur-que faciliùs quàm ducitur. *Senec. de Clem. lib.* 1. *cap.* 24.

c Nullum animal moroſius eſt, nullum majore arte tractandum, quàm homo: nulli magis parcendum. *Ibid. cap.* 17.

cette raiſon là même il demande plus de précautions & de ménagemens, & qu'il céde plus volontiers à la douceur qu'à la violence : *Sequitur facilius, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux, qui ſe cabre, qui ſecoue le mords, qui réſiſte à l'éperon : c'eſt que celui qui le monte, qui a la main dure & peſante, ne ſait pas le conduire, & le gourmande mal-à-propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un Ecuier habile & intelligent, il arrêtera toutes ſes ſaillies, & d'une main légére le gouvernera à ſon gré : *Generoſi atque nobiles equi melius facili freno reguntur.*

Ibid. ibid. 24.

Pour parvenir à ce but, le premier ſoin du maître eſt de bien étudier & d'approfondir le génie & le caractére des enfans : car c'eſt ſur quoi il doit régler ſa conduite. [a] Il y en a qui ſe relâchent & languiſſent, ſi on ne les preſſe : d'autres ne peuvent ſouffrir qu'on les traite avec empire & hauteur. Il en eſt tel que la crainte retient, & tel au contraire qu'elle abbat

[a] Sunt quidam, niſi inſtiteris, remiſſi; quidam imperia indignantur : quoſdam continet metus, quoſdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. *Quintil. lib.* 2. *cap.* 3.

& décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail & d'application ; d'autres qui n'étudient que par boutade & par ſaillie. Vouloir les mettre tous de niveau, & les aſſujettir à une même régle, c'eſt vouloir forcer la nature. La prudence du maître conſiſte à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal eſt tout près du bien, & il eſt aiſé de prendre l'un pour l'autre, & de s'y tromper, [a] & c'eſt ce qui rend la conduite des jeunes gens ſi difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence : trop de contrainte abrutit l'eſprit. La louange excite & encourage, mais auſſi elle inſpire de la vanité & de la préſomption. Il faut donc garder un juſte tempérament qui balance & évite ces deux inconvéniens, & imiter la conduite d'Iſocrate à l'égard d'Ephore & de Théopompe, qui

a Difficile regimen eſt.. & diligenti obſervatione res indiget. Utrumque enim, & quod extol'endum, & quod deprimendum, ſimilibus alitur : facilè autem etiam attendentem ſimilia decipiunt. Creſcit licentiâ ſpiritus, ſervitute comminuitur ; aſſurgit, ſi laudatur, & in ſpem ſui bonam adducitur ; ſed eadem iſta inſolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus eſt, ut modò frenis utamur, modò ſtimulis. *Senec. de Ira. lib. 2. cap. 22.*

étoient d'un caractére tout différent. [a] Ce grand maître, qui n'a pas moins réuſſi à inſtruire qu'à écrire, comme ſes diſciples & ſes livres en font foi, emploiant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, & l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un, & ajoutant à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voila le modéle qu'il faut ſuivre dans l'éducation des enfans. Ils portent en eux les principes & comme les ſemences de toutes les vertus & de tous les vices. L'adreſſe eſt de bien étudier d'abord leur génie & leur caractére; de s'appliquer à connoitre leur humeur, leur pente, leurs talens; & ſur tout de découvrir leurs paſſions & leurs inclinations domi-

a Clariſſimus ille præceptor Iſocrates, quem non magis libri bene diciſſe, quàm diſcipuli bene docuiſſe teſtantur, dicebat ſe calcaribus in Epheſo, contrà autem in Theopompo frenis uti ſolere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem & quaſi verecundantem incitabat. Neque eos ſimiles effecit inter ſe, ſed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utriuſque natura pateretur. *Quintil. lib.* 2. *cap* 8. *Cic. lib.* 3. *de Orat.* n. 36.

nantes, non dans la vûe ni dans l'eſpérance de changer tout-à-fait leur tempérament ; de rendre gai par exemple celui qui eſt naturellement grave & poſé, ou ſérieux celui qui eſt d'un naturel vif & enjoué. Il en eſt de certains caractéres, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redreſſés, mais non changés entiérement. Or le moien de connoitre ainſi les enfans, c'eſt de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations ; de laiſſer agir leur naturel, pour le mieux diſcerner ; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laiſſer voir ; de les obſerver, ſans qu'ils s'en aperçoivent, ſur tout dans le [a] jeu, où ils ſe montrent tels qu'ils ſont. Car les enfans ſont naturellement ſimples & ouverts : mais dès qu'ils ſe croient obſervés, ils ſe ferment, & la gêne les met ſur leurs gardes.

Il eſt bien important auſſi de diſtinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En géné- *Lettres piété l'om*

a Mores ſe inter ludendum ſimpliciùs detegunt. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 3.

ral on peut eſpérer que ceux où l'âge, la mauvaiſe éducation, l'ignorance, la ſéduction, & le mauvais exemple ont quelque part, ne ſont pas ſans reméde : & l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractére naturel de l'eſprit, & dans la corruption du cœur, ſeront très difficiles à traiter, comme la duplicité & le déguiſement; la flaterie ; la pente aux raports, aux diviſions, à l'envie, à la médiſance; un eſprit mocqueur, & ſur tout à l'égard des avis qu'on lui donne, & des choſes ſaintes ; une oppoſition naturelle à la raiſon, &, ce qui en eſt une ſuite, une facilité à prendre les choſes de travers.

ARTICLE III.

Prendre d'abord de l'autorité ſur les enfans.

CETTE maxime eſt de la derniére importance pour tous les tems de l'éducation, & pour toutes les perſonnes qui en ſont chargées. J'appelle autorité un certain air & un certain aſcendant, qui imprime le reſpect, & ſe fait obéir. Ce n'eſt ni l'age, ni

la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité : mais un caractére d'eſprit égal, ferme, modéré, qui ſe poſſéde toujours, qui n'a pour guide que la raiſon, & qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'eſt cette qualité & ce talent qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte diſcipline, qui fait obſerver les réglemens, qui épargne les réprimandes, & qui prévient preſque toutes les punitions. Or c'eſt dès le premier abord, dès le commencement, que les parens & les maîtres doivent prendre cet aſcendant. S'ils ne ſaiſiſſent ce moment favorable, & ne ſe mettent dès les premiers jours en poſſeſſion de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, & l'enfant ſera le maître. *Animum*, & l'on peut dire auſſi, *Puerum rege : qui niſi paret, imperat.* Cela eſt vrai à la lettre, & l'on auroit de la peine à le croire, ſi une expérience conſtante ne le montroit tous les jours. Il y a dans le fonds de l'homme un amour de l'indépendance, qui ſe montre & ſe dévelope dès l'âge le plus tendre, & dès la

Horat. Sat. 2. lib. 1.

mammelle. [a] Que ſignifient ces cris, ces pleurs, ces geſtes menaçans, ces yeux étincelans de colére, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui eſt piqué de jalouſie contre un autre ? » J'ai vû, » dit S. Auguſtin, un enfant jaloux. » Il ne ſavoit pas encore parler : & » avec un viſage pâle, il lançoit des » regards furieux contre un autre en- » fant qui tétoit avec lui. *Vidi ego & expertus ſum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, & intuebatur pallidus amaro aſpectu collactaneum ſuum.*

Conf. lib. 1. cap. 7.

Voïla le tems & le moment de rompre cette mauvaiſe inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à domter ſes deſirs, à n'avoir point de fantaiſies, en un mot à céder & à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en paſſer ; ils n'auroient garde de criailler & de ſe dépiter pour ſe faire

[a] Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter ... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantum poteſt, quia non obeditur imperiis, quibus pernicioſè obediretur. In imbecillitas membrorum infantilium innocens eſt, non animus infantium. *S. Aug. Conf. lib. 1. cap. 7.*

ir ; & ils ne ſeroient pas par con-
ient ſi incommodes à eux-mêmes
aux autres qu'ils le ſont, pour
voir pas été conduits de cette ma-
re dès leur premiére enfance.

Quand je parle ainſi, ce n'eſt pas
je prétende qu'il ne faille avoir
une indulgence pour les enfans :
uis bien éloigné d'une telle diſpo-
on. Je dis ſeulement que ce n'eſt
nt a leurs pleurs qu'il faut accor-
ce qu'ils demandent : & s'ils re-
iblent leur importunité pour l'ob-
ir, il faut leur faire entendre
on le leur refuſe préciſément pour
te raiſon-là même. Et ici l'on
t tenir pour une maxime indubi-
le, qu'après qu'on leur a refuſé
e fois quelque choſe, il faut ſe
oudre à ne point l'accorder à leurs
s ou à leurs importunités, à
ins qu'on n'ait envie de leur ap-
ndre à devenir impatiens & cha-
ns, en les récompenſant de ce
'ils s'abandonnent au chagrin & à
npatience.

On voit chez certains parens des
fans qui jamais à table ne deman-
nt rien, quelque mets qu'il y ait
vant eux, mais qui reçoivent avec

plaiſir & en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maiſons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, & qu'il faut ſervir avant tout le monde. D'où vient une différence ſi notable ? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfans ſont jeunes, moins on doit ſatisfaire leurs deſirs déréglés. Moins ils ont de raiſon, plus il eſt néceſſaire qu'ils ſoient ſoumis à l'abſolue puiſſance & à la direction de ceux entre les mains de qui ils ſe trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, & que l'habitude a rompu leur volonté, ç'en eſt fait pour le reſte de la vie, & l'obéiſſance ne leur coute plus rien.

Georg. lib. 2. v. 272. Adeo in teneris conſueſcere multum eſt.

Ce que j'ai dit des enfans au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui ſont dans un autre âge. Le premier ſoin d'un Ecolier qui a un nouveau maître, c'eſt de l'étudier & de le ſonder. Il n'y a rien qu'il n'eſſaie, point d'induſtrie & d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre s'il peut le deſſus. Quand il voit toutes ſes peines & toutes ſes ruſes inutiles, que

le maître paiſible & tranquille y oppoſe une fermeté douce & raiſonnable, mais qui finit toujours par ſe faire obéir, pour lors il céde & ſe rend de bonne grace; & cette eſpéce de petite guerre, ou plutôt d'eſcarmouche, où de part & d'autre on a tâté ſes forces, ſe termine heureuſement par une paix & une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reſte du tems qu'on a à vivre enſemble.

ARTICLE IV.

Se faire aimer & craindre.

LE RESPECT, ſur lequel eſt fondé l'autorité dont je viens de parler, renferme deux choſes, la crainte & l'amour, qui ſe prétent un ſecours mutuel, & qui ſont les deux grands mobiles, les deux grands reſſorts de tout gouvernement en général, & en particulier de la conduite des enfans. comme ils ſont dans un âge où la raiſon n'eſt pas encore bien dévelopée, loin d'être dominante, ils ont beſoin que la crainte vienne quelquefois à ſon ſecours, & prenne ſa place. Mais ſi elle eſt ſeule, & que

l'attrait du plaiſir ne la ſuive pas de près, [a] elle n'eſt pas lontems écoutée, & ſes leçons ne produiſent qu'un effet paſſager, que l'eſpérance de l'impunité fait bientôt diſparoitre. De là vient qu'en matiére d'éducation la ſouveraine habileté conſiſte à ſavoir allier par un ſage tempérament une force qui retienne les enfans ſans les rebuter, & une douceur qui les ga-
S. Greg Pap. gne ſans les amollir : *Sit rigor, ſed non exaſperans ; ſit amor, ſed non emolliens.* D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur & d'auſtére, & en émouſſe la pointe, *hebetat aciem imperii*, c'eſt une belle penſée de Séneque : d'un autre côté, ſa prudente ſévérité fixe & arrête la légéreté & l'inconſtance d'un âge encore peu ſuſceptible de réflexion, & incapable de ſe gouverner par lui-même. C'eſt donc cet heureux mélange de douceur & de ſévérité, d'amour & de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui eſt l'ame du gouvernement ; & qui inſpire aux diſciples

[a] Timor, non diuturnus magiſter officii. *Cic. Philip.* 2. *n.* 90. Imbecillus eſt pudoris magiſter timor, qui ſi quando paululùm aberraverit, ſtatim ſpe impunitatis exultat. *Id. in Hortenſ.*

le

le reſpect, qui eſt le lien le plus ferme de l'obéiſſance & de la ſoumiſſion : de ſorte pourtant que ce qui doit dominer de part & d'autre, & prendre le deſſus, c'eſt la douceur & l'amour.

Mais, dit-on, cette maniére de conduire les enfans par la douceur, & en s'en faiſant aimer, plus facile peutêtre pour un précepteur particulier, eſt-elle pratiquable à l'égard d'un Principal dans le Collége, d'un Régent dans la Claſſe, d'un Maître chargé de pluſieurs écoliers dans une Chambre commune ; & eſt-il poſſible, dans toutes ces places, de garder une exacte diſcipline, ſans quoi il n'y a nul bien à eſpérer, & en même tems de ſe faire aimer par ſes diſciples ? J'avoue que rien n'eſt plus difficile que de garder, dans la circonſtance dont il s'agit, ce ſage milieu & ce ſalutaire tempérament entre une ſévérité outrée & une douceur exceſſive. Mais la choſe n'eſt pas impoſſible, puiſqu'on la voit pratiquée par des perſonnes qui ont le rare talent de ſe faire craindre, & de ſe faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractére des maîtres. S'ils ſont tels qu'ils doivent être, le ſuccès

répondra à leur desir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, & comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très beau, & renferme d'excellens avis. Je ne ferai presque que le copier.

Comme c'est un principe général que l'amour ne s'achette que par l'amour, *Si vis amari, ama:* la premiére chose que demande Quintilien, c'est[a] » qu'un maître avant » tout & par dessus tout prenne des » sentimens de pere pour ses disci- » ples, & qu'il se regarde comme » tenant la place de ceux qui les lui » ont confiés : dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, & ces entrailles de bonté & de tendresse qui leur sont naturelles.

» [b] Qu'il n'ait point de vices dans » sa personne, & qu'il n'en souffre » point dans les autres. Que son au- » stérité n'ait rien de rude, & sa fa-

Sens.

a Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi tradantur, existimet.

b Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas: ne inde odium, hinc contemptus oriatur.

» cilité rien de mou, de crainte de » ſe faire haïr, ou mépriſer. «

» [a] Qu'il ne ſoit ni colére, ni em- » porté : mais auſſi qu'il ne ferme » pas les yeux ſur les fautes qui mé- » riteront qu'on y faſſe attention.

» [b] Que dans ſa maniére d'enſei- » gner il ſoit ſimple, patient, exact ; » & qu'il compte plus ſur une régle » ſuivie & ſur ſon aſſiduité, que ſur » un excès de travail du côté de ſes » diſciples. Qu'il ſe faſſe un plaiſir » de répondre à toutes les queſtions » qu'ils lui feront : qu'il aille même » au devant, & qu'il les interroge » lui-même, s'ils ne lui en font » point. «

» [c] Qu'il ne leur refuſe point dans » l'occaſion la louange qu'ils méri- » tent, mais auſſi qu'il ne la prodigue » pas mal-à-propos : car l'un cauſe le » découragement, & l'autre donne » une ſécurité dangereuſe. «

a Minimè iracundus, nec tamen eorum, quæ emendanda erunt, diſſimulator.

b Simplex in docendo, patiens laboris, aſſiduus potiùs quàm immodicus. Interrogantibus libenter reſpondeat : non interrogantes percontetur ultro.

c In laudandis diſcipulorum dictionibus nec malignus, nec effuſus, quia res altera tædium laboris, altera ſecuritatem parit.

» [a] Quand il ſera obligé de les » reprendre, qu'il ne ſoit ni amer, » ni offenſant. Car ce qui donne à » pluſieurs de l'averſion pour l'é- » tude, c'eſt que certains maîtres les » réprimandent avec un air chagrin, » comme s'ils les avoient pris en » haine.

[b] Qu'il leur parle ſouvent de la vertu, & qu'il le faſſe toujours de grands éloges. Qu'il la leur montre toujours ſous une idée avantageuſe & agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raiſonnable, & qui lui fait le plus d'honneur; comme une qualité abſolument néceſſaire pour s'attirer l'affection & l'eſtime de tout le monde, & comme le moien unique d'être véritablement heureux. » Plus

a In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus minimèque contumelioſus Nam id quidem multos à propoſito ſtudendi fugat, quòd quidam ſic objurgant, quaſi oderint

b Plurimus ei de honeſto ac bono ſit ſermo. Nam quo ſæpius monuerit, hoc rariùs caſtigabit.... Ipſe aliquid, imò multa quotidie dicat, quæ ſecum audita referant. Licet enim ſatis exemplorum ad imitandum ex lectione ſuppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox alit plenius, præcipueque Præceptoris, quem diſcipuli, ſi modò rectè ſunt inſtituti, & amant, & verentur. Vix autem dici poteſt, quanto libentiùs imitemur eos, quibus favemus. *On peut appliquer cet endroit à ce qui regarde les mœurs.*

» il les avertira de leurs devoirs, moins » il ſera obligé de les punir ... Que » chaque jour il leur diſe quelque » choſe qu'ils remportent avec eux, » & dont ils faſſent leur profit. Quoi- » que la lecture leur fourniſſe aſſez de » bons exemples, ce qui ſe dit de vive » voix a toute une autre force, & » produit tout un autre effet, ſur » tout de la part d'un maître que des » enfans bien nés aiment & honorent. » Car on ne ſauroit croire combien » nous imitons plus volontiers les » perſonnes pour qui nous ſommes » favorablement prévenus. «

Voila ce que Quintilien demande pour un maître de Rhétorique ; (& cela convient également à tous ceux qui ſont chargés d'inſtruire la Jeuneſſe,) afin, dit-il, que comme dans cette Claſſe * il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, [a] » la ſa- » geſſe du maître préſerve de la cor- » ruption ceux qui ſont dans un âge

* *On étudioit pluſieurs années en rhétorique : ainſi les écoliers, qui s'y trouvoient enſemble, pouvoient être d'âge fort différent.*

a Major adhibenda tum cura eſt, ut & teneriores annos ab injuria ſanctitas docentis cuſtodiat, & ſtrodiores à licentia gravitas deterreat. Neque verò latis eſt ſummam præſtare abſtinentiam, niſi diſciplinæ ſeveritate convenientium quoque ad ſe mores aſtrinxerit.

» plus tendre, & que ſa gravité ar-
» rête la licence de ceux qu'un âge
» plus avancé rend plus difficiles à
» gouverner. Car il ne ſuffit pas qu'il
» ſoit homme de bien, s'il ne ſait
» encore tenir ſes diſciples dans l'or-
» dre par une exacte diſcipline. N'en
doutons point : un maître de ce ca-
ractére ſaura ſe faire craindre & ſe
faire aimer. Mais pluſieurs croient
prendre une route plus courte & plus
ſûre, qui eſt celle des châtimens &
des réprimandes. Il faut avouer qu'elle
paroit plus facile, & qu'elle coute
moins aux maîtres que celle de la
douceur & de l'inſinuation : mais
auſſi elle réuſſit bien moins. Car on
n'arrive preſque jamais par les châti-
mens au ſeul vrai but de l'éducation,
qui eſt de perſuader les eſprits, &
d'inſpirer l'amour ſincére de la vertu.
C'eſt de quoi je vais parler dans les
articles ſuivans.

ARTICLE V.

Des Châtimens.

COMME cet article eſt de la der-
niére importance pour l'éducation,
je m'y arréterai un peu plus que ſur

les autres, & je le diviſerai en deux parties. Dans la premiére je montrerai les inconvéniens & les dangers du châtiment des verges : dans la ſeconde je marquerai les régles qu'on doit ſuivre dans ces ſortes de châtimens.

§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.*

LA VOIE commune & abrégée pour corriger les enfans, ce ſont les châtimens & la verge, reſſource preſque unique que connoiſſent ou emploient pluſieurs de ceux qui ſont chargés de l'éducation de la Jeuneſſe. Mais ce reméde devient ſouvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il eſt emploié hors de ſaiſon ou ſans meſure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'eſt-à-dire de la verge & du fouet, ont quelque choſe d'indécent, de bas, & de ſervile; ils ne ſont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, & il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, ſi la honte de ſouffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir ſur ſon eſprit, que la pei-

ne même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une averſion incurable pour des choſes qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, & ne réforment point le naturel, mais le répriment ſeulement pour un tems, & ne ſervent qu'à faire éclater les paſſions avec plus de violence quand elles ſont en liberté. Ils abrutiſſent ſouvent l'eſprit, & l'endurciſſent dans le mal : [a] car un enfant qui a aſſez peu d'honneur pour n'être point ſenſible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un eſclave, & ſe roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire, qu'on ne doive jamais emploier cette ſorte de châtiment ? Ce n'eſt pas là ma penſée. Je n'ai garde de condanner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en eſt dit dans pluſieurs endroits de l'Ecriture, & ſur tout dans les Pro-

Prov. 13. 24. verbes. *Celui qui épargne la verge, hait ſon fils ; mais celui qui l'aime, s'applique*

Ibid. 22. 15. *à le corriger... La folie eſt liée au cœur*

[a] Si cui tam eſt mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur ; is etiam ad plagas, ut peſſima quæque mancipia, durabitur. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 3.

de l'enfant, & la verge de la diſcipline l'en chaſſera. L'Ecriture Sainte par ces paroles, & par d'autres pareilles, déſigne peutêtre la punition en général, & condanne la fauſſe tendreſſe & l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux ſur les vices de leurs enfans, & par là les rendent incorrigibles. En ſuppoſant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conſeille ce châtiment pour des caractéres durs, groſſiers, indociles, intraitables, inſenſibles à la réprimande & à l'honneur. Mais peut-on penſer que l'Ecriture, ſi remplie de charité & de douceur, ſi pleine de compaſſion pour les foibleſſes même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes ſouvent viennent plutôt de légéreté que de méchanceté ?

Je conclus donc que les punitions, dont il s'agit ici, peuvent être emploiées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, & pour des fautes importantes. Il en eſt de ces châtimens, comme des remédes violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altérent

le tempérament, & uſent les organes. Une ame menée par la crainte, en eſt toujours plus foible. [a] Tout homme donc qui eſt prépoſé à la conduite des autres, doit, pour guérir les eſprits, uſer d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la perſuaſion, faire goûter s'il peut l'honnêteté & la juſtice, inſpirer de la haine pour le vice, & de l'eſtime pour la vertu. Si cette premiére tentative ne réuſſit pas, il peut paſſer à des avis plus forts, & à des reproches plus piquans. Enfin, quand tout aura été emploié inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laiſſant encore entrevoir l'eſpérance du pardon, & réſervant les derniers pour des fautes extrêmes, & pour des maux déſeſperés.

Que l'on compare un homme de

a *Sénéque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un ſage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.* Ita legum præſidem civitatiſque rectorem decet, quamdiu poteſt verbis, & his mollioribus, ingenia curare; ut faciendi ſuadeat, cupiditatemque honeſti & æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum: tranſeat deinde ad triſtiorem orationem, qua moneat adhuc & exprobret: noviſſimè ad pœnas, & has adhuc leves & revocabiles decurrat: ultima ſupplicia ſceleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, niſi quem perire etiam pereuntis intereſt. *De Irâ, lib. 1. cap. 5.*

cette ſageſſe & de cette modération avec un maître bruſque, emporté, violent, tel qu'étoit un Orbilius, auquel Horace ſon diſciple donne le ſurnom de *Plagoſius* * ; & celui à qui Cicéron avoit confié l'éducation de ſes enfans, qui pouſſoit l'emportement juſqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron faiſoit grand cas d'ailleurs, & à qui il avoit donné toute ſa confiance. *Dionyſius quidem mihi in amoribus eſt. Pueri autem aiunt eum* FURENTER IRASCI. *Sed homo nec doctior, nec ſanctior fieri poteſt.* J'avoue que je ne reconnois point ici le bon ſens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroit peu ſenſible au reproche qu'on lui faiſoit, comme ſi un tel défaut pouvoit ſe couvrir par la ſcience, & ſubſiſter avec la qualité d'un très homme de bien : *Sed homo nec doctior, nec ſanctior fieri poteſt.* Il fut bien détrompé dans la ſuite, lorſque ce lâche & perfide eſclave l'eut trahi.

Epiſt. 1 lib. 2.

* *Un fouetteur. Un homme ſujet à battre & à fraper.*

Ad Att. Ep. 1. lib. 6.

[a] Lequel de deux maîtres, dit Sénéque, eſtimera-t-on le plus : celui qui par de ſages avis & par des motifs

[a] Uter præceptor liberalibus ſtudiis dignior, qui excarnificabit diſcipulos, ſi memoria illis

d'honneur s'applique à corriger ſes diſciples, & un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées, & pour d'autres fautes pareilles ? S'y prit-on jamais de la ſorte pour dreſſer un cheval, & eſt-ce à force de coups qu'on le domte ? n[illegible]oit-ce pas un moien ſûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif ? Un habile écuier ſait le réduire, en le careſſant d'une main flateuſe. Pourquoi faut-il que des hommes ſoient traités plus durement que des bêtes ?

§. II. *Régles à obſerver dans les châtimens.*

1. IL EST certain que ſi les enfans ſont accoutumés de bonne heure à la ſoumiſſion & à l'obéiſſance par la conduite ferme des parens & des maîtres, & qu'on ait ſoin de ne ſe relâcher jamais de cette fermeté, juſqu'à ce que la crainte & le reſpect leur

non conſtiterit, aut ſi parum agilis in legendo oculus hæſerit : an qui monitionibus & verecundia emendare ac docere malit ? Numquidnam æquum eſt, graviùs homini & duriùs impetrari, quàm imperatur animalibus mutis ? Atqui equum non crebris verberibus exterret domandi peritus magiſter. Fiet enim formidoloſus & contumax, niſi eum tactu blandiente permulſeris. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 26.*

ſoient devenus comme familiers, & qu'il ne paroiſſe plus dans leur ſoumiſſion & dans leur obéiſſance aucune ombre de contrainte ; cette heureuſe habitude qu'ils auront priſe dès l'âge le plus tendre leur épargnera preſque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'eſt l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend preſque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y oppoſer dans leur naiſſance.

2. Rien n'eſt plus important que de bien diſcerner les fautes qui méritent d'être punies, & celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces derniéres toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, & qui ne peuvent paſſer pour des effets de malice, & d'une mauvaiſe intention, n'y aiant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un Officier d'Auguſte ſe promenant un jour avec lui, fut ſi fort troublé de crainte à la vûe d'un ſanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il ſe mit à couvert du danger en y expoſant l'Empereur

Sueton. in vit Aug. cap. 67.

lui-même. La faute étoit considérable : mais Auguſte, ne l'examinant que du côté de l'intention, ſe contenta de tourner la choſe en raillerie: *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légéreté & d'enfance, dont le tems & l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne croi pas non plus qu'on doive emploier le châtiment des verges pour les manquemens où les enfans peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danſer ; en apprenant même les langues, le latin, le grec, &c. ſinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroit ni mauvaiſe diſpoſition de cœur, ni envie de ſecouer le joug de l'autorité.

3. C'eſt une grande partie du mérite des maîtres, de ſavoir imaginer différentes eſpéces & différens degrés de punitions pour corriger leurs diſciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte & d'opprobre à mille choſes, qui d'elles-mêmes ſont indifférentes, & qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on y a atta-

chée. Je connois une école de pauvres, où l'une des plus grandes & des plus ſenſibles punitions contre les enfans dont on n'eſt pas content, eſt de les faire demeurer aſſis ſur un banc ſéparé, & le chapeau ſur la tête, lorſqu'il vient quelque perſonne conſidérable dans l'école. C'eſt un tourment pour eux de demeurer dans cette ſituation humiliante, pendant que tous les autres ſont debout & découverts. On peut inventer mille choſes pareilles, & je ne cite cet exemple que pour montrer que le tout dépend de l'induſtrie du maître. Il y a eu des enfans de qualité que l'on tenoit auſſi bien dans le reſpect en leur faiſant appréhender d'aller ſans ſouliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le ſeul vice, ce me ſemble, qui mérite un traitement ſévére, c'eſt l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée, & bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légéreté & d'inconſtance, dans leſquelles les enfans, naturellement oublieux & volages, ne peuvent retomber fréquemment, ſans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais

fond. Je ſuppoſe qu'un enfant a fait un menſonge. Si c'eſt une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute eſt bien moindre, & ne demande qu'une douce réprimande. S'il eſt volontaire, délibéré, ſoutenu avec hardieſſe, voila une véritable faute, & certainement bien puniſſable. Cependant je ne croi pas que pour la premiére fois il faille encore emploier le châtiment des verges, qui eſt la derniére extrémité par raport à des enfans. [a] Un pere de bon ſens, dit Sénéque, deshérite-t-il ſon fils pour une premiére faute, quelque conſidérable qu'elle puiſſe être ? Non ſans doute. Il met tout en uſage auparavant, pour faire rentrer ſon fils en lui-même, & pour corriger, s'il le peut, ſon mauvais naturel ; & ce n'eſt que lorſque tout eſt déſeſpéré, & que ſa patience eſt pouſſée à bout, qu'il en vient à une extrémité ſi fâcheuſe. Un maître doit à proportion ſuivre la même conduite.

a Numquid aliquis ſanus filium ex prima offenſa exheredat ? Niſi magnæ & multæ injuriæ patientiam evicerint, niſi plus eſt quod timet quàm quod damnat, non accedit ad decretorium ſtilum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, & pejore loco jam poſitam, revocet. Simul deplorata eſt, ultima experitur. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 14.*

5. J'en dis autant de l'indocilité & de la déſobéiſſance, quand elle eſt ſoutenue opiniâtrement, & accompagnée d'un air de mépris & de revolte.

6. Il y a une autre ſorte d'opiniâtreté, qui regarde l'étude, & qu'on peut appeller opiniâtreté de pareſſe, qui cauſe ordinairement beaucoup de peines aux maîtres, lorſque des enfans ne veulent rien apprendre ſi on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarraſſant, ni de plus difficile à manier que de tels caractéres, ſur tout quand l'inſenſibilité & l'indifférence ſe trouvent jointes à la pareſſe, comme cela eſt aſſez ordinaire. C'eſt pour lors qu'un maître a beſoin de toute ſa prudence & de toute ſon induſtrie, pour rendre à ſon diſciple l'étude, ſinon aimable, du moins ſupportable, en mélant la force à la douceur, les menaces aux promeſſes, les punitions aux récompenſes. Quand tout a été emploié ſans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire & journalier : car c'eſt pour lors que le reméde eſt pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé néceſſaire, il y a tems & maniére de

l'exercer. Les maladies de l'ame demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité & d'adreſſe, que celles du corps. Rien n'eſt plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal-à-propos & à contretems. Un ſage médecin attend que le malade ſoit en état de le ſoutenir, & épie dans cette vûe les momens favorables.

La premiére régle eſt donc de ne point punir un enfant dans l'inſtant même de ſa faute, de peur de l'aigrir, & de lui en faire commettre de nouvelles en le pouſſant à bout : mais de lui laiſſer le tems de ſe reconnoître, de rentrer en lui-même, de ſentir ſon tort, & en même tems la juſtice & la néceſſité de la punition, & par là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître de ſon côté ne doit jamais punir avec paſſion, ni par colére, ſur tout ſi la faute qu'il punit le regarde perſonnellement, comme ſeroit un manque de reſpect, & quelque parole choquante. [b] Il doit ſe

a Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda ſunt *Senec. de Benef. lib. 7, cap. 30.*

b Ad coercitionem errantium, irato caſtigatore non eſt opus... Inde eſt quod Socrates ſervo ait : Cæderem te, niſi iraſcerer. *Senec. lib. 1. de ira, cap. 15.*

ſouvenir d'un bon mot que dit Socrate à un eſclave dont il avoit ſujet de ſe plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérites, ſi je ne me ſentois en colére.*[a] Il ſeroit à ſouhaiter que toutes les perſonnes qui ont autorité ſur les autres, fuſſent ſemblables aux Loix, qui puniſſent ſans trouble & ſans emportement, & par le ſeul motif du bien public & de la juſtice. Pour peu qu'il paroiſſe d'émotion ſur le viſage du maître, ou dans ſon ton, l'écolier s'en aperçoit auſſitôt, & il ſent bien que ce n'eſt pas le zêle du devoir, mais l'ardeur de la paſſion, qui a allumé ce feu ; & il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition ; parce que les enfans, tout jeunes qu'ils ſont, ſentent qu'il n'y a que la raiſon qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout emploier pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paroiſſez-lui affligé de vous y voir réduit

a Prohibenda maximè eſt ira in puniendo .... optandumque ut ii, qui præſunt aliis, Legum ſimiles ſint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundia. *Cic. de Offic. lib. 1. n. 89.*

malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres perſonnes du malheur de ceux qui manquent de raiſon & d'honneur, juſqu'à ſe faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, juſqu'à ce que vous voyiez qu'il ait beſoin de conſolation. Rendez ce châtiment public, & tenez-le ſecret, ſelon que vous jugerez qu'il ſera plus utile à l'enfant ou de lui cauſer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réſervez cette honte publique pour ſervir de dernier remède. Servez-vous quelque fois d'une perſonne raiſonnable qui conſole l'enfant, qui lui diſe ce que vous ne devez pas encore lui dire vous-même : qui le guériſſe de la mauvaiſe honte, qui le diſpoſe à revenir à vous, & auquel l'enfant dans ſon émotion puiſſe ouvrir ſon cœur, plus librement qu'il n'oſeroit le faire devant vous. Mais ſur tout qu'il ne paroiſſe jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres ſoumiſſions que celles qui ſont raiſonnables & néceſſaires. Tâchez de faire enſorte qu'il s'y condanne lui-même, & qu'il ne vous reſte qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit emploier

les régles générales ſelon les beſoins particuliers.

Mais ſi l'enfant qu'on punit n'eſt ſenſible ni à l'honneur, ni à la honte, il faut faire en ſorte que le premier châtiment qu'on emploiera faſſe ſur lui par la douleur une vive & durable impreſſion, afin, qu'au défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puiſſe le retenir.

Je n'ai pas beſoin d'avertir que les ſoufflets, les coups, & les autres traitemens pareils, ſont abſolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, & la paſſion ne corrige point. Qu'on ſe demande à ſoi-même ſi c'eſt de ſang froid & ſans émotion qu'on donne un ſoufflet à un enfant. [a] La colére qui eſt elle-même un vice, peut-elle être un reméde bien propre pour guérir les vices des autres?

ARTICLE VI.

Des Réprimandes.

CETTE matiére n'eſt guéres moins importante que celle des punitions,

a Cùm ira delictum animi ſit, non oportet peccata corrigere peccando. *Senec. lib. 1. de Ira, cap. 15.*

parce que l'uſage en eſt plus fréquent, & que les ſuites peuvent en être auſſi dangereuſes.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me ſemble qu'il y a trois choſes principalement à conſidérer : le ſujet, le tems, la maniére de les faire.

1. *Sujet de réprimander.*

C'EST un défaut aſſez ordinaire d'emploier la réprimande pour les fautes les plus légéres, & qui ſont preſque inévitables aux enfans : & c'eſt ce qui lui ôte toute ſa force, & en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en ſont plus touchés, & s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai raporté ci-devant de Quintilien, qu'un moien pour un maître de punir rarement les enfans, c'eſt de les avertir ſouvent : *Quo ſæpiùs monuerit, hoc rariùs caſtigabit.* Mais je mets une grande différence entre les avertiſſemens & les réprimandes. Les premiers ſentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils ſont toujours accompagnés d'un air & d'un ton de douceur, qui les font recevoir plus agréablement : & par cette raiſon on en peut faire ſou-

vent uſage. Mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour propre, & que ſouvent elles empruntent un air & un langage ſévére, il faut les réſerver pour des fautes plus conſidérables, & par conſéquent en uſer plus rarement.

2. *Tems où il faut placer la réprimande.*

LA PRUDENCE du maître conſiſte à étudier avec ſoin, & à attendre le moment favorable où l'eſprit de l'enfant ſera diſpoſé à profiter de la correction. C'eſt ce que Virgile appelle ſi élégamment, *molles aditus, molliſſima fandi tempora*, & en quoi il fait conſiſter l'adreſſe d'un négociateur : *Quis rebus dexter modus.* Æn. lib. 4. v. 393. & 423.

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans ſon premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agiſſez par humeur & par promtitude, non par raiſon & par amitié ; & vous perdez ſans reſſource votre autorité. Si vous le reprenez dans ſon premier mouvement, il n'a pas l'eſprit aſſez libre pour avouer ſa faute, pour vaincre ſa paſſion, & pour ſentir l'impor-

tance de vos avis. C'eſt même expoſer l'enfant à perdre le reſpect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous poſſédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Obſervez tous les momens pendant pluſieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

Evang. du Mardi de la troiſiéme Sem. de Car.

Que diroit on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle, que diroit-on d'un Chirurgien, qui, pour traiter une apoſtume, iroit ſurprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing ſur ſon mal, & cela ſans que cette apoſtume eût été miſe par des remédes préparatifs en état d'être percée, & ſans que le malade fût diſpoſé à une opération ſi douloureuſe? On diroit ſans doute que cet homme ſeroit très imprudent & très mal habile. Il eſt aiſé d'appliquer cette comparaiſon à la matiére que je traite.

3. *Maniére de faire les réprimandes.*

LE MEME M. Nicole, & au même endroit, montre combien il eſt difficile de faire des corrections & des réprimandes. La cauſe de cette difficulté, dit-il, eſt qu'il s'y agit de faire voir

voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, & d'attaquer l'amour propre dans ce qu'il a de plus cher & de plus ſenſible, en quoi il ne céde jamais ſans beaucoup de combat & de réſiſtance. On s'aime tel que l'on eſt, & l'on veut avoir raiſon de s'aimer. Ainſi l'on a ſoin de ſe juſtifier dans ſes défauts par diverſes couleurs trompeuſes. Et il ne doit pas paroitre étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits & condannés, puiſqu'on attaque en même tems la raiſon qui eſt trompée, & le cœur qui eſt corrompu.

C'eſt là le fondement des précautions & des ménagemens que demande la correction & la réprimande. Il ne faut rien laiſſer entrevoir en nous à un enfant qui en puiſſe empécher l'effet. [a] Il faut éviter d'exciter ſon aigreur par la dureté de nos paroles, ſa colére par des exagérations, ſon orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhenſions qui lui ôtent l'eſpérance de ſe pouvoir cor-

[a] Omnis animadverſio & caſtigatio contumeliâ vacare debet. *Cic. lib. 1. Offic. n. 88.*

riger des fautes qu'on lui reproche. Il ſeroit bon même de ne point dire à un enfant ſon défaut, ſans ajouter quelque moien de le ſurmonter : car la correction, quand elle eſt ſéche, inſpire le chagrin & le découragement.

Il faut éviter de lui faire penſer qu'on eſt prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de ſe défendre par là des défauts qu'on lui marque, & de n'attribuer nos avertiſſemens qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt, ou par quelque paſſion particuliére, & enfin par un autre motif que par celui de ſon bien.

Offic. lib. 1. *n.* 136. 137. On ſe trouve quelquefois obligé, dit Cicéron, d'uſer dans les corrections d'un ton de voix plus élevé, & de paroles plus fortes : mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remédes qu'à l'extrémité. Encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils ſoient, n'aient rien de dur ni d'outrageant ; que la colére n'y entre pour rien, car elle n'eſt bonne qu'à tout gâter ; & que l'enfant ſente,

que ſi l'on ſe ſert de termes un peu forts, c'eſt à regret, & uniquement pour ſon bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le ſuccès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ſes fautes, à deſirer qu'on lui faſſe connoître ſes défauts, & à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. [a] C'eſt déja avoir fait un grand progrès, que de ſouhaiter d'en faire. C'eſt une marque aſſurée d'un changement ſolide, quand on ouvre les yeux ſur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues : comme c'eſt une raiſon de bien eſpérer d'un malade, quand il commence à ſentir ſon mal. *Senec. Epiſt. 6. & 22.*

[b] Il y a des enfans ſi bien nés, d'un naturel ſi heureux & ſi docile, qu'il ſuffit de leur montrer ce qu'il faut faire, & qui, ſans avoir beſoin des longues leçons d'un maître, au premier ſignal ſaiſiſſent le bon & l'honnête, & s'y livrent pleinement : *rapa-*

a Magna pars eſt profectûs, velle proficere. *Senec. Epiſt.* 71.

b Felix ingenium illis fuit, & ſalutaria in tranſitu rapuit.... In ea quæ tradi ſolent, perveniunt ſine longo magiſterio ; & honeſta complexi ſunt, cùm primùm audierunt. *Senec. Epiſt.* 95.

cia virtutis ingenia. [a] Vous diriez qu'il y a en eux de ſecrettes étincelles de toutes les vertus, qui pour ſe développer, & pour prendre feu, ne demandent qu'un ſouffle léger, & un ſimple avertiſſement. [b] Ces caractéres ſont rares, & ils n'ont preſque pas beſoin de guides.

[c] Il en eſt d'autres, qui ont à la vérité un aſſez bon fonds, mais dont l'eſprit paroit d'abord bouché à l'inſtruction, ſoit parce qu'ils ont peu d'ouverture & d'intelligence, ſoit parce qu'élevés d'une maniére molle, & nourris dans une ignorance entiére de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaiſes habitudes, qui ſont comme une rouille difficile à enlever. C'eſt pour ces ſortes de caractéres qu'un maître eſt néceſſaire, & il vient preſque toujours à

a Omnium honeſtarum rerum ſemina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quàm ſcintilla flatu levi adjuta, ignem ſuum explicat. *Senec. Epiſt.* 94.

b Huc illuc frenis leniter motis flectendus eſt paucis animus ſui rector optimus. *Senec. lib.* 5. *de Benef. cap.* 25.

c Ineſt interim animis voluntas bona, ſed torpet, modò deliciis ac ſitu, modò officii inſcientia. *Senec lib* 5. *de Benef. cap.* 5.

Illis aut hebetibus & obtuſis, aut mala conſuetudine obſeſſis, diu rubigo animorum efficanda eſt. *Id. Epiſt.* 95.

bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur & de patience.

ARTICLE VII.

Parler raiſon aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire uſage des louanges, des récompenſes, des careſſes.

J'AI DEJA inſinué ces moiens, qui doivent être les plus ordinaires, & qui ſont toujours les plus efficaces.

J'APPELLE parler raiſon aux enfans, agir toujours ſans paſſion & ſans humeur, leur rendre raiſon de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moiens de rendre agréables aux enfans les choſes que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuſe à propoſer, faites leur entendre que la peine ſera bientôt ſuivie du plaiſir: montrez leur toujours l'utilité des choſes que vous leur enſeignez: faites leur en voir l'uſage par raport au commerce du monde, & aux devoirs des conditions. C'eſt, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour: c'eſt pour vous former le jugement: c'eſt

pour vous accoutumer à bien raiſonner ſur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but ſolide & agréable, qui les ſoutienne dans le travail, & ne prétendre jamais les aſſujettir par une autorité ſéche & abſolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire ſentir & toucher au doigt la néceſſité où l'on eſt d'en uſer de la ſorte, & leur demander s'ils croient qu'il ſoit poſſible d'agir d'une autre maniére. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juſte mais fâcheuſe ſévérité du châtiment, ou d'une réprimande public, pouvoit aigrir & révolter des écoliers, de voir l'impreſſion que faiſoit ſur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, & comment ils ſe condannoient eux-mêmes, & convenoient que je ne pouvois pas les traiter autrement. Car je dois cette juſtice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoître ici que je les ai preſque toujours trouvé raiſonnables, quoiqu'ils ne fuſſent pas exemts de défauts. Les enfans ſont capables d'entendre

raiſon plutôt qu'on ne penſe, & ils aiment à être traités en gens raiſonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion & ce ſentiment d'honneur dont ils ſe piquent, & s'en ſervir, autant qu'il eſt poſſible, comme d'un moien univerſel pour les amener où l'on veut.

ILS SONT auſſi fort ſenſibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, & tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit riſque de les décourager, ſi on ne les louoit jamais lorſqu'ils font bien. Quoique les louanges ſoient à craindre à cauſe de la vanité, il faut tâcher de s'en ſervir pour animer les enfans, ſans les enivrer. Car de tous les motifs propres à toucher une ame raiſonnable, il n'y en a point de plus puiſſant que l'honneur & la honte, & quand on a ſû y rendre les enfans ſenſibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaiſir à être loués & eſtimés, ſur-tout de leurs parens, & de ceux dont ils dépendent. Si donc on les careſſe, & qu'on leur donne des louanges lorſqu'ils font bien; ſi on les regarde froidement & avec mépris lorſqu'ils font mal, & qu'on ſe faſſe une loi d'en uſer toujours de la ſorte avec

eux, ce double traitement fera ſur leur eſprit infiniment plus d'effet que ni les menaces, ni les punitions.

Mais pour rendre cette pratique utile, il y a deux choſes à obſerver. Premiérement, quand les parens ou les maîtres ſont mal contens d'un enfant, & lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui ſont auprès de lui le traitent de la même maniére, & que jamais il ne trouve à ſe conſoler dans les careſſes des gouvernantes ou des domeſtiques. Car pour lors il eſt forcé de ſe rendre, & il conçoit naturellement de l'averſion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En ſecond lieu, quand le mécontentement des parens ou des maîtres a éclaté, il faut bien ſe donner de garde, ce qui arrive pourtant aſſez ſouvent, de remettre ſur ſon viſage bientôt après la même ſérénité, & de careſſer l'enfant à l'ordinaire. Car il ſe fait à ce manége, & ſait que les réprimandes ſont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laiſſer paſſer. On doit donc ne les remettre dans ſes bonnes graces qu'avec peine, & différer de leur pardonner juſqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la ſincérité de leur repentir.

LES RECOMPENSES ne ſont point à négliger pour les enfans ; & quoiqu'elles ne ſoient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes & les autres peuvent devenir utiles à la vertu, & être pour elle un puiſſant éguillon. N'eſt-il pas avantageux qu'ils connoiſſent qu'en tout ſens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, & que leur intérêt, auſſi bien que leur devoir, les porte à exécuter fidélement ce qu'on demande d'eux, ſoit pour l'étude, ſoit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenſes. Une régle certaine ſur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement aſſez d'attention, c'eſt qu'on ne doit point propoſer ſous cette idée ni des parures & un bel habit, ni des friandiſes & de bons morceaux, ni d'autres choſes de ce genre. La raiſon en eſt claire. C'eſt qu'en leur promettant ces choſes en forme de récompenſes, on les fait paſſer dans leur eſprit pour des choſes bonnes en elles-mêmes & deſirables ; & ainſi on leur inſpire de l'eſtime pour ce qu'ils doivent mépriſer. J'en dirois autant de l'argent, dont le deſir eſt

d'autant plus dangereux, qu'il eſt plus général, & qu'il ne fait que croître avec l'âge ; ſi ce n'eſt que pouvant être emploié à de bons uſages, il peut auſſi être regardé comme un inſtrument de vertu, & comme un moien de faire du bien : & c'eſt ſous cette idée qu'il faut le leur faire enviſager. J'ai vû beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit deſtinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la derniére pour leurs menus plaiſirs.

On peut récompenſer les enfans par des jeux innocens, & mélés de quelque induſtrie ; par des promenades, où la converſation ne ſoit pas ſans fruit ; par de petits préſens qui ſeront des eſpéces de prix, comme des tableaux ou des eſtampes ; par des livres reliés proprement ; par la vûe de choſes rares & curieuſes dans les arts & dans les métiers, comme eſt par exemple la maniére de faire les tapiſſeries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, & mille autres choſes de ce genre. L'induſtrie des parens & des maîtres conſiſte à inventer de telles récompenſes, à les

varier, à les faire deſirer & attendre, en gardant toujours un certain ordre, & commençant toujours par les plus ſimples, qu'il faut faire durer le plus lontems qu'il eſt poſſible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, & s'en faire un point d'honneur & un devoir indiſpenſable avec les enfans.

ARTICLE VIII.

Accoutumer les enfans à être vrais.

UN DES vices qu'on doit avec le plus de ſoin tâcher de corriger dans les enfans, c'eſt le menſonge, dont on ne ſauroit leur donner trop d'éloignement & d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une choſe baſſe, indigne, honteuſe; qui deſhonore entiérement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus mépriſable, & qu'on ne peut ſouffrir même dans des eſclaves. J'ai parlé ailleurs de la maniére dont on devoit punir les enfans ſujets à ce défaut.

La diſſimulation, les fineſſes, les mauvaiſes excuſes en approchent fort, & y conduiſent infailliblement. Il faut

qu'un enfant ſache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes, qu'un ſimple déguiſement de la vérité pour en couvrir une ſeule par de mauvaiſes excuſes. Quand il confeſſe ſans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de ſon ingénuité, & de lui pardonner ſa faute, ſans la lui reprocher ni lui en parler jamais dans la ſuite. Si cet aveu devenoit fréquent, & tournoit en habitude, ſeulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parce qu'il ne ſeroit plus qu'un jeu, & ne partiroit point d'un fonds de ſimplicité & de ſincérité.

Il faut que tout ce que les enfans voient & tout ce qu'ils entendent de la part des parens & des maîtres ſerve à leur faire aimer la vérité, & à leur inſpirer le mépris de toute duplicité. Ainſi on ne doit jamais ſe ſervir d'aucune feinte pour les appaiſer, ou pour leur perſuader ce qu'on veut ; ni leur faire des promeſſes ou des menaces, dont ils ſentent bien que l'exécution ne s'en ſuivra jamais. Par là on leur enſeigne la fineſſe, à laquelle ils n'ont déja que trop de panchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre

en état de n'en avoir jamais beſoin, & les accoutumer à dire ingénuement ce qui leur fait plaiſir, ou ce qui leur fait de la peine. Leur faire entendre que la fineſſe vient toujours d'un mauvais fonds : car on n'eſt fin qu'à cauſe qu'on ſe veut cacher, n'étant pas tel qu'on devroit être ; ou parce qu'on deſire des choſes qui ne ſont pas permiſes ; ou, ſi elles le ſont, parce qu'on prend, pour y arriver, des moiens qui ne ſont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfans le ridicule de certaines fineſſes qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont preſque toujours un mauvais ſuccès, & qui ne ſervent qu'à les rendre mépriſables. Faites-leur honte à eux-mêmes, quand vous les ſurprendrez dans quelque diſſimulation. De tems en tems privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la fineſſe ; & déclarez qu'ils l'obtiendront, quand ils le demanderont ſimplement & ſans détour.

C'eſt ſur ce point ſur-tout qu'il faut les piquer d'honneur. Leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai & ſincére, ſur la parole de qui l'on peut compter, à qui

l'on ſe fie pleinement, & que l'on regarde comme incapable non ſeulement de menſonge & de fourberie, mais du plus léger déguiſement ; & un autre enfant à l'égard de qui on eſt toujours en ſoupçon, de qui l'on croit avoir toujours raiſon de ſe défier ; [a] & aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité. On a ſoin de leur mettre ſouvent devant les yeux ce que Cornélius Nepos remarque au ſujet d'Epaminondas, (& Plutarque en dit autant d'Ariſtide) qu'il aimoit tellement la vérité, que jamais il ne mentoit même en riant : *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.*

Cornel. Nep. in Epam.

ARTICLE IX.

Accoutumer les jeunes gens à la politeſſe, à la propreté, à l'exactitude.

LA POLITESSE extérieure eſt une des qualités que les parens deſirent le plus dans leurs enfans, & à laquelle ils ſont pour l'ordinaire plus ſenſibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font eſt fondé ſur l'uſage qu'ils ont

a Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere ſolemus. *Cic. lib. 2. de Divin. n. 146.*

du monde, où ils ſavent qu'on juge preſque de tout par le dehors. En effet le manque de politeſſe rabat beaucoup du mérite le plus ſolide, & fait que la vertu même paroit moins eſtimable & moins aimable. Un diamant brut ne ſauroit ſervir d'ornement : il faut le polir pour le faire paroitre avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfans civils & polis.

Quand je parle ainſi, je n'entens pas qu'on doive beaucoup exercer les enfans ſur tous les rafinemens de la civilité, ni qu'on doive les dreſſer par meſure & par méthode à toutes ces cérémonies compaſſées qui régnent dans le monde. Ce petit manége n'eſt bon qu'à leur jetter du faux dans l'eſprit, & à les remplir d'une ſotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne conſiſte qu'en des formules de complimens fades, & cette affectation de tout faire par régle & par meſure, eſt ſouvent plus choquante qu'une ruſticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échaperont ſur cette matiére. Un

abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaiſe grace, un compliment mal tourné : tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis aſſaiſonnés de douceur & de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en faſſe honte devant les compagnies, & encore moins qu'on les en puniſſe avec ſévérité. L'uſage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important eſt d'aller au principe & à la racine du mal, & de combattre dans les jeunes gens certaines diſpoſitions directement oppoſées aux devoirs communs de la ſociété & du commerce : une groſſiéreté féroce & ruſtique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on ſe trouve ; un amour de ſoi-même, qui n'eſt attentif qu'à ſes commodités & à ſes avantages ; une hauteur & une fierté, qui nous perſuadent que tout nous eſt dû, & que nous ne devons rien aux autres ; un eſprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condanne tout, & ne cherche qu'à faire peine. Voila les défauts auſquels

il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaiſance pour leurs compagnons, à leur faire plaiſir, à leur céder dans l'occaſion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, & à ne ſe point bleſſer eux-mêmes facilement des diſcours des autres : des jeunes gens de ce caractére auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les régles de la politeſſe & de la civilité.

IL EST à ſouhaiter auſſi que les enfans s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude : qu'ils prennent ſoin de leur extérieur, ſur-tout les dimanches & les fêtes, & les jours qu'ils ont à ſortir : que dans leur chambre & ſur leur table tout ſoit rangé, & qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque choſe, chaque livre, à leur place, quand ils s'en ſont ſervi : qu'ils ſe rendent à leurs différens devoirs au moment précis & marqué. Cette exactitude eſt d'une grande importance pour tous les tems & toutes les conditions de la vie.

Tout cela eſt à ſouhaiter, mais

ne doit point, ce me ſemble, être exigé avec dureté, ni ſous peine du châtiment. Car il faut toujours bien diſtinguer les fautes qui viennent de la légéreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité & de mauvaiſe volonté. Je prie le Lecteur de vouloir bien me pardonner, ſi quelquefois je prens la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étois chargé de la conduite de la Jeuneſſe. Ce n'eſt point, ce me ſemble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire ſentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout au Collége de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des perſonnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, & exacts preſque juſqu'au ſcrupule à ſe rendre à chaque exercice au premier ſon de la cloche : mais ce n'étoit point par menaces, ni par châtimens. Je les louois en public & les remerciois de l'honnêteté qu'ils témoignoient aux étrangers, dont chacun me faiſoit compliment, & de la promtitude avec laquelle ils quit-

toient leur jeu : parce qu'ils ſavoient que cela me faiſoit plaiſir. J'ajoutois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces petits devoirs, par inadvertance ſans doute, ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu : je les priois cependant d'y faire attention, & de ſuivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces maniéres honnêtes me réuſſiſſoient beaucoup mieux, que n'auroient pu faire toutes les réprimandes & toutes les menaces.

ARTICLE X.

Rendre l'étude aimable.

C'EST ICI l'un des points les plus importans en matiére d'éducation, & en même tems l'un des plus difficiles. La preuve en eſt que parmi un très grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très peu qui ſoient aſſez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs diſciples.

Le ſuccès, en ce point, dépend beaucoup des premiéres impreſſions ;

[a] & la grande attention des maîtres chargés d'enſeigner les premiers élémens, doit être de faire en ſorte qu'un enfant, qui n'eſt point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en averſion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord ſentie ne le ſuive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude ſoit pour lui comme un jeu ; qu'on lui faſſe de petites interrogations ; qu'on l'anime par la louange : qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, & de ſe ſavoir bon gré d'avoir appris quelque choſe. Quelquefois, ce qu'il refuſera d'apprendre, on l'enſeignera à un autre, pour le piquer de jalouſie : on propoſera de petites diſputes, où on lui laiſſera croire qu'il a ſouvent le deſſus : on l'amorcera auſſi par de petites récompenſes, auſquelles cet âge eſt ſenſible.

[b] Mais le grand ſecret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude

a Id imprimis cavere oportebit, ne, ſtudia qui amare nondum poteſt, oderit ; & amaritudinem ſemel præceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. *Quint. lib.* 1. *cap.* 1.

b Diſcipulos id unum moneo, ut præceptores ſuos non minùs quàm ipſa ſtudia ament..... multùm hæc pietas conferet ſtudio. *Quintil. lib.* 2. *cap.* 9.

aux enfans, c'eſt que le maître ſache lui même s'en faire aimer. A ce prix, ils l'écoutent volontiers, ils ſe rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils ſe font un plaiſir de prendre ſes leçons : ils reçoivent ſes avis & ſes corrections de bonne grace, ils ſont ſenſibles à ſes louanges, ils s'efforcent de mériter ſon amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfans, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curioſité, c'eſt-à-dire un deſir de connoitre & d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout eſt nouveau pour eux, ils font des queſtions, ils interrogent, ils demandent le nom & l'uſage de tout ce qui ſe préſente à leurs yeux. Il faut leur répondre ſans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur curioſité, la ſatisfaire par des réponſes nettes & préciſes, ne leur en jamais donner de trompeuſes & d'illuſoires ; car bientôt ils s'en aperçoivent, & s'en rebutent.

En tout art, & en toute ſcience, les élémens & les principes ont toujours quelque choſe de ſec & de rebutant. C'eſt pour cela qu'il eſt bien impor-

tant d'abréger & de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfans, & d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément:

Pueris dant cruſtula blandi
Doctores, elementa velint ut diſcere prima.

Par la même raiſon je croi la méthode de commencer par faire expliquer des Auteurs préférable à celle de faire compoſer des thémes : parce que celle-ci eſt plus pénible, plus ennuieuſe, & qu'elle attire aux enfans plus de réprimandes & de châtimens.

Quand ils ſont élevés en particulier, un maître habile & attentif met tout en uſage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur tems : il étudie leur goût : il conſulte leur humeur : il mêle le jeu au travail : il paroit leur en laiſſer le choix : il ne fait point une régle de l'étude : il en excite quelquefois le deſir par le refus même, & par la ceſſation, ou plutôt par l'interruption : en un mot il ſe tourne en mille formes, & invente mille adreſſes pour arriver à ſon but.

Au Collége ce moien n'eſt preſque point pratiquable. Dans une chambre

commune, dans une claſſe nombreuſe, la diſcipline & le bon ordre demandent qu'on ſuive une régle uniforme, & que tous la ſuivent exactement : & c'eſt ce qui en rend la conduite très difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adreſſe à un maître, pour tenir en main & conduire les rénes de tant d'eſprits d'un caractére tout différent ; les uns vifs & impétueux, les autres lents & phlegmatiques ; ceux-ci qu'il faut arréter, ceux-là auſquels il faut lâcher la bride : pour manier, dis-je, en même tems tous ces eſprits, de ſorte pourtant que, malgré cette différence de tempéramens, il les faſſe tous marcher de concert, & les amene tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'eſt là ce qui demande le plus d'habileté & de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raiſon, de modération, de ſang froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vûe ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne ſouffre point de contrainte : *Studium diſcendi, voluntate, quæ cogi non poteſt, conſtat.* On peut bien contraindre le corps, faire

Quintil. lib. 1. cap. 3.

demeurer un écolier à ſa table malgré lui, doubler ſon travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui eſt impoſée, le priver pour cela du jeu & de la récréation. Eſt-ce étudier, que de travailler ainſi comme un forçat ; & que reſte-t-il de cette ſorte d'étude, ſinon la haine & des livres, & de la ſcience, & des maîtres, ſouvent pour tout le reſte de la vie ? C'eſt donc la volonté qu'il faut gagner : & elle ſe gagne par la douceur, l'amitié, la perſuaſion, & ſur-tout par l'attrait du plaiſir.

Comme nous naiſſons pareſſeux, ennemis du travail, & encore plus de la contrainte, il n'eſt pas étonnant que tout le plaiſir ſe trouvant d'un côté, & tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaiſir dans le divertiſſement, un enfant ſupporte l'une impatiemment, & courre ardemment après l'autre. L'habileté du maître conſiſte à jetter de l'agrément dans l'étude, & à y faire trouver de la douceur. Le jeu & la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'eſt de quoi nous avons à parler dans l'article ſuivant.

ARTICLE

ARTICLE XI.

Accorder du repos & de la récréation aux enfans.

BIEN des raiſons obligent d'accorder du repos & de la récréation aux enfans. Premiérement, le ſoin de leur ſanté, qui doit marcher avant celui de la ſcience. Or rien n'y eſt plus contraire qu'une application trop longue & trop ſuivie, qui uſe inſenſiblement & affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, & incapables de ſoutenir de grands efforts. Ce qui me donne occaſion d'avertir & de prier les parens de ne pas trop pouſſer leurs enfans pour l'étude dans les premiéres années, & de ſe défier d'un plaiſir flateur qu'ils trouvent à les voir briller avant le tems. Car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, & que ces progrès avancés reſſemblent à ces ſemences qu'on jette ſur la ſurface de la terre, & qui levent incontinent, mais n'ont point de racines : rien n'eſt plus pernicieux à la ſanté des enfans que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoive pas d'abord le mauvais effet. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

S'ils ſont nuiſibles au corps, ils ne ſont pas moins dangereux pour l'eſprit, [a] qui s'épuiſe & s'émouſſe par une application continue, & qui, auſſi-bien que la terre, a beſoin pour conſerver ſa force & ſa vigueur, d'une alternative réglée de travail & de repos.

Quintil. D'ailleurs, & nous avons déja touché cette troiſiéme raiſon, les jeunes gens, après s'être un peu délaſſés, ſe remettent plus gaiement & de meilleur cœur à l'étude, & ce petit relâche les anime d'un nouveau courage; au lieu que la contrainte les ſoulève & les rebute.

J'ajoute avec Quintilien, & les jeunes gens ſans doute ne me déſavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puiſque ſouvent elle eſt une marque de vivacité. En effet peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant,

a. Ea quoque, quæ ſenſui carent, ut ſervare vim ſuam poſſint, alterna quiete retenduntur. *Ibid.*

Ut fertilibus agris non eſt imperandum; cito enim exhauriet illos nunquam intermiſſa fecunditas: ita animorum impetus aſſiduus labor frangit.... Naſcitur ex aſſiduitate laborum, animorum hebetatio quædam & languor. *Senec. de tranq. an. cap.* 15.

qui, dans cet âge naturellement vif & gai, eſt toujours triſte, morne, & indifférent, même pour le jeu ?

[a] Mais en cela, comme en tout, il y a un ſage milieu à garder, qui conſiſte à ne pas leur refuſer le divertiſſement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en averſion ; & à ne pas auſſi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oiſiveté.

Le choix, ſur ce point, demande quelque attention. Ce n'eſt pas qu'il faille ſe mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaiſirs : ils en inventent aſſez eux-mêmes. Il ſuffit de les laiſſer faire, & de les obſerver ſans contrainte, pour les modérer quand ils s'échaufent trop.

Les divertiſſemens qu'ils aiment le mieux, & qui leur conviennent auſſi davantage, ſont ceux où le corps eſt en mouvement. Ils ſont contens, pourvû qu'ils changent ſouvent de place. Une bale, un volant, un ſabot, ſont fort de leur goût ; auſſi bien que la promenade & la courſe.

Il y a des jeux d'induſtrie, où l'in-

[a] Modus tamen ſit remiſſionibus, ne aut odium ſtudiorum faciant negatæ, aut otii conſuetudinem nimiæ. *Ibid.*

ter les jeunes gens de la vie ſérieuſe & occupée, à laquelle pourtant on les deſtine, & de leur faire trouver fades & inſupportables les plaiſirs ſimples & innocens.

ARTICLE XII.

Former les jeunes gens au bien par ſes diſcours & par ſes exemples.

CE QUE je viens de dire, marque combien ce devoir eſt indiſpenſable pour les maîtres, puiſque ſouvent c'eſt contre les diſcours & les exemples des peres & des meres qu'il faut prémunir les enfans, auſſi bien que contre les faux préjugés & les mauvais principes qui ſe débitent ordinairement dans les converſations, & qui ſont autoriſés par une pratique preſque générale. [a] Ils doivent leur tenir lieu de ce gardien & de ce moniteur, dont Sénéque parle ſi ſouvent, pour les préſerver ou pour les délivrer des erreurs populaires, & pour

a Non licet ire recta via: trahunt in pravum parentes, trahunt ſervi... Sit ergo aliquis cuſtos, & aurem ſubinde pervellat, abigatque rumores, & reclamet populis laudantibus.... Itaque monitionibus crebris, opiniones, quæ nos circumſonant, compeſcamus. Sener. Epiſt. 94.

leur inſpirer des principes conformes à la droite & ſaine raiſon. Il faut donc qu'eux-mêmes en ſoient bien pénétrés : qu'ils penſent & parlent toujours avec ſageſſe & vérité. [a] Car rien ne ſe dit impunément devant les enfans, & c'eſt ſur les diſcours qu'ils entendent qu'ils réglent leurs deſirs & leurs craintes.

C'eſt pour cette raiſon que Quintilien, comme nous l'avons déja remarqué, recommande aux maîtres de parler ſouvent à leurs diſciples de l'honnêteté & de la juſtice : & Sénéque nous apprend les merveilleux effets que produiſoient ſur lui les vives exhortations du ſien. L'endroit eſt parfaitement beau. » [b] A peine, dit-il, peut-» on s'imaginer l'impreſſion que de » tels diſcours ſont capables de faire. » Car l'eſprit encore tendre des jeunes » gens ſe laiſſe volontiers tourner du » côté de la vertu. Comme ils ſont do-

a Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. Nocent, qui optant; nocent, qui execrantur. Nam & horum imprecatio falſos nobis metus inſerit, & illorum amor malè docet bene optando. *Ibid.*

b Veriſimile non eſt, quantum proficiat talis oratio... Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honeſti rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, ſi advocatum idoneum nacta eſt. *Senec. Epiſt.* 108.

» ciles, & que la corruption ne les a
» pas encore beaucoup infectés, la
» vérité les ſaiſit aiſément, pourvû
» qu'un Avocat intelligent plaide ſa
» cauſe devant eux, & leur parle en
» ſa faveur. Pour moi, quand j'enten-
» dois Attalus invectiver contre les
» vices, contre les erreurs, contre les
» deſordres de la vie, le genre humain
» me faiſoit pitié, & je ne trouvois
» de grand & d'eſtimable qu'un hom-
» me capable de penſer de la ſorte.
» Quand il s'attachoit à faire valoir les
» avantages de la pauvreté, & à prou-
» ver que tout ce qui eſt au delà du
» néceſſaire ne peut être regardé que
» comme une charge inutile & un far-
» deau incommode, il me donnoit en-
» vie de ſortir pauvre de ſon école. S'il
» ſe mettoit à décrier nos voluptés, à
» louer la chaſteté du corps, la fruga-
» lité de la table, la pureté de l'ame;
» je me ſentois diſpoſé à renoncer aux
» plaiſirs les plus permis & les plus lé-
» gitimes.

Il eſt encore une autre voie plus courte & plus ſûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'eſt celle de l'exemple. Car le langage des actions eſt tout autrement fort & perſuaſif,

que celui des paroles : *Longum iter eſt per præcepta, breve & efficax per exempla.* C'eſt un grand bonheur pour de jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie ſoit pour eux une inſtruction continuelle ; dont les actions ne démentent jamais les leçons ; qui faſſent ce qu'ils conſeillent, & évitent ce qu'ils blâment ; & qu'on admire encore plus lorſqu'on les voit, que lorſqu'on les entend. *Senec. Epiſt. 6.* *Senec. Epiſt. 12.*

Paroit-il manquer quelque choſe à ce que j'ai dit dans ce chapitre ſur les différens devoirs d'un maître, & les parens ne ſe croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfans ? Cependant je prie le Lecteur d'obſerver que tout ce que j'ai dit juſqu'ici, je l'ai puiſé uniquement dans le paganiſme : que ce ſont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénéque, Quintilien, qui m'ont prété leurs penſées, & fourni les régles que j'ai preſcrites : que ce que j'ai emprunté des autres Auteurs, ne ſort point de la ſphére des premiers, & ne s'éleve point au deſſus des maximes & des idées payennes. Il manque donc encore quelque choſe aux devoirs du maître : & c'eſt de quoi il me reſte à parler dans le dernier article.

ARTICLE XIII.

Pieté : religion : zéle pour le ſalut des enfans.

SAINT AUGUSTIN [a] dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre Hortenſius, dont la lecture avoit préparé la voie à ſa converſion en lui inſpirant un vif deſir de la ſageſſe, il ſentoit pourtant qu'il y manquoit quelque choſe, parce qu'il n'y trouvoit point le nom de Jeſus-Chriſt ; & que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien penſé, quelque bien écrit, & quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entiérement ſon cœur. Il me ſemble auſſi que mes Lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contens, & trouver quelque choſe à dire dans ce que j'ai raporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant

a Ille liber mutavit affectum meum, & vota mea ac deſideria fecit alia. . . . Imm rtalitatem ſapientiæ concupiſcebam æſtu cordis incredibili ; & ſurgere jam cœperam, ut ad te redirem. . . . Fortiter excitabar ſermone illo & accendebar, & ardebam : & hoc ſolum me in tanta flagrantia refrangebat, quòd nomen Chriſti non erat ibi. . . . Quicquid ſine hoc nomine tuiſſet, quamvis litteratum & expolitum & veridicum, non me totum rapiebat. *Conf. lib.* 3. *cap.* 4.

nulle part le nom de Jeſus-Chriſt, & ne découvrant nulles traces de chriſtianiſme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfans chrétiens.

C'eſt de deſſein formé que j'en ai uſé de la ſorte, pour mieux faire ſentir combien nous ſerions condamnables ſi nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger de maîtres payens, & ſi même nous n'allions pas auſſi loin qu'eux. En effet le chriſtianiſme eſt l'ame & le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé juſqu'ici. C'eſt le chriſtianiſme qui les anime, qui les éleve, qui les annoblit, qui les perfectionne, & qui leur donne un mérite, dont Dieu ſeul eſt le principe & le motif, & dont Dieu ſeul peut être la digne récompenſe.

Qu'eſt-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens? C'eſt un homme, entre les mains de qui Jeſus-Chriſt a remis un certain nombre d'enfans, qu'il a rachetés de ſon ſang, & pour leſquels il a donné ſa vie; en qui il habite comme dans ſa maiſon & dans ſon temple; qu'il regarde comme ſes membres, comme ſes freres & ſes cohéritiers; dont il

ARTICLE Y ...u avec ...éternité.

Pieté : religion : zêle ...il confiés des enf... en faire des

SAINT AUGUST... philoſophes, ques charmes qu'... oit le dire, ou de Cicéron qui ... es leur a confiés, tenſius, dont ... eux le précieux & la voie à ſa ... de l'innocence qu'il rant un vif ... s leur ame par le ba- toit pourt... aire de véritab les chré- que choſ... donc ce qui eſt la fin & le point le ... ducation des enfans : tout le tout ... ient lieu que de moiens. Or divir... andeur, quelle nobleſſe une bie... ion ſi honorable n'a oute-t-el- êt... à toutes les fonctions des maî- ſ... Mais quel ſoin, quelle attention, ... vigilance, & ſur tout quelle dé- ... nce de Jeſus-Chriſt ne deman- ... elle point !

C'eſt cette derniére qualité qui fait ... le mérite, & en même tems tou- ... la conſolation des maîtres. Ils ont beſoin, pour conduire les enfans, de ... pacité, de prudence, de patience, ... douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle conſolation pour un maître ... être intimement perſuadé que c'eſt

ſt qui donne toutes ces qua-
eſt à une priére humble
'il les accorde ; &
c les Prophétes :
r, qui êtes ma pa-
'eſt vous qui êtes ma
ſeil ; c'eſt vous qui me
t peuple que vous avez
ns. Ne m'abandonnez pas
un ſeul moment. Accordez-
a conduite des autres, & pour
pre ſalut, l'eſprit de ſageſſe &
ligence, l'eſprit de conſeil &
force, l'eſprit de ſcience & de pie-
, & ſur tout l'eſprit de la crainte du
Seigneur.

Quand un maître a reçu cet eſprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet eſprit eſt un maître intérieur, qui lui dicte & lui enſeigne tout, & qui dans chaque occaſion lui montre & lui fait pratiquer ſes devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'eſt lorſqu'on ſe ſent un grand zêle pour le ſalut des enfans, qu'on eſt touché de leurs dangers, qu'on eſt ſenſible à leurs fautes, qu'on fait ſouvent réflexion de quel prix eſt l'innocence qu'ils ont reçue dans le batême, combien il eſt difficile de la réparer quand une

veut faire autant de rois & de prêtres, qui régneront & ſerviront Dieu avec lui & par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Eſt-ce préciſément pour en faire des poëtes, des orateurs, des philoſophes, des ſavans ? Qui oſeroit le dire, ou même le penſer ? Il les leur a confiés, pour conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur ame par le batême, pour en faire de véritables chrétiens. Voila donc ce qui eſt la fin & le but de l'éducation des enfans : tout le reſte ne tient lieu que de moiens. Or quelle grandeur, quelle nobleſſe une commiſſion ſi honorable n'a oute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres ! Mais quel ſoin, quelle attention, quelle vigilance, & ſur tout quelle dépendance de jeſus-Chriſt ne demande-t-elle point !

C'eſt cette derniére qualité qui fait tout le mérite, & en même tems toute la conſolation des maîtres. Ils ont beſoin, pour conduire les enfans, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle conſolation pour un maître d'être intimement perſuadé que c'eſt

Jeſus-Chriſt qui donne toutes ces qualités, & que c'eſt à une priére humble & perſévérante qu'il les accorde; & de lui pouvoir dire avec les Prophétes : *C'eſt vous, Seigneur, qui êtes ma patience & ma force; c'eſt vous qui êtes ma lumiére & mon conſeil; c'eſt vous qui me ſoumettez le petit peuple que vous avez confié à mes ſoins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un ſeul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres, & pour mon propre ſalut, l'eſprit de ſageſſe & d'intelligence, l'eſprit de conſeil & de force, l'eſprit de ſcience & de pieté, & ſur tout l'eſprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçu cet eſprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet eſprit eſt un maître intérieur, qui lui dicte & lui enſeigne tout, & qui dans chaque occaſion lui montre & lui fait pratiquer ſes devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'eſt lorſqu'on ſe ſent un grand zêle pour le ſalut des enfans, qu'on eſt touché de leurs dangers, qu'on eſt ſenſible à leurs fautes, qu'on fait ſouvent réflexion de quel prix eſt l'innocence qu'ils ont reçue dans le batême, combien il eſt difficile de la réparer quand une

fois on l'a perdue, quel compte nous en demandera Jeſus-Chriſt qui nous a comme placés en ſentinelle pour la garder, ſi l'homme ennemi pendant notre ſommeil leur enleve un ſi précieux tréſor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faiſoit continuellement retentir aux oreilles de Moyſe le conducteur de ſon peuple : » Portez-les dans votre ſein, » comme une nourrice a accoutumé de » porter ſon petit enfant. *Porta eos in ſinu tuo, ſicut portare ſolet nutrix infantulum.* Il doit éprouver quelque choſe de la tendreſſe & de l'inquiétude de ſaint Paul à l'égard des Galates pour qui il ſentoit les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Chriſtus in vobis.*

Num. 11. 12.

Gal. 4. 19.

Je ne puis m'empêcher d'adreſſer ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *Lettre à une Supérieure ſur ſes obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

Lettres de morale & de pieté, chez la Veuve Eſtienne Tome. 1.

1. Le premier moien de conſerver le dépôt qui vous a été confié, & de

le multiplier, eſt de travailler avec un zêle nouveau à votre propre ſanctification. Vous êtes l'inſtrument dont Dieu veut ſe ſervir pour les enfans : il faut donc que vous lui ſoyiez étroitement uni. Vous êtes le canal : il faut donc que vous ſoyiez rempli. Vous devez attirer les bénédictions ſur les autres : il ne faut donc pas les détourner de deſſus votre tête.

2. Le ſecond moien eſt de ne point eſpérer de fruit, ſi vous ne travaillez au nom de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire comme il a travaillé lui-même à la ſanctification des hommes. [a] Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées... Son humilité & ſa douceur ont été étonnantes... Il a donné ſa vie & ſon ſang pour ſes brebis. Voila l'exemple des Paſteurs : voila le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de deſſus ce divin modéle. Enfantez ainſi, nourriſſez ainſi vos éléves, devenus vos enfans. Songez moins à les reprendre, qu'à vous en faire aimer ; & ne penſez à vous en faire aimer, que pour mettre l'amour de Jeſus-Chriſt

a Cœpit facere & docere. *Act.* 1, 1. | Potens in opere & ſermone. *Luc.* 24. 19.

dans leurs cœurs, & à vous effacer après cela s'il ſe peut de leur eſprit.

3. Le troiſiéme moien eſt de ne rien attendre de vos ſoins, de votre prudence, de vos lumiéres, de votre travail; mais de la ſeule grace de Dieu. Il benit rarement ceux qui ne ſont pas humbles... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arroſons & plantons en vain, s'il ne donne l'accroiſſement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles : on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grace le rende utile ; & quand on attend tout de ces moiens, on met un obſtacle ſecret à la grace, qui eſt juſtement refuſée à la préſomption humaine, & à une confiance orgueilleuſe.

4. Si vos diſcours & vos ſoins ſont benis de Dieu, ne vous en attribuez point le ſuccès : n'écoutez point la voix ſecrette de votre cœur qui s'applaudit : n'écoutez point celle des hommes qui vous ſéduiſent. Si votre travail paroit inutile, ne vous découragez point : ne déſeſpérez ni de

per, & l'expérience en eſt
d, que c'eſt le mérite du
tribue le plus à la
llége.
cinq choſes ſur tout
des ſoins & de l'atten-
ipal : la nourriture, les étu-
cipline, l'éducation, la re-
j'expliquerai en détail chacu-
ces parties le plus briévement
l me ſera poſſible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Penſionnaires.

CE QU'UN PERE eſt dans ſa famille, le Principal l'eſt dans un Collége. Il doit donc avoir l'attention & la tendreſſe d'un pere, & donner ſes premiers ſoins à la ſanté des enfans, qui eſt la baſe & le fondement de tout le reſte. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement & à l'exercice, ſert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne conſtitution, & à les mettre en état de ſoutenir les fatigues des différens états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nourriture

diſcipline, de veiller en général ſur les études & ſur les mœurs. On comprend aiſément combien un tel poſte eſt important pour le bien public, & combien en même tems il eſt difficile à remplir. Il ſeroit à ſouhaiter, ce ſemble, que celui qui ſe trouve à la tête des Profeſſeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout ſervir de conſeil & de modéle; & qu'il poſſédât parfaitement tout ce qu'on enſeigne aux jeunes gens, grammaire, belles lettres, rhétorique, philoſophie, pour être en état de bien juger & de l'habileté des maîtres, & du progrès des diſciples. Mais on peut ſuppléer au défaut de quelques-unes de ces connoiſſances par d'autres qualités encore plus eſſentielles & plus néceſſaires. Une maiſon eſt heureuſe, quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'eſprit de gouvernement, un caractére liant & ſociable, un jugement ſolide, une humble & prudente docilité, un déſintéreſſement parfait; & qui n'entre dans cette place que par des vûes de religion, & nullement par des motifs humains. Alors le ſuccès eſt immanquable. Car on peut dire, ſans crainte

de ſe tromper, & l'expérience en eſt un bon garand, que c'eſt le mérite du Principal qui contribue le plus à la réputation d'un Collége.

Il y a quatre ou cinq choſes ſur tout qui ſont l'objet des ſoins & de l'attention du Principal : la nourriture, les études, la diſcipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus briévement qu'il me ſera poſſible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Penſionnaires.

CE QU'UN PERE eſt dans ſa famille, le Principal l'eſt dans un Collége. Il doit donc avoir l'attention & la tendreſſe d'un pere, & donner ſes premiers ſoins à la ſanté des enfans, qui eſt la baſe & le fondement de tout le reſte. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement & à l'exercice, ſert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne conſtitution, & à les mettre en état de ſoutenir les fatigues des différens états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nourriture

ſoit ſimple, mais bonne, ſolide, & réglée.

Le moien que la nourriture ſoit telle qu'elle doit être, & ceci me paroit un principe eſſentiel en matiére d'économie, c'eſt de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, &c. & j'ai connu par expérience qu'il n'en coutoit pas beaucoup plus, ſur-tout ſi l'on a ſoin de paier réguliérement ceux qui font les fournitures, moiennant quoi l'on eſt aſſuré d'être toujours bien ſervi.

Un obſtacle à la régle que j'établis ici, ſeroit de la part du Principal un grand deſir d'amaſſer du bien. Mais je ne dois ſoupçonner perſonne d'une diſpoſition d'ame ſi éloignée du caractére d'un homme de lettres & d'un homme d'honneur, [a] qui ſait mieux que tout autre que ce ſeroit dégrader ſon miniſtére que de l'exercer par des vûes baſſes d'intérêt, & de mettre à prix le ſoin qu'il prend

a Quis ignorat quin id longè ſit honeſtiſſimum, ac liberalibus diſciplinis & illo quem exigimus animo dignißimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem? *Quintil. lib.* 12. *cap.* 7.

d'élever la jeuneſſe. Il eſt bien juſte que les peines qu'on ſe donne en ce genre, qui ſont la partie la plus onéreuſe & la plus inquiétante du gouvernement d'un Collége, ſoient récompenſées même temporellement. Un Principal, pour bien faire toutes choſes, & agir en tout généreuſement, doit être à ſon aiſe & au large. Mais le moien d'y parvenir, (& pluſieurs en ont fait une heureuſe expérience) c'eſt de ne rien épargner pour la nourriture des Penſionnaires.

[a] Il ne ſuffit pas que le Principal ſoit lui-même déſintéreſſé & généreux: il faut qu'il inſpire les mêmes ſentimens à ceux qui ſous ſon nom & à ſa place ſeront chargés de l'économie, & qu'il veille exactement ſur leur conduite, dont il eſt reſponſable au public. Une marque ſûre qu'il deſire ſincérement de remplir en cela ſon devoir, c'eſt de donner aux maîtres ſur cet article, comme dans tout le reſte, une entiére liberté de lui porter leurs

a His in rebus jam te uſus ipſe profectò erudiyit, nequaquam ſatis eſſe ipſum haſce habere virtutes, ſed circumſpicien dum diligenter ut in hac cuſtodia provinciæ non te unum ſed omnes miniſt os imperii tui ſociis, & civibus, & reip. præſtare videare. *Cic. Epiſt. 1. lib. 1. ad Q. fratr.*

plaintes, de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce ſera lui faire plaiſir que d'en uſer avec lui de la ſorte, de recevoir leurs remontrances d'une maniére qui le prouve, & ſur tout d'en faire l'uſage que la juſtice & la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cauſe naturellement, il pourroit leur indiquer dans le Collége quelque perſonne, comme le ſous-Principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers & plus librement. Il doit compter que c'eſt là l'unique moien d'arréter les diſcours.

Les maîtres, de leur côté, doivent ſur cet article marquer beaucoup de modération, & ne jamais ſe plaindre à table des mêts qu'on y ſert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicateſſe ſur le boire & ſur le manger, & pour ne point autoriſer par leur exemple un eſprit de plainte & de murmure, qui n'eſt propre qu'à ſemer la diviſion, & à fomenter le mécontentement dans un Collége. Il faut ſe ſouvenir que quelque attention & quelque bonne volonté qu'ait un Principal, il eſt impoſ-

ſible que dans une grande économie il n'échape quelques fautes & quelques négligences, que la prudence & la charité des maîtres doivent couvrir & diſſimuler.

A LA BONNE nourriture on doit joindre la propreté, qui en releve le prix, & en fait l'aſſaiſonnement. Il faut que le linge ſoit blanc, la vaiſſelle bien écurée, les ſalles où l'on mange balaiées régulièrement tous les jours après le repas, & chaque choſe toujours rangée à ſa place. L'Univerſité, dans ſes ſtatuts, entre ſur cela dans un détail, qui montre combien elle juge cette attention importante. Un Principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ſes ſoins, & il faut qu'il puiſſe dire de lui-même ce que nous liſons dans Horace : *Stat. 28. Append.*

Epiſt. 5. lib. 1.

Hæc ego procurare & idoneus imperor, & non
Invitus : ne turpe toral, ne ſordida mappa
Corruget nares : ne non & cantharus, & lanx
Oſtendat tibi te.

Le même Poéte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépenſe, mais ſeulement un peu de ſoin & d'exacti-

nomme des Régens peu
quitter de leurs fon-
n qu'un meilleur
ra reproché :
choix im-
a ſur ſon

eur, il faut tâ-
r ſon choix ſur
tine aux emplois ;
ceux à qui il a donné
néceſſaires pour les rem-
lement, c'eſt mépriſer ſes
& rejetter ce qu'il a choiſi.
niverſité, en donnant aux Prin-
paux le droit d'élire les Régens,
leur enjoint de s'aſſurer auparavant
de leur capacité, & encore plus de
leur probité, afin qu'ils ſoient en état
d'inſtruire les jeunes gens dans les
Belles-Lettres, & de les former aux
bonnes mœurs. *Gymnaſiarchæ ad do-* *Stat. Facult. Art.*
cendam & regendam juventutem pæda-
gogos & magiſtros probatæ vitæ & doctri-
næ recipiant & admittant .... quorum
mores imprimis ſpectandi, ut pueri ab his
& literas ſimul diſcant, & bonis moribus
imbuantur.

Ce n'eſt ni la chair, ni le ſang, ni
le pays & la patrie, qu'il faut con-

tude, la négligence en ce point n'eſt pas pardonnable.

Satyr. 4. l. 2. Vilibus in ſcopis, in mappis, in ſcobe, quantus
Conſiſtit ſumptus? neglectis flagitium ingens.

ARTICLE II.

Des Etudes.

COMME le choix des Régens dépend uniquement du Principal, on peut dire pour cette raiſon que c'eſt de lui que dépend le ſuccès des études. Ce choix eſt une des parties les plus importantes de ſon miniſtére, & qui a de plus grandes ſuites, ſoit par raport au bien public, ſoit par raport à la perſonne du Principal même.

Quel avantage n'eſt-ce point pour la Jeuneſſe, quel honneur pour l'Univerſité, quand un Principal met en place des Régens qui ſe diſtinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compoſitions ou par des actions publiques, & qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins néceſſaires, le talent d'enſeigner & de conduire, l'autorité, la probité, la pieté! Mais quel poids accablant pour lui, ſi par des vûes humaines

humaines il nomme des Régens peu capables de s'acquitter de leurs fonctions ! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit, lui ſera reproché : & tout le mal qui ſuivra un choix imprudent & téméraire, ſera ſur ſon compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber ſon choix ſur ceux que Dieu deſtine aux emplois ; c'eſt-à-dire ſur ceux à qui il a donné les qualités néceſſaires pour les remplir : autrement, c'eſt mépriſer ſes dons, & rejetter ce qu'il a choiſi. L'Univerſité, en donnant aux Principaux le droit d'élire les Régens, leur enjoint de s'aſſurer auparavant de leur capacité, & encore plus de leur probité, afin qu'ils ſoient en état d'inſtruire les jeunes gens dans les Belles-Lettres, & de les former aux bonnes mœurs. *Gymnaſiarchæ ad docendam & regendam juventutem pædagogos & magiſtros probatæ vitæ & doctrinæ recipiant & admittant .... quorum mores imprimis ſpectandi, ut pueri ab his & literas ſimul diſcant, & bonis moribus imbuantur.* Stat. Facult. Art.

Ce n'eſt ni la chair, ni le ſang, ni le pays & la patrie, qu'il faut con-

ſulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il étoit permis de comparer les petites choſes aux grandes, on exhorteroit le Principal à ſe ſouvenir d'une belle parole d'un Empereur Romain, & d'imiter ſa conduite. C'eſt Galba, lorſqu'il adopta Piſon. » Auguſte, lui dit-il, s'eſt cher» ché un ſucceſſeur dans ſa famille: » pour moi j'en ai cherché un dans
Tacit. Hiſt. l. 1 cap. 15. » toute l'étendue de l'empire. *Auguſtus in domo ſucceſſorem quæſivit, ego, in Republica.* [a] Nous devons regarder comme notre plus proche parent, & notre meilleur ami, celui qui a le plus de mérite, ſelon la belle remarque de Pline. La brigue & la recommandation des puiſſances ne doivent avoir ici aucune part; & c'eſt dans ces ſortes d'occaſions qu'il doit faire paroître une fermeté inébranlable, en ſe repréſentant à lui-même de quelle injuſtice & de quelle infidélité il ſe rendroit coupable, en ſacrifiant à la complaiſance pour un particulier les intérêts eſſentiels de tant de familles

a An tu ſummæ poteſtatis heredem tantùm intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, & hunc tibi proximum, hunc conjunctiſſimum exiſtimes, quem optimum inveneris? *Plin. in Paneg. Traj.*

qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher.

On ſait combien d'excellens ſujets M. Gobinet avoit placés dans le Collége du Pleſſis. Il alloit les chercher lui-même, & n'avoit égard qu'au mérite, & jamais à la recommandation ſeule. Le célébre M. Lenglet aiant lu une piéce de vers qu'il rencontra par hazard ſur la table de M. Gobinet, lui dit que l'Auteur qu'il ne connoiſſoit point, pourroit devenir un excellent poéte, s'il ajoutoit à ſon génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut aſſez à ce digne Principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire Régent: c'étoit M. Herſan, qui a fait tant d'honneur à l'Univerſité.

L'important pour un Principal ſeroit de former lui-même de bons ſujets dans ſon Collége, & de les préparer de loin à la Régence. Quand on les a vû croître ainſi ſous ſes yeux, on les connoit tout autrement, non ſeulement par raport à la capacité, mais, ce qui eſt encore plus eſſentiel, par raport aux mœurs & au caractére d'eſprit. Je reviendrai à cette matiére

& j'y inſiſterai davantage, en finiſſant cet article.

Il ne ſuffit pas d'avoir fait un bon choix : il faut le ſoutenir par tout le reſte de ſa conduite. La grande habileté d'un Principal conſiſte à gagner l'eſprit des Régens, à s'en faire eſtimer & aimer, à s'attirer leur confiance ; à quoi il ne peut parvenir que par des maniéres douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur & d'empire. Car il doit ſe ſouvenir que le caractére qui domine dans les gens de lettres, c'eſt l'amour de la liberté ; j'entends une liberté honnête, & réglée par la raiſon.

OUTRE ce qui dépend des Régens, le Principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jetter de l'émulation dans les Claſſes par les fréquentes viſites qu'il y fera, pour ſe faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur diſtribuer de tems en tems des récompenſes & des prix, pour exciter les médiocres & les foibles à faire des efforts, & pour appuier en tout l'autorité & les bonnes vûes des Régens.

La diſtribution des prix qui ſe fait à la fin de l'année avec ſolennité, eſt un des moiens les plus efficaces pour exciter & entretenir l'émulation dont je parle. Ce ſoin regarde le Principal, & de toutes les dépenſes qu'il fait, celle-ci eſt la mieux emploiée. Il ſeroit à ſouhaiter, comme je l'ai déja obſervé, que leur revenu les mît en état d'y fournir ſans s'incommoder; & j'admire la généroſité de ceux qui n'aiant point de penſionnaires, ou n'en aiant qu'un très petit nombre, ne laiſſent pas de diſtribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette diſtribution de prix produiſe tout ſon effet, elle doit ſe faire avec une grande équité, ſans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du Principal de donner des prix, ou de n'en pas donner: mais quand ils ſont une fois propoſés, il n'en eſt plus le maître, ils ſont dûs, & appartiennent de droit au mérite, & ils ne peuvent, ſous quelque prétexte que ce ſoit, lui être refuſés ſans une injuſtice criante. Ici les rangs ſont réglés, non par la naiſſance ou par les richeſſes, mais par l'eſprit &

le ſavoir. Le roturier ſe trouve de niveau avec le Prince, & pour l'ordinaire le devance de beaucoup : & rien n'eſt plus important pour faire fleurir les études dans un Collége, que d'y bien établir la réputation d'une juſtice exacte & rigoureuſe dans la diſtribution des places & des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des Régens. Le moien le plus ſûr d'y réuſſir, & je ſai que pluſieurs Principaux l'ont emploié avec ſuccès, c'eſt de choiſir dans les Claſſes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'eſprit & de la bonne volonté, de les nourrir à ſes dépens, d'avoir une attention particuliére ſur leur conduite & ſur leurs études, quand ils les ont achevées de leur confier le ſoin de quelques écoliers, afin qu'ils ſe forment eux-mêmes en les inſtruiſant, de leur faire faire de tems en tems quelques compoſitions ſoit en vers ſoit en proſe, & par là de les mettre en état d'entrer dans la Régence quand l'occaſion s'en préſentera.

Cette dépenſe ne va pas loin, & peut avoir d'heureuſes ſuites. Le grand avantage qu'un Principal en

doit eſpérer, c'eſt d'attirer ſur ſon Collége la bénédiction de Dieu, & il en a un extrême beſoin. Car, il ne faut pas le diſſimuler, il y a généralement parlant ſur les riches & ſur les richeſſes une ſorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mélant parmi les enfans des riches quelques pauvres écoliers, qui attirent ſur eux les regards & la protection de celui qui ſe déclare par tout dans l'Ecriture le protecteur & le pere des pauvres.

Je ne ſai s'il y a, pour un homme de lettres & pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ſes ſoins & par ſes libéralités à former de jeunes gens, qui dans la ſuite deviennent d'habiles Profeſſeurs, & par leurs rares talens font honneur à l'Univerſité. Cette joie, ce me ſemble, devient encore infiniment plus ſenſible, quand c'eſt à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces ſervices, pour reconnoitre & pour paier en quelque ſorte ceux qu'on a reçu ſoi-même lorſqu'on étoit dans une pareille ſituation. Car ſouvent, & l'on ne doit pas en rougir, c'eſt du ſein de la pauvreté que ſortent les plus

excellens ſujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la République Romaine.

* Fabrinum. *Horat. l. 12. lib. 1.*

Hunc *, & incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, & Camillum
Sæva paupertas.

ARTICLE III.

De la Diſcipline du Collége.

LES PRINCIPAUX ſont chargés par leur place & par leur titre de veiller à la diſcipline générale des Colléges. C'eſt à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers, pour les placer dans les Claſſes qui leur conviennent. Ils doivent ſe faire rendre compte chaque ſemaine de la conduite qu'ils y gardent. Ils doivent agir de concert avec les Profeſſeurs, pour régler quels Auteurs on expliquera dans les claſſes. Ils ſont tenus de faire obſerver exactement les ſtatuts de l'Univerſité, & les Réglemens de la Faculté des Arts qui regardent la diſcipline des Colléges & des Claſſes, tel par exemple qu'eſt celui qui fixe les jours de congés, & le tems de l'entrée & de la ſortie des Claſſes, qui a été renouvellé depuis peu, & auto-

it. 13. Fa- t. Art.

Stat. 17.

Stat. 24.

risé par le Parlement : & c'eſt pour cela que l'Univerſité leur enjoint de faire lire deux fois chaque année ces ſtatuts & ces Réglemens en préſence de tous les maîtres & de tous les écoliers. *Stat. 76.*

Cette derniére Ordonnance eſt fort ſage, mais n'eſt pas aſſez exactement obſervée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer ſéparément ceux de ces Statuts & de ces Réglemens qu'on a jugé les plus eſſentiels pour la diſcipline ; & il y a des Profeſſeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs claſſes. On pourroit y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, & les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du Principal à l'égard des Bourſiers. Tout ce que je dois dire dans la ſuite leur convient juſqu'à un certain point, & leur eſt commun avec les autres écoliers : mais le Principal leur doit un ſoin particulier. Ils ſont les enfans de la maiſon ; & les Colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un Principal doit toujours s'en ſou-

venir, & ne perdre jamais de vûe les pieux motifs des Fondateurs, qui ont conſacré une partie de leurs biens à une œuvre ſi ſainte. C'étoient, pour l'ordinaire, de hauts & puiſſans Seigneurs dans leur tems : des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Chanceliers, des Princes, & quelquefois même des Têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être auſſi chére & auſſi précieuſe à un Principal, que le ſeroit leur perſonne, s'ils étoient actuellement en place & en crédit. Il doit, par reſpect & par reconnoiſſance pour ces illuſtres Fondateurs qui ſont toujours vivans pour lui, avoir pour les Bourſiers une bonté & une tendreſſe de pere, leur procurer tous les ſecours temporels & ſpirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ſes ſoins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera, empécher ſur tout que les enfans des riches n'aient du mépris pour eux, & pour cela leur témoigner lui-même de l'eſtime & de la conſidération. Je n'ai jamais remarqué que les Penſionnaires fuſſent choqués qu'en certaines occaſions on

leur préférât les Bourſiers, & que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'eſt à titre de pauvres qu'ils ſont Bourſiers ; & qu'ainſi leur caractére doit être la douceur, l'obéiſſance, la docilité, & ſur tout l'humilité : car rien n'eſt plus inſupportable qu'un pauvre orgueilleux : *Odivit anima mea . . . pauperem ſuperbum.* Eccli. 25. 4. A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux Bourſiers. Quand un Principal l'a été lui-même, comme cela arrive aſſez fréquemment, il eſt bien plus porté à les favoriſer, & il s'applique volontiers ce vers de Virgile :

Non ignara mali miſeris ſuccurrere diſco. Æn. lib. 1. v. 634.

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait ſouvent dans l'Ecriture aux Iſraélites, de prendre ſoin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avoient été : *Amate peregrinos, quia & ipſi fuiſtis advenæ in terra Ægypti.* Deut. 10. 9.

UNE des choſes qui contribuent le plus à établir la réputation d'un Collége, c'eſt l'exactitude & la fermeté de la diſcipline. Il y a à la vérité bien des parens qui ſe déterminent pref-

que à l'aveugle ſur le choix d'un Collége, mais il y en a beaucoup auſſi qui ſe conduiſent autrement, & qui regardant comme le premier & le plus eſſentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfans, y donnent tous leurs ſoins & toute leur application. Or ce qui détermine de tels parens en faveur d'un Collége, c'eſt la connoiſſance qu'ils ont de la bonne diſcipline qui y régne.

Tout le ſoin d'un Principal eſt donc de s'acquitter fidélement de ſon devoir, ſans être inquiet du ſuccès. Un peu d'honneur lui ſuffit pour ne jamais briguer aucun Penſionnaire. Ce ſeroit avilir & dégrader ſa profeſſion, & la confondre avec l'emploi des mercénaires & des ouvriers, dont pluſieurs mêmes rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans ſon Collége; & c'en eſt un en effet d'avoir place dans une maiſon où la Jeuneſſe eſt élevée avec ſoin: tout pere bien ſenſé ne penſera jamais autrement.

Il ſeroit auſſi, ce me ſemble, du bon ordre & de la prudence de ne

point recevoir aveuglément tous les écoliers qui ſe préſenteroient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs & de leurs caractéres, ſur tout quand ils ſont déja un peu avancés en âge, & qu'ils ſortent d'un autre Collége, ou de quelque Penſion.

Mais le point important & déciſif pour la diſcipline, c'eſt de ne jamais ſouffrir dans le Collége aucun écolier capable de nuire aux autres, ſoit en corrompant la pureté de leurs mœurs, ſoit en leur inſpirant un eſprit de mécontentement & de révolte. Dans ces deux cas on ne craint point de l'aſſurer, la régle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, & ſe demander à ſoi-même ſi on laiſſeroit avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuſe. Eſt-ce donc que la contagion des mœurs eſt moins dangereuſe, & qu'elle a des ſuites moins funeſtes ? Un Principal, qui a de la religion, peut-il ſoutenir cette penſée effraiante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les ames qui ſe ſeront perdues dans ſon Collége, parce que pour des

vûes d'intérêt, ou par trop de complaiſance & de molleſſe, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs ? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Ezech. 3. 18.

Quand je parle ainſi, je ne prétends pas que tout défaut conſidérable, ni même tout dérangement de mœurs, ſoit une raiſon de ſe défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'eſt point une raiſon de faire ſortir le malade de l'infirmerie, mais ſeulement quand elle eſt connue pour contagieuſe, & capable d'infecter les autres. Ainſi l'on ſouffre quelque tems un écolier : mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions ſont inutiles, & qu'il y a lieu de craindre que le mal ne ſe communique, c'eſt pour lors que l'éloignement & la ſéparation deviennent abſolument néceſſaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occaſion où le Principal ait plus beſoin de prudence & de diſcernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'eſprit de Dieu qui puiſſe le tenir dans un juſte milieu, & lui inſpirer un ſage tempérament entre une molle douceur & une ſévérité outrée; & il ne peut trop, dans de telles con-

jonctures, implorer ſon ſecours & ſa lumiére.

Un autre moien de conſerver la diſcipline & le bon ordre dans un Collége, c'eſt de ſoutenir avec fermeté & ſageſſe les maîtres ſubalternes, de bien établir leur autorité, de les appuier fortement dans l'occaſion, & de ne jamais leur donner le tort en préſence des écoliers, mais de ſe réſerver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, & à leur donner les avis néceſſaires. Pour cela le Principal doit les voir ſouvent; les recevoir toujours avec bonté & honnêteté, s'informer par eux de la conduite & du caractére des écoliers, écouter leurs plaintes & leurs avis; leur laiſſer une entiére liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'eſt cette union, ce concert cette unanimité, qui eſt l'ame du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du Principal. Son eſprit régne par tout. Les maîtres, qui ſont comme ſes bras, ſes oreilles, ſes yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; & il les ménage auſſi de ſon côté comme la prunelle de ſes yeux, & comme ne faiſant qu'un même tout avec lui.

Le Sous-Principal, ſur qui roule en général le ſoin de la diſcipline, & qui tient preſque par tout la place du Principal, & ſupplée à ſon abſence, doit ſuivre en tout ſes impreſſions. L'eſprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait ſon caractére eſſentiel. Rien ne doit lui échaper. Pendant les récréations, lorſqu'il ſe proméne & s'entretient avec les autres, ſes yeux & ſon eſprit ſont ailleurs. Il obſerve tout, ſans preſque que cela paroiſſe : les mouvemens, les converſations, les liaiſons particuliéres; & il ſait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'eſt pas moins néceſſaire, mais eſt beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à obſerver. Il y a des Précepteurs qui croient pouvoir en conſcience ſe repoſer de ce ſoin ſur la perſonne qui eſt chargée de la diſcipline publique. C'eſt une erreur. Chaque maître répond de ſes écoliers, & eſt obligé de veiller ſur eux dans tous les tems où il lui eſt libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque choſe dans ſon

tems & dans le moment marqué. Elle ne coute que dans les commencemens : quand la coutume en eſt une fois établie, les écoliers l'obſervent comme naturellement, & preſque ſans y ſonger. On aime à voir une nombreuſe Jeuneſſe diſparoitre tout d'un coup au premier ſon de la cloche, & laiſſer la cour vuide : & l'on n'augure pas bien de la diſcipline d'un Collége, quand, au lieu de ce promt départ, on délibére pour ſe mettre en marche, & que des traîneurs ſe ſuccédent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reſte : de l'entrée dans les claſſes, au refectoire, à l'Egliſe. Pour établir cet ordre, le Principal & le Sous-Principal doivent en donner l'exemple, & ſe trouver par tout les premiers.

Cet eſprit d'exactitude eſt d'un grand ſecours pour tous les emplois de la vie : c'eſt une qualité abſolument néceſſaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela il faut entrer dans un grand détail ; être attentif à tout, ſans preſque le paroitre ; prévoir de loin & préparer tout ce qui doit ſe faire ; ne ſe pas contenter de donner des ordres, s'informer réguliérement

s'ils ſont exécutés, & comment; veiller à l'obſervation des plus légers réglemens, afin de prévenir par là le violement de ceux qui ſont plus eſſentiels. Il y a des maîtres qui mépriſent l'exactitude dans les petites choſes, parce qu'ils les regardent comme des minuties & des bagatelles. Ils ne ſont pas attention que quoique chacune de ces régles paroiſſe peutêtre en particulier peu importante, réunies toutes enſemble elles forment ce qu'on appelle diſcipline & bon ordre dans un Collége; & que la négligence par raport aux unes, entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live remarque au ſujet de la religion. » Ces cérémonies, » dit-il, nous paroiſſent maintenant » petites & mépriſables, mais c'eſt » en ne les mépriſant point que nos » ancêtres ont porté la République à » ce point de grandeur où nous la » voions. *Parva ſunt hæc: ſed parva iſta non contemnendo majores noſtri maximam hanc rem fecerunt.*

Liv. lib. 6. n. 41.

Ce n'eſt pas que je croie qu'on doive faire conſiſter le bon ordre d'un Collége dans le grand nombre

des régles. La multiplicité des loix n'eſt pas toujours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite. Elles ſont plutôt pour les maîtres qui en connoiſſent la néceſſité & les avantages, que pour les écoliers, que le ſeul nom de loix eſt capable de revolter. L'exemple des premiers, & du côté des autres l'habitude contractée par la pratique même des régles, eſt une loi vivante, préférable à celles qui ſont écrites. Il eſt à ſouhaiter qu'on puiſſe dire d'un Collége, ce que dit le même Tacite des Germains : » Que les bonnes mœurs y » ont plus de pouvoir, qu'ailleurs » les bonnes loix : « *Plus ibi boni mores valent quàm alibi bonæ leges.*

Tacit. Annal. lib. 3. cap. 25.

De mor. Germ. cap. 19.

ARTICLE IV.

De l'éducation.

J'ENTENS ici par ce mot le ſoin particulier qu'on prend de former les maniéres & le caractére des jeunes gens : en quoi je fais conſiſter une grande partie de l'éducation.

Ce ſoin regarde le corps & l'eſ-

prit. Le Principal doit veiller à la culture & à la perfection de l'un & de l'autre.

ON PEUT raporter à la propreté & à la bonne grace tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par raport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du Statut & du Réglement de l'Univerſité ſur ce ſujet. » [a] Les maîtres doivent prendre ſoin » que leurs diſciples n'aient rien dans » leur extérieur de malpropre, de re- » butant ni de groſſier; que dans leur » vétement ils ne faſſent point pa- » roitre une négligence marquée; » qu'on ne leur voie point des habits » déchirés, des cheveux mal peignés, » des mains ſales. Car on doit s'ap- » pliquer, non ſeulement à leur don- » ner le bon goût de la litérature & » des ſciences, mais auſſi à leur ap- » prendre la politeſſe & le ſavoir vi- » vre, qui ſont ſi néceſſaires pour la

a Provideant pædagogi & magiſtri, ut ſui diſcipuli abhorreant à cultu immundo, lutulento, & agreſti: ne ſint inſigniter negligentes in veſtitu, ne diſcincti, impexi, illoti: ut non ſolùm in literaturâ, ſed etiam in communi vitæ uſu civilem humanitatem politioremque urbanitatem ediſcant. Sed hi, neque laſciviant immodeſtiùs, neque tortos arte & ſtudio capillos cincinnoſve ferant. *Stat. 14. Append.*

» ſociété & le commerce de la vie.
» D'un autre côté, il ne faut pas
» ſouffrir que les jeunes gens donnent
» dans le luxe & le faſte des habits,
» ni qu'ils affectent de porter des che-
» veux friſés avec trop de ſoin & trop
» d'art comme dans le monde. « Rien n'eſt plus ſage que ce Réglement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui ſont également vicieuſes. Il ne faut point ſouffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, & encore moins ces airs de petits maîtres par leſquels ils prétendent quelquefois ſe diſtinguer.

La bonne grace, par raport aux jeunes gens, conſiſte à ſe bien préſenter, à avoir une contenance aſſurée & modeſte, à marcher d'un air aiſé & naturel, à ſe tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des poſtures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danſer ſont utiles pour cela juſqu'à un certain point, & Quintilien approuve qu'on en faſſe quelque uſage : *Ne illos quidem reprehendendos putem, qui paulum etiam palæſtricis vacaverint.* Mais il étoit bien éloigné de permet-

Quint. lib. 1. cap. 11.

tre qu'on emploiât pour ce miniſtére des hommes décriés & infames par leur profeſſion même : *Hos abeſſe ab eo, quem inſtituimus, quàm longiſſimè velim.* Il borne cette étude à fort peu de choſes, & au ſimple néceſſaire, tel que nous venons de l'expoſer : *Ut recta ſint brachia, ne indocta ruſtica-ve manus, ne ſtatus indecorus, ne qua in proferendis pedibus inſcitia, ne caput oculique ab alia corporis inclinatione diſſideant.*

J'AI parlé ailleurs de la politeſſe, qui tient quelque choſe du corps & de l'eſprit. Car l'eſſentiel de cette qualité conſiſte à ne point trop s'aimer ſoi-même, à ne point tout raporter à ſoi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puiſſe bleſſer les autres, à chercher les occaſions de leur faire plaiſir, & à préférer leurs commodités & leurs volontés aux ſiennes. C'eſt à quoi les maîtres doivent ſur tout veiller. Quand les jeunes gens ſont exercés à la pratique de ces maximes, la politeſſe ne leur coute plus rien, & trois mois d'uſage du monde achevent de leur aprendre tout ce qu'ils en doivent ſavoir.

MAIS la grande & capitale application d'un Principal, (& l'on en peut dire autant à proportion de tous les autres maîtres,) c'eſt de travailler ſur l'eſprit & ſur l'humeur des jeunes gens; & il peut, par cet endroit, leur rendre un ſervice infini. Ce n'eſt point par les inſtructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là, mais par des converſations particuliéres, où les jeunes gens puiſſent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprenne à ſe connoître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers & les avouer de bonne foi, à chercher les moiens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, & à lui venir rendre compte de tems en tems du profit qu'ils en auront fait.

Je ſuppoſe, par exemple, que le caractére dominant d'un écolier eſt la fierté & la vanité. Il parle ſouvent de lui-même, & toujours avec eſtime & avec complaiſance. Il vante à toute occaſion la nobleſſe de ſa famille, les dignités de ſes parens,

leurs richeſſes, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; & il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'eſt pas rare parmi les jeunes gens, & il ſe trouve quelquefois dans ceux même dont les parens n'ont d'autre mérite que d'avoir amaſſé beaucoup de bien.

Un Principal, pour peu qu'il ſoit attentif ſur ſon Collége, connoitra parfaitement le caractére de ce jeune homme. Dans une viſite que celui-ci rendra, après les diſcours préliminaires, qui durent quelquefois lontems pour préparer la voie à quelque choſe de meilleur & de plus ſérieux, il fera tomber la converſation ſur ce qui regarde le jeune homme. Si, ſur les interrogations qu'on lui fera, il reconnoit de lui-même ſon défaut dominant, s'il l'avoue ingénûment, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort ſa ſincérité, lui marquer qu'un défaut avoué & reconnu eſt déja à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par diſſimulation, ou de bonne foi, on tâche inſenſiblement de le lui faire connoitre par des faits particuliers qu'on

qu'on lui cite mais ſans reproches & ſans aigreur, par le ſentiment de ſes maîtres, par le témoignage même de ſes compagnons. On lui laiſſe quelquefois du tems pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire ſentir la difformité & le ridicule : comment le ſeul amour propre bien entendu devroit nous en donner de l'éloignement, puiſqu'au lieu de l'eſtime que nous cherchons par de ſotes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris & de la haine. On lui propoſe l'exemple de quelque camarade humble & modeſte avec beaucoup de naiſſance & de mérite, qui eſt eſtimé & aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connoître ſa maladie, on lui en propoſe les remédes : ne plus parler de ſoi-même, ni de ſa famille, ni de ſes parens, ni de leurs richeſſes, ou de leurs dignités : ne ſe mettre point dans ſon propre eſprit au deſſus des autres : n'avoir du mépris pour perſonne : parler de ſes compagnons avantageuſement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'eſt informé auparavant par le raport des maî-

tres de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de ſa bouche comme ſi on l'ignoroit entiérement : & pour peu qu'il y ait de progrès & de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je ſuppoſe pour ſecond exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité & de reſpect à ſon maître, qui aura refuſé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole inſolente, & qui perſiſte dans ſon opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir ſur le champ comme il en avoit droit, s'eſt contenté par ſageſſe de lui témoigner ſon mécontentement, & a remis la punition à un autre tems. Cependant l'écolier ne revient point à lui, & ne reconnoit point ſa faute. Le Principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la choſe comme elle s'eſt paſſée, & il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin & juge dans ſa propre cauſe. Il lui demande ſi un écolier ne doit pas être ſoumis à ſon maître : s'il ne doit pas lui répondre avec reſpect, quand même il croiroit n'avoir pas

tort : mais combien eſt-il plus condamnable, lorſque le maître a pleinement raiſon en tout ? Un collége peut-il ſubſiſter, ſi un tel exemple eſt ſouffert ? Dépent-il ou du Maître ou du Principal, de le laiſſer impuni, & le peut-il raiſonnablement ? On conduit ainſi par degrés un jeune homme à ſe condanner lui-même, à reconnoitre qu'il a mérité d'être puni, à faire ſatisfaction au maître, & à ſe ſoumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la ſoumiſſion, ſe fait un plaiſir de remettre la peine. Par une conduite ſi ſage, la faute de l'écolier lui devient ſalutaire, & ſe termine par lui faire aimer & reſpecter ſes maîtres plus que jamais : au lieu qu'un châtiment fait ſur le champ l'en auroit peutêtre éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occaſions, une habileté bien néceſſaire à un maître, qui conſiſte à ſavoir manier les eſprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, & à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous

les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve auſſi un exemple admi-
rep. lib. 3. rable dans la Cyropédie de Xénophon, autre diſciple de Socrate, qui peut ſervir de modéle aux maîtres pour ce genre de converſation dont nous parlons ici. Le Roi d'Arménie s'étant révolté contre Aſtyage roi des Médes, Cyrus marcha promtement contre lui, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & l'aiant fait venir dans l'aſſemblée avec ſes femmes & ſes enfans, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît ſelon la vérité. Alors le Roi d'Arménie, conduit de propoſition en propoſition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal à propos le traité, qu'il méritoit d'être dépouillé de ſes biens, de ſon roiaume, de la vie même. Mais Cyrus, l'aiant, contre toute eſpérance, rétabli dans tous ſes droits, s'en fit un ami, dont la fidélité & la reconnoiſſance furent inviolables. L'endroit eſt fort long, mais très beau, & il mérite d'être lu avec attention.

Je reviens au Principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, & lui parlent comme à un bon

ami. On peut emploier quelquefois le tems des récréations à ces ſortes d'entretiens. Quand les écoliers eſtiment & aiment le Principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui : mais il faut faire enſorte, par le ſecret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer ſur tout aux grands, parce qu'ils ſont plus en état de profiter des avis, & qu'ils en ont plus de beſoin. Les deux années de philoſophie, après leſquelles c'eſt aſſez la coutume de choiſir un genre de vie, ſemblent naturellement deſtinées à examiner leur vocation. C'eſt l'action de la vie la plus importante, qui décide ſouvent du bonheur temporel & du ſalut éternel, & qui eſt preſque toujours abandonnée à un âge incapable de ſe conduire lui-même, & peu diſpoſé à prendre conſeil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les Principaux ſont en état, & peutêtre auſſi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes ſervices qu'ils rendent aux penſionnaires : car toute la Jeuneſſe du Collége eſt confiée à leurs ſoins. Quand un Régent s'aperçoit qu'un

écolier commence à ſe déranger, il pourroit en avertir le Principal, qui le feroit venir dans ſa chambre, & lui donneroit les avis néceſſaires pour le faire rentrer dans ſon devoir.

ARTICLE V.

De la religion.

JE N'AI PAS beſoin de prouver que cet article eſt le plus important de tous, & que la négligence des maîtres ſur ce point ſeroit très criminelle, parce qu'elle auroit des ſuites d'une conſéquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matiére : les inſtructions, l'uſage des ſacremens, la pratique de certains exercices de pieté.

§. I. *Des inſtructions.*

IL EST AISE' de comprendre que de jeunes gens qui ſortent du Collége ſans être inſtruits de la religion, courent riſque de l'ignorer tout le reſte de leur vie ; & l'on ne ſait que trop que cette ignorance eſt la funeſte ſource des deſordres & de l'irréligion qui régnent preſque généralement dans le monde.

Le reméde à un ſi grand mal eſt de profiter d'un tems où les jeunes gens ſont encore dociles, & naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poſer pour principe de l'éducation chrétienne, (& ceci regarde tous les maîtres en général, Principaux, Régens, Précepteurs) que les enfans ſont confiés aux maîtres de la main de Jeſus-Chriſt même, pour veiller à la conſervation du précieux tréſor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le batême, pour les rendre dignes de l'adoption divine & de la glorieuſe qualité d'enfans de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les inſtruire de tous les myſtéres de ſa vie & de ſa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, & de tous les préceptes à l'obſervation deſquels il a attaché leur ſalut. Voila de quoi Jeſus-Chriſt nous demandera compte un jour, & non ſi nous avons fait de bons poétes ou de bons orateurs.

Or dans quelle ſource peut-on puiſer ces divines connoiſſances, ſinon dans les Livres ſacrés de l'ancien & du nouveau Teſtament ? Je ſupplie les maîtres de lire avec attention ce

que dit ſur cet article M. de Fénelon dans le livre que j'ai déja cité, qui eſt ſur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre ſexe. J'en raporterai ici quelques endroits.

» Les hiſtoires de l'ancien Teſta-
» ment ne ſont pas ſeulement propres
» à réveiller la curioſité des enfans ;
» mais, en leur découvrant l'origine
» de la religion, elles en poſent les
» fondemens dans leur eſprit. Il faut
» ignorer profondément l'eſprit de la
» religion, pour ne pas voir qu'elle eſt
» toute hiſtorique. C'eſt par un tiſſu
» de faits merveilleux que nous trou-
» vons ſon établiſſement, ſa perpétui-
» té, & tout ce qui doit nous la faire
» croire & pratiquer.

» Il ne faut pas s'imaginer qu'on
» veuille engager les jeunes gens à
» s'enfoncer dans la ſcience, quand
» on leur propoſe toutes ces hiſtoires.
» Elles ſont courtes, variées, propres
» à plaire aux gens les plus groſſiers.
» Dieu qui connoit mieux que per-
» ſonne l'eſprit de l'homme qu'il a
» formé, a mis la religion dans des
» faits populaires, qui bien loin de
» ſurcharger les ſimples, leur aident

à concevoir & à retenir les myſtéres. « M. de Fénelon en apporte un exemple qui regarde le myſtére de la Trinité, après quoi il ajoute : » Cet exem» ple ſuffit pour montrer l'utilité des » hiſtoires. Quoiqu'elles ſemblent al» longer l'inſtruction, elles l'abrégent » beaucoup ; & lui ôtent la ſéchereſſe » des catéchiſmes, où les myſtéres » ſont détachés des faits. Auſſi voions» nous qu'anciennement on inſtruiſoit » par les hiſtoires. La maniére admi» rable dont ſaint Auguſtin veut qu'on » inſtruiſe tous les ignorans, n'étoit » point une méthode que ce Pere eût » ſeul introduite : c'étoit la méthode » & la pratique univerſelle de l'Egli» ſe. Elle conſiſtoit à montrer par la » ſuite de l'hiſtoire la religion auſſi » ancienne que le monde; Jeſus-Chriſt » attendu dans l'ancien Teſtament, & » Jeſus-Chriſt régnant dans le nou» veau : c'eſt le fond de l'inſtruction » chrétienne.

» Cela demande un peu plus de tems » & de ſoin, que l'inſtruction à la» quelle beaucoup de gens ſe bor» nent : mais auſſi on ſait véritable» ment la religion, quand on ſait ce » détail ; au lieu que quand on l'igno-

» re, on n'a que des idées confuſes » ſur Jeſus-Chriſt, ſur l'Evangile, ſur » l'Egliſe, ſur la néceſſité de ſe ſou- » mettre abſolument à ſes déciſions, » & ſur le fond des vertus que le nom » chrétien nous doit inſpirer. Le Ca- » téchiſme * hiſtorique, imprimé de- » puis peu de tems, qui eſt un livre » ſimple, court, & bien plus clair » que les catéchiſmes ordinaires, ren- » ferme tout ce qu'il faut ſavoir là- » deſſus. Ainſi on ne peut pas dire » qu'on demande beaucoup d'étude.

* C'eſt celui de M. l'Abé Fleury.

M. de Fénelon, après avoir par- couru & indiqué les hiſtoires les plus remarquables de l'ancien & du nou- veau Teſtament, ajoute ce qui ſuit. » Choiſiſſez les plus merveilleuſes de » hiſtoires des Martyrs, & quelque » choſe en gros de la vie céleſte des » premiers chrétiens. Mêlez-y le cou- » rage des jeunes Vierges, les plus » étonnantes auſtérités des Solitaires, » la converſion des Empereurs & de » l'Empire, l'aveuglement des Juifs, » & leur punition terrible qui dure » encore.

» Toutes ces hiſtoires, ménagées » diſcrettement, feroient entrer avec » plaiſir dans l'imagination des enfans

» vive & tendre toute une ſuite de » religion depuis la création du mon- » de juſqu'à nous, qui leur en donne- » roit de très nobles idées, & qui ne » s'effaceroit jamais. Ils verroient » même, dans cette hiſtoire, la main » de Dieu toujours levée pour délivrer » les juſtes, & pour confondre les im- » pies. Ils s'accoutumeroient à voir » Dieu faiſant tout en toutes choſes, » & menant ſecrettement à ſes deſ- » ſeins les créatures qui paroiſſent le » plus s'en éloigner. Mais il faudroit » recueillir dans ces hiſtoires tout ce » qui donne les images les plus rian- » tes & les plus magnifiques, parce » qu'il faut emploier tout pour faire » en ſorte que les enfans trouvent la » religion belle, aimable, & auguſte; » au lieu qu'ils ſe la repréſentent d'or- » dinaire comme quelque choſe de » triſte & de languiſſant. «

Une inſtruction ſolide, comme celle dont on vient de parler, eſt un puiſſant reméde contre la ſuperſtition. » Il ne faut jamais, dit le même M. de Féne- lon, » laiſſer mêler dans la foi, ou » dans les pratiques de pieté, rien qui » ne ſoit tiré de l'Evangile, ou auto- » riſé par une approbation conſtante

d'expoſer, ne convienne que c'eſt là ſans doute l'unique maniére d'inſtruire ſolidement les jeunes gens par raport à la religion. Cette méthode demande du tems, & du ſoin : mais on eſt bien dédommagé de toutes ſes peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de ſavoir où l'on peut placer ces inſtructions.

Les dimanches & les fêtes en ſont le tems naturel. Ces jours, par leur inſtitution, ſont deſtinés au culte divin, dont la parole de Dieu & l'inſtruction font une grande partie. On ſait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le ſabbat chez les Juifs : & l'on ſait auſſi ſous quelles peines Dieu en avoit commandé la
id. 31.15. ſanctification. *Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur.* Il avoit abandonné aux Juifs les ſix autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'é-
exod. 20.9. toit réſervé le ſeptiéme. *Sex diebus operaberis, & facies omnia operatua: ſeptima autem die ſabbatum Domini tui eſt.* C'étoit pour lui un jour privilégié & favori, conſacré uniquement à ſon culte, & dont il étoit jaloux comme d'un jour qui lui appartenoit d'une ma-
d. 31. 14. niére particuliére. *Cuſtodite ſabbatum*

meum. Il ne vouloit pas que ce jour-là on ſortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maiſon, pour y méditer plus librement ſa loi. *Maneat unuſquiſque apud ſemetipſum ; nullus egrediatur de loco ſuo die ſeptimo.* [a] Enfin on eſt étonné de voir combien de fois, & avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de verſets, répéte & inculque ce précepte, & avec quelle force il en recommande l'obſervation. Exod. 16. 29.

On comprend aſſez que Dieu n'exige pas moins de nous la ſanctification des dimanches & des fêtes ; & l'on voit par conſéquent de quelle importance il eſt d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens : d'autant plus que ce précepte eſt preſque généralement violé dans toutes les conditions, & ſur tout parmi les perſonnes de qualité. Ainſi c'eſt une régle bien ſage, établie dans plu-

a Videte ut ſabbatum meum cuſtodiatis ... ut ſciatis quia ego Dominus ... Cuſtodite ſabbatum meum : ſanctum eſt enim vobis. Qui polluerit illud, morte morietur ... Sex diebus facietis opus : in die ſeptimo ſabbatum eſt, requies ſancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur. Cuſtodiant filii Iſrael ſabbatum, & celebrent illud in generationibus ſuis : pactum eſt ſempiternum inter me & filios Iſrael. *Exod.* 31. 13-17.

ſieurs Colléges, de ne point laiſſer ſortir les penſionnaires les dimanches & les fêtes, mais d'emploier la plus grande partie de ces jours à les inſtruire de la religion. Les parens ne doivent point ſavoir mauvais gré à un Principal qui ſera exact & inflexible ſur ce point : du moins ils ne pourront le ſoupçonner d'être attentif à ſes propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits hiſtoriques, étoit utile, & en même tems agréable pour cet âge. La plupart des inſtructions que je faiſois au Collége, rouloient ſur l'ancien Teſtament. Toutes les grandes vérités, ſoit pour le dogme, ſoit pour la morale, s'y trouvent : & propoſées de la ſorte, elles font ſur l'eſprit des jeunes gens une impreſſion d'autant plus forte & plus durable, qu'elles ſe trouvent jointes à des faits hiſtoriques, dont le ſouvenir ne s'efface pas ſi aiſément.

A ces inſtructions, que je faiſois régulièrement après la Meſſe & après Vêpres, j'en joignois une autre, qui

étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, & ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfans ont besoin de repos & de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands emploioient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné de leurs réflexions sensées & judicieuses, dont je faisois d'autant plus de cas, qu'elles venoient de leur propre fond, & qu'elles ne leur étoient point suggérées. Il est aisé de comprendre combien cette sorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non seulement pour les instruire de la religion, mais encore pour leur former l'esprit & le jugement.

Outre ces instructions, il doit y avoir un jour particulier dans la semaine, où l'on explique le catéchisme, & cela se pratique ordinairement dans tous les Colléges. J'ai parlé ail-

leurs, en traitant de l'éloquence de
nme 2. la chaire, de la maniére de faire les catéchiſmes, qui doit être différente ſelon la différence des âges. J'ajoute ſeulement ici une choſe, que j'ai vû pratiquer avec beaucoup de ſuccès. Ces ſortes d'inſtructions qui ſe font aux écoliers plus avancés en âge, comme ſont les Rhétoriciens & les Philoſophes, doivent être plus fortes & plus relevées, & roulent ordinairement ſur un plan ſuivi de religion. On oblige dans quelques Colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, & à faire un précis du catéchiſme qu'on leur a expliqué : & pluſieurs le font avec une juſteſſe, une préciſion, une exactitude, qui ſurprennent les maîtres. La même choſe ſe pratique dans pluſieurs Paroiſſes de Paris ; & j'ai vû de jeunes filles y réuſſir parfaitement.

Il ne me reſte qu'un mot à dire ſur les inſtructions qui regardent les domeſtiques. C'eſt un des devoirs eſſentiels du Principal. Il leur doit cette récompenſe des ſervices qu'ils rendent au Collége, & il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera

d'eux. Les gens riches & de qualité ignorent pour la plupart juſqu'où vont leurs obligations ſur ce point. Ils oublient que leurs domeſtiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent ſervir, & par conſéquent le connoître : que par cette raiſon ils ſont indiſpenſablement chargés de les faire inſtruire ſur la religion, de veiller ſur leur conduite, de leur laiſſer le tems & de leur procurer les moiens de remplir les devoirs du chriſtianiſme : qu'ils leur doivent ces ſecours ſpirituels encore plus que la nourriture & le vêtement : qu'ils répondront à Dieu du ſalut de ceux qui les ſervent, comme du leur propre ; & que les domeſtiques ſont partie de ceux dont ſaint Paul recommande le ſoin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas ſoin des ſiens, & particuliérement de ceux de ſa maiſon, il renonce à la foi, & eſt pire qu'un infidéle.* Il eſt donc d'une abſolue néceſſité d'inſtruire les jeunes gens de ce devoir, & de leur en donner l'exemple par le ſoin exact qu'on prendra de faire inſtruire les domeſtiques. 1. Timot. 5. 8.

Il ſeroit à propos de donner de tems en tems aux domeſtiques quelques livres propres à leur apprendre la religion, & à nourrir leur pieté: un nouveau Teſtament, l'Imitation de Jeſus-Chriſt, des Heures, le livre des hiſtoires choiſies, & d'autres livres pareils. Cette dépenſe n'eſt pas grande, & elle peut attirer beaucoup de bénédictions ſur un Collége. Le Principal, les maîtres, les parens, peuvent y contribuer chacun de leur côté: & il ne ſeroit pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque choſe ſur leurs menus plaiſirs pour fournir à ces pieuſes libéralités.

§. II. *De l'uſage des Sacremens.*

COMME les ſacremens ſont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les ſecours dont nous avons beſoin pour vivre & mourir en chrétiens, il eſt bien important d'inſpirer aux jeunes gens pour ces ſources ſacrées de graces & de ſalut un profond reſpect, qui les ſuive dans tout le reſte de leur vie, & qui leur apprenne de bonne heure à en faire un ſaint & ſalutaire uſage.

1. *Du Batême.*

ON REÇOIT maintenant le batême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux auguſtes cérémonies qui s'y obſervent, ni aux engagemens que l'on y prend. Il eſt donc néceſſaire d'en rappeller le ſouvenir dans un tems où l'on eſt en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveller aux enfans les vœux de leur batême, ſoit à l'anniverſaire du jour où ils l'ont reçu, ſoit aux veilles de Pâque & de la Pentecôte, qui étoient autrefois les ſeuls jours où l'on adminiſtroit ce ſacrement d'une maniére publique & ſolennelle, coutume dont on voit encore des traces précieuſes dans la proceſſion qui ſe fait ces jours-là aux fonts baptiſmaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuſe pratique, il eſt bon de faire aſſiſter les jeunes gens au batême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la ſignification. » C'eſt, dit M. de Fénelon, ce qui en » fera mieux ſentir l'eſprit & la fin.

ſincéres & ſans déguiſement : pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, & les circonſtances qui les rendent plus grandes. Il eſt bon de leur repréſenter ſouvent l'horrible état où ſe trouve une ame à l'heure de la mort, lorſqu'elle ſe voit ſéparée de Dieu, dans une confuſion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite & paſſagére qui ne dure qu'un moment : que la honte, attachée à l'aveu de ſes fautes, peut en devenir le reméde & l'expiation ; qu'elle eſt couverte par la charité du Confeſſeur, & par le ſecret inviolable auquel il eſt obligé ; & qu'elle nous épargne une autre honte, qui ſeule, à proprement parler, mérite ce nom, lorſque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble & ſincére pénitence, nous ſeront reprochés par la bouche de la Vérité même à la face de tout l'univers.

Mais ſur quoi il faut le plus inſiſter, comme le remarque M. de Fénelon, c'eſt ſur le malheur qu'il y auroit » de faire un cercle continuel » & ſcandaleux du péché à la péni» tence, & de la pénitence au péché.

» Il

» Il n'eſt donc queſtion de ſe con-
» feſſer, que pour ſe convertir & ſe
» corriger : autrement, les paroles de
» l'abſolution, quelque puiſſantes
» qu'elles ſoient par l'inſtitution de
» Jeſus-Chriſt, ne ſeroient par notre
» indiſpoſition que des paroles, mais
» des paroles funeſtes, qui ſeroient
» notre condannation devant Dieu.
» Une confeſſion, ſans changement
» intérieur, bien loin de décharger
» une conſcience du fardeau de ſes
» péchés, ne fait qu'ajouter aux au-
« tres péchés celui d'un monſtrueux
» ſacrilége. «

Ce doit être une régle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le Confeſſeur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a impoſée, ni s'il leur a accordé ou différé l'abſolution. Il faut leur impoſer ſur tout cela un rigoureux ſilence, & les accoutumer par là à reſpecter, comme ils le doivent, la ſainteté & le ſecret inviolable du ſacrement de Pénitence.

On ne peut pas fixer préciſément le tems où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du beſoin des

pénitens, & de la prudence des Confeſſeurs. La régle de ſe confeſſer tous les mois eſt aſſez généralement obſervée dans tous les Colléges, & elle paroit fort raiſonnable.

3. *De la Confirmation.*

LA VERTU propre de ce Sacrement eſt de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force néceſſaire pour ſurmonter les tentations, & pour réſiſter aux ennemis de notre ſalut: & c'eſt ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce Sacrement nous enſeignent. Faites bien comprendre aux jeunes gens, dit M. de Fénelon, » combien nous devons fouler » aux piés les mépris mal fondés, les » railleries impies, & les violences » même du monde, puiſque la Con» firmation nous rend ſoldats de Je» ſus-Chriſt pour combattre cet enne» mi. L'Evêque, direz-vous, vous a » frapés * pour vous endurcir contre » les coups les plus violens de la per» ſécution. Il a fait ſur vous une on» ction ſacrée, afin de repréſenter les » anciens qui s'oignoient d'huile pour » rendre leurs membres plus ſouples » & plus vigoureux quand ils alloient

* *Il parle du petit ſoufflet que l'Evêque donne à ceux qu'il confirme.*

» au combat. Enfin il a fait ſur vous » le ſigne de la croix, pour vous mon- » trer que vous devez être crucifié » avec Jeſus-Chriſt. Nous ne ſommes » plus, continuerez-vous, dans le » tems des perſécutions, où l'on fai- » ſoit mourir ceux qui ne vouloient » pas renoncer à l'Evangile : mais le » monde, qui ne peut ceſſer d'être » monde, c'eſt-à-dire, corrompu, » fait toujours une perſécution indi- » recte à la piété. Il lui tend des pié- » ges, pour la faire tomber : il la dé- » crie, il s'en moque, & il en rend » la pratique ſi difficile dans la plu- » part des conditions, qu'au milieu » même des nations chrétiennes, & » où l'autorité ſouveraine appuie le » chriſtianiſme, on eſt en danger de » rougir du nom de Jeſus-Chriſt, & » de l'imitation de ſa vie. «

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande & la plus ordinaire tentation dans le Collége eſt de craindre les diſcours & les railleries de leurs compagnons : ce qui montre en même tems la néceſſité indiſpenſable de leur faire recevoir ce Sacrement. Il peut ſervir comme de pré-

paration à l'Euchariſtie, & par conſéquent la précéder de quelque tems.

Il ſeroit bon que les Principaux euſſent un regître pour marquer ceux qui ont reçu la Confirmation dans leur Collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le beſoin, lorſque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas eſt quelquefois arrivé.

4. *De l'Euchariſtie.*

ON DOIT regarder la premiére communion des enfans comme l'action de leur vie la plus importante, & qui ſouvent décide de leur ſalut: & l'on ne peut par conſéquent y apporter trop de préparation. Il faut les y diſpoſer de loin, leur en parler de très bonne heure, la leur repréſenter comme le plus grand bonheur qui puiſſe leur arriver ſur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif deſir, & ſur tout leur bien faire ſentir quelle pureté de mœurs demande une action ſi ſainte.

Il eſt difficile de fixer le tems de la premiére communion, parce qu'il ne doit pas être réglé ſur le nombre des années, mais ſur le caractére d'eſprit

des enfans, & encore plus ſur l'état de leur conſcience. Il n'y a rien de plus embarraſſant ni de plus inquiettant pour un Principal dans la conduite d'un Collége, que ce qui regarde la matiére dont je parle ici : parce que les dangers ſont extrêmes de part & d'autre, ſoit pour trop avancer, ſoit pour trop reculer la premiére communion. C'eſt ici ſur tout qu'il a beſoin de demander à Dieu & pour lui-même, & pour les Confeſſeurs, la prudence & la lumiére qui leur ſont néceſſaires pour une déciſion ſi importante.

Le ſentiment de M. de Cambrai ſur cet article me paroit fort ſage, & ſans vouloir preſcrire de régle à perſonne, je croi pouvoir ici le propoſer. » La premiére communion, dit il, me » ſemble devoir être faite dans le » tems où l'enfant, parvenu à l'uſage » de raiſon, paroitra plus docile, & » plus exemt de tout défaut conſidé- » rable. C'eſt parmi ces prémices de » foi & d'amour de Dieu, que Jeſus- » Chriſt ſe fera mieux ſentir & goû- » ter à lui par les graces de la commu- » nion. « Quand donc on trouve réunies dans des enfans les qualités dont

il eſt parlé ici, un fond de docilité, une exemtion de tout défaut conſidérable, & par conſéquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'eſt-à-dire des commencemens quoique foibles encore & imparfaits, de foi & d'amour de Dieu; on a lieu d'eſpérer que Dieu bénira une premiére communion faite en cet état, & qu'elle ſervira à faire croître & à fortifier de plus en plus de ſi heureuſes diſpoſitions.

Quand au contraire l'on obſerve dans les enfans des diſpoſitions tout oppoſées, une indocilité marquée qui ſouffre avec peine les avis & les remontrances, des habitudes vicieuſes auſquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils ſont fort attachés, nul ſentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu: pour lors n'eſt-il pas évident qu'un Confeſſeur prudent & éclairé doit prendre du tems, pour s'aſſurer par de ſages délais d'un changement ſincére & d'une converſion véritable?

C'eſt dans ces occaſions que les maîtres & les parens, s'ils ſont véritablement chrétiens, doivent laiſſer aux Confeſſeurs une pleine & entiére

liberté, & ne point géner la conſcience de leurs enfans par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très funeſtes ſuites, & qui ſouvent donnent lieu à l'hypocriſie & à des ſacriléges. Ils peuvent & ils doivent les exhorter avec douceur & ſageſſe à ſe diſpoſer dignement à une action ſi ſainte, mais ſe repoſer du reſte ſur la lumiére & la prudence du Confeſſeur, qui connoit l'intérieur de l'enfant, & n'en peut rendre compte à perſonne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inſpirer aux jeunes gens un grand deſir de communier ſouvent; leur faire entendre que le corps de Jeſus-Chriſt devroit être notre pain quotidien; que les premiers chrétiens approchoient très fréquemment de l'Euchariſtie, & y puiſoient cette force & ce courage qui leur étoient alors ſi néceſſaires, & qui ne le ſont pas moins pour nous; & que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien doit être de ſe voir privé de la communion par ſa faute; *Unus ſit nobis dolor hac eſca privari.* S. Chryſ.

Il faut en même tems leur bien

marquer les diſpoſitions néceſſaires pour approcher dignement de l'Euchariſtie ; & ſur tout leur bien faire ſentir quel horrible crime c'eſt que de recevoir dans une conſcience ſouillée par quelque péché mortel l'Auteur même de la ſainteté, de trahir encore Jeſus-Chriſt par un baiſer comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en ſoi, de fouler aux piés le fils de Dieu, de tenir pour une choſe vile & profane le ſang de l'alliance par lequel il nous a ſanctifiés, & de faire outrage à l'eſprit de la grace. Il n'y a rien qu'on ne doive emploier pour inſpirer aux jeunes gens toute l'horreur poſſible pour une communion indigne ; & je trouve qu'ils ſont bien heureux, quand ils remportent du Collége un ſincére & ſolide reſpect pour les Sacremens.

Le grand danger des Communautés & des Colléges, c'eſt la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, prêt de ſortir du Collége, me vint voir la veille de Pâques au matin, & dans la converſation il me dit, ſans que je lui euſſe fait aucune queſtion

ſur ce ſujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, & lui marquai ma joie, ajoutant que j'étois perſuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me fit ſentir qu'il n'en étoit pas tout-à-fait exemt. Sur cette premiére ouverture, je louai extrêmement ſa ſincérité, & la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de ſe découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fond de religion dont je faiſois grand cas. L'amitié que je lui témoignois aiant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la ſeule crainte des diſcours & des jugemens humains le déterminoit à la communion du lendemain, ne pouvant ſoutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que pluſieurs de ſes compagnons, moins âgés & moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confuſion. Il me remercia les larmes aux yeux, & me dit que je lui épargnerois un ſacrilége. Je ne manquai pas en effet, dans l'inſtruction de l'après midi, de prier les maîtres & les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous enſemble à la

grande meſſe, mais de ſe partager, comme il leur plairoit, aux baſſes meſſes qui ſe diroient dans les chapelles, où perſonne n'obſervoit ce qui s'y paſſoit. Et cette pratique devint pour moi une régle dans la ſuite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

IL Y A certaines pratiques de dévotion courtes & faciles, qui ne ſont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertiſſent de pluſieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, & qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jeſus-Chriſt doit l'emporter infiniment ſur toutes les autres ; & l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evan-
Jean. 17. 3. gile : *La vie éternelle conſiſte à vous connoître vous qui êtes le ſeul Dieu véritable, & Jeſus-Chriſt que vous avez envoié.* Elles nous apprennent que la vraie piété eſt fondée ſur la connoiſſance de Dieu, & ſur celle de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire de ſes myſtéres, de ſes maximes, & de ſes exemples. Ce que les Evangéliſtes raportent de ſa divine enfance doit leur être par-

faitement connu & familier, ſur tout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le Temple : circonſtance précieuſe, que Jeſus-Chriſt a voulu qui fût conſervée dans l'Evangile, afin que les jeunes gens y trouvaſſent un parfait modéle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. Il faut ſouvent le leur repréſenter plein de tendreſſe pour les enfans, leur impoſant les mains, & les béniſſant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le Roiaume des Cieux leur appartient, & voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Luc. 2. 41. 52. *Matt.* 19. & 14. *Luc.* 9. 48.

Il faut auſſi recommander beaucoup aux enfans la dévotion à la ſainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mere & leur protectrice dans tous leurs beſoins, de ſolenniſer avec une pieté particuliére toutes ſes fêtes, & de la prier inſtamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait ſon caractére propre, & qui ſont ſi néceſſaires aux jeunes gens, la pureté & l'humilité.

On doit auſſi leur recommander la dévotion aux ſaints Anges, & particuliérement à leur Ange Gardien,

qui leur eſt donné pour veiller continuellement ſur eux, & ſur tous leurs beſoins tant corporels que ſpirituels; & au Saint dont ils portent le nom, & qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites Litanies où l'on fait entrer tous ces noms, n'allongent pas de beaucoup la priére. Quand on célébre dans le cours de la ſemaine la fête de quelque Saint plus conſidérable, on en inſére le nom dans la Litanie du ſoir précédent: & il eſt à ſouhaiter que le Principal, dans l'inſtruction du Dimanche, annonce ces fêtes, & en diſe un mot.

Dès que les enfans ſe réveillent, il eſt bon qu'ils s'accoutument à faire le ſigne de la croix ; & comme ſi Dieu dans ce moment leur diſoit : *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent : Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur : *corde magno, & animo volenti.*

ebe, fili ortuum , *Prov.* 6. *Macab.*

Chaque étude doit commencer par une courte priére. Quand les enfans parlent en public, & font quelque exercice, le ſigne de la croix doit en être le ſignal & le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On

ſait que les premiers chrétiens emploioient ce ſigne ſalutaire en toute occaſion.

Les priéres avant & après le repas ſont réguliérement obſervées dans tous les Colléges. Quoi de plus juſte & de plus raiſonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté & à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, & que l'on doit par conſéquent remercier de tout. Maintenant, à la honte de notre ſiécle, cette ſainte coutume, conſacrée par l'uſage de tous les tems, même chez les payens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, ſur tout chez les riches & chez les grands, où il n'en reſte preſque plus aucune trace, & où il ſemble qu'on rougiroit de paroitre chrétiens. Il faut prémunir les enfans contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner & au goûter, à faire le ſigne de la croix ſur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occaſion de les inſtruire ſur ce ſujet, en leur expliquant ce qui eſt dit de Jeſus-Chriſt, que *s'étant mis à table* avec les deux diſciples qui alloient à Emmaüs, *il prit le pain*, LE BENIT, *& l'aiant rompu le leur donna.* Luc. 24. 30.

Je n'ai pas beſoin d'avertir de l'obligation indiſpenſable où nous ſommes de prier tous les jours pour la perſonne ſacrée du Roi: le Statut de l'Univerſité y eſt formel, & il s'obſerve par tout exactement.

Il faut auſſi ſe ſouvenir des beſoins, tant publics de la Religion & de l'Etat, que particuliers par raport aux parens & aux amis.

On ne doit pas oublier aux Quatre-Tems d'avertir les jeunes gens de ſe joindre aux priéres communes de l'Egliſe, & de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaiſe de nous accorder le repentir & le pardon de nos péchés, de répandre ſa bénédiction ſur les fruits de la terre, & de donner à ſon Egliſe de bons paſteurs & de bons miniſtres: qui ſont les trois motifs pour leſquels ces priéres ont été établies. Chacun des trois jours après la meſſe on pourroit s'acquitter de ce devoir. * *Ut remiſſionem peccatorum noſtrorum nobis dones; Ut fructus terræ dare & conſervare digneris: Ut ſacerdotes tui induantur juſti-*

* *Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés: De nous donner & de nous conſerver les fruits de la terre: De revêtir vos miniſtres de juſtice & de ſainteté.*

tiam. A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.* Le ſamedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette priére, compoſée des paroles de l'Ecriture : * *Domine Jeſu, oſtium ovium, per quem ſi quis introierit ſalvabitur; bone Paſtor, qui animam tuam poſuiſti pro ovibus tuis : miſerere populorum, qui ſunt afflicti & jacentes ſicut oves non habentes paſtorem. Meſſis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum meſſis, ut mittas operarios in meſſem tuam. Tu, qui corda noſti omnium, oſtende quos elegeris. Amen.* Joan. 10. Matt. 9. Act. 1.

Lorſque quelqu'un des parens, ou des amis, quelque Evêque ou quelque Magiſtrat, eſt dangereuſement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas : ** *Domine, ecce quem amas, infirmatur.* Quand il eſt ſorti du danger, on en remercie Joan. 11. 3.

* *Seigneur Jeſus, qui êtes la porte des brebis, & par qui il faut entrer pour être ſauvé : bon Paſteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui ſont languiſſans & diſperſés comme des brebis qui n'ont point de paſteur. La moiſſon eſt grande, Seigneur ; mais il y a peu d'ouvriers : nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moiſſon, d'y envoier des ouvriers. Vous qui connoiſſez les cœurs de tous les hommes, montrez qui ſont ceux que vous avez choiſis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez & régnez éternellement.* Amen.

** *Seigneur, celui que vous aimez eſt malade.*

r. 4. Dieu : * *Agimus tibi gratias, Domine; pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, ſed pro gloria tua.* S'il meurt on prie Dieu pour lui après ſa mort.

Quand la ſonnette avertit qu'on porte le Corps de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt à quelque malade, on ſe met à genoux, & l'on fait les trois priéres ſuivantes : dont la premiére eſt un acte de foi pour adorer Jeſus-Chriſt, la ſeconde regarde le malade, & par la troiſiéme on demande pour ſoi-même la grace de recevoir un jour Jeſus-Chriſt en viatt. 16. 16. tique. ** *Tu es Chriſtus filius Dei vivi... Domine, ecce quem amas infirmatur...*
Joan. 6. 34. *Domine, ſemper da nobis panem hunc, præſertim in hora mortis.*

Chaque écolier peut avertir du jour de ſa naiſſance & de ſon batême ; & l'on prie les autres de s'en ſouvenir le lendemain à la Meſſe, & d'en rendre graces pour lui & avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles

* *Nous vous remercions pour votre ſerviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais ſeulement pour votre gloire.*

** *Vous êtes le Chriſt, le fils du Dieu vivant... Seigneur, celui que vous aimez, eſt malade..... Seigneur donnez-nous toujours ce pain, ſur tout à l'heure de la mort.*

par elles-mêmes, & qui ont lieu en différentes occaſions ſelon les différens beſoins, ne tendent comme on le voit aiſément, qu'à inſpirer aux jeunes gens du goût pour la piété, & à les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui ſont ordinairement ignorés ou négligés.

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens.

APRÈS tout ce que j'ai dit juſqu'ici dans cet Ouvrage ſur la maniére d'enſeigner, ce qui regarde principalement les Régens, il me reſte peu de choſes à ajouter ſur cette matiére. Je le réduirai à quatre ou cinq articles : la diſcipline des Claſſes, les exercices qui s'y font pour faire paroitre les écoliers, les compoſitions & les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite & à l'intérieur des Claſſes.

ARTICLE PREMIER.

De la diſcipline des Claſſes.

ELLE conſiſte à contenir les écoliers dans l'ordre, à ſe faire écouter avec ſilence, & à ſe faire obéir au premier ſignal : en quoi ſur tout paroit l'autorité du maître, qualité rare, mais abſolument néceſſaire pour faire obſerver une exacte diſcipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déja remarqué auſſi que l'émulation eſt le grand avantage des Claſſes. On ne peut être trop attentif à l'exciter & à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moiens différens d'y réuſſir, qui dépendent de l'induſtrie & de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ſes diſciples. Le grand art & la grande habileté, eſt de ſavoir inſpirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus eſſentielle de la diſcipline des Claſſes, eſt pour ce qui regarde les mœurs & la religion. Ce n'eſt pas que je croie que les Régens en doivent parler ni longuement, ni fréquemment : ce ſeroit le

moien de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet eſt le principal motif qui domine dans leur eſprit. Ils ne le perdent jamais de vûe, quoiqu'ils n'y paroiſſent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adreſſe toutes les occaſions qui ſe préſentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes, qui y aient du raport. Ce n'eſt quelquefois qu'un mot, dit ce ſemble au hazard : mais ce mot a ſouvent de grandes ſuites.

* C'eſt ainſi qu'une comparaiſon tirée des ſpectacles par ſaint Auguſtin pendant qu'il expliquoit en Rhétorique un endroit de quelque Auteur, ſervit à ouvrir les yeux à ſaint Alipe, qui étoit pour lors ſon diſciple, & aimoit ces ſpectacles juſqu'à la fureur. *Confeſſ. lib. 6. cap. 7.*

Outre ces inſtructions publiques & communes, le Régent peut encore beaucoup ſervir aux écoliers par l'attention qu'il a ſur leur conduite, par les entretiens particuliers

a Et fortè lectio in manibus erat, quam dum exponerem, opportunè mihi videbatur adhibenda ſimilitudo Circenſium, quo illud, quod inſinuabam, & jucundius & planius fieret, cum irriſione mordaci eorum, quos illa captivaſſet inſania.

qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne & les remontrances qu'il leur fait, par le ſoin qu'il prend de les placer en Claſſe auprès de compagnons qui ne leur ſoient point dangereux, & par mille autres induſtries pareilles.

Un des moiens les plus ſûrs de leur être utile, c'eſt d'entretenir commerce avec les parens : de s'informer par eux de leur caractére & de leur conduite : à la premiére abſence d'un écolier, de leur en donner auſſitôt avis, pour en prévenir les ſuites, dont ſans cela, on ſe rend reſponſable. Cette pratique eſt ſur tout néceſſaire en philoſophie, où les écoliers ſe donnent plus de liberté. Je ſai que la plupart des parens ſongent peu à voir les Profeſſeurs, & j'aurai lieu dans la ſuite de parler de cet abus : mais leur nonchalance ne doit point empécher ni diminuer le zéle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité & à la religion des Profeſſeurs, ſi je m'arrétois ici à prouver que le ſoin des mœurs fait une partie eſſentielle de leur devoir. Penſer autrement, ce ſeroit ſe deshonorer ſoi-même, & ſe

légrader au deſſous des maîtres payens.

ARTICLE II.

Faire paroitre les écoliers en public.

Il y a pluſieurs maniéres de former les jeunes gens à la parole, & de les faire paroître en public, dont chacune peut avoir ſon utilité. Je n'en raporterai ici que deux qui ſont plus en uſage dans l'Univerſité : à quoi j'ajouterai quelques avis & quelques régles ſur ce qui regarde la prononciation.

§. I. *Des Exercices.*

On appelle ainſi les actions publiques dans leſquelles les écoliers rendent compte des Auteurs qu'ils ont vûs en Claſſe, ou en particulier, & de tout ce qui a fait la matiére de leurs études. Il faut que cette ſorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, & ait été tout-à-fait au goût du Public, puiſqu'en fort peu de tems, ſans aucune ordonnance de la part de l'Univerſité, elle a été adoptée par tous les Colléges, qu'elle a paſſé dans les maiſons particuliéres,

& qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'eſt la maniére la plus ſimple, la plus naturelle, & en même tems la plus avantageuſe de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainſi rendre compte des Auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, & on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le Public comme devant être le témoin & le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne auſſi par là une honnête hardieſſe, en les accoutumant de bonne heure à paroitre en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumiére: & en les guériſſant d'une timidité naturelle & pardonnable à cet âge, mais qui ſeroit un obſtacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la ſuite, & qui ſouvent devient invincible, quand on ne s'eſt point appliqué dans ces premiéres années à la ſurmonter.

Quelques perſonnes croioient qu'on devroit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même

quelque tems dans cette penſée & dans cette pratique : mais l'expérience m'a fait connoitre qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on ſe propoſe, c'eſt de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer ; inſtruire, plaider, faire le raport d'une affaire, dire ſon avis dans une compagnie. Or tout cela ſe fait en françois, & à peu de choſe près de la maniére dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il ſoit facile, ni même poſſible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin ? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier ! N'eſt-ce pas lui ôter la moitié de ſon eſprit, & le mettre hors d'état de produire au dehors ſes penſées, en quoi conſiſte ſur tout l'avantage & l'agrément de ces exercices ! Enfin nous eſt-il permis de négliger abſolument le ſoin de notre langue, dont nous devons faire uſage tous les jours, & de donner toute notre application à des langues mortes & étrangéres ? Le ſentiment du Public ſur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de ſavoir de quelle maniére on doit faire ces exer-

cices. Le moien ſûr d'y réuſſir, comme en toute autre choſe, c'eſt d'y méler l'agréable à l'utile :

Omne tulit punctum, qui miſcuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout : c'eſt-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec ſoin l'Auteur ſur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obſcurs, faire ſentir la force & l'énergie des expreſſions & des penſées, & tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le ſens & les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, ſur tout dans les commencemens, il faut que le répondant ſoit en état de rendre raiſon de chaque mot, où il eſt, en quel cas & pour quoi, en quel tems, en quel meuf, quelle eſt ſa ſignification & ſa racine ; & qu'il puiſſe ſur le champ former tous les tems d'un verbe conformément aux régles de ſa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un Auteur latin par raport aux commençans. Ils doivent auſſi avoir quelque teinture des hiſtoires qui y ſont raportées, & de la ſituation des villes & des fleuves dont il y eſt parlé,

parlé, auſſi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les Claſſes plus avancées, ces connoiſſances doivent avoir plus d'étendue.

Voila ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la baſe, ce qu'il faut toujours ſuppoſer; qui eſt de bien poſſéder les Auteurs & les matiéres ſur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, & l'habileté d'un maître, par raport à ces exercices, eſt d'y ſavoir jetter de l'agrément, & d'éviter une triſte ſechereſſe qui les fait languir, & les rend ennuieux à l'auditeur.

Deux choſes, ce me ſemble, peuvent ſurtout contribuer à faire goûter ces exercices. La premiére eſt que le Répondant s'applique particuliérement à faire ſentir & remarquer les beautés de l'Auteur qu'il explique : c'eſt ſur quoi je me ſuis fort étendu dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. La ſeconde, qu'il faſſe des réflexions judicieuſes ſur les faits & les hiſtoires, auſſi bien que ſur les maximes qui ſe rencontrent dans les livres dont il rend compte : & c'eſt ſur quoi j'ai eſſaié de donner quelques modéles dans mes deux derniers

volumes. J'ai toujours obſervé que ces deux choſes plaiſent extrêmement à l'auditeur, parce qu'elles marquent du côté du jeune homme du goût & du jugement : & c'eſt de quoi l'on fait le plus de cas, & à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je croi donc qu'outre l'étude fonciére dont j'ai parlé, qui fait l'utile & le ſolide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une maniére particuliére ; donner ſur cela aux écoliers quelques cahiers, qu'on leur fait lire pluſieurs fois avec attention, & même apprendre par cœur, ſur tout dans les commencemens. On ſent bien que des endroits préparés ainſi avec ſoin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui-même ſur le champ. Il apprend & s'accoutume par là à bien penſer & à bien parler ; & il y joint des réflexions qui viennent de ſon propre fonds, auſquelles celui qui interroge donne lieu par les queſtions qu'il lui fait. Mais je ne penſe pas qu'il ſoit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette

ſorte, de peur que ſe repoſant ſur le travail d'autrui ils ne faſſent point d'efforts de leur côté, & ne négligent l'étude de l'Auteur même ſur lequel ils doivent répondre.

Il y a une maniére d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroitre le Répondant, & d'où l'on peut dire que dépend tout le ſuccès d'un Exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'inſtruire l'écolier, encore moins de l'embarraſſer par des queſtions recherchées & difficiles. mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il ſait. Il faut ſonder ſon eſprit & ſes forces ; ne lui rien propoſer qui ſoit au delà de ſa portée, & à quoi l'on ne doive raiſonnablement préſumer qu'il pourra répondre ; choiſir les beaux endroits d'un Auteur, ſur leſquels on peut être ſûr qu'il eſt mieux préparé que ſur tous les autres, & qui par leur beauté intéreſſent davantage l'auditeur ; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal-à-propos, mais le lui laiſſer continuer de ſuite juſqu'à ce qu'il ſoit achevé ; propoſer alors ſes difficultés avec tant de netteté & tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'eſprit, y découvre la

ſolution qu'il en doit donner ; avoir pour régle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le Répondant ; enfin ſonger uniquement à le faire paroître en s'oubliant ſoi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire, & de s'attirer ſon eſtime.

La matiére ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en Claſſe pendant le cours de l'année, en ſorte que pour s'y bien préparer, il ſuffiſe preſque de ſe rendre bien attentif aux leçons du Profeſſeur. Un écolier plus laborieux, & qui a des ſecours particuliers, peut y ajouter quelque choſe ; & en cela ſon zêle eſt fort louable, pourvû que ce travail extraordinaire ne nuiſe point aux devoirs eſſentiels de la Claſſe.

Je voudrois, quelque Auteur qu'on expliquât, ſurtout s'il eſt grec, qu'on établît pour régle dans les Exercices de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, & que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits ſur leſquels il ſeroit tombé. C'eſt le moien d'obliger le Répondant d'être également prêt ſur tout, & de prouver aux Auditeurs que les Exercices ſe font de bonne foi.

Ce fondement une fois poſé, je le répéte encore, il faut emploier tous ſes ſoins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vû ſouvent des auditoires aſſez nombreux préter une attention étonnante pendant un aſſez long tems, parce que les choſes y étoient traitées d'une maniére fort intéreſſante.

Un jeune homme répond ſur l'Evangile grec ſelon ſaint Luc. Après que, pour faire ſes preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté & d'autre à l'ouverture du livre; il s'arréte aux hiſtoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare & du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mélant les paſſages latins, & même grecs de l'Evangile, qui renferment quelque belle maxime. *Factum eſt ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in ſinum Abrahæ. Mortuus eſt autem dives, & ſepultus eſt in inferno .... Crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepiſti bona in vita tua, & Lazarus ſimiliter mala; nunc autem hic conſolatur, tu verò cruciaris, &c.* Luc. 16. 22. v. 24. 25.

On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du Riche ou

de Lazare : il n'héſite pas ſur le choix. On lui en demande enſuite les raiſons : l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met ſur les voies, & on lui donne lieu de tirer de ſon propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très ſolides ſur les principales circonſtances de cette hiſtoire. A cette occaſion on lui fait raporter tout ce qui eſt dit dans le même Evangile ſur la pauvreté & ſur les richeſſes. Il eſt aiſé de comprendre combien, ſous le prétexte d'enſeigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellens principes dans l'eſprit. On voit toujours les auditeurs ſortir extrêmement contens de ces ſortes d'Exercices.

Quand les écoliers répondent ſur Quinte-Curce, ſur Salluſte, ſur Tite-Live, ſur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire ſur les actions des grands hommes dont il y eſt parlé ? Il n'eſt pas étonnant que des auditeurs qui ont du ſens & du goût, ſoient charmés d'entendre dire de ſi belles choſes à de jeunes gens, & de leur voir faire uſage de ce qu'il y a de plus beau & de plus ſolide dans les Auteurs anciens.

Un des Exercices qui réuſſiſſent le mieux, & qui plaiſent davantage au public, eſt ſur la Rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choiſis de Cicéron & de Quintilien, où les grands principes d'éloquence ſont établis; & on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démoſthéne & de Cicéron qu'on lui a auparavant expliquées avec ſoin. On l'oblige de marquer la difference du ſtile & du caractére de ces deux grands Orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modéles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles Avocats du Parlement qui aſſiſtérent en grand nombre à un pareil Exercice que faiſoit le fils * d'un illuſtre Magiſtrat, en ſortirent extraordinairement contens, & il eſt vrai que le Répondant parloit avec toute la grace que l'on peut deſirer.

* *Le fils aîné de M. de Fleury Procureur Général.*

On vient de faire tout récemment dans un Collége l'eſſai d'un nouvel Exercice, qu'on a lieu d'eſpérer qui aura des ſuites avantageuſes par l'heureux ſuccès qu'il a eu. Il regarde la

langue françoiſe. On avoit fait lire à deux jeunes freres *, dont l'un étudioit en Cinquiéme & l'autre en Troiſiéme, des Remarques ſur cette langue extraites avec choix & diſcernement de pluſieurs livres qui traitent de cette matiére. Ils en ont fait l'application à pluſieurs endroits tirés de l'hiſtoire de Théodoſe par M. Fléchier, qu'on leur a propoſés à l'ouverture du livre, & ils y ont fait obſerver en même tems, comme cela ſe pratique en expliquant un Auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau & de plus remarquable ſoit pour les penſées & les expreſſions, ſoit pour les principes & la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matiéres qui compoſoient cet Exercice, a paru être fort du goût du Public, & a fait deſirer qu'elle fût miſe dans la ſuite en uſage. N'eſt-il pas raiſonnable en effet de cultiver avec quelque ſoin l'étude de notre langue propre & naturelle, pendant que nous donnons tant de tems à celle des langues anciennes & étrangéres?

* *Fils du même M. de Fleury Procureur Général.*

§. II. *Des Tragédies.*

VOICI un genre d'Exercice fort

ancien dans l'Univerſité, qui eſt encore en uſage dans pluſieurs Colléges, & que d'autres ont entiérement abandonné. Sans prétendre condanner ceux de mes Confreres qui penſent autrement que moi ſur cette matiére, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empécher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer abſolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faiſant réciter des Tragédies, parce qu'il me ſemble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un Régent d'avoir à compoſer une Tragédie! La profeſſion n'eſt-elle pas aſſez dure par elle-même, ſans en appeſantir encore le joug par un travail ſi triſte & ſi ingrat!

2. J'appelle triſte & ingrat un travail, dont on ne peut preſque pas ſe promettre un heureux ſuccès. On ſait ce que coutoient à M. Racine les piéces de théatre qu'il nous a laiſſées, & cependant, outre un génie admirable pour la poéſie, & des talens ſinguliers pour le théatre, il avoit tout ſon tems à lui. Que doit-on attendre

d'un Régent, d'ailleurs fort occupé, & qui peut avoir tout le mérite de ſa profeſſion, ſans avoir le talent de faire de bons vers françois, moins encore celui de faire de grands poémes?

3. S'il y a quelque choſe capable de ruiner la ſanté d'un Profeſſeur, c'eſt d'exercer à la déclamation pendant un tems aſſez conſidérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des Maîtres de Rhétorique, avoir une poitrine de fer pour réſiſter à une fatigue ſi accablante:

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti.

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive ſouvent que les écoliers, ſous prétexte de ſe préparer à la Tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir eſſentiel de la Claſſe; ce qui n'eſt pas un petit inconvénient.

5. Je n'inſiſte point ſur la dépenſe qu'entraînent néceſſairement les Tragédies, ni ſur la peine qu'on a ſouvent à trouver des Acteurs, qui ſe croient quelquefois en droit de faire la loi au Profeſſeur, parce qu'il ne peut ſe paſſer d'eux.

6. Encore, ſi les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit ſoli-

de & durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que le lendemain du jour où la Tragédie a été repréſentée, on oublie tout ce qu'on s'eſt bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvéniens, en choiſiſſant des Tragédies compoſées par les plus habiles Auteurs, & en les accommodant au théatre des Colléges, c'eſt-à-dire en retranchant de ces piéces les perſonnages de femmes: & il faut avouer qu'on y a réuſſi en partie, & que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellens morceaux de poéſie, qui peuvent beaucoup ſervir à leur former l'eſprit & le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet uſage là même un défaut, qui eſt commun aux bonnes & aux mauvaiſes Tragédies. [a] Quintilien obſerve après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des Comédiens, & celle des Orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une

a Negeſtus quidem omnis ac motus à comœdis petendus eſt. Quanquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præſtare debet orator, plurimum tamen aberit à Scenico... *Quintil. l. 1. cap. 11.*

peut ſervir à l'autre. Si cela eſt, pourquoi exercer les jeunes gens dans une maniére de prononcer, qu'il faudra néceſſairement qu'ils évitent, quand ils auront à parler en public?

8. Une des grandes peines du Régent dans cet exercice, (je l'ai pluſieurs fois éprouvé, & je ne ſuis pas le ſeul) c'eſt de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on eſt ſouvent obligé de réunir enſemble, & ſur leſquels il eſt difficile de veiller comme on le doit, le ſoin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du Maître toute entiére.

9. Je finis pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroitre le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété & aux mœurs : c'eſt le danger qu'il y a que cette ſorte d'exercice ne faſſe naître dans l'eſprit des maîtres & des écoliers, comme cela eſt aſſez naturel, le déſir de s'inſtruire par leurs yeux de la maniére dont on doit déclamer les Tragédies, de fréquenter pour cela le théatre, & de prendre pour la Comédie un goût, qui peut avoir des ſuites bien funeſtes, ſurtout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, ſi je ne me trompe, à conſerver les Tragédies, c'eſt que pluſieurs les regardent comme le ſeul moien de donner à la diſtribution des prix une certaine ſolennité, néceſſaire pour exciter & pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui eſt un des grands avantages des Colléges. A cela je ne puis oppoſer une meilleure réponſe que l'expérience même. J'ai vû, pendant plus de vingt ans de ſuite, diſtribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très grande célébrité, & un très grand concours de perſonnes choiſies & diſtinguées, qui pendant tout l'exercice gardoient un profond ſilence, ce qui n'arrive pas toujours, quand on repréſente des piéces de théatre. Cela n'eſt point particulier à un Collége. Il y en a pluſieurs où ces exercices ſe font avec beaucoup d'éclat : & tout récemment il s'en eſt fait un au Collége de la Marche pour la diſtribution des prix, où l'Auditoire étoit très nombreux & très choiſi, & où le Répondant * s'eſt acquis une grande réputation.

Toutes ces raiſons jointes enſem-

* *C'étoit le fils de M. de Fleubet Conſeiller au Parlement.*

ble, me font croire que la Tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres Exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les ſentimens doivent être libres, & qu'ils ſont partagés ſur ce ſujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien uſage, en y apportant toutes les précautions néceſſaires.

Une des plus eſſentielles, ce me ſemble, eſt de ne point faire entrer dans les Tragédies la paſſion de l'amour, quelque honnête & légitime qu'elle puiſſe paroître. » Tout ce » qui peut faire ſentir l'amour, dit M. de Fénelon, » plus il eſt adouci » & envelopé, plus il me paroit dan- » gereux. » M. de la Rochefoucault penſe de même. » Tous les grands » divertiſſemens, dit-il, ſont dange- » reux pour la vie chrétienne : mais » entre tous ceux que le monde a » inventés, il n'y en a point qui ſoit » plus à craindre que la Comédie. » C'eſt une peinture ſi naturelle & ſi » délicate des paſſions, qu'elle les » anime & les fait naître dans notre » cœur, & ſurtout celle de l'amour, » principalement lorſqu'on ſe repré- » ſente qu'il eſt chaſte & fort hon-

Educat. des filles.

» nête. Car plus il paroit innocent » aux ames innocentes, & plus elles » ſont capables d'en être touchées, &c.

Je ne parle point ici du ballet & de la danſe, qui ſervent quelquefois d'accompagnement à la Tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'Univerſité.

Il s'y étoit gliſſé un abus encore plus intolérable, & [a] défendu expreſſément par la loi de Dieu; (je ne ſai pas quelle en étoit l'origine) & qui y a duré lontems: c'étoit de traveſtir les jeunes gens en femmes dans les Tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années qu'une telle coutume, pour me ſervir des termes de l'Ecriture, étoit abominable devant Dieu? L'imprudence de quelque perſonne, peutêtre peu inſtruite ou peu religieuſe, l'aura d'abord introduite. On a ſuivi après, ſans réflexion, un uſage qu'on a trouvé établi. Dès que l'Univerſité l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, & s'eſt rendu à un réglement ſi ſage & ſi néceſſaire. Ceux qui y

[a] Non induetur mulier veſte virili, nec vir utetur veſte fœminea: abominabilis enim apud Deum eſt qui facit hæc. *Deut.* 22. 5.

eurent le plus de part, y furent principalement déterminés, parce qu'ils avoient entendu dire d'un Professeur* fort habile, & encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savoit avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le tems & la situation où il faut se placer, pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

*M. de Belleville Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis.

§. III. *De la Prononciation.*

J'AI PROMIS de dire un mot de la Prononciation, qui fait partie de la Rhétorique: & c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, & pour eux-mêmes, & pour leurs disciples. On doit, surtout dans les Classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demie heure. J'ai vû pratiquer assez régulièrement cette coutume pendant que j'étois écolier: & je m'y suis conformé, étant devenu maître. Le traité de Quintilien sur la Prononciation est court, mais ex-

Lib. 11. c. 3.

cellent, & il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. Il y en a un autre en François mais manuſcrit, qui vient du fameux M. * Lenglet, qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reſte. Je me ſervirai de ces différens traités pour donner ſur la prononciation les régles les plus générales, & qui ſont le plus d'uſage.

Lib. 3. de Orat. n. 213-217.

** M. Lenglet tenoit ce traité d'un célébre Acteur de ſon tems, nommé Floridor.*

La réponſe de Démoſthéne ſur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence, eſt connue de tout le monde; & elle montre que ce grand homme regardoit la prononciation, non ſeulement comme la plus importante qualité de l'Orateur, mais en un certain ſens comme l'unique. En effet c'eſt cette qualité dont le défaut peut le moins ſe couvrir, & qui eſt le plus capable de couvrir les autres: & l'on voit ſouvent qu'un diſcours médiocre, ſoutenu de toute la force & de tous les agrémens de l'action, fait plus d'effet que le plus beau diſcours qui en eſt dénué.

Cic lib. 3. de Orat. n. 213. Quintil. lib. 11. cap. 3.

L'action eſt compoſée de deux parties, qui ſont la voix & le geſte, dont l'une frape les oreilles, & l'autre les yeux; deux ſens, par leſquels nous

faiſons paſſer nos ſentimens & nos penſées dans l'ame des Auditeurs.

1. *De la Voix.*

QUINTILIEN donne à la voix & à la prononciation les mêmes qualités qu'au diſcours même.

1. [a] Elle doit être *correcte*, c'eſt-à-dire exemte de défauts : en ſorte que le ſon de la voix & la prononciation ait quelque choſe d'aiſé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politeſſe & de délicateſſe, que les Anciens nommoient *urbanité*, qui conſiſte à en écarter tout ſon étranger & ruſtique.

Quintil. 2. La prononciation doit être *claire* : à quoi deux choſes contribueront. La premiére, c'eſt de bien articuler toutes les ſyllabes : car ſouvent on mange les unes, & on ne fait que gliſſer ſur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, & qu'on doit éviter avec le plus de ſoin, c'eſt de ne point aſſez appuier ſur les derniéres ſyllabes, & de laiſſer tomber ſa voix à la

[a] Emendata erit, id eſt vitio carebit, ſi fuerit os facile, emendatum, iucundum, urbanum : id eſt, in quo nulla neque ruſticitas, neque peregrinitas reſonet. *Quintil.*

fin des périodes. [a] Comme il eſt néceſſaire de faire ſentir chaque mot, rien auſſi n'eſt plus déſagréable ni plus inſupportable qu'une prononciation lente & traînante, qui appelle pour ainſi dire toutes les lettres, & ſemble les compter les unes après les autres.

La ſeconde obſervation eſt de ſavoir ſoutenir & ſuſpendre ſa voix par différens repos & différentes pauſes qui compoſent une même période. Un exemple rendra la choſe plus ſenſible: je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, Judices ... omnem accuſatoris orationem ... in duas ... diviſam eſſe partes.* Cette courte période ne renferme qu'un ſens unique, qui ne ſeroit diſtingué par aucune virgule ſans le mot *Judices*, qui eſt une apoſtrophe: cependant la cadence, l'oreille, la reſpiration même, demandent différens repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauſes dans la lecture, même où

Id.

Lib. 9. cap. 4.

[a] Ut eſt autem neceſſaria verborum explanatio, ita omnes computare & velut annumerare literas, moleſtum & odioſum.

il n'y a point de virgules, on leur apprend en même tems à bien prononcer.

3. On appelle prononciation *ornée*, celle qui eſt ſecondée d'un heureux organe, d'une voix aiſée, grande, flexible, ferme, durable, claire, ſonore, douce, & entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par ſon étendue, que par une facilité à ſe laiſſer manier comme on veut, ſuſceptible de tous les ſons, depuis le plus fort juſqu'au plus doux, depuis le plus haut juſqu'au plus bas; [a] ſemblable à un inſtrument monté de toutes ſes cordes, qui rend tel ſon qu'il plait à la main d'en tirer. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, & des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, & d'y fournir lontems.

Ce n'eſt pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de ſe faire entendre, mais par une prononciation nette, diſtincte, ſoutenue. L'habileté conſiſte à ſavoir ménager adroitement les diffé-

[a] Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita ſonant, ut à motu animi quoque ſunt pulſæ. *Cic. lib. 3. de Orat. n. 216.*

rens ports de voix, à commencer d'un ton qui puiſſe hauſſer & baiſſer ſans peine & ſans contrainte, à conduire tellement ſa voix, qu'elle puiſſe ſe déploier toute entiére dans les endroits où le diſcours demande beaucoup de force & de véhémence, & principalement à bien étudier & à ſuivre en tout la nature.

L'union de deux qualités, oppoſées & incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité, & la varieté. Par la premiére, l'Orateur ſoutient ſa voix, & en régle l'élévation & l'abaiſſement ſur des loix fixes, qui l'empêchent d'aller haut & bas comme au hazard, ſans garder d'ordre ni de proportion. Par la ſeconde, il évite un des plus conſidérables défauts qu'il y ait en matiére de prononciation, je veux dire une ennuieuſe monotonie; & il y jette au contraire une agréable [a] varieté, qui réveille, qui ſoutient, qui charme les Auditeurs; [b] ſemblable en cela aux Peintres, qui par une in-

a Ad aures noſtras & actionis ſuavitatem, quid eſt viciſſitudine, & varietate, & commutatione aptius? *Lib.* 3. *de Orat. n.* 225.

b Hi ſunt actori, ut pictori, expoſiti ad variandum colores. *Ib. n.* 217.

finité de nuances & de teintes preſque toutes imperceptibles, & par l'heureux mélange du clair & de l'obſcur, ſavent donner du relief à leurs tableaux, & y garder les juſtes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette derniére régle à la premiére période de l'exorde du beau plaidoier de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut, non moins conſidérable que celui de la monotonie, & qui en tient beaucoup auſſi, c'eſt de chanter en prononçant. Ce chant conſiſte à baiſſer ou à élever ſur le même ton pluſieurs membres d'une période, ou pluſieurs périodes de ſuite, en ſorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment & preſque toujours de la même ſorte.

Quintil. 4. Enfin la prononciation doit être *proportionnée* aux ſujets que l'on traite: ce qui paroit ſurtout dans les paſſions, [a] qui ont toutes, s'il eſt permis de parler ainſi, un langage propre, & un ton particulier. Car autre

a Omnis motus animi ſuum quemdam à natura habet vultum, & ſonum, & geſtum, &c. *de Orat. n.* 216-219.

eſt celui de la colére, autre celui de la compaſſion, & ainſi du reſte. [a] Pour les bien exprimer, il faut commencer par les reſſentir; & pour cela ſe repréſenter vivement les choſes, & en être touché, comme ſi elles ſe paſſoient en nous-mêmes. De cette ſorte la voix, comme interpréte de nos ſentimens, portera ſans peine dans l'eſprit des auditeurs la même diſpoſition qu'elle aura priſe dans le fond de notre cœur. Car, fidéle image de l'ame, elle reçoit toutes les impreſſions, tous les changemens, dont l'ame elle-même eſt ſuſceptible. Ainſi dans la joie elle eſt claire, pleine, coulante: dans la triſteſſe au contraire elle eſt trainante, baſſe, & ſombre. La colére la rend rude, impétueuſe, entrecoupée. Quand il s'agit de confeſſer ſa faute, de faire ſatisfaction, de ſupplier, elle devient douce, timide, ſoumiſe. En un mot elle ſuit la nature & emprunte le ton de toutes les paſſions.

Elle varie de même & prend diffé-

[a] In his primum eſt bene affici, & concipere imagines rerûm, & tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis accepe-rit, hunc judicum animis dabit. Eſt enim mentis index, & velut exemplar; ac totidem, quot illa, mutationes habet. *Quintil.*

rens tons ſelon les différentes parties du diſcours : elle ſe conforme à la diverſité des ſentimens ; & quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature & à la force de certaines expreſſions particuliéres. [a] On ſent combien il ſeroit ridicule de commencer tout d'un coup un diſcours par un ton élevé & violent, rien n'étant plus propre à gagner les eſprits que la modeſtie & la retenue. Les récits, deſtinés à mettre l'auditeur au fait de la choſe dont il s'agit, demandent un ton ſimple, uni, tranquille, & ſemblable à peu près à celui de la converſation. Il en eſt ainſi de tout le reſte.

2. *Du Geſte.*

LE GESTE ſuit naturellement la voix, & ſe conforme, comme elle, aux ſentimens de l'ame. C'eſt un langage muet, mais éloquent, & qui ſouvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a auſſi dans l'action. La premiére ré-

a A principio clamare, agreſte quiddam eſt. | 3. *de orat. n.* 227.

gle

gle eſt de la tenir droite, & dans une aſſiette naturelle. La ſeconde, de conformer ſes mouvemens à la prononciation même & à l'action de l'Orateur. Quand il s'agit de refuſer ou de rejetter, & que nous marquons avoir quelque choſe ou quelque perſonne en horreur & en exécration : alors en même tems que nous repouſſons de la main, nous détournons la tête pour marque d'averſion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'eſt le viſage. Il n'y a ſorte de mouvement & de paſſion qu'il n'exprime. Il menace, il careſſe, il ſupplie, il eſt triſte, il eſt gai, il eſt fier, il eſt humble, il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'averſion. Il fait entendre une infinité de choſes, & ſouvent il en dit plus que n'en diroit le diſcours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'uſage des maſques * a pu du-

* *Les Acteurs avoient des maſques, qui étoient une eſpece de caſque qui couvroit toute la tête, & qui outre les traits du viſage repréſentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, & juſqu'aux ornemens que les femmes emploient dans leur coeffure. Cela ſert à entendre ce que dit Phèdre dans la fable du maſque & du renard.*

Perſonam tragicam fortè vulpes viderat.
O quanta ſpecies ! inquit, cerebrum non habet.

rer ſi lontems ſur le théatre des Anciens. Car certainement il ne ſe pouvoit pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paroit principalement ſur le viſage, qu'on peut regarder comme le ſiége & le miroir de tous les ſentimens de l'ame. N'arrive-t-il pas ſouvent que le ſang, ſelon qu'il eſt mis en mouvement par les différentes paſſions, tantôt couvre le viſage d'une ſubite & modeſte rougeur; tantôt l'enflamme, & y allume le feu de la colére; quelquefois en ſe retirant, le laiſſe pâle & glacé de crainte; d'autrefois y répand une douce & aimable ſérénité? Tout cela ſe marque & ſe peint ſur le front & ſur les joues. Le maſque, en couvrant le viſage, lui ôte ce langage ſi énergique, & le prive d'une eſpéce d'ame & de vie, qui le rend l'interpréte fidéle de tous les ſentimens du cœur. Je ne ſuis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roſcius par raport à l'action. [a] Nos anciens, dit-il, jugeoient mieux que nous, lorſ-

[a] Quo melius noſtri illi ſenes, qui perſonatum, ne Roſcium quidem, magnopere laudabant. *Lib. 3. de Orat. n. 221.*

qu'ils ne donnoient pas leur approbation entiére à Roſcius même, parce qu'il prononçoit ſous le maſque.

[a] Mais le viſage a lui-même une partie dominante, qui ſont les yeux. C'eſt par eux ſurtout que notre ame ſe manifeſte, & ſort en quelque maniére au dehors; juſques-là, que ſans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, & la triſteſſe les couvre d'une eſpéce de nuage. Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidéles interprétes de nos ſentimens, qui s'ouvrent impétueuſement un paſſage dans la douleur, & coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diverſité des mouvemens qu'on leur donne! animés, languiſſans, fiers, menaçans, doux, rudes & terribles; & tout cela, ſuivant le beſoin & l'occaſion.

a Sed in ipſo vultu plurimum valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citra motum quoque, & hilaritate enitescant, & triſtitia quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu verò intenti, remiſſi, superbi, torvi, mites, aſperi fiunt: quæ, ut actus poposcerit, fingentur. *Quintil.*

Pour abréger, [a] je paſſe aux mains, ſans le ſecours deſquelles l'Action ſeroit languiſſante, & preſque morte. De combien de mouvemens ne ſont-elles point ſuſceptibles, puiſqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne ſoient quelquefois jalouſes d'exprimer? Car les autres parties du corps aident & contribuent à la parole: mais on peut preſque dire que celles-ci parlent elles-mêmes, & ſe font entendre. On ſait que les *Pantomimes* * faiſoient profeſſion de repréſenter au naturel, & de peindre, pour ainſi dire, par leurs geſtes & par leurs attitudes toutes les actions & toutes les paſſions des hommes. [b] Les anciens appelloient cet art des Pantomimes une

a Manus verò, ſine quibus trunca eſſet actio ac debilis, vix dici poteſt quot motus habeant, cùm penè ipſam verborum copiam perſequantur. Nam ceteræ partes loquentem adjuvant: hæ (prope eſt ut dicam) ipſæ loquuntur.

* *Un Prince du Pont étant venu à la Cour de Néron pour quelques affaires, & ayant vû un fameux Pantomime geſticuler avec tant d'art & d'induſtrie qu'il entendoit parfaitement tout ce qu'il vouloit dire, prie l'Empereur en partant, de vouloir bien lui faire préſent de ce danſeur. Et comme Néron lui eut demandé à quel uſage il le deſtinoit: C'eſt, dit ce Prince étranger, que j'ai pour voiſins des barbares dont perſonne n'entend la langue; & cet homme, par ſes geſtes, me ſervira de truchement.* Lucian. de ſaltat.

b Hanc, partem Muſicæ diſciplinæ mutam nominavere majores, ſcilicet quæ oreo uſo manibus loquitur, & quibuſ-

eſpéce de muſique muette, qui avoit trouvé le moien de ſubſtituer le langage des mains à celui de la bouche, de parler aux yeux par le ſecours des doigts, & d'exprimer par un ſilence plus éloquent & plus énergique que la parole même ce qu'à peine le diſcours ou l'écriture euſſent pu faire entendre.

Le mouvement des mains ſuit naturellement la voix, & doit s'y conformer. Dans le geſte périodique & ordinaire, on doit porter la main droite de gauche à droite en commençant devant ſoi, & finiſſant à côté, les doigts de la main étant un peu élevés au deſſus du poignet, ouverts & en liberté, étendant le bras de toute ſa longueur, ſans lever le coude auſſi haut que l'épaule, mais le tenant toujours détaché & éloigné du corps, & obſervant que c'eſt par le mouvement du coude que doit ordinairement com-

dam geſticulationibus facit intelligi, quod vix narrante lingua, aut ſcripturæ textu, poſſet agnoſci. *Aurel. Caſſiod. lib.* 1. *Epiſt.* 10.

Loquaciſſimæ manus, linguoſi digiti, clamoſum ſilentium, expoſitio tacita..... *Id lib.* 4. *Epiſt. ult.*

Mirari ſolemus Scenæ peritos, quòd in omnem ſignificationem rerum & affectuum parata illorum eſt manus, & verborum velocitatem geſtus aſſequitur. *Senec. Epiſt.* 121.

mencer le geſte. Après cela on porte la main gauche de droite à gauche, avec les mêmes proportions qu'on aura gardées pour la main droite. Il faut ſuſpendre & ſoutenir le bras après chaque geſte à côté de ſoi, juſqu'à ce que la période finiſſe : & lorſqu'elle eſt finie, les deux mains doivent tomber négligemment ſur la chaire, ſi c'eſt là qu'on parle, & jamais en dedans ; ou tout de leur long ſur la perſonne, ſi on parle de bout ſans appui ; ou ſur les deux genoux, ſi on parle aſſis ſur une chaiſe. Il y a mille maniéres de varier ces geſtes, que l'uſage ſeul & l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une ſeconde eſpéce de geſte qui regarde les étendues & les dimenſions de chaque choſe.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il eſt poſſible, ſans élever preſque la tête, mais la détournant un peu de côté ou d'autre, rabaiſſer enſemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en ſorte que le dehors des mains ſoit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il

n'y a qu'à baiſſer les yeux en terre, & porter du côté qui leur eſt contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui ſera vers l'auditeur, l'autre main demeurant plus élevée & plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il ſuffit d'étendre en même tems les deux mains, commençant toujours devant ſoi, & finiſſant aux deux côtés, en ſorte que les mains ſoient au niveau du poignet, & que les yeux ſe portent en rond dans tout l'eſpace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà, ou delà, d'un même côté, en ſorte que les mains ſoient au niveau du poignet, du coude, & au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troiſiéme eſpéce de geſte regarde les paſſions. Cette matiére eſt trop étendue, pour pouvoir entrer dans un abrégé auſſi court que celui-ci, où mon deſſein n'eſt que de donner les régles les plus générales & les plus néceſſaires : les Maîtres ſuppléront facilement le reſte.

Les Maîtres de l'art avertiſſent que *Quintil.*

le geſte de la main doit commencer & finir avec le ſens ; parce qu'autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un & l'autre ſeroient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puiſſe donner ſur la matiére que je traite ici des régles fixes & certaines, telle choſe, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui ſiéroit mal à un autre, ſans qu'on puiſſe trop quelquefois en rendre de raiſon ; [a] juſques-là que dans quelques-unes les vertus de la prononciation ſont ſans grace, & dans quelques-autres les vices mêmes ne déplaiſent pas. [b] Ainſi chacun, pour former ſon action, ne doit pas ſeulement conſulter les régles générales, mais encore étudier avec ſoin ſon naturel propre & ſes qualités perſonnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, ſoit pour la voix, ſoit pour le geſte, c'eſt d'étudier la nature ; de la regarder ici, auſſi bien que dans

a In quibuſdam virtutes non habent gratiam, in quibuſdam vitia ipſa delectant.

b Quare norit ſe quiſque, nec tantùm ex communibus præceptis, ſed etiam ex natura ſua capiat conſilium formandæ actionis.

tout le reſte, comme le meilleur maître & le plus ſûr guide qu'on puiſſe ſuivre; & de faire conſiſter la perfection de l'art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche ſeulement, à la maniére des peintres, d'embellir un peu & d'orner, mais ſans jamais s'écarter de la reſſemblance. Quand les enfans ſont enſemble en liberté, qu'ils s'entretiennent, & parlent avec quelque chaleur, ils ne ſe mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geſte: tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que ſuivre l'impreſſion de la nature. Pourquoi, lorſqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire preſque muets, immobiles, embarraſſés, déconcertés? C'eſt qu'ils croient que pour lors il faut parler & agir d'une maniére toute différente: en quoi ils ſe trompent fort. C'eſt pourquoi on ne peut de trop bonne heure dans les Claſſes, lorſqu'il s'agit de faire parler les enfans, ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'eſt-à-dire tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit

prononcer en public. Ce que je dis ici n'eſt point contraire à l'étude du geſte & de la voix que j'ai ſi fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet : mais dans la prononciation même, l'Orateur ne doit point paroître y ſonger. Il faut que tout coule de ſource, que l'art ſoit devenu nature en lui, que ſa voix & ſon geſte ne montrent rien d'étudié, & qu'il ſe ſouvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence.

Deſpreaux Ep. IX. Rien n'eſt beau que le vrai ; le vrai ſeul eſt aimable.

ARTICLE III.

Des compoſitions & des actions publiques.

C'EST par les compoſitions, ſoit en vers, ſoit en proſe, que les Régens font le plus d'honneur à leurs Colléges, & qu'ils établiſſent d'une maniére plus éclatante leur propre réputation. L'Univerſité a eu dans tous les tems des poétes & des orateurs célébres, qui ſe ſont piqués de la maintenir en poſſeſſion de la gloire qui lui eſt acquiſe depuis ſi longtems, de

briller & d'exceller en tout genre de litérature ; & chaque Profeſſeur doit regarder cette gloire de l'Univerſité comme un précieux héritage, qu'il eſt obligé de conſerver, & même, s'il ſe peut, d'augmenter par ſon travail & ſon application.

Les compoſitions dont je parle ici, ſe font ordinairement pour célébrer le nom & les actions des Princes, des Généraux d'armée, des Miniſtres, des Magiſtrats, en un mot de tous les grands hommes qui ſe diſtinguent par quelque endroit que ce puiſſe être ; & c'eſt comme un hommage public que l'Univerſité rend à la vertu & au mérite.

Mais il faut ſe ſouvenir que cet hommage n'eſt dû en effet qu'à la vertu & au mérite, & que quand il n'eſt point fondé ſur la vérité, il dégénére en une honteuſe adulation, qui deshonore également & celui qui prodigue les louanges, & celui qui les reçoit.. Il ne faut donc jamais louer, que ce qui eſt véritablement louable ; & ne le faire même ordinairement qu'avec modeſtie & retenue, en évitant ces exagérations outrées, qui ne ſervent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une maniére de louer ſi outrément fauſſe, & qui heurte ſi ouvertement le goût & le jugement public, qu'il ne faut, ce ſemble, qu'un peu de ſens commun pour l'éviter. C'eſt ainſi que Néron, lorſqu'il fit l'oraiſon funébre de l'Empereur Claude ſon prédéceſſeur, [a] fut écouté avec attention dans tout le reſte : mais quand il vint à parler de ſa prudence & de ſa ſageſſe, on ne put s'empécher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente, & compoſée par Sénéque, qui avoit l'eſprit très agréable, & le ſtile très fleuri ſelon le goût de ſon ſiécle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il eſt un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condannable, parce qu'il bleſſe la religion : c'eſt d'attribuer aux Princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en diſpoſent à leur gré, qui changent l'ordre

a Cetera pronis animis audita. Poſtquam ad providentiam ſapientiamque flexit, nemo riſui temperare, quanquam oratio à Seneca compoſita, multum cultûs præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, & temporis illius auribus accommodatum. *Tacit. annal. lib. 13. cap. 3.*

des ſaiſons comme il leur plait, & leur faiſant croire qu'en donnant le titre de Miniſtre, ils en donnent auſſi le mérite : flaterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un payen, qui parlant à un Empereur, qui ſe faiſoit traiter de dieu, & qui l'avoit chargé de l'éducation de jeunes Princes ſes petits neveux, [a] le prie de lui inſpirer tout l'eſprit dont il a beſoin pour remplir un ſi noble emploi, & de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me ſervir d'une expreſſion de l'Ecriture, une oreille jalouſe qui écoute avec indignation de tels diſcours : *Auris zeli audit omnia* ; & l'on ne peut dire combien de tels blaſphêmes, car je ne crains point de les appeller ainſi, ſont capables d'attirer de malheurs & de malédictions ſur un Roiaume chrétien. *Quintil.* *Sap. 1. 10.*

Le goût de la ſaine éloquence inſpire des maniéres bien différentes, & donne, ſurtout pour ce qui regarde les éloges, une prudente diſcrétion, & une ſage ſobrieté. Il faut, dans cette matiére, imiter autant

[a] Ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aſpiret; dexterque ac volens adhæ, & me, qualem eſſe credidit, faciat. *Quintil. lib. 4. in Præf.*

qu'on le peut, l'adreſſe ingénieuſe & pleine d'art des Anciens, qui ſavoient louer d'une maniére fine & délicate, & quelquefois même en paroiſſant faire toute autre choſe.

Cic. pro Ligario. n. 35. Cicéron, dans ſon beau plaidoier pour Ligarius, dit qu'il eſpére que Céſar, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*, ſe ſouviendra de l'attachement inviolable que les freres de Ligarius ont eu pour lui : *Qui obliviſci nihil ſoles prater injurias.* Un mot, jetté de la ſorte dans un diſcours, vaut un panégyrique entier.

Lib. 2. Sat. 1. Horace, en marquant qu'il ne ſe ſent pas aſſez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguſte, ſemble n'avoir en vûe que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la Satyre : mais ſon véritable deſſein eſt de louer ce Prince d'une maniére qui puiſſe ne point bleſſer ſon extrême délicateſſe ſur le ſujet des louanges : *Cui malè ſi palpére, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il ſe fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourroit célébrer les vertus privées & pacifiques d'Auguſte, ſa juſtice, ſa conſtance, ſa grandeur d'ame, comme Lucilius

l'avoit fait à l'égard de Scipion : ce tour, dis-je, eſt du même goût, & a quelque choſe encore de plus flateur par la comparaiſon indirecte de ce Prince avec un auſſi grand homme que Scipion.

M. Deſpreaux, digne diſciple d'Horace, a imité en pluſieurs endroits l'habileté de ſon maître à louer : mais je ne ſai s'il en eſt un plus beau & plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV dans la bouche de la Molleſſe. *Lutrin. Chant. II.*

Hélas! qu'eſt devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de Fainéans?...
Ce doux ſiécle n'eſt plus. Le Ciel impitoiable
A placé ſur le trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs : il eſt ſourd à ma voix.
Tous les jours il m'éveille au bruit de ſes exploits.
Rien ne peut arrêter ſa vigilante audace.
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace.
J'entens à ſon ſeul nom tous mes ſujets frémir.

En vain deux fois la Paix a voulu l'endormir.
Loin de moi ſon courage entraîné par la gloire,
Ne ſe plaît qu'à courir de victoire en victoire.

Voila un modéle parfait, & quiconque aura l'art de faire entrer dans une piéce de vers quelque choſe de pareil, peut compter ſûrement ſur les ſuffrages du Public.

Les louanges & les éloges ne ſont pas la ſeule matiére des poémes & des actions publiques. On peut choiſir d'autres ſujets, qui ne fourniſſent pas moins à l'Orateur, & ne plaiſent pas moins aux gens de bon goût: comme ſont les diſſertations ſur l'éloquence, ſur la poéſie, ſur l'hiſtoire, ou ſur quelque matiére de litérature. On en trouve des exemples dans le Recueil * qu'on vient de donner de quelques piéces en vers & en proſe de Profeſſeurs de l'Univerſité.

* *Il ſe vend chez Gabriel Freng. Quillau, rue Galande, à l'Annonciation.*

Comme les diſcours, dont je parle, ſoit panégyriques ſoit diſſertations, ſe font principalement pour l'éclat & la parade, je ſai que, ſelon les régles de la ſaine Rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richeſſes de l'élo-

quence, & que l'art, qui doit ſe cacher ailleurs, peut ſe montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, ſe ſouvenir qu'un diſcours ſolide & plein de choſes emporte toujours les ſuffrages : ne point chercher à mettre par-tout de l'eſprit, j'entens de cet eſprit & de ces penſées qui brillent comme le clinclant : & ſurtout éviter ces tours affectés & ces eſpéces de pointes, qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur ſenſé & judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils diſcours intitulé *Panegyrici veteres*, & encore plus que cela les Ouvrages de Sénéque, peuvent fournir beaucoup de penſées à un Orateur : mais il doit les réformer ſur le ſtile de Cicéron. On trouve auſſi pour ce genre de grands modéles dans les Oraiſons funébres & dans les diſcours Académiques des Modernes.

ARTICLE IV.

Des études que doivent faire les maîtres.

CE QUE j'ai dit des compoſitions & des actions publiques, a beaucoup

d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait pas le devoir eſſentiel d'un Régent, qui conſiſte dans l'inſtruction ſolide qu'il doit à ſes écoliers. Pour y réuſſir, il a beſoin d'étude & de travail. Les Claſſes, même les plus baſſes, demandent une certaine étendue d'érudition, qui ne s'acquiert que par la lecture : & d'ailleurs, pour l'ordinaire, un Profeſſeur ne s'y borne pas, & doit ſe mettre en état de paſſer dans les Claſſes ſupérieures.

La premiére étude qu'un Régent doit faire, eſt celle qui regarde les matiéres qu'il enſeigne, & les Auteurs qu'il explique. Ainſi, par exemple, il n'eſt point permis à un Grammairien d'ignorer ce que les Anciens ont écrit ſur la Grammaire, & encore moins ce que nous en ont laiſſé Meſſieurs de Port Royal. Un Profeſſeur de Rhétorique doit avoir puiſé ſon art dans les ſources mêmes, & avoir étudié à fond les anciens Rhéteurs grecs & latins. Ce n'eſt pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais, pour en faire le choix, il faut les ſavoir tous; & un maître habile, qui joint le diſcernement à la capacité, tire de ſes

lectures un grand ſecours pour inſtruire les jeunes gens.

J'en dis autant par rapott aux Auteurs. Les plus faciles ont leur obſcurité. Un Régent doit avoir ſur ceux qu'il explique tous les Interprétes, ou du moins les plus eſtimés. Il s'y rencontre à la vérité parmi beaucoup de ſolides remarques bien des choſes inutiles : mais il ſait en faire le triage, & ne débiter à ſes écoliers que ce qui convient à leur âge & à leur portée.

Outre l'étude de la Claſſe, un Régent doit ſe faire un fonds d'érudition, tel qu'il convient à tout homme qui ſe mêle de litérature. Le grec doit lui devenir familier : l'Hiſtoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étude de ces connoiſſances effraie. Il eſt incroiable combien une heure ou deux données régulièrement chaque jour à l'étude ménent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : ſe joindre, ſi cela eſt poſſible, à quelque Confrere laborieux & de bonne volonté, pour conférer enſemble ſur les Auteurs qu'on aura vûs ſéparément : ne rien lire ſur quoi on ne faſſe des extraits, en remarquant

ce qui regarde différentes matiéres, éloquence, poéſie, hiſtoire, antiquités. Je me ſouviens d'avoir lu de la ſorte il y a lontems preſque toutes les vies de Plutarque avec un ami habile & d'excellent goût. Chaque ſemaine nous conſacrions un après-midi à cette petite conférence, qui ſe faiſoit en ſe promenant quand le tems le permettoit. On obſervoit de part & d'autre ce qu'on avoit trouvé de plus beau & de plus remarquable. Chacun propoſoit ſes difficultés, & ſouvent l'on étoit étonné d'avoir paſſé trop légérement ſur des endroits qu'on avoit cru entendre, & qu'on n'entendoit point effectivement. Je ne ſache rien de plus agréable pour des perſonnes d'eſprit & qui ſe piquent de litérature, que ces ſortes de promenades & d'entretiens.

Le Tite-Live s'eſt lu tout entier il y a quelque tems dans de pareilles conférences qui ſe tenoient une fois chaque ſemaine au Collége de Beauvais, où quelques Profeſſeurs d'autres Colléges vouloient bien ſe trouver quelquefois : quoique chaque ſéance ne fût pas bien longue, parce qu'elle ſe tenoit après la claſſe du ſoir, cependant au bout d'un certain nom-

bre d'années l'Auteur s'eſt trouvé fini, & le travail achevé. M. Crevier, Régent pour lors de Seconde au Collége de Beauvais, & maintenant de Rhétorique, tenoit la plume, & étoit chargé de faire les remarques, pour les donner dans la ſuite au Public avec une nouvelle édition de l'Auteur; Les deux premiers Tomes paroiſſent depuis peu, & ils ſeront ſuivis des autres, qui ſont tout prêts. Je croi qu'on en ſera fort content.

Pour faire ces ſortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres; & je ne puis trop exhorter les Profeſſeurs à ſe faire chacun une petite bibliotheque, plus ou moins grande ſelon leurs beſoins & leurs revenus. La libéralité du Roi, en établiſſant l'Inſtruction gratuite dans tous nos Colléges, nous a mis en état, & je puis ajouter, dans l'obligation de faire cette dépenſe, abſolument néceſſaire pour notre profeſſion, comme les inſtrumens le ſont dans chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade, trouvant un maître qui n'avoit rien des ouvrages d'Homére, ne put s'empécher de lui donner un ſoufflet, & le traita d'ignorant & d'hom-

Ælian. l. 3. cap. 38.

me qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorans. Ne pourroit-on pas dire quelque chose de pareil d'un Professeur qui seroit sans livres ?

Il est difficile d'avoir du goût pour les Lettres sans en avoir pour les livres, qui sont la consolation d'un homme d'esprit, surtout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliotheque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem.* Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, & le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis ; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Lib. 1. Ep. 9.

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprens qu'un Professeur, touché du même desir que Cicéron, & entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente via-

gére de quatre cens livres, pour acquérir & s'approprier la bibliothéque d'un de ſes Confreres, * mort depuis peu dans l'Univerſité, & qui avoit fait un bon uſage de ſes livres. Je ſouhaite que l'exemple de l'un & de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conſerver ce goût de ſcience & d'érudition, qui a toujours régné dans l'Univerſité, & de nous animer d'une noble émulation par le ſouvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, & dont les noms ſont ſi connus & ſi reſpectés dans tout l'empire de la Litérature: Budé, Turnebe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanan, Paſſerat, Caſaubon, tous Profeſſeurs dans l'Univerſité, ou au Collége Roial.

C'eſt ce goût des Belles-Lettres & des livres qui a procuré à la France tant de célébres Imprimeurs, qui ont porté l'art de l'Imprimerie au ſouverain degré de perfection. Je ne puis m'empécher d'inférer ici ce

* *C'eſt M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençans dont j'ai parlé ailleurs; & qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la Jeuneſſe.*

Jugem. des Sav. tom. 1. qu'on trouve dans M. Baillet au ſujet des fameux Etiennes, qui ont rendu leur nom immortel, non ſeulement par la netteté & la beauté de leurs caractéres Hébreux, Grecs, & Romains; mais encore par leur exactitude ſans exemple, par leur habileté, & par le grand deſintéreſſement qui leur fit préférer l'intérêt du Public au leur.

Tom. 6. On ſait, dit cet Auteur, la belle économie de la maiſon de Robert Etienne. Il ne recevoit dans ſon Imprimerie que des Ouvriers habiles en grec & en latin, & capables d'être maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des valets & des ſervantes, à qui il étoit défendu, auſſi bien qu'à tous les Ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme & ſa fille l'entendoient fort bien, & étoient de concert avec tous les domeſtiques pour ne point parler autrement. De ſorte que les magazins, les chambres, la boutique, la cuiſine, en un mot depuis le toit juſqu'à la cave, tout parloit latin chez Robert Etienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers,

étrangers, faiſant ſous lui l'office de correcteurs des impreſſions. Non content de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui ſortoient de ſes preſſes, il expoſoit en public les feuilles imprimées & non tirées, & promettoit quelque récompenſe à ceux qui y trouveroient des fautes.

Rien n'étoit plus admirable que la boutique de ce célébre Imprimeur, pour le zêle, pour l'ardeur, pour le goût des livres & des ſciences, pour l'application & l'exactitude à s'acquitter de ſes devoirs, pour le deſintéreſſement, pour la nobleſſe d'ame & de ſentimens, & pour l'amour du bien public. Ce ne ſera pas ſans doute nous faire tort, ni deshonorer notre état, que de nous propoſer un ſi beau modéle à imiter. C'a été ma vûe dans cette petite digreſſion, que je prie le Lecteur de me pardonner.

ARTICLE V.

Application de quelques régles particuliéres à la conduite & à l'intérieur des Claſſes.

JE N'AI rien raporté dans cet ouvrage que ce qui ſe pratique ordinai-

rement dans les Claſſes, à l'exception de deux articles, qui regardent l'étude de la langue françoiſe, & celle de l'Hiſtoire, auſquelles je ſouhaiterois qu'on donnât plus de tems & de ſoin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprens dans l'étude de l'Hiſtoire celle de la Géographie, de la Chronologie, de la Fable, & des Antiquités. On a lieu ſouvent d'en parler dans les Claſſes: mais, pour l'ordinaire, elles n'y ſont point enſeignées d'une maniére ſuivie & réglée, par principes, & par méthode.

On convient que ces études ſont une partie importante de l'éducation des jeunes gens, & qu'elles ſont pour eux, ou d'une néceſſité abſolue, ou du moins d'une très grande utilité: mais on doute qu'elles puiſſent entrer dans le plan des Claſſes, où la multiplicité des matiéres qu'on y enſeigne ne laiſſe aucun vuide; certainement la choſe n'eſt point ſans difficulté. Je ne la croi pourtant pas abſolument impraticable.

Premiérement, pour ce qui regarde la langue françoiſe, une demi-heure donnée deux ou trois fois par ſemaine à cette étude peut ſuffire, parce qu'elle doit ſe continuer pendant le

cours de toutes les Claſſes. Juſqu'à ce qu'on ait compoſé un livre a l'uſage des jeunes gens, où l'on faſſe entrer les régles de la Grammaire les plus néceſſaires, & les principales obſervations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, &c. ſur la langue françoiſe, les maîtres peuvent ſe contenter d'expliquer les unes & les autres de vive voix à leurs écoliers, & d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre françois. Quinze ou vingt régles & obſervations ſuffiroient pour une année.

L'Hiſtoire pourroit ſe diſtribuer de la maniére qui ſuit. Celles de l'ancien & du nouveau Teſtament ſeroient pour les trois premiéres Claſſes, Sixiéme, Cinquiéme, & Quatriéme. La Fable & les Antiquités, pour la Troiſiéme. L'Hiſtoire Grecque, pour la Seconde. L'Hiſtoire Romaine juſqu'aux Empereurs, pour la Rhétorique. Enfin l'Hiſtoire des Empereurs pour la Philoſophie.

Je n'entens pas qu'on explique en Claſſe toutes ces Hiſtoires aux jeunes gens: cela demande trop de tems; & ſeroit abſolument impoſſible. Mon deſſein ſeroit qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez

eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de tems en tems dans la Claſſe. Pour cela il faudroit avoir des livres compoſés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellens pour l'Hiſtoire ſainte : ſavoir le Catéchiſme hiſtorique de M. l'Abbé Fleury, qui peut ſervir en Sixiéme ; & l'Abrégé de l'ancien Teſtament imprimé depuis peu chez Jean * Deſaint, dont les Journaux de Paris & de Trévoux ont parlé fort avantageuſement. Ce dernier peut ſervir pour la Cinquiéme & la Quatriéme. Le premier eſt un abrégé ſuccinct, fait exprès pour les enfans, & qui eſt à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, & renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable dans l'ancien Teſtament, ſoit pour les faits, ſoit pour les ſentimens & les maximes. L'auteur y a ajoûté d'excellentes réflexions, dont il a déja donné trois volumes.

* Rue ſaint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

On pourroit entre ces deux Hiſtoires, en inſérer une * qui a pour titre, *Abrégé de l'Hiſtoire Sainte..., par demandes & par réponſes*, & qui eſt moins ſuccinct que celle de M. Fleury, & moins

* Elle ſe vend rue de la Vieille Bouclerie.

étendue que celle de M. Meſſengui. Elle eſt compoſée avec ſoin, & renferme pluſieurs réflexions très utiles.

Je ſouhaiterois qu'on nous donnât auſſi ſur la Fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant on peut faire uſage de celui du P. Gautruche ou du P. Jouvenci. J'ai déja parlé d'un petit Abrégé des Antiquités Romaines, imprimé en 1706, qui pourroit ſervir juſqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus eſt une Hiſtoire Grecque, & une Hiſtoire Romaine, compoſées exprès pour les jeunes gens. Je me ſuis engagé avec le Public pour la premiére, & je vais y travailler très ſérieuſement : d'autres pourront tourner leurs vûes & leur travail du côté de l'Hiſtoire Romaine. En attendant, on peut faire uſage de l'Hiſtoire Univerſelle de M. de Meaux, qui à la vérité eſt un abrégé très court pour les faits, mais dont on eſt avantageuſement dédommagé par les excellentes réflexions qui ſe trouvent dans le même volume. On a un autre * abrégé de l'Hiſtoire Romaine, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, qui eſt fort bon pour ce qu'il contient. L'Hi-

* *Chez Hippolite-Louis Guerin, rue St. Jacques.*

ez. Quil- rue Ga- e à l'An- iation.

ſtoire * des Révolutions de la Républi- que Romaine par M. l'Abbé de Vertot, & celle du Triumvirat, peuvent ſuffire aux jeunes gens, pour leur donner une juſte idée des derniers tems de la République.

Ce ſeroit un travail fort utile, & ce me ſemble aſſez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laiſſé ſur l'Hiſtoire des Empereurs Romains. On trouve dans cette Hiſtoire des exemples éclatans des plus grandes vertus, & des modéles parfaits de la maniére de gouverner les peuples. Cette lecture conviendroit extrêmement aux Philoſophes, & les prépareroit également à l'étude de la Théologie & à celle du Droit. De cette maniére, les jeunes gens auroient une connoiſſance raiſonnable de l'Hiſtoire ancienne, & ſeroient bien plus en état d'étudier enſuite l'Hiſtoire moderne.

Sur la ſimple expoſition que je viens de faire, tout le monde ſans doute conviendra qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; & l'on ſent que de jeunes gens inſtruits de la ſorte, remporteroient du Collége une infinité de connoiſſances agréables & utiles, qui leur ſeroient d'un grand

uſage pour tout le reſte de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner ſi ce plan eſt praticable, ou non. Or, de la maniére dont je le propoſe, il me ſemble qu'il eſt très facile de le réduire en pratique. Car je ne demande aux Profeſſeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche, & de leur preſcrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'Hiſtoire que je ſuppoſe qu'ils auront entre les mains, & de leur faire rendre compte de tems en tems de cette lecture, qui chaque jour pourroit aller à une demie heure. Je ſai bien qu'il peut ſe faire que pluſieurs emploieront mal ce tems; ce qui arrive de même pour toutes les autres études: mais comme celle-ci eſt beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'eſpérer que le grand nombre s'y portera avec plaiſir, ſur tout ſi l'on a ſoin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les Exercices publics, de propoſer des prix & des récompenſes pour ceux qui s'y diſtingueront, & d'emploier tous les moiens que l'induſtrie d'un maître habile & zélé ne manque pas de lui ſuggérer.

La Chronologie eſt jointe naturellement à l'Hiſtoire, & rien n'eſt plus

aiſé, ni plus court, que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur faſſe connoitre dans quel tems à-peu-près ſe ſont paſſés les événemens qu'ils liſent: c'eſt tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoitre en gros l'Auteur qu'on leur explique, les principales circonſtances de ſa vie, & le tems où il a vécu. Un jour que j'expliquois au Collége Roial l'endroit où Quintilien parle des Hiſtoriens Grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué pluſieurs vies, mais on avoit omis de lui apprendre dans quel tems & ſous quels Empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la Géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens ſans que cette inſtruction leur coute beaucoup de tems ou de peine. La maniére la plus ſimple, la plus aiſée, qui ſe place le plus facilement dans la mémoire, & qui y fixe plus nettement les événemens hiſtoriques, c'eſt d'être exact, à meſure que dans l'explication de l'Auteur il ſe rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer ſur la Carte. En ſuivant un

Général d'armée dans ſes expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un Céſar, un Alexandre, les jeunes gens auront occaſion de repaſſer tous les lieux mémorables de l'Univers, & de ſe graver pour toujours dans l'eſprit la ſuite des faits, & la ſituation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il ſera très facile de leur enſeigner les degrés de longitude, de latitude, & tout ce qui regarde la Sphére. On ſe trouve auſſi fort bien, pour leur apprendre la Géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, & de les obliger à montrer ſur la Carte les différens lieux dont il y eſt parlé. Tout cela n'eſt point une étude, & cependant cela leur apprend la Géographie d'une maniére plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici ſuppoſe que les enfans ont dans leurs chambres des Cartes de Géographie : & c'eſt à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne ſai s'il ſeroit impoſſible d'en mettre auſſi dans toutes les Claſſes. Il ſuffiroit d'avoir une Mappemonde en grand,

avec des Cartes de l'Empire Romain, de la Gréce, de l'Aſie mineure, & quelques autres pareilles. La dépenſe n'iroit pas fort loin, & elle pourroit tomber ſur les écoliers, parce qu'il faudroit renouveller ces Cartes de tems en tems. Je ſai que cette pratique a été miſe en uſage dans quelques Colléges avec ſuccès. Peutêtre auſſi pourroit-on y ajouter deux tables de Chronologie, dont l'une deſcendroit juſqu'à Jeſus-Chriſt, & l'autre juſqu'à nous.

Quand je propoſe ces différentes études, je ne prétens pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aiſément, ſi je ne me trompe, les concilier enſemble. Ce qui doit dominer dans les Claſſes, c'eſt l'explication. Je voudrois ſur tout que celle de l'Auteur grec ne manquât jamais, & qu'on y donnât tous les jours une demie heure. C'eſt peu de choſe: mais quand ce tems eſt emploié réguliérement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons eſt ce qui demande le moins de tems, parce que c'eſt où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me ſemble, peut ſuffire, du moins

dans les Claſſes qui ne ſont pas ſi nombreuſes : d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, & que le ſamedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la ſemaine, on y donne plus de tems.

L'attention d'un maître, zélé pour le bien de ſes écoliers, & ſagement avare du tems, ſaura lui en faire ménager tous les momens avec tant d'économie, qu'il en trouvera ſuffiſamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE III.

Du devoir des Parens.

QUINTILIEN fait commencer le devoir des peres & meres au moment même de la naiſſance de leurs enfans, par le ſoin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, & de mettre auprès d'eux des domeſtiques, dont la ſageſſe & les bonnes mœurs leur ſoient connues : & il exige d'eux dans la ſuite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfans tout ce qui ſeroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence ; & à ne rien dire ou faire en leur

préſence, qui puiſſe leur inſpirer des principes dangereux, ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matiére que je traite ici par raport aux parens, eſt d'abord le choix d'un Maître, & d'un Collége, ſuppoſé qu'ils prennent le parti d'y en-
1. cap. 2. voier leurs enfans. Quintilien nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laiſſent rien à deſirer. Il veut qu'ils choiſiſſent pour maître un homme d'une vertu conſommée : *præceptorem eligere ſanctiſſimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura eſt* ; & pour Collége, celui où régnera une diſcipline exacte & réguliére : *& diſciplinam quæ maximè ſevera fuerit.*

l. 3. Ep. 3. Pline le Jeune, dans une de ſes lettres, où il indique à une Dame de ſes amies un Profeſſeur de Rhétorique pour ſon fils, lui donne ſur cette même matiére d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un Collége & d'un Régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant : mais qui peuvent auſſi regarder celui d'un Précepteur. L'endroit eſt trop beau, pour n'être pas mis ici dans toute ſon étendue.

[a] » Le ſecret, pour mettre votre fils » en état de marcher dignement ſur les » traces de ſes ancêtres, c'eſt de lui » donner un bon guide, qui ſache lui » montrer les routes de la ſcience & » de l'honneur : mais il importe de » bien choiſir ce guide. Juſqu'ici l'âge » encore tendre de votre fils l'a tenu » auprès de vous ſous la conduite de ſes » précepteurs, & dans une maiſon parti- » culiére, où les dangers, ſuppoſé qu'il » s'y en trouve, ſont bien moindres. » Aujourd'hui qu'il s'agit de l'envoier » aux leçons publiques, il faut choiſir » un Profeſſeur d'éloquence, dans l'é- » cole duquel on ſoit aſſuré que ré- » gne une diſcipline exacte, & ſur tout » une grande modeſtie & une grande » pureté de mœurs. Car entre les au- » tres avantages que ce jeune homme » a reçus de la nature & de la fortune, » il eſt d'une beauté ſinguliére : & c'eſt

a Quibus omnibus (avis & majoribus) ita demum ſimilis adoleſcet, ſi imbutus honeſtis artibus fuerit : quas plurimum refert à quo potiſſimum accipiat. Adhuc illum puritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi eſt vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam ſtudia ejus extra limen proferenda ſunt : jam circumſpiciendus Rhetor latinus, cujus ſchoiæ ſeveritas, pudor in primis, caſtitas conſtet. Adeſt enim adoleſcenti noſtro, cum ceteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritudo : cui in hoc lubrico ætatis non

» ce qui engage encore plus, dans un » âge ſi foible & ſi dangereux, à lui » donner un maître qui ne lui ſerve pas » de précepteur ſeulement, mais en- » core de guide & de gardien.

[a] » Je ne voi perſonne plus propre à » remplir ces devoirs que Julius Geni- » tor. Je l'aime, & l'amitié que je lui » porte, ne ſéduit point mon juge- » ment, à qui elle doit ſa naiſſance. » C'eſt un homme grave & irrépro- » chable : peutêtre trop auſtére & trop » dur dans ſes maniéres, ſi l'on s'en » raporte à la licence de ces derniers » tems. Comme le talent de la parole » eſt un avantage extérieur, qui ſe ma- » nifeſte & ſe fait ſentir, vous pou- » vez, ſur ce qui regarde ſon élo- » quence, en croire le témoignage » public. Il n'en eſt pas de même des » qualités de l'ame : elle a des aby- » mes où il n'eſt preſque pas poſſible » de pénétrer ; & de ce côté-là, je

præceptor modò, ſed cuſtos etiam rectorque quærendus eſt

a Vid. or ego demonſtrare tibi poſſe Julium Genitorem. Amatur à me: judicio tamen meo non obſtat caritas, quæ ex judicio nata eſt. Vir eſt emendatus & gravis: paulo etiam horridior & durior, ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia valeat, pluribus credere potes: nam dicendi facultas aperta & expoſita ſtatim cernitur. Vita hominum altos receſſus magnaſque latebras habet: cujus pro Genitore

» vous ſuis caution de Genitor. Vo-
» tre fils ne lui entendra rien dire,
» dont il ne puiſſe faire ſon profit : il
» n'apprendra rien de lui, qu'il eût
» été plus à propos d'ignorer. Il n'au-
» ra pas moins de ſoin que vous &
» moi, de lui remettre ſans ceſſe de-
» vant les yeux les portraits & les
» vertus de ſes ancêtres, & de lui
» faire ſentir tout le poids du far-
» deau que leurs grands noms lui im-
» poſent. N'héſitez donc pas à le met-
» tre entre les mains d'un maître, qui
» le formera d'abord aux bonnes
» mœurs, & enſuite à l'éloquence,
» qui ne s'apprend jamais bien ſans
» les bonnes mœurs. Adieu. «

Il ne ſuffit pas de faire choix d'un bon Collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parens voient ſouvent le Principal, les Régens, les Précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans, & du progrès qu'ils font

me ſponſorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, niſi profuturum : nihil diſcet, quod neſciſſe rectius fuerit. Nec minùs ſæpe ab illo, quàm à te meque, admonebitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina & quanta ſuſtineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam diſcat, quæ malè ſine moribus diſcitur. Vale.

dans l'étude ; qu'ils leur donnent des lumiéres ſur leur caractére d'eſprit & leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoître que tout autre ; qu'ils prennent avec eux des meſures pour les corriger de leurs défauts ; qu'ils les appuient de toute leur autorité ; qu'ils agiſſent en tout de concert avec eux, pour les récompenſes, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parens avec les maîtres peut être utile aux enfans.

Lib. I. Sat. 6. Horace, dans la belle ſatyre où il témoigne ſa vive reconnoiſſance des peines extraordinaires que ſon pere avoit priſes pour ſon éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit ſoin de voir ſouvent ſes maîtres ; & il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eu non ſeulement d'avoir été exemt des deſordres ordinaires à la Jeuneſſe, mais d'en avoir écarté de ſoi juſqu'aux plus légers ſoupçons.

Atqui ſi vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendoſa eſt natura, alioqui recta . . .
Cauſa fuit pater his . . .
Ipſe mihi cuſtos incorruptiſſimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa ? pudicum,

Qui primus virtutis honos, ſervavit ab omni
Non ſolùm facto, verùm opprobrio quoque turpi.

C'eſt une faute, dit Plutarque, bien condannable dans les parens, de ſe croire entiérement déchargés du ſoin de veiller ſur leurs enfans, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, & de ne ſonger point à s'aſſurer par leurs propres yeux & leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude & dans la vertu. Outre qu'il ſied mal à un pere, dans une affaire ſi importante & qui le touche de ſi près, de s'en raporter aveuglément à la bonne foi de perſonnes étrangéres, qui chez les Anciens étoient le plus ſouvent des eſclaves ou des affranchis; il eſt conſtant, continue le même Auteur, que cette attention d'un pere à s'informer de tems en tems, & à ſe faire rendre compte des études & de la conduite de ſon fils, peut ſervir en même tems à rendre & les écoliers & le maître plus exacts & plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce ſujet un proverbe, qui dit, [a] Que rien n'eſt ſi propre à engraiſſer un cheval, que l'œil du Maître. *De educ. liberis.*

a Οὐδὲν οὕτω παίχει τὸν ἵππον, ὡς βασιλέως ὀφθαλμός.

Quelque juſte que ſoit ce devoir, quelque facile qu'il ſoit à remplir, il eſt rare pourtant que les parens s'en acquittent. Ils ne veillent guéres davantage ſur la conduite de leurs enfans, lorſqu'ils ſont devenus plus grands, & qu'ils ſont ſortis du Collége; & la plupart font paroitre ſur ce point une indifférence & une négligence qu'on a peine à comprendre. Pluſieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires & de leurs occupations, comme ſi l'éducation de leurs enfans n'étoit pas la plus importante de toutes; & comme ſi la qualité de pere devoit jamais être effacée par celle de magiſtrat & d'homme public.

Platon remarque que c'eſt un défaut aſſez ordinaire à ceux qui ſont chargés du gouvernement de l'Etat, de négliger le ſoin de leur propre famille; & dans un dialogue, qui a pour titre *Laches*, il introduit deux hommes, des plus conſidérables d'Athénes, qui reconnoiſſent avec douleur que s'ils ont acquis peu de mérite & de gloire, c'étoit la faute de leurs peres, qui, célébres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en

guerre, & totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun ſoin de leur éducation, & les avoient abandonnés à eux-mêmes, & à leur propre conduite dans un âge où ils avoient le plus de beſoin d'être veillés & retenus. Plût à Dieu que bien des enfans n'euſſent pas encore aujourd'hui ſujet de faire les mêmes plaintes !

Caton le Cenſeur, quoiqu'occupé des plus grandes affaires de l'Etat, chargé des plus importans emplois, & l'ame des délibérations du Sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut ſervir de précepteur à ſon fils. Paul Emile, au milieu de ſes plus grandes occupations, trouvoit le tems d'aſſiſter aux conférences que faiſoient ſes enfans, & d'animer leurs études par ſa préſence. Il fut bien paié de ſes peines, & la réputation * qu'ils s'acquirent en fut une juſte & douce récompenſe.

* Scipion l'Africain le ſecond, fut l'un de ſes enfans.

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut, très commun maintenant, ſur tout parmi les grands Seigneurs & les gens de guerre, qui ont grand ſoin de dire & de répéter à leurs enfans qu'ils ne veulent point

faire d'eux des Docteurs, & qu'ils ne les ont mis au Collége que pour leur faire paſſer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'Académie, ou d'entrer dans le ſervice. Un tel diſcours eſt capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étouffer & à éteindre dans l'eſprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parens devroient emploier tous leurs ſoins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter ; parce que, ſi leurs enfans y ſont ſenſibles dans les Claſſes, ils la porteront enſuite dans les emplois qui leur ſeront confiés, & ſe piqueront pareillement d'y réuſſir & de s'y diſtinguer.

Je reviens au choix d'un Précepteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui ſur la maniére d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irréprehenſible, un caractére d'eſprit raiſonnable, un grand fonds d'érudition, & une habileté à conduire formée par une longue expérience. Mais il ſe plaint amérement de la négligence, ou plutôt de la ſtupidité des

parens, qui dans un choix, qui décide pour l'ordinaire du ſort & du mérite de leurs enfans pour toute la vie, s'en raportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de perſonnes peu ſûres, & pouſſés par une ſordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un précepteur, & trouvent que celui qui leur coute le moins eſt le meilleur. Il raporte à ce ſujet une parole d'Ariſtipe pleine de ſens. Un pere, ſurpris qu'il lui demandât mille dragmes pour inſtruire ſon fils : Quoi ! s'écria-t-il, j'acheterois à ce prix un eſclave. Vous en aurez deux pour un, repliqua le Philoſophe, inſinuant par là à ce pere avare qu'il ne feroit qu'un eſclave de ſon fils. *100 livres.*

Le Poéte Satyrique fait les mêmes plaintes, & ne peut ſouffrir que les peres & meres, pendant qu'ils font mille folles dépenſes pour leurs bâtimens, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfans. *Juvenal. lib. 3. ſatyr. 7.*

Hos inter ſumptus ſeſtertia Quintiliano,
Ut multum, duo ſufficient. Res nulla minoris
Conſtabit patri quàm filius.

Plut. de liberis educandis. Cratès le philoſophe diſoit qu'il auroit ſouhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoiens : » Hommes de peu de » ſens, quelle eſt donc votre folie de » ne ſonger qu'à amaſſer des richeſ- » ſes, & de négliger abſolument l'é- » ducation de vos enfans, pour qui » vous dites que vous les amaſſez !

Plut. ibid. Les parens paient bien cher quelquefois leur nonchalance & leur avarice, lorſque dans la ſuite ils ont la douleur de voir que leurs enfans, abandonnés à toutes ſortes de deſordres, les deshonorent en mille maniéres, & font ſouvent plus de dépenſes en une ſeule année pour ſatisfaire leurs paſſions, que les parens n'en euſſent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête & ſolide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, & ſe ſouvenir que le plus noble auſſi bien que le plus ſalutaire uſage qu'ils puiſſent faire de l'or & de l'argent, c'eſt de s'en ſervir pour acheter des hommes de mérite en quelque genre que ce ſoit, & ſur tout pour ce qui regarde l'inſtruction de leurs enfans.

Lorſque Sénéque voulut remettre entre les mains de Néron ſes grands biens qui lui attiroient l'envie, ce Prince lui répondit que, quelques grands que paruſſent ces biens, il y avoit des perſonnes infiniment au-deſſous du mérite de Sénéque qui en poſſédoient davantage. » J'ai honte, » lui dit-il, de voir des affranchis plus » riches que vous ; & qu'étant le pre- » mier dans mon eſtime vous ne ſoyiez » pas le plus grand dans mon Empire. « *Pudet referre libertinos, qui ditiores ſpectantur. Unde etiam rubori mihi eſt, quòd præcipuus caritate, nondum omnes fortuna antecellis.* Je n'examine point ſi Néron penſoit comme il parle ici : mais ce qui eſt certain, c'eſt que les parens ſenſés & raiſonnables doivent penſer de la ſorte, & voir avec quelque peine qu'un Intendant, un Sécretaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le Précepteur du fils de la maiſon. *Tacit. Annal. lib. 14. cap. 55.*

Il faut avouer qu'il y a des peres & des meres, quoique le nombre en ſoit petit, qui ſur ce point ne manquent pas de nobleſſe & de généroſité ; & qui, non contens de paier de

bons appointemens aux Précepteurs de leurs enfans, ſe croient encore obligés de leur aſſurer pour toute leur vie un revenu raiſonnable, qui les mette en état de jouir en repos & en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait ſur de grands biens, tels qu'en ont tant de perſonnes riches, une penſion viagére de trente, cinquante, cent piſtoles, plus ou moins ſelon les différentes circonſtances ? Approche-t-elle des ſervices dont elle eſt le prix ? Je lis toujours avec un plaiſir ſingulier le diſcours admirable que tient à ſon pere le jeune Tobie au ſujet du guide qui l'avoit conduit pendant ſon voiage, & le dénombrement qu'il fait des ſervices qu'il en a reçus, dont il expoſe la grandeur & le nombre avec la même exactitude que s'il devoit lui même en tirer la récompenſe, & non pas la donner. » Mon pere, lui dit-il, » quelle récompenſe pouvons-» nous lui donner, qui ait quelque » proportion avec les biens dont il » nous a comblés ? Il m'a mené & » ramené dans une parfaite ſanté : il » a été lui-même recevoir l'argent » de Gabélus : il m'a fait avoir la » femme

Tob. 12. 2-4.

» femme que j'ai épouſée : il a éloi-
» gné d'elle le démon qui la tour-
» mentoit : il a rempli de joie ſon
» pere & ſa mere : il m'a délivré du
» poiſſon qui m'alloit dévorer : il
» vous a fait voir à vous-même la
» lumiére du ciel : & c'eſt par lui
» que nous nous trouvons remplis
» de toutes ſortes de biens Que pou-
» vons-nous donc lui donner qui
» égale tout ce qu'il a fait pour nous ?
» Mais, je vous prie, mon pere, de
» le ſupplier de vouloir bien accepter
» la moitié de tout le bien que nous
» avons apporté. «

Quelle nobleſſe de ſentimens ! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour ſon guide par une offre ſi avantageuſe, mais il croit qu'il recevra lui-même une grace, dont il ſe trouvera fort honoré, ſi le guide daigne accepter ſon offre : *ſi fortè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata ſunt, ſibi aſſumere.* Voila un modéle parfait pour les parens ; comme la deſcription qu'il fait des ſervices que ſon guide lui a rendus en eſt un auſſi pour les Précepteurs, qui doivent ſervir d'anges gardiens à leurs éleves.

Tous les peres ne ſont pas en état de faire la fortune des Précepteurs de leurs enfans, mais tous ſont en état & dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de conſidération, & de leur attirer par leur conduite l'eſtime & le reſpect des enfans & de toute la famille. Il y doit être regardé & reſpecté comme le pere même : c'eſt l'idée que les anciens vouloient qu'on eût d'un Précepteur.

Juvenal. lib. 3 ſatyr. 7.

Dii majorum umbris tenuem & ſine pondere terram . . .
Qui præceptorem ſancti voluere parentis
Eſſe loco.

Quoique tous les parens, ceux même qui ne peuvent donner que des appointemens très médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un Précepteur : il ne faut pas cependant que ſur ce point ils portent la délicateſſe trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut deſirer dans un bon maître. Rien n'eſt plus rare qu'un homme qui réuniſſe en lui toutes ces qualités. Les plus grands Seigneurs, les Princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On eſt ſou-

vent obligé de confier l'éducation des enfans à de jeunes Précepteurs, qui ſont ſans expérience, & ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvû qu'ils apportent de la bonne volonté & de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'eſprit & de jugement, qu'ils aiment le travail, & que ſur-tout ils aient des mœurs pures, & un fonds de religion & de pieté, on doit être content. Il faut ſeulement tâcher de les adreſſer à quelque perſonne ſage & expérimentée dans ce genre, pour la conſulter dans les occaſions, & ſe conduire par ſes avis. Mais, ce qui me paroit abſolument néceſſaire, & à quoi les parens ne doivent jamais manquer, c'eſt de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfans quelques livres propres à leur apprendre la maniére dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que ſont ceux de M. de Fénelon, & de M. Locke Anglois, & d'autres pareils. Je ſouhaiterois que les miens puſſent leur être utiles : du moins c'eſt la vûe que j'ai eue en les compoſant.

Les peres & meres ne doivent point omettre un moien puiſſant qu'ils ont

entre les mains d'attirer ſur leurs enfans la bénédiction de Dieu : c'eſt de contribuer plus ou moins, ſelon la meſure de leurs revenus, à la ſubſiſtance de quelque pauvre écolier, & de l'aider à faire ſes études. J'ai reçu autrefois un pareil ſecours de la libéralité de feu M. le Peletier le Miniſtre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes claſſes que Meſſieurs ſes * enfans au Collége du Pleſſis, & de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur diſputois ſouvent les premiéres places & les prix. M. le Peletier me récompenſoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de pere ; & depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en ſouvienne, & ma reconnoiſſance devient d'autant plus vive, que je ſens mieux de jour en jour de quel prix eſt une bonne éducation.

* Sur M. l'Evêque d'Angers, & M. Peletier ancien Premier Préſident.

* * *
* *
*

CHAPITRE IV.

Du devoir des Précepteurs.

IL ME reſte peu de choſes à ajouter ſur ce ſujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

[a] Les Précepteurs tiennent la place des peres & des meres ; ils doivent donc en prendre les ſentimens, & en avoir la douceur & la tendreſſe : mais une douceur qui ne dégénére point en molleſſe, & une tendreſſe qui ſoit réglée par la raiſon. Rien de ce que feroient les peres & les meres pour leurs enfans, ne doit leur paroître au deſſous d'eux : j'entens par là certaines attentions, certains ſoins pour leur perſonne & pour leur ſanté, ſurtout quand ils ſont encore dans un âge tendre ou malades. Cette attention, ces ſoins plaiſent infiniment aux parens, & ſervent beaucoup à leur mettre l'eſprit en repos.

Par la même raiſon, qu'ils tiennent la place des peres & des meres, ils ne

[a] Sumat ante omnia parentis erga diſcipulos ſuos animum, ac ſuccedere ſe in eorum locum, à quibus ſibi liberi traduntur, exiſtimet. *Quintil. lib. 2. cap. 2.*

doivent pas ſe regarder comme les maîtres abſolus des enfans, ni prétendre les gouverner à leur gré & ſelon leur caprice, ſans aucune dépendance des parens, ſans les conſulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfans ſous de groſſes peines de leur rien déclarer de ce qui ſe paſſe en particulier. Des maîtres qui n'agiſſent que par raiſon & ſelon les régles, n'ont pas beſoin d'impoſer à leurs diſciples ce ſilence & ce ſecret, qui a quelque choſe d'odieux & de tyrannique, & dont les parens ont un juſte ſujet de ſe plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'eſt plus juſte, ni plus raiſonnable, que de les conſulter ſur ce qui regarde la maniére de conduire leurs enfans, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vûes, en un mot d'avoir de part & d'autre une confiance & une ouverture entiére, qui laiſſe la liberté de ſe dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfans. Je ſuppoſe que les parens ſont tels qu'ils doivent être, & qu'ils n'exigent rien qui ſoit con-

traire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les Précepteurs, en ſouffrant avec patience & condeſcendance tout ce qui ſe peut tolérer, ont la voie des remontrances douces & modérées. Quand elles ſont inutiles, il ne leur reſte que le parti de ſe retirer, & de quitter un emploi où il ne leur eſt pas permis de ſuivre les lumiéres de leur conſcience, ni de s'acquitter de leur devoir ; mais de le quitter d'une maniére honnête & polie, ſans témoigner de mauvaiſe humeur, & ſans rompre avec les parens.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des Précepteurs avec les parens, doit s'entendre auſſi par raport au Principal d'un Collége, quand les enfans y demeurent. C'eſt à lui premiérement qu'on les confie : c'eſt lui qui eſt chargé de la diſcipline du Collége, tant en public qu'en particulier : c'eſt lui qui répond de tout ce qui s'y paſſe. Or, ſans la ſubordination dont je parle, il n'eſt point en état de s'acquitter des devoirs eſſentiels à la place & à la qualité de Principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance & l'aſſiduité tiennent un

Quintilien insinue par ces mots : *assiduus sit potius, quàm immodicus.*

L'assiduité ne doit point paroître difficile dans le Collége, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le tems des Classes, ce qui les rendroit entiérement inexcusables s'ils y manquoient : au lieu que la même assiduité est fort dure & fort génante dans les maisons particuliéres, où le Précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parens, & je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt, de s'appliquer, autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entiére pendant un après-midi, & prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce tems-là sur leurs enfans. Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une gêne si continuelle. Un Précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses connoissances, de consulter sur ses études & sur les difficultés qui se rencontrent dans l'éducation, en un mot de n'être pas toujours tête-à-tête avec son écolier. On ne sauroit dire combien cette condescendance, de la part

des parens, eſt propre à encourager les maîtres, & à rendre leur zêle plus vif & plus vigilant.

J'ai déja averti qu'ils ne doivent jamais agir par paſſion, par humeur, par caprice. C'eſt-là un des plus grands défauts en matiére d'éducation, parce qu'il n'échape jamais aux yeux clairvoians des écoliers, qu'il rend preſque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, & qu'il ôte à ſes avis & à ſes remontrances preſque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que ceux qui agiſſent le plus par humeur, ſont ceux qui s'en aperçoivent le moins, & que ſouvent même ils ſauroient mauvais gré à quiconque entreprendroit de les en avertir, ce qui eſt pourtant le meilleur office que leur puiſſe rendre un ami.

J'ai honte de raporter ici certains termes injurieux dont on ſe ſert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche*, *bête*, *âne*, *cheval de caroſſe*, *&c.* & je ne le ferois point, ſi je ne ſavois que ces termes ſe trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Eſt-ce la raiſon, eſt-ce la politeſſe, eſt-ce le bon eſprit qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il

ne peut être que l'effet, ou d'une baſſe éducation qu'on a reçue, ou d'une groſſiereté d'eſprit qui ne ſent point ce que c'eſt que bienſéance, ou d'un caractére violent & emporté qui ne peut ſe contenir ?

Parmi ceux qui ſe chargent de l'éducation de la Jeuneſſe, il y en a pluſieurs que l'état ſerré de leurs affaires, ou même ſouvent une pauvreté entiére, obligent d'entrer dans cette profeſſion ; & ils ne doivent point en rougir. Le célébre Origene enſeigna la Grammaire pour avoir de quoi ſubſiſter, & il eut le bonheur de conſerver pendant toute ſa vie le ſouvenir & l'amour de la pauvreté où ſon pere l'avoit laiſſé en mourant. C'eſt un beau modéle pour les maîtres. Le ſalaire qu'ils retirent de leurs peines, eſt certainement bien légitime & bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le ſeul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât ; mais que la volonté de Dieu, & le deſir de ſe ſanctifier, y euſſent la principale & la premiére part. La dureté des parens oblige ſouvent les maîtres à marchander avec eux, & à diſputer ſur le prix. Il ſeroit à

ſouhaiter, que d'un côté la généroſité des peres & meres, & de l'autre le déſintéreſſement des maîtres, ôtaſſent lieu à ces ſortes de conventions, qui ont, ce me ſemble, quelque choſe de bas & de ſordide. Il eſt beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement ſur la Providence; & je n'ai jamais vû qu'elle ait manqué à ceux qui s'y ſont fiés pleinement.

Si les vûes intéreſſées ſont indignes d'un Précepteur véritablement chrétien, celles de la vanité & de l'ambition ne le ſont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit ſaint Auguſtin du motif qui engagea Nébride à ſe charger de l'inſtruction de la Jeuneſſe; motif bien oppoſé aux deux défauts dont je parle ici. Il étoit ami intime de ſaint Auguſtin, & avoit quitté ſon pays, ſes biens, & ſa mere, pour le ſuivre à Milan, ſans autre raiſon que de s'occuper avec ſon ami à la recherche de la vérité & de la ſageſſe, qu'ils cherchoient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuſer à ſes priéres inſtantes d'entrer en qualité de ſous-maître chez Véréconde qui enſeignoit les belles lettres à

Conf. lib. 6. c. 10.

Milan. Ce ne fut point, dit ſaint Auguſtin, le deſir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puiſqu'il en auroit trouvé de bien plus importans, s'il l'avoit voulu ; & encore moins des vûes de vanité ou d'ambition. Il avoit toujours évité de ſe faire connoître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obſcurité d'une retraite paiſible, où il pût donner tout ſon tems à l'étude de la ſageſſe.

Cet exemple m'en rappelle un autre, qui n'eſt pas moins admirable, & qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le pere, plein d'ambition, ne ſongeoit qu'à élever ſon fils dans les dignités du ſiécle ; & la mere, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand *dans le ciel*. Elle crut n'y pouvoir réuſſir que par une ſainte éducation ; & pour cela, elle propoſa à un ſolitaire qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter ſa montagne & ſa retraite pour ſe charger du ſoin de ſon fils. Elle l'en conjura d'une maniére ſi vive & ſi touchante, en lui proteſtant qu'il répondroit de l'ame de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le ſuccès répondit à l'eſ-

S. Chryſoſt. le vit Monac. ih. 2. cap. 14.

pérance de cette pieuſe mere. L'enfant, conduit par ſon excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les ſciences, & encore plus dans la pieté. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'inſinua, par cet extérieur agréable, dans l'eſprit de ſes compagnons ; ce qui lui donna moien d'en gagner pluſieurs, & de les porter à embraſſer la vertu. C'eſt ſaint Chryſoſtome, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'hiſtoire, mais bien plus au long que je ne l'ai raportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, & par où je finis ce chapitre, c'eſt que la pieté eſt de toutes les qualités d'un Précepteur la plus eſſentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, & qui y ajoute un prix infini. Elle inſpire aux maîtres un zêle, une ardeur, un empreſſement pour le ſalut de leurs diſciples, qui attirent ordinairement ſur eux la bénédiction du ciel. J'ai raporté ailleurs un bel exemple de ce zêle dans la perſonne de ſaint Auguſtin, qui doit ſervir d'inſtruction & de modéle à tous les maîtres chrétiens. *Tom. 1. Diſc. Prélim. Pag. 71.*

CHAPITRE V.

Du devoir des Ecoliers.

QUINTILIEN [a] prétend avoir renfermé preſque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enſeignent, comme ils aiment les ſciences qu'ils apprennent d'eux, & de les regarder comme des peres, dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'inſtruction qui eſt comme la vie de l'ame. En effet ce ſentiment de tendreſſe & de reſpect ſuffit pour les rendre dociles pendant leurs études, & pleins de reconnoiſſance pendant tout le tems de leur vie : ce qui me paroit renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

[b] La docilité, qui conſiſte à ſe laiſſer conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, & à les mettre en pratique, eſt proprement la vertu des écoliers ; comme celle des maîtres, eſt de

a Plura de officiis docentium locutus, diſcipulos id unum interim moneo, ut præceptores ſuos non minùs quàm ipſa ſtudia ament ; & patientes eſſe, non quidem corporum, ſed mentium credant. *Quintil. lib. 2. cap 9.*

b Ut magiſtrorum officium eſt, docere ſic, diſcipulorum, præbere ſe dociles : alioqui neutrum ſi-

bien enſeigner. L'une ne peut rien ſans l'autre : & comme il ne ſuffit pas qu'un laboureur répande la ſemence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert ſon ſein pour la recevoir, la couve, pour ainſi dire, l'échaufe, l'entretienne, & l'humecte ; de même tout le fruit de l'inſtruction dépend de la parfaite correſpondance du maître & du diſciple.

La reconnoiſſance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation, fait le caractére d'un honnête homme, & eſt la marque d'un bon cœur. [a] Qui de nous, dit Cicéron, a été inſtruit avec quelque ſoin, à qui la vûe, ou même le ſimple ſouvenir de ſes précepteurs, de ſes maîtres, & du lieu où il a été nourri ou élevé, ne faſſe un ſingulier plaiſir ? [b] Sénéque exhorte les jeunes gens à conſerver toujours un grand reſpect pour leurs maîtres, aux ſoins deſquels ils ſont

ne altero ſufficiet Et, ſicut fruſtra ſparſeris ſemina, niſi illa præmollitus foverit ſulcus ; ita eloquentia coaleſcere nequit, niſi ſociata tradentis accipientiſque concordia. *Quint l. Ibid.*

a Quis eſt noſtrûm liberaliter educatus, cui non educator, cui non magiſter ſuus atque doctor, cui non locus ille mutus ubi ipſe altus aut doctus eſt, cum grata recordatione in mente verſetur? *Cic. pro Planc. n* 81.

b Præceptores ſuos adoleſcens veneretur ac ſuſpiciat, quorum benefi-

redevables de s'être corrigés de leurs défauts, & d'avoir pris des ſentimens d'honneur & de probité. [a] Leur exactitude & leur ſévérité déplaiſent quelquefois dans un âge, où l'on eſt peu en état de juger des obligations qu'on leur a. Mais quand les années ont mûri l'eſprit & le jugement, on reconnoit que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertiſſemens, les réprimandes, & la ſévére exactitude à réprimer les paſſions d'un âge peu prudent & peu conſidéré, eſt préciſément ce qui les doit faire eſtimer & aimer. Auſſi voions-nous que Marc Aurele, l'un des plus ſages & des plus illuſtres Empereurs qu'ait eu Rome, remercioit les dieux de deux choſes ſurtout: de ce qu'il avoit eu pour lui-même d'excellens précepteurs, & de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ſes enfans.

M. Aurel. lib. 1. §. 17.

Quintilien, après avoir marqué

cio ſe vitiis exuit, & ſub quorum tutela poſitus exercet artes bonas. *Senec. Epiſt.* 8.

[a] Tamdiu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, & quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipſa amari à nobis debere, propter quæ non amabantur; admonitiones, ſeveritatem, & inconſultæ adoleſcentiæ cuſtodiam. *Senec. lib. 5. de Benef. cap. 5.*

les différens caractéres d'eſprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait ſelon lui, & certainement très aimable. » Pour moi, dit-il, je veux un » enfant que la louange excite, qui ſoit » ſenſible à la gloire, qui pleure quand » il ſe voit vaincu. Une noble émula- » tion le tiendra toujours en haleine : » un reproche, une réprimande le pi- » quera juſqu'au vif : l'honneur lui » fera tout faire. Il ne faut point » craindre qu'un tel écolier s'aban- » donne jamais à la pareſſe. « *Mihi ille detur puer, quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio : hunc honor excitabit : in hoc deſidiam nunquam verebor.*

Quelque cas que faſſe Quintilien des qualités de l'eſprit, il eſtime infiniment plus celles du cœur, ſans leſquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre, d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avoit déclaré qu'il n'auroit jamais bonne opinion d'un enfant qui mettroit ſon étude à faire rire en contrefaiſant les maniéres, la mine, & les défauts des autres. Il en rend auſſi-

tôt une admirable raiſon. » Un en-» fant, dit-il, pour avoir véritable-» ment de l'eſprit ſelon moi, doit » être bon & vertueux : autrement, » je l'aimerois mieux un peu lent & » tardif, qu'avec un mauvais ca-» ctére d'eſprit. *Non dabit mihi ſpem bonæ indolis, qui hoc imitandi ſtudio petet, ut rideatur. Nam probus quoque inprimis erit ille verè ingenioſus ; alio-qui non pejus dixerim, tardi eſſe ingenii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ſes deux enfans, dont il peint le caractére & déplore la perte d'une maniére ſi éloquente & ſi touchante dans la belle préface de ſon ſixiéme livre. On me permettra d'en inférer ici un petit extrait, qui ne ſera pas inutile pour les jeunes gens, & où ils trouveront un modéle qui convient fort à leur âge & à leur état.

Après avoir parlé de ſon cadet qui étoit mort à l'âge de cinq ans, & avoir décrit les graces & la beauté de ſon viſage, la gentilleſſe de ſes paroles, la vivacité de ſon eſprit qui commençoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il paſſe à ſon

aîné. [a] » Il me reſtoit après cela, dit-» il, mon fils Quintilien, qui étoit » tout mon plaiſir, toute mon eſpé-» rance : & il pouvoit ſuffire pour ma » conſolation. Car, entré déja dans » ſa dixiéme année, ce n'étoit plus » des fleurs qu'il montroit comme » ſon jeune frere, mais des fruits » tout formés, & dont l'attente ne » pouvoit plus tromper... J'ai bien » de l'expérience, mais je n'ai jamais » vû dans aucun enfant, je ne dis pas » ſeulement tant de belles diſpoſi-» tions pour les ſciences, ni tant de » goût & d'inclination pour l'étude, » (ſes maîtres le ſavent,) mais tant » de probité, de naturel, de bonté » d'ame, de douceur, de panchant à » faire plaiſir & à obliger, que j'en » ai connu en lui. «

» [b] Il avoit outre cela tous les avan-» tages que donne la nature : un ſon

a Una poſt hæc Quintiliani mei ſpe ac voluptate nitebar : & poterat ſufficere ſolatio. Non enim floſculos, ſicut prior, ſed, jam decimum ætatis ingreſſus annum, certos atque deformatos fructus oſtenderat. Juro... bas me in illo vidiſſe virtutes ingenii, non modò ad percipiendas diſciplinas, quo nihil præſtantius cognovi plurima expertus, ſtudiique jam tum non coacti, (ſciunt præceptores) ſed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis...

b Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas claritaſque,

» de voix charmant, une phyſiono-
» mie douce, une facilité ſurprenan-
» te à bien prononcer les deux lan-
» gues, comme s'il eût été également
» né pour l'une & pour l'autre.

» [a] Mais tout cela n'étoit encore
» que des eſpérances. Je fais bien plus
» de cas de ſes rares vertus : de ſon
» égalité d'ame, de ſa fermeté, de la
» force avec laquelle il ſe roidiſſoit
» contre les craintes & les douleurs.
» Car avec quel étonnement des mé-
» decins a-t-il ſupporté une maladie
» de huit mois ! Sur le point de mou-
» rir il me conſoloit lui-même, &
» me défendoit de le pleurer. Son
» eſprit s'égaroit-il quelquefois dans
» ces derniers momens : il n'étoit
» occupé pendant ſes rêveries que de
» ſciences & d'études. O vaines &
» trompeuſes eſpérances ! &c.

Y a t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puiſſe dire avec

eis ſuavitas, & in utra-
cumque lingua, tanquam
ad eam demum natus eſ
ſet, expreſſa proprietas
omnium literarum.

a Sed hæc ſpes adhuc.
Illa majora: conſtantia,
gravitas, contra dolores
etiam ac metus robur.
Nam quo ille animo,
qua medicorum admira-
tione, menſium octo va-
letudinem tulit! Ut me in
ſuprémis conſolatus eſt!
Quàm, etiam deficiens,
jamque non noſter,
ipſum illum alienatæ
mentis errorem circa ſo-
las literas non habuit!

vérité autant de bien, qu'en dit ici Quintilien de ſon fils ? Quelle honte ſeroit-ce pour eux, ſi, nés & élevés dans le chriſtianiſme, ils n'avoient pas même les vertus des enfans payens ? Je ne crains point de les répéter encore ici : docilité ; obéiſſance ; reſpect pour les maîtres, porté juſqu'à la tendreſſe, & ſource d'une reconnoiſſance éternelle ; ardeur pour l'étude, & goût merveilleux pour les ſciences ; éloignement du vice & du deſordre ; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité ; patience même, courage, & grandeur d'ame dans le cours d'une longue maladie. Que manquoit-il donc à toutes ces vertus ? Ce qui ſeul pouvoit les rendre véritablement dignes de ce nom, & devoit en être comme l'ame, & en faire tout le prix : le don précieux de la foi & de la pieté, la connoiſſance ſalutaire du Médiateur, un deſir ſincére de plaire à Dieu, & de lui raporter toutes ſes actions.

Voila ce qui releve infiniment toutes les autres qualités des enfans chrétiens, & ce qui ſeul mérite de leur être propoſé comme un modéle par-

fait, & digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux Saints illuſtres, dont la ſcience & la vertu ont fait tant d'honneur à l'Egliſe, je veux dire S. Baſile, & S. Grégoire de Nazianze.

Ils étoient tous deux ſortis de familles fort nobles ſelon le monde, & encore plus ſelon Dieu. Ils naquirent preſque en même tems, & leur naiſſance fut le fruit des priéres & de la pieté de leurs meres, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avoient reçus. Celle de S. Grégoire, le lui préſentant dans l'Egliſe, ſanctifia ſes mains par les livres ſacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un & l'autre tout ce qui rend les enfans aimables, beauté de corps, agrément dans l'eſprit, douceur & politeſſe dans les maniéres.

Leur éducation fut telle qu'on peut ſe l'imaginer dans des familles, où la pieté étoit, s'il eſt permis de parler ainſi, héréditaire & domeſtique; & où peres, meres, freres, ſœurs, aieuls de côté & d'autre, étoient tous des ſaints, & la plupart des ſaints fort illuſtres.

Le

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé, fut cultivé avec tout le ſoin poſſible. Après les études domeſtiques, on les envoia ſéparément dans les villes de la Gréce qui avoient le plus de réputation pour les ſciences, & ils y prirent les leçons des plus excellens maîtres.

Enfin ils ſe rejoignirent à Athénes. On ſait que cette ville étoit comme le théatre & le centre des belles lettres & de toute érudition. Elle fut auſſi comme le berceau de l'amitié fameuſe de nos deux Saints; ou du moins elle ſervit beaucoup à en ſerrer les nœuds d'une maniére plus étroite. Une avanture aſſez extraordinaire y donna occaſion. Il y avoit à Athénes une coutume fort bizare par raport aux écoliers nouveaux venus, qui s'y rendoient de différentes provinces. On commençoit par les introduire dans une aſſemblée nombreuſe de jeunes gens comme eux, & la on leur faiſoit eſſuier mille brocards, mille railleries, mille inſolences: après quoi on les menoit aux bains publics en cérémonie à travers la ville; eſcortés & précédés par tous ces jeunes gens qui mar-

choient deux à deux. Lorſqu'on y étoit arrivé, toute la troupe s'arrêtoit, jettoit de grands cris, & faiſoit mine de vouloir enfoncer les portes, comme ſi l'on refuſoit de les leur ouvrir. Quand le nouveau-venu y avoit été admis, pour lors il recouvroit ſa liberté. Grégoire, qui étoit arrivé le premier a Athénes, & qui ſentoit combien cette ridicule cérémonie étoit contraire & couteroit au caractère grave & ſérieux de Baſile, eut aſſez de crédit parmi ſes compagnons pour l'en faire diſpenſer. [a] Ce fut là, dit S. Grégoire de Nazianze dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette avanture, ce qui donna lieu à notre ſainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, & ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuſe Athénes, s'écrie-t-il, & ſource de tout mon bonheur! Je n'y étois allé que pour acquérir de la ſcience, & j'y découvris le plus précieux de tous les tréſors, un ami tendre & fidéle, plus heureux en cela que Saül,

a Τότε ἡμῖν τῆς φιλίας | σοφίας σπινθὴρ ἔπεσε, καὶ ἐν ἀλ-
προοίμιον· ἐντεῦθεν ἡ τῆς συ- | λήλοις ἐτρώθημεν.

qui ne cherchant que des ânesses, trouva un roiaume.

Cette liaiſon, formée & commencée comme je viens de le dire, ſe fortifia toujours de plus en plus; ſurtout, lorſque ces deux amis, qui n'avoient rien de ſecret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avoient tous deux le même but, & cherchoient le même tréſor, je veux dire la ſageſſe & la vertu. Ils vivoient ſous le même toît, mangeoient à la même table, avoient les mêmes exercices & les mêmes plaiſirs, & n'étoient, à proprement parler, qu'une même ame: union merveilleuſe, dit ſaint Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaſte & chrétienne.

Nous aſpirions tous deux également à la ſcience, objet le plus capable d'exciter des ſentimens d'envie & de jalouſie: & néanmoins, abſolument exemts de cette paſſion ſubtile & maligne, nous ne connoiſſions & n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus ſenſible à la gloire de ſon ami qu'à la ſienne propre, cherchoit, non à

l'emporter ſur lui, mais à lui céder & à l'imiter.

Notre principale étude, & notre unique but, étoit la vertu. Nous ſongions à rendre notre amitié éternelle, en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuſe immortalité, & en nous détachant de plus en plus de l'amour des choſes de la terre. Nous prenions pour conducteur & pour guide la parole de Dieu. Nous nous ſervions nous-mêmes de maîtres & de ſurveillans, en nous exhortant mutuellement à la pieté; & je pourrois dire, s'il n'y avoit point quelque ſorte de vanité à s'exprimer ainſi, que nous nous tenions lieu de régle l'un à l'autre, pour diſcerner le faux du vrai, & le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulans, violens, ou déréglés dans leurs mœurs; & nous ne fréquentions que ceux qui par leur modeſtie, leur retenue, & leur ſageſſe pouvoient nous aider & nous ſoutenir dans le bon deſſein que nous avions, ſachant qu'il en eſt des mauvais exemples comme des maladies contagieuſes, qui ſe communiquent aiſément.

Ces deux Saints, & l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillérent toujours parmi leurs compagnons par la beauté & la vivacité de leur eſprit, par leur aſſiduité au travail, par le ſuccès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité & la promtitude avec laquelle ils ſaiſirent toutes les ſciences qu'on enſeignoit à Athénes, belles lettres, poéſie, éloquence, philoſophie : mais ils ſe diſtinguérent encore plus par une innocence de mœurs, qui étoit allarmée à la vûe du moindre danger, & qui craignoit juſqu'à l'ombre du mal. Un ſonge qu'eut S. Grégoire dans ſa plus tendre jeuneſſe, & dont il nous a laiſſé en vers une élégante deſcription, contribua beaucoup à lui inſpirer de tels ſentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge, & d'une égale beauté, vétues d'une maniére modeſte, & ſans aucune de ces parures que recherchent les perſonnes du ſiécle. [a] Elles avoient les

[a] Κρυβίμτω δ' ἐφύπερθε καρήατα ἷδὲ παρειὰς
Κρυψαμένα, κατὰ γῆς ἰσαδὸν ἴεμαι' ἔχον'
Αἰδόος ἀμφοτέρησιν ἐπίτροπα καλὰ ἱμεύδος,
Ὅσσαι τὺ πάτων φαιδρὸ' ὑπ' ἰκ φαρέων.

yeux baiſſés en terre, & le viſage couvert d'un voile qui n'empéchoit pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandoit ſur leurs joues une pudeur virginale. Leur vûe, ajoute le Saint, me remplit de joie : car elles me paroiſſoient avoir quelque choſe au deſſus de l'humain. Elles de leur côté m'embraſſérent & me careſſérent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement : & quand je leur demandai qui elles étoient, elles me dirent, l'une qu'elle étoit la * Pureté, & l'autre la * Continence, mais toutes deux les compagnes de Jeſus-Chriſt, & les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleſte. Elles m'exhortérent d'unir mon cœur & mon eſprit au leur, afin que m'aiant rempli de l'éclat de la virginité, elles puſſent me préſenter devant la lumiére de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolérent au ciel, & mes yeux les ſuivirent le plus loin qu'ils purent.

* Agnès.
* Constance.

Tout cela n'étoit qu'un ſonge, mais qui fit un effet très réel ſur le cœur du Saint. Il n'oublia jamais cette image ſi agréable de la chaſteté, & il la repaſſoit avec plaiſir dans ſon eſ-

prit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu, qui s'enflammant de plus en plus, l'embraſa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand beſoin lui & Baſile d'une telle vertu, pour ſe ſoutenir au milieu des périls d'Athénes, la ville du monde la plus dangereuſe pour les mœurs à cauſe de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendoient de toutes parts, & qui y apportoient chacun leurs vices & leurs déréglemens. Mais, dit ſaint Grégoire, nous eumes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque choſe de pareil à ce que diſent les Poétes d'un fleuve qui conſerve la douceur de ſes eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, & d'un animal qui ſubſiſte au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchans. Nous ne connoiſſions à Athénes que deux chemins : l'un qui nous conduiſoit à l'Egliſe, & aux ſaints Docteurs qui y enſeignoient ; l'autre qui nous menoit aux Ecoles, & chez nos maîtres de litérature. Pour ceux qui conduiſoient aux fêtes mondaines, aux ſpectacles, aux aſſemblées, aux fe-

ſtins, nous les ignorions abſolument.

Il ſemble que des jeunes gens de ce caractére, qui ſe ſéparoient de toute ſocieté, qui n'avoient aucune part aux plaiſirs & aux divertiſſemens de ceux de leur âge, dont la vie pure & innocente étoit une cenſure continuelle du déréglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, & devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris & de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; & rien n'eſt plus glorieux à la mémoire de ces deux illuſtres amis, & j'oſe le dire, ne fait plus d'honneur à la pieté même, qu'un tel événement. Il faloit en effet que leur vertu fût bien pure, & leur conduite bien ſage & bien meſurée, pour avoir ſû, non ſeulement éviter l'envie & la haine, mais s'attirer généralement l'eſtime, l'amour, le reſpect de tous leurs compagnons.

C'eſt ce qui parut d'une maniére bien éclatante, lorſqu'on apprit qu'ils ſongeoient à quitter Athénes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut univerſelle. Les cris & les plaintes retentiſſoient de toutes parts. Les larmes coulérent de tous les yeux. Ils

alloient perdre, disoient-ils, tout l'honneur de leur ville, & la gloire de leurs écoles. Les maîtres & les écoliers, joignant aux priéres & aux plaintes la force & la violence, protestoient qu'ils ne les laisseroient point aller, & qu'ils ne consentiroient jamais à leur départ. Il falut effectivement que l'un d'eux cédât à un empressement si extraordinaire, & que l'on pourroit plutôt appeller une violente conspiration : ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut sa douleur.

Je ne sai s'il est possible d'imaginer un modéle plus parfait pour les jeunes gens, que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la Jeunesse aimable & estimable : noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroiable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, maniéres polies & honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges & des applaudissemens publics, & ce qui releve infiniment toutes ces qualités, une pieté & une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître & fortifier. On peut lire dans le troisiéme Tome des Lettres

de M. du Guet, un caractére admirable de ces deux grands Saints, compoſé exprès pour des écoliers qui répondoient ſur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques Saints illuſtres du chriſtianiſme, tels que les deux que j'ai propoſés, il eſt bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les livres ſacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui par ſa pieté & ſa vertu ſe rendoit également agréable à Dieu & aux
1. Reg. 3. 26. hommes : *Puer autem Samuel proficiebat atque creſcebat, & placebat tam Domino, quàm hominibus.* Ils y admireront un ſaint Roi, qui dès l'âge de huit ans marchant ſur les traces de David, fut toujours attentif à
4. Reg. 22. 2. plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, & ambulavit per omnes vias David patris ſui.* Ils y verront Tobie le pere, après avoir paſſé lui-même ſa jeuneſſe dans l'innocence, en fuiant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or, en ne faiſant paroitre rien de puerile dans ſa conduite, & gardant exactement toutes les obſervances de la loi dès l'âge le plus tendre : *Se-*

lus fugiebat consortia omnium... Nihil puerile gessit in opere... Hæc & his similia secundùm legem Dei puerulus observabat : ils le verront, dis je, élever ſon fils de la même ſorte, en lui enſeignant dès ſon enfance à craindre Dieu, & à s'abſtenir de tout péché, *Quem ab infantia timere Deum docuit, & abstinere ab omni peccato.* Ils ſeront ſurpris de trouver lontems avant le chriſtianiſme un courage véritablement héroïque & chrétien dans les ſept freres Maccabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels ſupplices, plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari.* Tob. cap. 1. Ibid. 2 Maccab. 7. 2.

Mais c'eſt dans la ſource même de la ſainteté & de la pieté qu'ils doivent aller puiſer leurs ſentimens, c'eſt-à-dire dans Jeſus-Chriſt, qui, pour ſanctifier l'enfance & l'adoleſcence, a bien voulu naître enfant, & dans la ſuite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par ſon exactitude à aller au Temple aux jours marqués, par ſon attention à écouter les Docteurs, par la ſageſſe & la modeſtie de ſes réponſes, par ſon application

à faire l'œuvre de ſon pere, & à exécuter ſes ordres, ſans conſulter en cela ni le ſang ni la nature ; par ſa parfaite ſoumiſſion à ſes parens, enfin par le ſoin qu'il a pris de faire paroître au dehors devant Dieu & devant les hommes, à meſure qu'il avançoit en âge, des progrès ſenſibles de la grace & de la ſageſſe, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de ſon Incarnation.

Concluſion de cet Ouvrage.

ME VOICI enfin arrivé à la fin de mon ouvrage. Je croi ne l'avoir entrepris que par des vûes du bien public, pour être de quelque ſecours, ſi je le pouvois, aux jeunes gens, & à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confreres, ni à qui que ce ſoit. Si pourtant cela étoit arrivé contre mon deſſein, & ſans que je m'en fuſſe aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, & d'interpréter en bonne part ce qui me ſera échapé ſans mauvaiſe intention.

Après cet avertiſſement, il ne me reſte qu'à prier celui qui eſt le Maître

unique des hommes, de qui vient toute lumiére & tout don excellent, qui diſpenſe les talens comme il lui plait, & qui en donne le bon uſage, à qui ſeul il appartient de parler au cœur auſſi bien qu'à l'eſprit ; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre ſa bénédiction ſur cet Ouvrage, ſur l'Auteur, ſur les enfans, ſur les peres, les meres, les maîtres, les domeſtiques, en un mot, ſur tous ceux qui ſont emploiés à l'éducation de la Jeuneſſe en quelque lieu & dans quelque Collége qu'ils ſoient : & en particulier qu'il daigne verſer abondamment ſes graces ſur l'Univerſité de Paris, y conſerver & y augmenter de plus en plus, non ſeulement le goût des ſciences & de l'étude qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la pieté & de la religion, qui en a fait juſqu'ici la plus ſolide gloire. *Amen.*

FIN

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue Galande, à l'Annonciation.

pline exacte. 110
5. *Vivre d'une maniére ſimple, modeſte, frugale, laborieuſe.* 111
6. *Savoir également emploier la force & la ruſe.* 115
7. *Ne hazarder jamais ſa perſonne ſans néceſſité.* 116
8. *Art & habileté dans les combats.* 117
9. *Avoir le talent de la parole, & ſavoir manier adroitement les eſprits.* 118
Concluſion. 121.
§. II. *Vertus morales & civiles de Scipion.* 125
1. *Généroſité, libéralité.* 129
2. *Bonté, douceur.* ibid.
3. *Juſtice.* 132
4. *Grandeur d'ame.* 133
5. *Chaſteté.* 134
6. *Religion.* 135
ART. II. *Principaux caractéres & principales vertus des Romains par raport à la guerre.* 137
1. *Equité & ſage lenteur pour entreprendre & pour déclarer la guerre.* 143
2. *Fermeté & conſtance dans une réſolution une fois priſe & arrêtée.* 145
3. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires : ſévérité incroiable pour la diſcipline : diverſes récompenſes du mérite.* 147
4. *Clémence & modération dans la vi-*

Gloire. 152
5. *Courage & grandeur d'ame dans l'adverſité.* 155
6. *Juſtice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des citoiens, des alliés, & des peuples conquis.* 157
7. *Reſpect pour la religion.* 167
8. *Amour de la gloire.* 169

QUATRIEME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

CHANGEMENT de la république Romaine en Monarchie, prévu & marqué par l'hiſtorien Polybe, livre ſixieme de ſon hiſtoire. 173

CHAPITRE PREMIER.

Principes de Polybe ſur les différentes ſortes de gouvernemens, & en particulier ſur celui des Romains. 174
Pouvoir des Conſuls. 178
Pouvoir du Sénat. 179
Pouvoir du Peuple. 181
Mutuelle dépendance des Conſuls, du Sénat, & du Peuple 182
Cauſes du changement d'une République en Monarchie. 188

TABLE.

CHAPITRE SECOND.

Changement de la République Romaine en Monarchie. 198
Richeſſes ſuivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c. 200
Goût pour les ſtatues, les tableaux, &c. 205
Avarice inſatiable : injuſtices : rapines : mauvais traitemens à l'égard des alliés & des peuples conquis. 208
Ambition démeſurée, deſir effréné de dominer, ſuivis de factions, de ſéditions, de meurtres, de proſcriptions, & de la ruine entière de la liberté. 213
1. LES GRACQUES. 217
2. MARIUS & SYLLA. 222
3. CE'SAR. POMPE'E. 233
4. LE JEUNE OCTAVIUS. 238

QUATRIE'ME PARTIE.

DE la Fable & des Antiquités. 259

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable. ibid.
ART. I. *De l'origine de la Fable.* 260
ART. II. *De l'utilité de la Fable.* 269

CHAPITRE SECOND.

Des Antiquités. 277
Utilité de l'étude des Antiquités. 279
Faits & réflexions ſur ce qui regarde l'invention des Art. 290
§. I. *Découvertes échapées aux Anciens.* 291
§. II. *Honneurs rendus aux Savans.* 300
§. III. *Des meſures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.* 305
I. *Meſures de tems.* 306
II. *Meſures itinéraires.* 307
III. *Des monnoies anciennes.* 308
Monnoies Grecques. 309
Monnoies Romaines. 310
Nombres Romains. 311
Tarif des Monnoies Grecques. 312
Tarif des Monnoies Romaines. 313

LIVRE CINQUIEME.

DE *la Philoſophie.* 317
ARTICLE I. *La Philoſophie peut beaucoup ſervir au réglement des mœurs.* 320
ART. II. *La Philoſophie peut beaucoup ſervir à perfectionner la raiſon.* 334

TABLE.

ART. III. & IV. *La Philoſophie ſert à orner l'eſprit d'une infinité de connoiſſances curieuſes. Elle ſert auſſi à inſpirer un grand reſpect pour la religion.* 353

Phyſique des Savans. 356

Syſtêmes du monde. ibid.

Phyſique des enfans. 372

§. I. *Plantes, Fleurs, Fruits, Arbres.* 376

§. II. *Animaux.* 385

Poiſſons. 386

Oiſeaux. 388

Animaux de la terre. 397

Utilité de ces obſervations phyſiques. 405

ART. IV. *La Philoſophie ſert à inſpirer un grand reſpect pour la religion.* 408

LIVRE SIXIEME.

Du gouvernement intérieur des Claſſes & du Collége.

AVANT-PROPOS. 413

ARTICLE I. *Importance de la bonne éducation de la Jeuneſſe.* 414

ART. II. *On examine ſi l'éducation publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.* 428

PREMIERE PARTIE.

AVIS généraux ſur l'éducation de la Jeuneſſe. 438
ARTICLE I. *Quel but on doit ſe propoſer dans l'éducation.* 440
ART. II. *Etudier le caractére des enfans, pour ſe mettre en état de les bien conduire.* 444
ART. III. *Prendre d'abord de l'autorité ſur les enfans.* 450
ART. IV. *Se faire aimer & craindre.* 455
ART. V. *Des châtimens.* 462
§. 1. *Inconvéniens & dangers des châtimens.* 468
§. II. *Régles à obſerver dans les châtimens.* 468
ART. VI. *Des réprimandes.* 477
1. *Sujet de réprimander.* 478
2. *Tems où il faut placer la réprimande.* 479
3. *Maniére de faire les réprimandes.* 480
ART. VII. *Parler raiſon aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire uſage des louanges, des récompenſes, des careſſes.* 485
ART. VIII. *Accoutumer les enfans à être vrais.* 491

TABL
ART. III. & IV. D
à orner l'esprit d' la p
sances curieuse
un grand r dre l'ét
Physique d Accorder
Systêmes aux enf. n
Physiq XII. Former
§. I par ses discours

T. XIII. Pieté: re
le saint des enfans.

SECONDE

DEVOIRS parti
à l'éducation de la

CHAPITRE P

Des devoirs du Principal
ARTICLE I. De la no
sionnaires.
ART. II. Des études.
ART. III. De la disc

ART. IV. De l'éduca
ART. V. De la Relig
§. I. Des instructions.
§. II. De l'usage des S

CHAPITRE

Du devoir des Régens.

TABLE.

ICLE I. *De la diſcipline des Claſſes.* 594

I. *Faire paroître les écoliers en* 597

xercices. ibid.

Des Tragédies. 608

I. *De la Prononciation.* 616

T. III. *Des compoſitions & des actions publiques.* 634

ART. IV. *Des études que doivent faire les maîtres.* 641

ART. V. *Application de quelques régles particulières à la conduite & à l'intérieur des Claſſes.* 649

CHAPITRE TROISIE'ME.

Du devoir des Parens. 659

CHAPITRE QUA'TRIE'ME.

Du devoir des Précepteurs. 677

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Du devoir des Ecoliers. 688

Concluſion de cet Ouvrage. 708

FIN.

ART. IX. *Accoutumer les jeune gens à la politeſſe, à la propreté, à l'exactitude.* 494
ART. X. *Rendre l'étude aimable.* 499
ART. XI. *Accorder du repos & de la récréation aux enfans.* 505
ART. XII. *Former les jeunes gens au bien par ſes diſcours & par ſes exemples.* 510
ART. XIII. *Pieté: religion: zéle pour le ſalut des enfans.* 514

SECONDE PARTIE.

DEVOIRS particuliers par raport à l'éducation de la jeuneſſe. 521

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal. ibid.
ARTICLE I. *De la nourriture des Penſionnaires.* 523
ART. II. *Des études.* 528
ART. III. *De la diſcipline du Collége.* 536
ART. IV. *De l'éducation.* 547
ART. V. *De la Religion.* 558
§. I. *Des inſtructions.* ibid.
§. II. *De l'uſage des Sacremens.* 572

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens. 595

TABLE.

ARTICLE I. *De la diſcipline des Claſſes.* 594
ART. II. *Faire paroitre les écoliers en public.* 597
§. I. *Des exercices.* ibid.
§. II. *Des Tragédies.* 608
§. III. *De la Prononciation.* 616
ART. III. *Des compoſitions & des actions publiques.* 634
ART. IV. *Des études que doivent faire les maîtres.* 641
ART. V. *Application de quelques régles particuliéres à la conduite & à l'intérieur des Claſſes.* 649

CHAPITRE TROISIE'ME.

Du devoir des Parens. 659

CHAPITRE QUA'TRIE'ME.

Du devoir des Précepteurs. 677

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Du devoir des Ecoliers. 688
Concluſion de cet Ouvrage. 708

FIN.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre très-cher & bien amé le ſieur *** Nous ayant fait repreſenter qu'il auroit ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public *L'Hiſtoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens, des Médes & des Perſes, des Macédoniens & des Grecs*, par ledit Charles Rollin, *La maniére d'Enſeigner & d'Etudier les Belles Lettres*, par le même, *M. F. Quintiliani Oratoriæ Inſtitutionis. Libri* 12. S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires : offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caractéres ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes : A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit ſieur Expoſant, & reconnoître ſon zéle, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caractéres conformes à ladite feuille imprimée & attachée ſous notredit contre-ſcel, & de les faire vendre & débiter par tout notre

Royaume

Royaume, pendant le temps de ſeize années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangére dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus expoſés en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit ſieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Expoſant, & de tous dépens, dommages, & interêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & qu'avant que de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervis de copie à l'impreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où les approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux

de France le Sieur CHAUVELIN, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le vingt-ſixiéme jour de Septembre, l'an de grace mil ſept cent trente-cinq, & de notre Regne le vingt & uniéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Regiſtré enſemble la Ceſſion ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N°. 203. *Fol.* 189. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris le* 12. *Novembre* 1735.

G. MARTIN, *Syndic.*

LIVRES

Nouvellement imprimés à Paris chez LA VEUVE ESTIENNE, *Libraire rue Saint Jacques à la vertu.*

De M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal, &c.*

DE la Maniere d'Etudier & d'Enſeigner les Belles Lettres, par raport à l'eſprit & au cœur, 4. vol. *in* 12. 10 l.

—— *Du même.* Hiſtoire ancienne contenant l'Hiſtoire des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens, des Babyloniens, des Macedoniens, des Medes, des Perſes & des Grecs. *in* 12. 11 vol. 3 l.

—— Du même. *M. F. Quintiliani Inſtitutionum Oratoriarum Libri duodecim. Ad uſum ſcholarum accommodati, reciſis quæ minus neceſſaria viſa ſunt & brevibus notis illuſtrati à* CAROLO ROLLIN, *antiquo Rectore Univerſitatis*, 2. vol. *in* 12. 4 l. 10 ſ.

De Meſſire FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE FENELON, *Archevêque Duc de Cambrai.*

Les Avantures de Telemaque fils d'Ulyſſe. Troiſiéme Edition conforme au manuſcrit original de l'Auteur, avec des augmentations très conſiderables, & un beau Diſcours ſur la Poëſie. Enrichie de 28. figures en taille-douce nouvellement gravées. 2 vol. *in* 12. 5 l.

—— Le même in 4°. avec des notes & de très-belles figures en taille douce, 18 l.

—— *Du même.* Dialogues ſur l'Eloquence en general, & en particulier ſur celle de la Chaire; avec une Lettre écrite à l'Academie Françoiſe, ſur la Rhetorique, ſur la Poëſie, &c. *in* 12. 2 l. 5 ſ.

—— *Du même* Oeuvres Philoſophiques, ou Démonſtration de l'Exiſtence de Dieu, & de ſes Attributs tirée de la connoiſſance de la Nature, & proportionnée à l'intelligence des plus ſimples, *in*-12. 2 l. 10 ſ.

—— *Du même.* Lettres ſur divers ſujets concernant

la Religion & la Metaphyſique, *in* 12. 2 l.

—— *Du même.* Sermons choiſis ſur divers ſujets, *in* 12. 2 l. 10 ſ.

—— *Du même.* Nouveaux Dialogues des Morts, qui n'ont point encore été imprimés, avec un Recueil de Fables & morceaux d'Hiſtoire, faites pour l'éducation d'un jeune Prince. Seconde Edition plus correcte que la premiere, 2 vol. *in* 12. 4 l.

—— *Du meme.* Abregé des Vies des anciens Philoſophes, avec un Recueil de leurs plus belles maximes, *in* 12. 1 vol. 1726. 2 l. 5 ſ.

Inſtruction d'un pere à ſon fils, &c. par M. DUPUY, *ci-devant Sécretaire à la Paix de Ryswick*, *in* 12. 2 l. 10 ſ.

—— *Du même.* Inſtruction d'un pere à ſa fille, tirée de l'Ecriture ſainte, ſur les plus importans ſujets de la Religion, les mœurs, & la maniere de ſe conduire dans le monde. Troiſiéme Edition, revûe, corrigée & augmentée, *in* 12. 2 l. 10 ſ.

—— *Du même.* Dialogues ſur les Plaiſirs, ſur les Paſſions, ſur le mérite des femmes, & ſur leur ſenſibilité pour l'honneur. *in* 12. 1 l. 15 ſ.

—— *Du même.* Réflexions ſur l'Amitié, dédiées au Roi. *in* 12 1728. l. 15 ſ.

De l'Education d'un jeune Seigneur, *in* 12. 2 l. 5 ſ.

Les Bucoliques de Virgile traduites en François, avec le Latin très-correct à côté, des Notes hiſtoriques & critiques, & de grandes Remarques, par le R. P. CATROU, *in* 12. 1 l. 15 ſ.

Les Fables de Phedre, traduites en Vers François, le Latin à côté, & de courtes Notes critiques, par M. DENYSE, ancien Profeſſeur de l'Univerſité, *in* 12. l. 15 ſ.

Vérités ſatyriques en cinquante Dialogues, par M. l'Abbé DE VILLIERS, 2. vol. *in* 12. 1725. 2 l. 5 ſ.

Nouveau Dictionnaire de la Langue Françoiſe, ancienne & moderne; avec des obſervations de Critique, de Grammaire, & d'Hiſtoire; compoſé par PIERRE RICHELET, augmenté d'un tiers plus que toutes les Editions précedentes, par M. AUBERT, Avocat du Roy à Lyon, 3. vol. *in* folio. 50 l.

Traduction de quelques Oraiſons de Demoſthene & de Ciceron; avec des Notes de M. l'Abbé D'OLIVET, & des remarques de M. le Preſident BOUHIER, de l'Academie Françoiſe, *in* 12. 2 l.